

Membre de l'université Paris Lumières
École doctorale 139 : Connaissance, langage, modélisation.
Modyco UMR 7114

Maelenn Le Roux

**Du français à l'anglais : cheminements
de l'assimilation linguistique
des Créoles blancs de Louisiane.**

Quatre familles de 1830 à 1890

Thèse présentée et soutenue publiquement le 14 février 2020 en vue de l'obtention du doctorat de Sciences du langage de l'Université de Paris Nanterre sous la direction de Mme Françoise Gadet (Université Paris Nanterre) et d'Histoire de l'Université de Sherbrooke sous la direction de M. Jean-Pierre Le Glaunec (Université de Sherbrooke).

Rapporteur	Maurice Demers	Université de Sherbrooke
Examinatrice	Nathalie Dessens	Université Toulouse Jean Jaurès
Directrice	Françoise Gadet	Université Paris Nanterre
Directeur	Jean-Pierre Le Glaunec	Université de Sherbrooke
Rapporteur	André Thibault	Université de Paris Sorbonne

Résumé

Au début du XIX^e siècle, en 1803, les États-Unis achètent la Louisiane à la France. Toute une population de francophones se trouve dorénavant sous domination anglophone ; le français est en contact permanent avec la langue anglaise, il perd son statut de langue dominante puis jusqu'à son statut de langue seconde.

La thèse se penche sur une période couvrant l'histoire de la Louisiane des années 1830 aux années 1890, soit 30 ans avant et 30 ans après la guerre de Sécession. Ces années ont vu la domination du français disparaître en Louisiane, et des familles de Créoles blancs devenir peu à peu anglophones monolingues. Nous avons ici analysé en micro-sociolinguistique un corpus de correspondances privées échangées par quatre familles collectées dans les archives de différentes universités de Louisiane, avec comme thème privilégié l'éducation des enfants. Nous cherchons à montrer comment cette population est passée du bilinguisme au monolinguisme, quels ont été les facteurs internes aux familles dans ce transfert linguistique, et s'il y a eu ou non un conflit linguistique.

Mots clés : Transfert linguistique, bilinguisme, contact linguistique, éducation, créole, correspondance.

At the beginning of the 19th century, in 1803, the United States bought Louisiana from France. The francophone population living there was now under anglophone domination. The French and English languages were constantly in contact and the French language lost its dominant status and then its status as a second language.

This dissertation covers the period beginning in the 1830's until the end of the 1890's : 30 years before the American Civil War until 30 years after. Those years witnessed the disappearance of French as a dominant language in Louisiana and white Creole families turning from bilingual in French and English to monolingual in English. This work is a micro-sociolinguistic study of private letters collected in different universities of Louisiana. One of the main themes of this dissertation is the education which was provided to Creole children. We are aiming to show how this population went from bilingual to monolingual, and what factors came from within the families themselves and whether or not there was a linguistic conflict in Louisiana at the time.

Keywords : Linguistic transfer, bilingualism, linguistic contact, education, creole, correspondence.

Remerciements

Pour commencer je souhaite remercier très chaleureusement Madame Françoise Gadet ma directrice, et Monsieur Jean-Pierre Le Glaunec mon directeur, qui ont accepté de me suivre et m'ont fait confiance tout au long de ce chemin semé d'embûches aussi diverses que variées. Je les remercie pour leurs encouragements, leur enthousiasme et leur soutien sans lesquels je ne serai pas arrivée au bout de ce travail.

Merci beaucoup au GTRC *Le français à la mesure d'un continent* et à Madame France Martineau dont l'aide financière m'a permis de me rendre une première fois en Louisiane en 2012 pour assister à l'université d'été, *Quand la Louisiane parle français* ; au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, au CERNEA de l'Université de Nanterre, pour leurs aides financières, et à la région Île-de-France pour la bourse d'aide à la mobilité.

Un grand merci aux archivistes de la Louisiana Research Collection à l'Université de Tulane, de l'Université de Baton Rouge, de l'Université de Louisiane à Lafayette et de la Northwestern State University pour leur aide, leurs conseils et la gentillesse avec laquelle ils m'ont accueillie. Je remercie aussi Madame Louise Bienvenue et Monsieur Harold Bérubé dont j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les séminaires à l'Université de Sherbrooke, ainsi que Monsieur Patrick Dramé pour leur bienveillance. Je remercie Monsieur Thomas Klingler pour le temps qu'il a bien voulu nous accorder à mon frère et moi pendant notre séjour en Louisiane en 2015. Autour d'un café il nous a conseillé des lieux de visites et de recherches qui pourraient nous intéresser et il avait vu tout à fait juste.

Je remercie mes parents pour leur soutien tout au long de mes études et pour l'intérêt qu'ils portent à mes différents projets. Merci à ma mère de m'avoir appris à aimer lire, et à mon père de m'avoir fait découvrir la Louisiane à travers la musique il y a longtemps. Je les remercie aussi pour leur aide précieuse ces derniers mois où ils ont, entre autres, gardé très régulièrement leur petit-fils.

Merci à mon frère, Brendan, pour toutes ses relectures et ses conseils qui m'ont permis d'améliorer mon travail. Il était présent lors des collectes d'archives à la Northwestern State University de Natchitoches, et nous avons visité une partie de la Louisiane ensemble.

Merci à mon amie de toujours, Caroline, pour son affection et son soutien sans failles et en toutes circonstances depuis maintenant plus de 20 ans.

Merci à tous mes relecteurs et relectrices : mes amies Adelina, Chloé et sa mère Corinne, mes parents, mon frère et Julie.

Merci à Laura rencontrée à la Nouvelle-Orléans en 2012 et devenue depuis une amie, de m'avoir accueillie chez elle à Lafayette à plusieurs reprises et de m'avoir encouragée à persévérer. Merci à mon ami Umberto, d'avoir répondu au pied levé à mes questions sur le bilinguisme et sur les Jésuites. Merci à mes ami-e-s et à mon entourage qui, de près et de loin, m'ont régulièrement demandé des nouvelles de ma thèse, cela m'a toujours fait plaisir.

Merci à Ian, dont la présence a égaillé les moments de doutes.

Une pensée pour ma grand-mère, Pierrette *Le Guen* Meunier (1923-2009) qui aimait écrire et recevoir des lettres, elle aurait peut-être aimé lire ce travail.

Et enfin, *last but not least*, un immense merci à mon compagnon Renaud, pour son soutien et son aide précieuse ces dernières années. Il a pris à sa charge la logistique de notre famille pour me permettre de travailler, et m'a aidée et soutenue de mille manières depuis que nous nous sommes rencontrés. Je lui dédis ce travail.

Liste des principales abréviations

Afin d'alléger les notes de bas de page les noms complets des sources des archives des familles sont abrégés :

Abréviation	Nom complet
ULL	University of Louisiana at Lafayette, Edith Garland Dupré Library, Special Collections
DeClouet	Collection 22 – DeClouet Family Papers, 1811-1917
LaRC	Louisiana Research Collection, Howard-Tilton Memorial Library, Tulane University, New Orleans
St Martin	St. Martin family papers, Manuscripts Collection 68
NSU	Northwestern State University of Louisiana, Watson Memorial Library, Cammie G. Henry Research Center
Prudhomme	Robert DeBlieux Collection, Prudhomme, Breazeale, DeBlieux, family papers
Janin	Robert DeBlieux Collection, Prudhomme, Breazeale, DeBlieux, family papers

Exemple d'utilisation : « DeClouet, ULL, serie A, 1, lettre. », se traduit par « University of Louisiana at Lafayette, Edith Garland Dupré Library, Special Collections, Collection 22 – DeClouet Family Papers, 1811-1917, (serie A, 1, lettre). »

Table des matières

Résumé.....	3
Remerciements.....	5
Liste des principales abréviations.....	8
Table des matières.....	10
1 Introduction générale.....	15
1.1. La collecte du corpus.....	20
1.2. Plan de travail.....	24
2 Contexte et portraits des familles.....	27
2.1. Contexte historique et sociolinguistique.....	28
2.1.1 Bilan historiographique.....	34
2.1.1.a Les pionniers.....	35
2.1.1.b Le tournant des années 1960 avec le renouveau cadien.....	36
2.1.1.c Ouverture géographique.....	39
2.1.2 Cadre d'analyse.....	45
2.1.2.a Histoire épistolaire.....	46
2.1.2.b Bilinguisme, diglossie et substitution.....	46
2.1.2.c Anglicisation et américanisation.....	48
2.1.2.d La notion de Créole.....	50
2.2. Portraits des familles.....	53
2.2.1 Note méthodologique.....	53
2.2.1.a Les noms de familles.....	53
2.2.1.b Les prénoms.....	54
2.2.2 Famille St Martin.....	55
2.2.2.a La branche St Martin Perret.....	55
2.2.2.b Louis et Louisa.....	62
2.2.2.c Famille étendue.....	64
2.2.3 Famille de Clouet.....	66
2.2.4 Prudhomme et Janin.....	75
2.2.5 Les Prudhomme.....	76

2.2.6 Les Prudhomme Janin.....	81
2.2.7 Les Janin.....	82
2.2.7.a Les Janin de Louisiane.....	85
2.2.7.b Les Janin en France.....	86
3 Étude sociolinguistique des échanges dans leur contexte historique.....	91
3.1. De l'anglais dans des lettres et journaux en français.....	95
3.1.1 Quand on parle de l'anglais : les discours métalinguistiques.....	96
3.1.1.a Les St Martin Perret.....	96
3.1.1.b Les Janin.....	97
3.1.2 Alternance codique.....	98
3.1.3 Transfert linguistique.....	101
3.1.3.a De l'anglais pour augmenter l'expressivité d'un message.....	104
3.1.3.b Les problématiques des prénoms.....	105
Des prénoms anglicisés par l'école.....	106
Des prénoms anglicisés sur les papiers officiels.....	106
Faire-parts de décès.....	107
Des prénoms américains.....	108
Pierres tombales.....	108
3.2. Du français standard malhabile : Louise Benoit de St Clair de Clouet et Laiza Lambre Prudhomme.....	110
3.2.1 Profils des femmes nées au début du XIXe siècle.....	110
3.2.2 Grammaire et orthographe : « [R]eçois un Dou bésé de celle qui t'aime. »	112
3.2.3 Tournures archaïques : « [D]epuis quelle fesoit ces dents [...]. ».....	113
3.2.4 Tournures attestées en Amérique du Nord : « [Blanche] est en chicane avec toutes ses dames. ».....	113
3.2.5 Possibles traces d'oralité dans l'écrit : « Eh bien l'état de la Virginie que fait- il, a quoi ce décide ce monde là ! ».....	114
3.2.6 Vocabulaire familier – expressions familières.....	115
3.3. Des correspondances en anglais entre francophones.....	116
3.3.1 L'anglais imposé.....	117
3.3.1.a Par le père : Alexandre de Clouet et son fils Paul, « Comment se fait-il que tu n'as pas répondu à ma lettre en anglais ? ».....	117
3.3.1.b Par l'école : « [J]e le prie de ne pas m'écrire en Anglais, car je ne lui répondrais pas ; pour moi je le fais parce que j'y suis obligée, mais lui il a sa liberté. ».....	118

3.3.2 Alexandre de Clouet Jr et Paul, Théophile Prudhomme et Serdot : du monolinguisme anglais : « I dream about Paris every night. »	120
3.3.2.a Alexandre de Clouet Jr et son frère Paul.....	120
3.3.2.b De son cousin et de son frère aîné à Serdot Prudhomme.....	122
3.3.3 Des expressions en français dans des lettres en anglais : alternance extraphrastique.....	123
3.3.4 Le profil particulier des Janin : “Dear Buddy, I received your letter yesterday [...]”	124
3.3.5 Les jeunes enfants nés à partir des années 1850 et l’anglais : “This is my first english liter.”	125
3.4. Conclusion d’étape.....	127
4 L’éducation des jeunes Créoles blancs.....	128
4.1. L’éducation primaire et l’éducation des filles.....	134
4.1.1 Une école paroissiale dans les années 1830 : le journal d’Alexandre Massé...	134
4.1.2 Les Filles St Martin : les demoiselles, l’école publique, et l’externat chez les Sœurs.....	137
4.1.3 Les petites sœurs de Clouet : les demoiselles.....	141
4.1.4 Le Couvent.....	142
4.1.4.a Nazareth Female Academy, Kentucky.....	143
4.1.4.b Couvent St-Michael’s, paroisse St-Jacques, Louisiane.....	145
4.1.4.c Couvent du Sacré Cœur, Grand Coteau, Louisiane.....	145
4.1.5 L’externat chez les Sœurs : Holy Angels Academy, Nouvelle-Orléans.....	146
4.2. Les garçons : le <i>college</i> , l’université.....	148
4.2.1 Georgetown College, Washington DC.....	150
4.2.2 St. Mary’s College, Baltimore.....	152
4.2.3 St Joseph’s College, Bardstown, Kentucky.....	155
4.2.4 University of Virginia, Virginie.....	158
4.2.5 Saint Louis University, Missouri.....	159
4.2.6 Spring Hill College, Alabama.....	164
4.2.7 Jefferson College, paroisse St Jacques, Louisiane 1831-1848.....	167
4.2.8 St Charles College, Louisiane.....	169
4.2.9 Louisiana College 1851-53 – 1856.....	170
4.2.10 Brookland Academy, Greenwood Dépôt, Virginie.....	173
4.2.11 Jefferson College 1859-1862.....	176
4.2.12 St. Mary’s Jefferson College, 1864-1927.....	177

4.2.13 Christian Brothers' College, Pass, Mississippi.....	178
4.2.14 Christian Brothers' College, Memphis, Tennessee.....	179
4.2.15 Jesuits' College, Nouvelle-Orléans, Louisiane.....	179
4.2.16 Parenthèse Janin en France.....	180
4.3. Conclusion d'étape.....	181
5 Conclusion générale.....	184
6 Bibliographie.....	194
7 Index des figures.....	211
8 Annexes.....	213

I Introduction générale

Au XVII^e siècle, la langue française est diffusée hors d'Europe par la colonisation dans trois zones géographiques : l'Amérique du Nord (dans un premier temps le Québec et l'Acadie), les Caraïbes (Guadeloupe, Martinique, Dominique et Sainte-Lucie), et l'océan Indien (Réunion, Madagascar et l'île Maurice)¹. Au cours du XVIII^e siècle « la situation linguistique du français commence à ressembler [...] à ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir que la forte cohésion d'un français standard se double de la présence de français extérieurs qui voient se mettre en place des processus d'autorégulation et d'autonomisation.² » L'histoire de l'Amérique du Nord francophone suit les aléas de la politique européenne ; lorsque la France vend des territoires elle le fait dans un contexte à la fois européen et colonial. Nous reviendrons dans la première partie de ce travail sur le contexte qui mena Napoléon à vendre la Louisiane aux États-Unis en 1803.

Au XVII^e siècle, la langue française s'étend progressivement sur une partie du territoire nord-américain à partir de la Vallée du Saint-Laurent et de l'Acadie. Entre 1755 et 1763, à la fin du XVIII^e siècle, les Acadiens sont déplacés de force depuis la Nouvelle-Écosse lorsque celle-ci passe sous domination britannique : c'est le « Grand Dérangement ». Environ 5000 Acadiens s'installent en Louisiane entre 1765 et 1785 où ils viennent grossir les rangs des francophones venus de France depuis la fin du XVII^e siècle.

Pour étudier le français nord-américain du XIX^e siècle, les données sont rares et elles sont toutes, bien entendu, des sources écrites. Celles-ci nous sont parvenues parce qu'elles ont survécu « par hasard et non par dessein » comme l'écrit William Labov : le choix des données disponibles est le résultat « d'une imprévisible série d'accidents historiques³ ». Labov décrit la linguistique historique comme étant « l'art de faire le meilleur usage de mauvaises données⁴. » Ces données, selon leur nature et la façon dont elles sont exploitées, permettent différents types de travaux ; ici, nous travaillons en histoire et en sociolinguistique. Un travail macro-sociolinguistique, c'est-à-dire sur « des phénomènes linguistiques considérés à un certain niveau de généralité⁵ », comme la planification linguistique, ou les politiques linguistiques d'un pays par exemple, ne nous dirait rien sur ce qui se passe au jour le jour dans les usages du français écrit au XIX^e siècle. Au niveau micro-sociolinguistique par contre, c'est-à-dire à travers l'étude d'un corpus, nous pouvons avoir un aperçu de ces usages quotidiens. Ce français écrit

1 REY Alain, DUVAL Frédéric et SIOUFFI Gilles, « Le français hors de France » dans *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 2008, p. 595-596.

2 REY, DUVAL, SIOUFFI, *Tome II Nouveaux destins*, Perrin, Paris, 2013, p. 39. À l'exception de l'Afrique, dont l'essentiel de la colonisation a lieu au XIX^e siècle.

3 LABOV William, *Principles of linguistic change. Internal factors*, Blackwell, Oxford and Cambridge, 1999, p. II.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

n'est pas entièrement standard, si cela était le cas, il y aurait peu de choses à en dire. Ce français garde des traces d'oralité ainsi que des particularités liées à son développement hors de France ; ces spécificités nous donnent une sorte d'accès à ce que devait être le français ordinaire de ces Américains du nord au XIX^e siècle. Le français ordinaire n'est pas « un français soutenu ni recherché, ni littéraire, ni normé. Mais ce n'est pas non plus (pas seulement) le français oral ou parlé, puisqu'il peut s'écrire. Ce n'est pas seulement le français populaire, ou du moins c'est ce dernier dans la mesure où il manifeste des traits communs avec d'autres usages non standard du français. C'est donc surtout le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale : la langue de tous les jours. »⁶

En Louisiane plusieurs variétés de français se côtoient : le français de Louisiane, celui des Créoles blancs, le créole et le cadien. Les deux dernières variétés existent encore aujourd'hui alors que le français louisianais parlé par ceux qui s'appelaient eux-mêmes « l'ancienne population » en référence à l'installation de leur famille du temps de la colonie, a complètement disparu aujourd'hui. Dans le contexte historique et sociolinguistique de la Louisiane américaine du XIX^e siècle, ce travail cherche à montrer certains des processus qui ont mené à l'anglicisation complète des Créoles blancs et à la disparition de ce français. Les francophones de Louisiane vivent sous domination américaine depuis 1803 et sont eux-mêmes Américains depuis 1812. Plus le XIX^e siècle avance, plus leur environnement s'anglicise et plus le nombre d'anglophones augmente : en 1803 la population de Louisiane compte sept francophones libres pour un anglophone. Cet écart commence à se réduire dès l'entrée de la Louisiane dans l'Union américaine en 1812 et en 1860, 70 % des Louisianais libres sont anglophones⁷. À cette date, la Louisiane compte 708 002 habitants dont 331 726 esclaves. Sur les 376 276 Louisianais libres environ 263 400 sont anglophones.

Dans ce contexte, la langue française est en contact permanent avec l'anglais. Le corpus travaillé ici est composé en grande partie de correspondances relevant très majoritairement du domaine du privé, ainsi que de journaux personnels et de papiers divers de la vie quotidienne. À travers ce corpus, nous cherchons à voir l'avancement du transfert linguistique du français vers l'anglais durant la période étudiée, c'est-à-dire entre les années 1830 et 1890. Nous cherchons aussi à savoir si la situation du français parlé par ces Créoles blancs en Louisiane relève à la fois de contact linguistique et de conflit, ou seulement de contact. Pour répondre à ces questions nous avons d'une part analysé leurs discours épistolaires : ces Créoles blancs rédigent-ils parfois leurs

6 GADET Françoise, *Le français ordinaire*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 1997, p. V.

7 TINCHANT-BENRAHMO Sabine, « Transculturalité, transgestualité et représentation(s) sociale(s) : regard sur la voix et le contexte cadien », dans Bonnet-Falandry Françoise, Durran Stéphanie, Jones Moya (dir.) *(Se) construire dans l'interlangue, Perspectives transatlantiques sur le multilinguisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2015, p. 155.

correspondances privées en anglais ? Si oui, qui sont ces scripteurs ? Le genre et l'âge sont-ils déterminants dans le choix de la langue de rédaction des lettres ? Qui sont les destinataires de ces lettres en anglais ? Qui n'utilise pas l'anglais ? D'autre part, nous avons travaillé sur l'éducation formelle des enfants de ces Créoles blancs : quelle est la place des langues française et anglaise dans cette éducation ? Où étudient les enfants ? Et qu'étudient-ils ? Ces différentes analyses amènent à se demander quelle part de l'assimilation du français par l'anglais est liée directement aux pratiques langagières des familles elles-mêmes. Nous avons aussi cherché à voir dans quelles mesures la rupture historique majeure que représente la guerre de Sécession (1861 – 1865) a eu des répercussions sur le processus d'anglicisation de ces familles ; si elle l'a accéléré ou au contraire si la défaite du Sud a provoqué un repli identitaire des Créoles sur leur communauté linguistique – ce qui aurait ralenti ce processus.

Ces Créoles blancs forment un groupe qui permet une étude de cas illustrant les mécanismes d'un bilinguisme au sein duquel le contact entre les langues anglaise et française mène à la substitution complète de la seconde par la première. La puissance de l'État fédéral américain, qui se développe considérablement au XIX^e siècle, ajouté à l'absence d'institutionnalisation des langues entre autres facteurs, mènent à la disparition du français parlé par ces Créoles blancs. Ce qui diffère peut-être ici des processus de bilinguisme rapportés dans la littérature, c'est la rapidité avec laquelle certaines familles sont devenues anglophones unilingues. En atteste une anecdote entendue lors d'une conférence donnée à la *Algiers Historical Society* à la Nouvelle-Orléans à laquelle j'ai assisté en février 2015. L'ancien directeur du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) Joseph Dunn décrivait l'américanisation de sa famille en ces termes : « Après la guerre de Sécession ils ont quitté la Nouvelle-Orléans, ils se sont installés à Baton Rouge et en une génération ils parlaient l'anglais et étaient Américains.⁸ » Le corpus travaillé reflète les signes d'une anglicisation rapide des familles et de certains de ses membres plus encore que d'autres.

Le choix de ce sujet est lié tout d'abord à un intérêt personnel pour le XIX^e siècle étudié il y a quelques années dans le contexte de l'histoire victorienne, pendant mon Master d'histoire à Leeds en Angleterre. Pendant ces études, j'avais déjà travaillé sur l'éducation mais dans le cadre cette fois des *Reform schools* du nord de l'Angleterre, loin de l'éducation des enfants des riches planteurs francophones de la Louisiane. L'intérêt pour la sociolinguistique est venu ensuite, pendant mon Master en Français Langue Étrangère à l'Université de Paris Nanterre. Tout cela, ajouté à un intérêt personnel pour la Louisiane, m'a conduit à travailler ce sujet.

8 DUNN Joseph « Conférence à la Algiers Historical Society », Algiers Regional Library, Nouvelle-Orléans, février 2015.

Les familles de Créoles blancs étudiées ici, les St Martin, de Clouet, Prudhomme et Janin⁹ sont travaillées sur deux ou trois générations en fonction des archives collectées. Ce temps long permet d'apprécier l'évolution de la place de l'anglais dans la vie quotidienne de ces francophones sur 60 à 70 ans, et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ces familles sont installées en Louisiane depuis la période coloniale et sont toutes en position sociale dominante, les hommes sont planteurs, hommes politiques ou exercent des professions libérales comme médecins ou avocats. La première des trois générations est née dans la Louisiane coloniale à la toute fin du XVIII^e pour les plus âgées, et au début du XIX^e siècle pour les autres. Leur vie d'adulte se déroule durant la période américaine. C'est cette génération pour laquelle j'ai collecté le moins de sources originales. La deuxième génération (les enfants de la première) est née entre 1810 et 1830 : ces personnes sont la première génération née dans la Louisiane américaine, ils sont de ce fait, les premiers Américains natis de leur famille. Leurs enfants, la troisième génération étudiée, sont nés entre les années 1820 et les années 1870 ; la plupart d'entre eux sont nés dans les années comprises entre 1830 et 1860. Cette amplitude temporelle au sein des fratries s'explique par le fait que les femmes se mariaient jeunes, parfois à seulement 15 ou 16 ans, et que la différence d'âge entre leur premier et dernier nés pouvait aller jusqu'à 20 voire parfois 25 ans. Certaines générations se confondent, il était courant d'avoir des frères et sœurs du même âge que ses propres enfants, comme c'est le cas ici chez les St Martin par exemple. Les deuxième et troisième générations étudiées traversent la guerre de Sécession et certains hommes des familles se battent dans l'armée du côté des Confédérés.

Le corpus est constitué essentiellement de lettres ; ce choix est lié à mon intérêt pour une approche micro-sociolinguistique de la période historique travaillée, c'est-à-dire au niveau des locuteurs (ici scripteurs puisqu'il s'agit exclusivement de langue écrite) et de leurs interactions¹⁰. Les correspondances, les journaux personnels et les documents divers ayant trait à la vie quotidienne (factures, bulletins scolaires, reçus, faire-parts, invitations, papiers officiels, etc.) sont travaillés à plusieurs niveaux ; d'une part sur le fond : les sujets abordés dans les correspondances par exemple, ou encore les commentaires d'ordre métalinguistique ; et d'autre part sur la forme : dans quelle langue-s sont produits ces documents ? La nature des archives a orienté mes choix de recherches ; par exemple, dans ces correspondances privées, le thème de l'éducation est extrêmement récurrent et ceci chez tous les scripteurs ; j'ai aussi relevé l'introduction de vocabulaire et expressions en anglais dans de nombreuses lettres rédigées en français.

Le corpus travaillé a été collecté en Louisiane durant quatre séjours entre 2012 et 2015, à la Nouvelle-Orléans, Lafayette, Baton Rouge et Natchitoches. Ces sources,

⁹ Voir p. 52 : « 2.2 Portraits des familles ».

¹⁰ GADET Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, 2^d Édition, Ophrys, 2007, p. 175.

toutes des sources écrites comme précisé précédemment, sont rédigées en français standard pour la grande majorité des correspondances. Pour cette raison, la transcription de ces lettres n'a pas demandé de méthodologie particulière, la graphie des scripteurs est respectée telle quelle. En plus des lettres, les archives contiennent des documents de la vie quotidienne dans lesquels le contact entre le français et l'anglais est frappant. Certaines factures de magasin par exemple, portent des entêtes imprimés dans les deux langues, d'autres ont un entête imprimé en anglais et la facture est remplie à la main en français. Dans leur correspondance privée, tous les membres des quatre familles pratiquent l'alternance codique ; cette pratique sociolinguistique montre l'avancée du transfert du français vers l'anglais, et est un des grands intérêts de ces archives.

1.1. La collecte du corpus

La famille St Martin¹¹ dans sa branche St Martin Perret est la première famille sur laquelle j'ai travaillé, et celle pour laquelle j'ai consulté le plus d'archives¹². C'est un archiviste de la Louisiana Research Collection de l'Université de Tulane à la Nouvelle-Orléans qui m'a dirigée vers cette famille lors de mon premier séjour en Louisiane en 2012 ; à ce moment-là, je cherchais des correspondances du XIX^e siècle rédigées en français. La collection d'archives contenant les dossiers relatifs aux St Martin comporte des documents du début du XVIII^e siècle – le plus ancien datant de 1732 – et jusqu'aux années 1950. Les archives de cette famille sont particulièrement fournies de documents variés en excellent état de conservation ; un de ses membres, Rosémont Perret (1822-1907) avait commencé un travail de généalogie ce qui pourrait expliquer que tant de pièces aient été conservées. Pour ce travail de recherches je me suis concentrée sur les boîtes 1 à 3 contenant des lettres et papiers divers datés de 1732 à 1897, ainsi que les boîtes 11, 13 et 14 contenant le journal personnel d'Alexandre Massé¹³, des cahiers et du matériel scolaires ainsi que des éléments de généalogie, et la boîte 17 où se trouvent des photographies de la famille. J'ai utilisé le journal personnel d'Alexandre Massé, un enseignant marié à une dame de la famille Perret, rédigé entre 1830 et 1836. J'ai ensuite consulté quelques correspondances des années 1830, mais la majorité des lettres étudiées se situent entre la fin des années 1840 et la fin des années 1890. Ces échanges épistolaires ont été rédigés par Louis St Martin (1820-1893), Louisa *Perret*¹⁴ St Martin (1831-1874),

¹¹ *St Martin* est épelée comme le faisaient eux-mêmes les membres de la famille.

¹² St. Martin family papers, Manuscripts Collection 68, Louisiana Research Collection, Howard-Tilton Memorial Library, Tulane University, New Orleans, LA 70118.

¹³ Ce journal est l'objet de la partie « 4.1.1 Une école paroissiale dans les années 1830 : le journal d'Alexandre Massé », p. 133.

¹⁴ Les noms dits « de jeune fille » des femmes sont écrits en italique pour des raisons méthodologiques expliquées p. 52 « 2.2.1.a Les noms de familles ».

Louise *Perret St Martin* (1808-1865), la mère de Louisa, ainsi que trois des filles de Louisa et Louis : Corinne (1848-1928), Stéphanie (1853-1922) et Berthe (1872-1956). Pour cette famille, le corpus travaillé comporte environ 130 lettres, toutes les lettres personnelles des St Martin sont en français, et le sujet de l'éducation des enfants revient de façon très régulière chez tous les scripteurs.

Les archives consultées pour la famille de Clouet viennent de l'Université de Louisiane à Lafayette (ULL)¹⁵ et de la Louisiana State University (LSU) de Baton Rouge¹⁶. Pour cette famille, le corpus travaillé contient entre 120 et 130 lettres adressées à Paul de Clouet et à son père, Alexandre de Clouet Sr. Dans les archives de ULL se trouvent de nombreuses lettres adressées à Paul de Clouet par ses parents, Alexandre de Clouet Sr et Louise *Benoît de St Clair* de Clouet, ses frères et sœurs, son épouse Jane *Roman* de Clouet et quelques-unes par des amis, ainsi que des lettres adressées à Alexandre de Clouet père par ses enfants (sauf Paul), et son épouse. Il n'y a aucun écrit de Paul qui est le destinataire de presque tous les courriers. Cette correspondance compose la majeure partie des archives utilisées pour cette famille. Un dossier conservé à l'Université de Louisiane à Lafayette contient divers documents familiaux dont quelques-uns ont trait à la scolarité de Paul. La correspondance de la famille de Clouet présente de grands intérêts linguistiques et métalinguistiques. Les références directes aux langues anglaise et française sont nombreuses, et la position du père de Clouet sur l'apprentissage de l'anglais par ses enfants est très claire. Les lettres échangées entre le père et ses fils, Alexandre Jr et Paul, sont tantôt en anglais tantôt en français. La correspondance entre les deux frères opère un tournant linguistique intéressant au début des années 1860, période à partir de laquelle (dans les correspondances conservées) Alexandre Jr écrit presque exclusivement en anglais à son cadet, même lors de son séjour de plusieurs mois en France et en Europe. Les archives conservées à Baton Rouge sont des correspondances adressées à Alexandre Sr ainsi qu'à son père, Étienne de Clouet, né à la fin du XVIII^e siècle. Lors de mon séjour à Baton Rouge, une partie de ces archives faisaient l'objet d'une exposition à la bibliothèque de l'université, certains documents étaient en cours de préparation pour être exposés et je n'ai donc pas pu tout consulter. D'autres archives existent pour cette famille, elles sont conservées à l'Université de Tulane à la Nouvelle-Orléans où la Louisiana Research Collection possède un dossier contenant des lettres adressées à Alexandre fils entre 1854 et 1858. Cette correspondance m'aurait certainement apporté des renseignements sur les années d'études de ce dernier, mais je ne l'ai malheureusement pas consultée. Lors de mon dernier séjour à Tulane je n'avais pas encore collecté les données sur la famille de Clouet

15 Alexandre E. DeClouet and Family Papers, Mss. 74, 258, 461, 756, Louisiana and Lower Mississippi Valley Collections, LSU Libraries, Baton Rouge, Louisiana.

16 University of Louisiana at Lafayette, Edith Garland Dupré Library, Special Collections, Collection 22 – DeClouet Family Papers, 1811-1917.

à Lafayette et Baton Rouge. Comme pour les St Martin, les archives conservées couvrent une grande partie du XIX^e siècle, incluant la Guerre de Sécession à laquelle participent Alexandre père et ses deux fils, Alexandre et Paul, qui y sont tous les deux blessés.

À la Northwestern State University (NSU) de Natchitoches¹⁷, j'ai consulté les archives de la famille Prudhomme. Ces archives ont été collectées lors de mon tout dernier séjour en Louisiane en 2015. À cette date, j'avais déjà commencé à dépouiller les archives des St Martin, et suite à cette première phase de travail, je souhaitais approfondir le thème de l'éducation. L'archiviste de NSU à qui je me suis adressé m'a dirigée vers la Collection Robert DeBlieux, en me conseillant vivement les journaux de Lestan Prudhomme fils, que le jeune homme a rédigés lorsqu'il était étudiant à Baltimore, dans l'État du Maryland. Ces journaux sont d'un grand intérêt sociolinguistique aussi bien qu'historique : le jeune homme y détaille en français sa vie au *college*¹⁸ à Baltimore où il est scolarisé à la fin des années 1840, en y introduisant de nombreux mots et expressions en anglais. Deux des fils de la famille Prudhomme, Lestan et Serdot, ont 20 ans d'écart : l'un est scolarisé avant la guerre de Sécession et l'autre après. Cet état de fait m'a incitée à me poser des questions sur les conséquences que la guerre avait pu avoir sur la scolarité de ces jeunes Louisianais. Les archives contiennent divers documents relatifs à ces scolarités : cahiers, travaux scolaires, journaux ou encore correspondance, qui permettent de savoir si les deux frères ont été scolarisés dans les mêmes établissements et si, par exemple, les cursus avaient évolué 20 ans plus tard.

D'autres archives concernant la famille Prudhomme étendue sont conservées en Louisiane et en Caroline du Nord. À l'Université Tulane de la Nouvelle-Orléans, les archives de la Louisiana Research Collection contiennent divers documents concernant la branche Prudhomme sur laquelle j'ai travaillé : il s'agit de divers papiers datant de 1826 à 1854 (comptes, relevés), et de trois volumes du journal de Lestan fils rédigés en anglais et datés de 1850 à 1852. Tout comme pour les archives concernant Alexandre de Clouet Jr, je n'avais pas encore pris connaissance des archives Prudhomme, collectées sur la fin de mon dernier séjour en Louisiane, lors de mes séjours à Tulane et je n'ai malheureusement pas consulté ces journaux en anglais. La Louisiana State University de Baton Rouge possède un dossier « Prudhomme, P. Lestan. Family papers, 1836-1868 ¹⁹ », contenant des lettres rédigées par Lestan fils à sa famille depuis des camps de

17 Northwestern State University of Louisiana, Watson Memorial Library, Cammie G. Henry Research Center, Robert DeBlieux Collection.

18 Une définition et les différences entre *colleges* et universités aux États-Unis sont données p. 146, partie « 4.2. Les garçons : le *college*, l'université ».

19 Prudhomme, P. Lestan. Family papers, 1836-1868 (bulk 1862-1863). 25 linear ft. (27 items; 3 vols.). Location : A : 5, H : 10, Mss. 625, 665. The French-language manuscript resources, Louisiana and Lower Mississippi Valley Collections (LLMVC), LSU Libraries, Baton Rouge, Louisiana.

soldats durant la guerre. Pour les mêmes raisons que pour les archives situées à Tulane, je n'ai pas consulté ces documents. L'Université de North Carolina at Chapel Hill possède des archives sur la branche de Pierre Phanor Prudhomme (1807-1865), dont deux fils se partagent la plantation familiale d'origine, Bermuda, en 1870. Ces archives concernent ensuite l'un de ces deux fils, J. Alphonse Prudhomme I (1838-1919), son petit fils Pierre Phanor Prudhomme II (1865-1948) ainsi que son arrière-petit-fils, J. Alphonse Prudhomme II (1896-1991) et son épouse Lucile Keator Prudhomme (1906-1994)²⁰.

Les archives de la famille Janin se trouvent dans les mêmes dossiers que celles des Prudhomme, les deux familles étant liées par le mariage de deux de leurs membres, Serdot Prudhomme mentionné plus haut, et Antoinette *Janin*. Cette branche de la famille Prudhomme Janin a retenu mon attention parce qu'une partie d'entre eux part (ou retourne, en ce qui concerne Joseph Toussaint) vivre en France. Cette famille conserve donc des liens très étroits avec la France après la guerre de Sécession, période où ces liens ont tendance à se distendre avant semble-t-il, de disparaître. Dans ces archives se trouvent des papiers de succession dont beaucoup sont adressés à Serdot Prudhomme par sa belle-famille en France, divers papiers officiels comme des reconnaissances de dettes ou encore des reçus de factures, ainsi qu'un corpus d'environ 35 lettres dont quelques-unes sont échangées entre des membres de la famille vivant en Louisiane. Une grande partie de cette correspondance est échangée entre Marie *Janin* Lunier (1831-1916) en France, et sa belle-sœur Clothilde *Bossier* Janin (1833-1893) en Louisiane. Le corpus conservé à NSU ne contient que les lettres rédigées par Marie. Étant donné la notoriété de l'époux de celle-ci, le médecin aliéniste français Jules Luger Lunier (1822-1885), j'espérais que la correspondance de cette dernière ait été conservée avec les papiers personnels et médicaux de Lunier. Afin de trouver l'autre moitié de cette correspondance en France, j'ai donc contacté différents services d'archives à Paris, en région parisienne et en Touraine (lieux de vie de Marie et de son époux), mais elle est malheureusement restée introuvable. Aux lettres adressées à Clothilde par Marie s'ajoutent deux lettres, rédigées par Marie toujours, à sa nièce Désirée (la fille de Clothilde), ainsi qu'une poignée de lettres rédigées par Jules, le fils de Clothilde, son épouse Mathilde et la mère de cette dernière, toutes adressées à Clothilde. Une lettre unique²¹ rédigée par Clothilde elle-même à l'adresse de son fils nous donne des renseignements de première main tout à fait précieux sur le champ des maîtrises linguistiques de cette dame.

20 Prudhomme Family Papers #613, Southern Historical Collection, Wilson Library, University of North Carolina at Chapel Hill.

21 Cette lettre est rédigée au crayon à papier et le fait qu'elle soit la seule lettre conservée rédigée par Clothilde laisse penser qu'il s'agit d'un brouillon qui aurait été conservé avec la correspondance reçue par Clothilde.

Afin de travailler sur l'éducation reçue par les enfants des Créoles blancs, j'ai relevé dans les correspondances et les papiers divers les noms des établissements scolaires où les garçons et les filles étaient envoyés, quand ils n'étaient pas instruits à domicile. À partir de ces données, j'ai pu consulter les catalogues et prospectus imprimés par ces établissements scolaires (tous n'en avaient pas, et tous ceux qui existent n'étaient pas disponibles à la consultation en ligne). Ces documents étaient imprimés dans le but de faire connaître les établissements et de présenter leurs cursus, le règlement interne, les tarifs, ainsi que le déroulement de la vie quotidienne. Dans cette période où sévissaient régulièrement des épidémies mortelles de fièvres jaunes et de choléra, les catalogues sont nombreux à mettre en avant leur emplacement géographique et la qualité des bâtiments. La description des cursus collégiaux et universitaires m'ont permis d'observer la place de la langue française et des langues comme l'espagnol, l'allemand et l'italien dans des établissements à la fois en Louisiane et hors de Louisiane, et avant et après la guerre de Sécession. Les listes d'élèves ont permis d'analyser s'il y avait une corrélation entre les offres de classes de langues étrangères et la provenance des étudiants. Ces catalogues ont été consultés en ligne, sur les sites Ancestry²², Archive.org, et sur le site internet de l'université St Louis. Les catalogues disponibles ne concernent malheureusement que les établissements fréquentés par les garçons.

Les recensements de 1840 à 1910 m'ont permis de suivre l'évolution de la vie des familles : qui vivaient ensemble, qui était marié-e, veuf ou veuve, célibataire, et quelle profession exerçait le chef de famille ainsi que les fils en âge de travailler. Ces recensements ont été consultés en ligne sur le site Ancestry. Pour terminer, j'ai consulté les photos des pierres tombales pour certains membres des familles ; elles m'ont permis de compléter des données généalogiques (dates de naissance et/ou de décès par exemple), et surtout, elles montrent une facette intéressante de l'anglicisation de ces familles et de Louisiane : certaines épitaphes sont gravées en français et d'autres en anglais sans, semble-t-il, qu'il y ait une logique liée à une plus grande ancienneté des pierres en français.

1.2. Plan de travail

Ce travail se déroule en trois parties, la première présente le contexte historique et sociolinguistique dans lequel vivaient ces quatre familles. Les familles sont ensuite détaillées dans quatre portraits établis grâce aux informations relevées dans le corpus de lettres, les papiers officiels (demande de passeport, registres de passagers de bateau,

²² ANCESTRY, U.S., *School Catalogs, 1765-1935*,
<https://www.ancestry.com/search/collections/schoolcatalogs/>, 2012.

recensements, etc.), sur les pierres tombales, et dans des ouvrages comme *Old Families of Louisiana*, ouvrage de 1931 ou encore, *Louisiana : Comprising Sketches of Parishes, Towns, Events, Institutions, and Persons, Arranged in Cyclopedic Form*, d'Alcée Fortier, publié en 1914. Ces portraits, accompagnés d'arbres généalogiques, servent de trame et de repères pour les analyses qui suivent. La construction des arbres a été faite entièrement par mes soins ; ils ont été étoffés tout au long du dépouillement des différentes sources. Je les ai construits à partir des dates de quelques documents officiels, mais surtout grâce aux renseignements trouvés dans les correspondances elles-mêmes, qui m'ont permis de construire les fratries par exemple, et de trouver parfois les traces d'enfants ayant peu vécu. Les pierres tombales ont été une source très riche qui m'ont permis de compléter des dates de naissance ou de décès, et parfois de confirmer ou d'infirmer le célibat de tel ou tel membre d'une famille.

La partie II est une étude sociolinguistique des lettres, journaux et de certains papiers de la vie quotidienne dans leur contexte historique. Le chapitre 1, « De l'anglais dans des lettres et journaux en français » analyse les occurrences de langue anglaise dans des documents rédigés en français. Il s'agit d'une part d'une analyse des données métalinguistiques, c'est-à-dire de passages de lettres où ces francophones s'expriment de façon explicite sur l'anglais en tant que langue, puis d'autre part, d'une analyse de mots et expressions de langue anglaise : l'alternance codique, le transfert linguistique, le vocabulaire religieux, et l'utilisation de l'anglais comme moyen possible d'augmenter l'expressivité d'un message. Le chapitre se termine sur deux thèmes montrant eux aussi une anglicisation en cours : les problématiques liées à l'orthographe des prénoms, et les pierres tombales des familles.

Le chapitre 2 : « Du français standard malhabile : Louise *Benoît de St Clair* de Clouet et Laiza *Lambre* Prudhomme » s'ouvre sur les profils de trois femmes de ces familles nées au début du XIX^e siècle, puis analyse le français écrit de deux d'entre elles : la grammaire et l'orthographe, les tournures archaïques, les tournures (entre autres) nord-américaines, les possibles traces d'oralité dans leurs écrits, et l'emploi de vocabulaire familier et d'expressions familières.

Le chapitre 3 : « Des correspondances en anglais entre francophones » est une étude des correspondances échangées entre francophones d'une même famille en anglais : tout d'abord l'anglais lorsqu'il est imposé par le père et/ou par l'école, puis l'anglais lorsqu'il est choisi comme langue de correspondance entre frères ou cousins ; l'analyse des expressions en français dans ces lettres en anglais : l'alternance extraphrastique ; le profil particulier de la famille Janin dans son rapport et sa maîtrise de la langue anglaise ; le rapport particulier des jeunes enfants, garçons comme filles, nés

à partir des années 1850 à l'anglais, et enfin, l'analyse des expressions en français relevées dans ces lettres en anglais.

La troisième et dernière partie porte sur l'éducation donnée aux enfants de ces familles de Créoles blancs. Le chapitre 1 : « L'éducation primaire et l'éducation des filles » présente l'éducation mixte²³ dispensée par une école de la paroisse St Charles en Louisiane dans les années 1830, école paroissiale hébergée par la famille Perret (liée aux St Martin). Il se poursuit sur les différentes scolarités suivies par les filles des quatre familles : éducation chez des demoiselles, à l'école publique, chez les Sœurs, ou encore au couvent.

Le chapitre 2, « Les garçons : le *college* et l'université », est consacré à l'éducation secondaire des garçons. Ce chapitre présente les établissements par ordre d'ancienneté de fondation, en y incluant les jeunes hommes à travers des extraits de lettres écrites et reçues pendant leur scolarité, des extraits de journaux ou encore des bulletins scolaires. Pour chaque établissement, nous analysons avec leurs catalogues (lorsque ceux-ci sont disponibles) et les divers documents collectés la place du français et des autres langues modernes dans ces institutions. Nous avons aussi étudié de façon précise les dix années environ menant à la guerre de Sécession, identifiées comme étant une période de changements dans certains établissements. Pour cela, nous avons mis en parallèle la diversité des provenances géographiques des étudiants, la variété des langues modernes proposées à l'apprentissage, ainsi que des aspects de la vie interne des établissements : la présence de différents clubs auxquels appartiennent les étudiants, et le programme de ce qui est appelé le *Annual Commencement*²⁴.

Pour clore ce travail, notre conclusion reviendra sur différents facteurs ayant participé à l'anglicisation de ces quatre familles de Créoles blancs de Louisiane. Des facteurs extérieurs à leur volonté ajoutés au contexte socio-économique de la Louisiane : une faible natalité dans certaines familles après les années 1860-1870, les diverses conséquences de la guerre de Sécession, ainsi que des facteurs internes aux familles elles-mêmes : la pratique de l'anglais dans la sphère privée, les choix éducatifs et le repli sur la Louisiane et le Sud après la guerre de Sécession.

23 « Mixte » dans le sens où ces écoles accueillent des garçons et des filles.

24 Cette cérémonie est décrite p. 147 : « 4.2.1 Les garçons : le college, l'université. »

2 Contexte et portraits des familles

2.1. Contexte historique et sociolinguistique

En 1803, Napoléon Bonaparte vend la Louisiane aux États-Unis. À cette période, la population du pays compte moins de 10 millions d'habitants, un peu plus d'un demi-siècle plus tard, en 1860, elle en compte 32 millions dont 4 millions d'esclaves. Durant la première moitié du XIX^e siècle, la population américaine connaît une croissance quatre fois plus rapide que celle de l'Europe à la même période, cet état de fait est dû à plusieurs facteurs dont un taux de natalité une fois et demie supérieur à celui de l'Europe, un taux de mortalité légèrement inférieur et à l'immigration.¹

Il convient ici de placer la Louisiane, fondée en 1682, dans le contexte national et international qui est le sien à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, et qui mena à sa vente par la France de Bonaparte en 1803. D'un point de vue national, l'achat de la Louisiane par les jeunes États-Unis marque leur plus large addition de territoire depuis leur indépendance en 1776, ainsi que l'ajout de grands groupes de populations. La Louisiane vendue en 1803² représente une superficie couvrant à peu près tout le bassin du Mississippi, ainsi qu'une partie de deux provinces canadiennes actuelles, le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ce sont 827 000 miles carrés qui deviendront plus tard quinze États américains, et qui viennent presque doubler la superficie de l'Union tout en y ajoutant à cette date 41 275 habitants³. Au-delà de la gestion de ces vastes nouvelles terres, la question de l'expansion démographique se pose pour les États-Unis. Comment intégrer ces nouveaux citoyens qui n'ont pas, au même titre que les Américains, vécu de processus de naturalisation⁴? Qui, pour la plupart, sont francophones et catholiques, et dont une partie est noire et libre ? À ces questions s'ajoute le fait qu'à cette époque, des territoires entiers sont encore sous contrôle de tribus amérindiennes. D'un point de vue politique, *The Louisiana Purchase* (comme est appelé la vente de la Louisiane du côté américain) sort la Louisiane du système colonial et l'intègre à la république américaine sans qu'elle connaisse de processus d'indépendance endogène⁵.

Cette vente de l'immense territoire louisianais est liée côté français à un contexte historique élargi à l'histoire de l'Europe et à celles de ses colonies et ex-colonies

1 MCPHERSON James M., *La guerre de Sécession (1861-1865)*, Paris, Robert Laffont, 1991, p. 15.

2 Voir annexe I, p. 214.

3 LACHANCE Paul, « The Louisiana Purchase in Demographic Perspective », dans Kastor Peter J. et Weil François (dir.), *Empire of the imagination, Transatlantic histories of the Louisiana Purchase*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009, p. 146.

4 KASTOR Peter J., *The Nation's Crucible: the Louisiana Purchase and the creation of America*, New Haven, Yale University Press, 2004, p. 4.

5 POLFLIET Marieke, « "Cœurs français" et fidélités bonapartistes : La Nouvelle-Orléans, carrefour de populations et de cultures politiques françaises, de la cession de la Louisiane au lendemain de Waterloo », dans *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Dessens Nathalie et Le Glaunec Jean-Pierre (dir.), Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 93.

nord-américaines et des Caraïbes. En 1763, le traité de Paris consacre la victoire de l'Angleterre sur la France lors de la guerre de Sept Ans : la France de Louis XV perd entre autres ses possessions nord-américaines du Canada. La même année, le royaume de France cède la Louisiane – à cette date les terres à l'ouest du Mississippi – à l'Espagne. La Louisiane est alors espagnole de 1763 à 1800, année où elle est rétrocédée en secret à la France par l'Espagne. En 1789, au moment de la Révolution française, la colonie de Saint-Domingue dans les Caraïbes a atteint son apogée : 500 000 esclaves y travaillent dans 700 plantations de sucre et 3000 plantations de café. Chaque année, des dizaines de milliers d'esclaves africains sont encore débarqués dans ses ports. Environ 30 000 Blancs et 30 000 gens de couleur libres vivent sur l'île. Entre 1789 et 1791, une Révolution éclate dans la colonie, mettant en scène « trois grands groupes aux objectifs très différents : les Blancs, les « gens de couleur libres » et les esclaves, trois catégories morcelées par de nombreuses divisions de classe, de race ou d'appartenance ethnique. ⁶» Les Blancs riches souhaitent une plus grande indépendance vis-à-vis de la France, les Blancs pauvres (marins, migrants, employés subalternes des plantations) une place plus importante dans l'organisation de la colonie et pour certains, son indépendance. La majorité des Blancs, riches comme pauvres, ont en commun la volonté de voir se perpétuer le dogme racial de l'Ancien Régime sur l'île. Les gens de couleur libres eux, réclament l'égalité des droits, sans pour autant militer pour l'abolition de l'esclavage ; ils détiennent à Saint-Domingue « un véritable pouvoir économique, mais ils constituent aussi une force militaire en raison de leur implication dans les milices coloniales et dans la maréchaussée [...]. ⁷» Dans les conflits qui les opposent, les Blancs et les gens de couleur libres utilisent régulièrement leurs esclaves armés. Dans la nuit du 22 au 23 août 1791, les esclaves de la province du Nord se soulèvent et brûlent moulins et raffineries.⁸ En avril 1792, les gens de couleur libres de l'île obtiennent l'égalité des droits de l'Assemblée législative française et la métropole compte sur leur loyauté pour rétablir la paix dans la colonie. Le 4 février 1794, l'esclavage est aboli sur l'île et les anciens esclaves se voient octroyer la citoyenneté par la Convention nationale. La même année, Toussaint Louverture, l'un des principaux chefs noirs, à la tête d'environ 4000 hommes et combattant alors pour le roi d'Espagne, se rallie à la France : « [s]a décision de rejoindre la République française scelle la victoire des Noirs révoltés, officiellement citoyens, libres et égaux en droits [...].⁹» En 1795, l'Espagne et la France signent la paix et l'Espagne cède l'actuelle République dominicaine (la partie orientale de l'île) à la France. En 1801, la première constitution de

6 LE GLAUNEC Jean-Pierre, *L'Armée indigène, la défaite de Napoléon en Haïti*, Montréal, Lux Editeur, 2014, p. 38.

7 *Ibid.*, p. 39-40.

8 *Ibid.*, p. 41.

9 *Ibid.*, p. 45.

Saint-Domingue est mise en place par Toussaint Louverture dont le pouvoir n'a cessé de grandir sur l'île : il est désormais gouverneur à vie, et à la tête d'une armée nombreuse. Bien que cette constitution ne soit pas un acte d'indépendance de la colonie vis-à-vis de la métropole, elle déplaît fortement à Napoléon Bonaparte. À la fin de l'année 1801, il envoie environ 20 000 hommes à Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc ; cette expédition « s'inscrit dans un rêve plus global de résurgence coloniale française en Amérique du Nord. Saint-Domingue et la Louisiane doivent former le cœur d'un nouvel empire dont l'existence permettra d'effacer le souvenir de la perte de la Nouvelle-France en 1763. ¹⁰ » En mai 1802, l'armée de Toussaint Louverture est intégrée aux troupes françaises, Louverture est arrêté et déporté en France. À l'automne de la même année, débute la dernière phase de la guerre : sous le commandement de Dessaline, anciens esclaves, Noirs et « Mulâtres » luttent ensemble pour l'indépendance de la colonie. Le 18 novembre 1803, l'armée napoléonienne, acculée et fatiguée, est sur le point de capituler face à l'armée de Dessaline, « l'armée des Indigènes » comme elle se nomme elle-même, à la bataille de Vertières. Pour l'historien Laurent Dubois, c'est l'incompréhension face aux changements de la situation à Saint-Domingue qui mena en partie Napoléon à perdre la colonie. Alors que Toussaint Louverture proposait pour l'île un système reposant sur l'égalité raciale coexistant avec une économie demeurant basée sur les plantations, Bonaparte et son gouvernement (que Dubois décrit comme coincés dans une vision pré révolutionnaire des catégories et des anciens esclaves) n'ont pas su voir qu'une vraie révolution avait eu lieu : une révolution qui avait produit un changement remarquable ainsi qu'une profonde continuité¹¹. Le 1^{er} janvier 1804, suite à la défaite finale de l'armée napoléonienne à Vertières, l'indépendance d'Haïti, première république noire au monde, est proclamée. Après la perte des territoires canadiens et de celle Saint-Domingue, Bonaparte vend la Louisiane aux États-Unis de Thomas Jefferson en 1803.

L'indépendance d'Haïti a des conséquences directes pour la Louisiane et les francophones qui y vivent, ainsi que pour les jeunes États-Unis qui viennent d'en faire l'acquisition. Au tournant du XIX^e siècle, des centaines de réfugiés de la Révolution haïtienne affluent à la Nouvelle-Orléans, puis « plusieurs milliers [arrivent] en 1803 et 1804, en provenance de la Jamaïque, à la suite de leur expulsion de l'île où ils avaient trouvé refuge [...], puis en provenance d'Haïti, dans la foulée de la proclamation de l'indépendance. ¹² » Durant les six premiers mois de 1810, ce sont environ 10 000 personnes supplémentaires en tiers à peu près équivalents de Blancs, de personnes de

¹⁰ LE GLAUNEC, *L'Armée indigène*, op. cit., p. 49.

¹¹ DUBOIS Laurent, « The Haitian Revolution and the Sale of Louisiana » dans Kastor et Weil (dir.), *Empire of the imagination*, op. cit., p. 94-95

¹² DESSENS Nathalie, « Cultures plurielles et hybridation : fêtes et célébrations à la Nouvelle-Orléans », dans Dessens et Le Glaunec, *Interculturalité*, op. cit., p. 141.

couleur libres et d'esclaves qui arrivent de Cuba où elles s'étaient réfugiées¹³. Elles s'installent principalement à la Nouvelle-Orléans, où la population est alors d'environ 8000 habitants¹⁴ : les réfugiés viennent ainsi doubler la population francophone et catholique de la région, renforçant le nombre de francophones en Louisiane au moment où celle-ci devient américaine.

Lorsqu'ils arrivent au pouvoir en 1803, les Américains se trouvent confrontés à des problématiques de société spécifiques à la Louisiane, parmi lesquelles la place particulière qu'occupe la population libre de couleur. Cette population, qui vit en grande majorité à la Nouvelle-Orléans, se retrouve dans très peu d'autres endroits du Sud des États-Unis, à part par exemple à Charleston en Caroline du Sud¹⁵. En Louisiane vit une société qui, en plus d'être francophone et catholique, est dite « tripartite », c'est-à-dire composée de Blancs, de Noirs libres et d'esclaves. Dans les années 1830 à 1850, une nouvelle vague de réfugiés s'installe en Louisiane, toujours en majorité à la Nouvelle-Orléans : des Républicains proscrits, des journalistes et des dissidents politiques, exilés par les bouleversements de la société française post napoléonienne, quittent la France et viennent grossir les rangs des francophones de l'État¹⁶. En parallèle, la Louisiane connaît l'arrivée de nombreux immigrants anglophones, (Américains, Irlandais), ou encore Allemands. Dans un premier temps « en milieu majoritairement francophone (les Prairies du sud-ouest par exemple), beaucoup de ces éléments se sont assimilés au groupe dominant [les francophones], mais à la longue, leur accroissement a contribué à faire de la Louisiane un État à majorité non francophone. ¹⁷ » Durant cette même période, les tensions entre Créoles blancs et Américains culminent¹⁸ à la Nouvelle-Orléans et amènent la ville à se diviser en trois municipalités distinctes entre 1837 à 1852 : la première et la troisième municipalité sont sous domination créole, et la seconde est surnommée « le secteur américain ». À la fin des années 1840, la Nouvelle-Orléans perd son statut de capitale de l'État, au profit de la ville de Baton Rouge.

Le 12 avril 1861, les États-Unis entament le conflit le plus meurtrier sur leur territoire jusqu'à ce jour. La guerre de Sécession, appelée aux États-Unis *the Civil War*, oppose le Nord sous les ordres d'Abraham Lincoln et le Sud sous les ordres de Jefferson

13 DESSENS Nathalie, « Cultures plurielles et hybridation : fêtes et célébrations à la Nouvelle-Orléans », dans Dessens et Le Glaunec, *Interculturalité, op. cit.*, p. 141.

14 POLFKIET Marieke, *op. cit.*, p. 93.

15 POWELL Lawrence N., *The Accidental City, Improvising New Orleans*, Cambridge, Harvard University Press, 2012, p. 293.

16 BELL Caryn Cossé, *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana 1718-1868*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2004.

17 DORAIS Louis-Jacques, « Les francophones de la Louisiane : problèmes sociolinguistiques » dans *Anthropologie et Sociétés*, vol. 2, n° 2, 1978, p. 160.

18 Les immigrants francophones rejoignent pour la plupart « les rangs des planteurs, des petits marchands et des professionnels (avocats, médecins, instituteurs), plutôt que ceux des grands commerçants ou industriels, où dominent les Américains. » DORAIS Louis-Jacques, *Être huron, inuit, francophone, vietnamien ... Propos sur la langue et sur l'identité*, Montréal, Liber, 2010, p. 53.

Davis. Onze États esclavagistes sur les 33 États qui composent les États-Unis à cette date font sécession avec l'Union ; dans l'ordre chronologique, la Caroline du Sud, le Mississippi, la Floride, l'Alabama, la Georgia, la Louisiane, le Texas, la Virginie, l'Arkansas, le Tennessee, et la Carolina du Nord¹⁹. La guerre aboutit à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis en 1865, et cause entre 600 000 et 700 000 morts²⁰ et des centaines de milliers de blessés. Durant cette période, la norme américaine se précise comme étant blanche, anglophone et protestante ; la langue anglaise est la langue de la nation et la langue dans laquelle est rédigée la constitution des États-Unis²¹. Pour les quatre familles de Créoles francophones blancs étudiées ici, la fin de la guerre de Sécession, l'abolition de l'esclavage et la période de Reconstruction (la période qui suit la guerre de Sécession et pendant laquelle l'État fédéral impose des politiques dans les États séparatistes afin de les réintégrer à l'Union, elle dure en Louisiane de 1864 à 1868, et de 1863 à 1877 pour le reste du pays) furent des bouleversements beaucoup plus profonds que ne l'avaient été la vente de la Louisiane en 1803 et son incorporation comme État en 1812.

En plus des ruptures politiques et historiques précisées ici, la Louisiane connaît différentes phases sociolinguistiques qui jouent un rôle important dans le découpage temporel du XIX^e siècle. Le travail de recherches entrepris ici porte sur du temps long, des années 1830 aux années 1890, et s'appuie sur ces découpages temporels. Dans son article « Les francophones de la Louisiane : problèmes sociolinguistiques », l'anthropologue et linguiste québécois Louis-Jacques Dorais définit le XVIII^e siècle louisianais comme étant une période d'unilinguisme français ; il décrit ensuite la période allant de l'achat de la Louisiane en 1803 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945, comme une période de diglossie, c'est-à-dire une période où deux langues ou deux variétés d'une même langue (ici le français et l'anglais) se côtoient sur un même territoire mais avec des statuts différents, une langue dominant l'autre. La sociolinguiste québécoise Sylvie Dubois a elle aussi divisé l'histoire de la Louisiane en grands moments sociolinguistiques. Les bornes chronologiques de début et de fin sont assez similaires à celles de Dorais, mais Dubois subdivise la période de diglossie de ce dernier en plusieurs phases pour lesquelles elle emploie le terme de *bilinguisme*. Il y a tout d'abord ce qu'elle appelle « l'ère du rayonnement », qui débute au moment de l'établissement de la Nouvelle-Orléans en 1718 et se poursuit jusqu'en 1830. Durant cette période, la Louisiane n'est ni culturellement ni linguistiquement homogène, mais « l'identité francophone et la langue française vont symboliser très rapidement des

19 Voir carte en annexe II p. 215.

20 Le nombre de soldats morts pendant la guerre de Sécession a fait l'objet de travaux récents comme ceux de l'historien David J. Hacker de l'Université du Minnesota, ainsi que ceux de David A. Swanson de l'Université de California Riverside avec Richard R. Verdugo.

21 Les États-Unis en tant qu'État fédéral n'ont pas de langue officielle.

valeurs de liberté, de culture et de supériorité.²² » Cette ère sociolinguistique précède la période travaillée ici. Vient ensuite le temps du « bilinguisme politique » des années 1830 jusqu'aux années 1870, période qui a la particularité de couvrir la guerre de Sécession. Selon Sylvie Dubois, les frontières sociales entre les populations anglophone et francophone s'estompent graduellement pendant cette ère du bilinguisme politique : elle prend comme exemple les nombreux mariages entre les enfants des deux élites. « L'élite francophone, quelle que soit son origine, apporte le prestige issu de la naissance et de la culture européenne, l'élite anglophone ouvre les portes des cercles politiques de l'État et des milieux d'affaires.²³ » Parallèlement à ce phénomène, cette période connaît un durcissement très net des rapports entre Blancs et Noirs libres, ces derniers voyant leurs droits amoindris et menacés.

Depuis le début du XIX^e siècle, les libres de couleur connaissent en Louisiane une prospérité remarquable qui perdure après 1803 et l'achat de la colonie par les États-Unis, et encore après 1812 lors de son intégration comme État. « La société tripartite s'est maintenue jusqu'en 1860 en Louisiane parce que les autorités américaines avaient besoin du savoir-faire des gens de couleur libres pour assurer la croissance de la Nouvelle-Orléans et stimuler l'activité portuaire. Sans jamais remettre en question la suprématie blanche, elles leur ont donné les moyens de prospérer.²⁴ » Cependant, l'approche de la guerre de Sécession – la période dite *antebellum* – voit les droits des libres de couleur considérablement réduits. Alors que jusque-là, servitude et couleur de peau n'étaient pas automatiquement liées en Louisiane, la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage rebattent les cartes. La société tripartite antebellum laisse place à une société binaire, basée sur la couleur de peau ; cette tendance s'impose, est réglementée, et constitue l'esquisse de ce qui sera plus tard la ségrégation raciale.²⁵ Cette période du « bilinguisme politique » est celle qui couvre la majorité des archives travaillées ici. Sylvie Dubois continue son découpage sociolinguistique avec « la période ethnique » qui démarre dans les années 1870 et prend fin dans les années 1940. La fin de ce travail de recherche se situe dans cette dernière phase sociolinguistique, pendant laquelle les relations raciales sont exacerbées. Ces années marquent aussi la fin du bilinguisme en Louisiane comme situation d'échange où francophones et anglophones tirent des bénéfices de l'apprentissage de l'autre langue. « Il y a désormais peu d'avantages économiques pour les anglophones monolingues à apprendre le

22 DUBOIS Sylvie, « Autant en emporte la langue : la saga louisianaise du français », dans *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Mufwene Salikoko S. et Vigouroux Cécile B. (dir.), Paris, Odile Jacob, 2014, p. 158.

23 *Ibid.*, p. 162-163.

24 GUZZO Rose-Marie, *Les Créoles de couleur de la Nouvelle-Orléans et leurs relations avec les affranchis (1860-1896)*, Thèse de Doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2013, p. 94.

25 DUBOIS Sylvie, « Autant en emporte la langue », dans Mufwene et Vigouroux, *op. cit* p. 164.

français. En revanche, les francophones continuent à tirer de réels bénéfices de l'apprentissage de l'anglais, mais désormais cet apprentissage est l'expression d'une dépendance économique et culturelle, et non pas, comme auparavant, d'un échange social librement consenti²⁶. » À ce moment de l'histoire de la Louisiane, un déséquilibre important s'opère entre anglophones et francophones, c'est une période de bascule pour la population francophone dont la langue jusqu'ici en équilibre – du moins symbolique – face à l'anglais, passe non pas au statut de langue seconde mais à celui de langue minoritaire. Parmi les Créoles blancs, l'anglais se substitue entièrement au français.

2.1.1 Bilan historiographique

Les francophones de Louisiane sont le thème historiographique principal de ce travail de recherches. Ils ont suscité récemment de nombreux travaux et colloques ; en 2009 par exemple, le réseau Étude du français en francophonie (EFF) avec le laboratoire Langues, textes et communication dans les espaces créolophones et francophones du CNRS, le Centre de Recherches Littéraires et Historiques de l'océan Indien de l'Université de La Réunion et le projet Phonologie du Français Contemporain organisent un colloque en linguistique et sociolinguistique sur la thématique de la variation du français dans les aires créolophones et francophones. La même année a lieu un symposium à Baton Rouge, « L'Histoire épistolaire de la Louisiane » dont est issu l'ouvrage de sociolinguistique dirigé par Sylvie Dubois, *Une Histoire Épistolaire de la Louisiane*. Le projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage, 2011 – 2018*, porte en « sciences humaines du Canada [...] sur les communautés francophones d'Amérique du Nord sur plus de 400 ans. Il interroge le passé, le présent et l'avenir des communautés francophones et place l'individu et sa langue au cœur du changement des sociétés francophones.²⁷ » Ce projet regroupe 13 chercheurs, 88 collaborateurs et partenaires sous la direction de France Martineau, de l'Université d'Ottawa. Associée à ce travail de recherche, la collection « Les Voies du français » aux Presses de l'Université Laval « est consacrée à la publication d'ouvrages portant sur le français et les communautés francophones d'Amérique du Nord, dans une perspective historique et linguistique.²⁸ » On le voit : la recherche actuelle est foisonnante sur les francophones de Louisiane ; qu'ils soient étudiés pour leur langue, leur culture, ou leurs rapports aux autres francophones de l'Amérique du Nord par exemple. Il n'en a pas toujours été le cas pour tous les francophones.

²⁶ DUBOIS Sylvie, « Autant en emporte la langue », dans Mufwene et Vigouroux, *op. cit.*, p. 165.

²⁷ MARTINEAU France, *Le français à la mesure d'un continent*, <http://continent.uottawa.ca/fr/projet/>, 2014.

²⁸ *Ibid.*, <http://continent.uottawa.ca/publications/livres/collection-les-voies-du-francais/>

En 2016, l'anthropologue Jacques Henry publie « Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture », une revue de littérature qu'il décrit comme « un éclairage ponctuel sur l'état actuel de la connaissance des dimensions sociales de la francophonie louisianaise en ce début du XXI^e siècle.²⁹ ». Il précise qu'elle est « consacrée aux groupes louisianais qui conservent quelque attachement à la francophonie, que celui-ci soit originel comme ce serait le cas pour les descendants d'immigrants français ou les déportés acadiens, ou qu'il soit acquis comme ce serait le cas pour les descendants d'esclaves africains ou d'Amérindiens colonisés par la France.³⁰ »

2.1.1.a Les pionniers

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les francophones de Louisiane sont déjà l'objet d'étude de quelques chercheurs louisianais. Un de ces pionniers, Alcée Fortier (1856-1914), est un linguiste spécialiste des langues romanes et du créole de Louisiane, professeur à l'Université de Tulane. Entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e, il rédige plusieurs travaux dont un ouvrage anthropologique et linguistique, *The Acadians in Louisiana and their dialect*, en 1881 ; un ouvrage sur la culture louisianaise comprenant une partie de traductions des contes du français vers l'anglais, *Louisiana Folktales : Lupin, Bouki, and Other Creole Stories in French Dialect and English Translation*³¹ en 1895, ou encore *Louisiana Studies : Literature, Customs and Dialects, History and Education*³² en 1894. Fortier étudie les francophones de Louisiane à travers leur langue, leur histoire et leur folklore. En 1931, William A. Read publie l'ouvrage *Louisiana French*, un lexique regroupant des termes utilisés en français de Louisiane et différant du français standard³³ sous forme de comparaison.

En 1932, Jay. K Ditchy publie en français *Les Acadiens louisianais et leur parler*, dans lequel se trouve un glossaire, une brève histoire de la déportation des Acadiens et du folklore louisianais ; en 1936, Edward Laroque Tinker publie *Gombo : the Creole Dialect of Louisiana, together with a bibliography*, cet ouvrage porte sur le français parlé par les esclaves, que Tinker nomme « gombo ». Ce terme sera repris, de manière positive cette fois, dans l'historiographie de la fin du XX^e siècle. En 1939, la thèse d'Irène

29 HENRY Jacques, « Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture », dans *Bulletin d'histoire politique*, n° 2, vol. 24, 2016, p. 105.

30 HENRY Jacques, *op. cit.*, p. 104.

31 FORTIER Alcée (dir.), *Louisiana Folktales : Lupin, Bouki, and Other Creole Stories in French Dialect and English Translation*, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette Press, 2011.

32 FORTIER Alcée, *Louisiana Studies : Literature, Customs and Dialects, History and Education*, New Orleans, F.F. Hansell & Bro, 1894.

33 Une langue standard est le « produit des interventions délibérées d'un État sur la langue. » La standardisation, le « processus de fixation auquel est soumise dans certaines conditions historiques une variété jouissant de prestige, de l'écriture, utilisée dans les activités sociales valorisées (codification, élaboration, grammatisation) » ; GADET Françoise, *La variation sociale en français*, *op. cit.*, p. 176.

Thérèse Whitfield, « Louisiana French Folk Songs », est publiée par la Louisiana State University Press ; cette ethnologue et musicologue a contribué par ses recherches à la connaissance de la musique et de la culture cadienne. Dans les années 1940, des professeurs de français de la Louisiana State University dirigent des étudiants de MA sur des mémoires dédiés à la mise en place des lexiques des parlers de différentes paroisses³⁴. Ici, les pratiques des francophones de Louisiane sont envisagées sous l'angle linguistique. Beaucoup de chercheurs du début du XX^e siècle travaillent à recenser, lister et compiler, que cela soit du vocabulaire, des contes ou encore des chansons.

Dans son bilan historiographique de 2016, Jacques Henry écrit que « [l]a constitution d'un corpus de ce que l'on peut appeler les études louisianaises fut relativement tardive et, en fait, ne se développa vraiment que lorsque l'existence de la Louisiane francophone commença à apparaître menacée.³⁵ » Cette menace pèse sur les dernières communautés ayant des francophones natifs encore actives au XX^e siècle qui sont les Cadiens, les Amérindiens Houmas, et les Créoles noirs (parfois appelés Afro-créoles) ; les Cadiens étant la communauté la plus représentée dans l'historiographie des francophones de la Louisiane.

2.1.1.b Le tournant des années 1960 avec le renouveau cadien

Cette historiographie connaît un tournant majeur dans les années 1960, dans la lignée de ce qui sera par la suite appelé le « Renouveau Cadien ». Les prémices de ce renouveau émergent lors de la Seconde Guerre Mondiale : alors qu'ils sont envoyés en France, des soldats cadiens découvrent que leur bilinguisme fait d'eux des interprètes recherchés pour communiquer avec les soldats et les civils autochtones ; « Alors que la plupart d'entre eux n'avaient jusque-là jamais considéré leurs compétences linguistiques comme un atout, mais bien plutôt comme un handicap, cette expérience à l'armée leur permet de développer un nouveau regard, tout à la fois, sur la langue française et sur leur culture³⁶ ». Le retour de ces soldats à la vie civile après la guerre, les célébrations du bicentenaire de l'exil des Acadiens en 1955 et les différents mouvements sociaux des années 1960 (Mouvement pour les Droits Civils, Mouvement pour la Liberté d'expression, par exemple), enclenchent une dynamique identitaire en Louisiane. La culture cadienne dans tout ce qu'elle comporte de musique, langue, histoire, cuisine, contes, etc., est recensée, enregistrée, valorisée, sauvegardée. La recherche sur les Cadiens est foisonnante, ce groupe de francophones est étudié sous différents angles en

34 VALDMAN Albert et ROTTET Kevin J., (dir.), *Dictionary of Louisiana French, As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, p. xiii.

35 HENRY Jacques, *op. cit.*, p. 105.

36 ATRAN-FRESCO Laura, « Les Cadiens au présent : Revendications identitaires d'une population francophone en situation minoritaire », Mémoire de Doctorat, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Université de Louisiane à Lafayette, 2014, p. 35.

linguistique, histoire, anthropologie, sociologie, sociolinguistique, et cette recherche est soutenue par la vitalité de la culture cadienne du sud de la Louisiane. De nombreux travaux existent sur la musique cadienne portés par des chercheurs comme Barry Ancelet et Ann Savoy, par ailleurs eux-mêmes artistes, ou encore Ryan A. Brasseaux³⁷. La cuisine cadienne et les contes font aussi l'objet de nombreux ouvrages en histoire culturelle comme *Cajun and Creole Folktales : the French Oral Tradition of South Louisiana*; *Swapping Stories : Folktales from Louisiana*; ou encore *Stir the pot : the history of Cajun cuisine*. L'identité cadienne est travaillée de manière ethno-historique par James H. Dormon dans *The People Called Cajuns : An Introduction to an Ethnohistory* en 1983 ; anthropologique par Sara Le Menestrel dans *La Voie des Cadiens. Tourisme et identité en Louisiane* en 1999, ou encore par Shane K. Bernard qui aborde cette question sous l'angle de l'américanisation dans *The Cajun : Americanisation of a people* en 2003. L'historien et anthropologue louisianais Carl Brasseaux est un pionnier du champ de l'histoire des Cadiens, ses travaux marquent un tournant de l'historiographie des francophones de la Louisiane. Il publie en 1991 *Scattered to the wind : dispersal and wanderings of the Acadians, 1755-1809* et en 1992, *Acadian to Cajun : transformation of a people, 1803-1877*, deux ouvrages en histoire des Acadiens puis des Cadiens en tant que groupe ethnique. En 2005, *French, Cajun, Creole, Houma : a primer on francophone Louisiana*, étudie les trois groupes de francophones louisianais dans leurs aspects ethniques et linguistiques. L'ouvrage de Brasseaux couvre 300 ans d'histoire des francophones de la Louisiane et est un ouvrage majeur de l'historiographie de l'histoire louisianaise en général, et des francophones en particulier. En 2007, un colloque international donne lieu à la publication de l'ouvrage *Acadians and Cajuns : The Politics and Culture of French Minorities in North America/Acadiens et Cajuns*, politique et culture de minorités francophones en Amérique du Nord, dans lequel les populations acadiennes et cadiennes sont étudiées ensemble sous différents angles : politique, historique, culturelle et littéraire. Depuis le début des années 2000, la sociolinguistique s'intéresse aux Cadiens : Dominique Ryon par exemple, dans son article « Cajun French, Sociolinguistic Knowledge, and Language Loss in Louisiana » ; Sylvie Dubois, « Un siècle de français cadien parlé en Louisiane : persistance linguistique, hétérogénéité géographique et évolution », ou encore Carole Salmon en 2009, sous un angle à la fois sociolinguistique et genré : *Cent ans de français cadien en Louisiane, Étude sociolinguistique du parler des femmes*.

37 BROVEN John, *South to Louisiana : The Music of Cajun Bayous*, New Orleans, Pelican Press, 1983 ; ANCELET Barry et MORGAN Elemore, *The Makers of Cajun Music*, Austin, TX, University of Texas Press, 1984 ; SAVOY Ann, *Cajun Music : A Reflection of a People, Vol.1*, Eunice, LA, Blue Heron Press, 1984 ; ANCELET Barry, GOULD Philip, GRAEFF Benny, SIMPSON David, *One Generation at a Time. Biography of a Cajun and Creole Music Festival*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 2007. Ouvrages cités dans JACQUES Henry, *op. cit.*, p. 117.

La mise à l'écrit du français cadien est un sujet important de l'historiographie depuis les années 1970³⁸ ; passer à l'écrit une langue orale soulève de nombreuses questions aussi bien au niveau linguistique que sociolinguistique et culturel. Une des mises à l'écrit possible consiste en la compilation de dictionnaires : en 1977, le travail de James Faulk, *Cajun French I : the first written record and definitive study of the Cajun language as spoken by the people in Vermilion and surrounding parishes* est décrit par Barry Ancelet comme « une mine riche de mots et d'expressions, malgré ses transcriptions bricolées basées sur le système phonétique de l'anglais. ³⁹ » ; en 1984, un premier dictionnaire du français cadien est publié par le Père Jules Daigle, *A Dictionary of the Cajun Language*, en 2002, *Cajun French - English, English - Cajun French dictionary & phrasebook* par Clint Bruce et Jennifer Gipson. En 2009, paraît le *Dictionary of Louisiana French, As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities* sous la direction d'Albert Valdman, ouvrage de près de 900 pages consacré aux différentes variétés de français de Louisiane. Ce dictionnaire, dont l'élaboration a pris une dizaine d'années, est décrit dans sa préface comme l'aboutissement d'un long projet collaboratif dont les objectifs étaient de documenter toutes les variétés de français de Louisiane⁴⁰. Il regroupe sept co-auteurs : le folkloriste, spécialiste des Cadiens, linguiste et poète Barry Jean Ancelet, Richard Guitry, décrit par ses pairs comme ayant des connaissances encyclopédiques sur le français de Louisiane⁴¹, le linguiste et spécialiste des créoles Thomas A. Klingler, Amanda Lafleur, professeure de français et spécialiste des Cadiens, Tamara Lindner professeure de français et d'études francophones, le linguiste Michael D. Picone et Dominique Ryon, linguiste anthropologue. Albert Valdman, le rédacteur en chef, est l'un des pionniers de l'étude du français en dehors de France⁴² principalement en Louisiane, il est spécialiste de linguistique française et de linguistique appliquée, ainsi que des créoles haïtiens, louisianais et du français en Louisiane ; Kevin J. Rottet, l'éditeur associé, est linguiste. Cet ouvrage propose entre autres un guide de prononciation, un dictionnaire « français de Louisiane – anglais » et un index « anglais – français de Louisiane ». Ce travail collaboratif a apporté des contributions majeures à la Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), un « projet d'envergure internationale qui s'inscrit dans l'entreprise du Trésor des vocabulaires français, lancée par le professeur Bernard Quemada dans les années 1980⁴³ ». La page consacrée à la Louisiane regroupe 898 fiches et s'appuie directement sur « les travaux lexicographiques menés par l'équipe

38 ANCELET Barry-Jean, « L'émergence de l'écrit dans le contexte de la Louisiane » dans *Port Acadie*, n° 16-17, 2009, p. 81-86.

39 ANCELET Barry-Jean, *loc. cit.*

40 *Ibid.*, p. xi.

41 *Ibid.*, *In memory of Richard Guidry*, p. v.

42 VALDMAN Albert (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1978.

43 Base de données lexicographiques panfrancophone, <http://www.bdlp.org/>

Recherches dictionnaires et lexicographiques sur le français louisianais / Louisiana French Dictionary & Lexicographical Research (LADICO), dirigée par Albert Valdman (Université de l'Indiana)⁴⁴. » Au sein de l'historiographie, cet ouvrage répond à de nombreux questionnements et problématiques ayant émergées durant la seconde moitié du XX^e siècle sur les français louisianais entre 1930 et aujourd'hui : quelle.s forme.s ? Quelle.s prononciation.s ? La place du français standard ? Quelle.s traduction.s vers l'anglais ? Et bien d'autres questions encore.

Dans la même veine que ce dictionnaire est paru en 2018 la *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve*, ouvrage de plus de 900 pages d'Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko, linguistes, qui décrit de manière comparative des variétés de français parlées au Canada, en Acadie (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard), à Terre-Neuve et aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'aux États-Unis en Louisiane. Ces deux ouvrages sont des travaux majeurs de l'historiographie récente, ce sont des travaux collectifs de longue haleine, synthèses de nombreux questionnements et aboutissement d'années de recherches.

2.1.1.c Ouverture géographique

L'ouverture géographique de l'historiographie des francophones de Louisiane est illustrée dans le titre de l'article de Jacques Henry cité précédemment, « Études louisianaise : De l'insularité à l'ouverture ». Les francophones sont travaillés au sein d'une francophonie nord-américaine ou mondiale : en 1996, paraissent les actes du colloque international de la francophonie (Angers, mai 1994), *L'Ouest français et la francophonie nord-américaine* ; en 1998, Yves Frenette publie l'article « La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914 : une comparaison », dans le numéro 8 de la revue *Francophonies d'Amérique*, intitulé « Se comparer pour se désenclaver ». En 1999, le numéro 9 de cette même revue publie un numéro de 32 articles : « Les relations entre le Québec et la francophonie nord-américaine ⁴⁵ », dans lequel Jacques Henry publie un article dans la section « États-Unis », intitulé « Réalignement francophone : les relations Louisiane-Québec-Acadie ». Cette branche de l'historiographie des francophones de Louisiane s'oriente sur une étude au sein du continent nord-américain et travaille, entre autres, à repérer des similitudes linguistiques entre les différents français parlés. Ces travaux continuent dans les années 2000 et jusqu'à aujourd'hui : en 2004 par exemple, un colloque international intitulé « Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique » a eu lieu à l'Université

⁴⁴ Base de données lexicographiques panfrancophone, <http://www.bdlp.org/accueil.asp?base=LO>

⁴⁵ CONSORTIUM ÉRUDIT, *Les relations entre le Québec et la francophonie nord-américaine*. n° 9, 1999 – *Francophonies d'Amérique*, <https://www.erudit.org/fr/revues/fa/1999-n9-fa1808597/>, 2011.

d'Avignon avec pour thème les « Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques » ; – il a d'ailleurs donné naissance à un ouvrage issu des actes, dirigé par Brasseur et Falkert⁴⁶ – en 2010 paraît l'ouvrage de l'anthropologue québécois Louis-Jacques Dorais *Être huron, inuit, francophone, vietnamien ... Propos sur la langue et sur l'identité*, dans lequel il publie un article de 1980 traitant de la Louisiane et intitulé « Diglossie, bilinguisme et classes sociales en Louisiane ». Cet article jette « un regard anthropologique sur les phénomènes identitaires et leurs dimensions linguistiques.⁴⁷ » Ici, les francophones de la Louisiane sont inclus dans une francophonie étendue jusqu'au Vietnam. Dorais travaille sur la Louisiane francophone comme faisant partie d'études de cas « sur l'évolution historique des liens entre langue, rapport sociaux et identité [...]».⁴⁸ Ce thème de hiérarchisation des langues a aussi été étudié en 2017 par Émilie Urbain dans « Hiérarchisation des langues et des locuteurs : différenciation sociale et discours sur la langue dans la francophonie louisianaise depuis la Guerre de Sécession ». En 2016, paraît l'ouvrage *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, sous la direction des historiens Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec ; y sont publiés les articles d'Annette Boudreau, « Idéologie, représentation et insécurité linguistique : le cas de la Louisiane et de l'Acadie des Maritimes », d'André Thibault « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », ainsi que de Luc Baronian, « Au carrefour des Amériques françaises : enquête sur les sources linguistiques du français louisianais » ; dans cette même veine, *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* est publié dans la collection « Les Voies du français » en 2018.

Dans les années 1990, une autre ouverture géographique voit le jour dans l'historiographie : des travaux interrogent et étudient l'Atlantique comme lieu, non pas seulement de traversée entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord, mais aussi comme « mondes atlantiques », dont les francophones de Louisiane font partie :

[...] [U]n [...] ensemble hétéroclite de travaux s'est mis à interroger la sphère atlantique, rompant ainsi avec une histoire traditionnelle davantage encline à la traverser. [...] Encore une fois, le changement historiographique s'explique en partie par les curiosités de l'histoire coloniale, laquelle en s'intéressant aux migrations transatlantiques, au commerce maritime, ou à la circulation des représentations, se tournait vers l'Europe, voire l'Afrique. Mais là aussi il y a eu rencontre avec ceux qui, parfois depuis fort longtemps, abordaient les colonies nord-américaines de l'extérieur, dans ce cas en étudiant des circulations transatlantiques. Ou avec ceux qui, contre l'arrière-plan de rapprochements nord-atlantiques ou

46 FALKERT Anika et BRASSEUR Patrice, *Français d'Amérique : Approches morpho-syntaxiques. Actes du colloque international, Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique (Université d'Avignon, 17-20 mai 2004)*. Paris, L'Harmattan, 2005.

47 DORAI Louis-Jacques, *Être huron, inuit, francophone, vietnamien ... Propos sur la langue et sur l'identité*, Montréal, Liber, 2010, p. 7.

48 *Ibid.*, p. 9.

afro-américains, s'intéressaient déjà à des mondes atlantiques. Sur le plan international, une certaine coalescence des différentes approches « atlanticistes » s'est produite vers 1990.⁴⁹

Entre autres travaux publiés dans cette branche de l'historiographie, l'atelier proposé par François Weil à l'EHESS en 2007 et à l'Université de Tulane en 2008 « Louisiana and the Nineteenth-Century French Atlantic », « Louisiana and the Atlantic World in the Eighteenth and Nineteenth-Centuries », les nombreux travaux de Cécile Vidal dont l'article « Le(s) monde(s) atlantique(s), l'Atlantique français, l'empire atlantique français », ou encore l'ouvrage collectif dont elle est la directrice en 2013, *Louisiana : Crossroads of the Atlantic World*, travail portant sur les relations que la Louisiane entretient avec le reste du monde atlantique aux périodes coloniale, territoriale et antebellum⁵⁰ (c'est-à-dire durant des périodes francophones). En 2009, Peter J. Kastor et François Weil dirigent *Empire of the imagination, Transatlantic histories of the Louisiana Purchase*, qui aborde entre autres la question de l'achat de la Louisiane à travers des histoires transatlantiques, et développe l'idée que les identités francophone et américaine puissent être compatibles. L'historiographie du monde atlantique comprend aussi des travaux sur une catégorie de francophones jusqu'ici peu étudiés : les esclaves louisianais francophones. Sur ce sujet, Jean-Pierre Le Glaunec donne une conférence à l'institut d'été « Quand la Louisiane parle français » à la Nouvelle-Orléans en 2012 : « Portraits d'esclaves francophones à la Nouvelle-Orléans, 1803-1850 », et le site internet « Le marronnage dans le monde atlantique : sources et trajectoires de vie ⁵¹ » présente plus de 15 000 annonces de recherches d'esclaves en fuite dont près de 1 000 pour la Louisiane, celles-ci rédigées en grande majorité en français.

À l'inverse du français cadien, le français parlé au XIX^e siècle en Louisiane est beaucoup moins travaillé dans l'historiographie. Le XIX^e siècle est pourtant une période cruciale de bilinguisme dans l'histoire louisianaise. Dans l'introduction de l'ouvrage *Une histoire épistolaire de la Louisiane*, Sylvie Dubois fait un point sur les travaux linguistiques concernant la Louisiane, elle y écrit que « les linguistes proprement dits ont longtemps négligé l'étude linguistique du français en Louisiane aux XVIII^e et XIX^e siècles. ⁵² » Sur ce sujet, on peut néanmoins citer la présentation de Thomas Klingler « La place de la Louisiane dans la francophonie des Amériques : un regard linguistique » à la troisième Université d'été sur la Francophonie des Amériques

49 DESBARATS Catherine et WIEN Thomas, « Introduction : la Nouvelle-France et l'Atlantique », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 3-4, vol. 64, 2011, p. 8-9.

50 VIDAL Cécile (dir.), *Louisiana : Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014.

51 <http://marronnage.info/fr/index.html>

52 DUBOIS Sylvie (dir.), *Une Histoire Épistolaire de la Louisiane*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 2. Dubois explique cet état de fait par « une prise de conscience linguistique, engendrée par un mouvement collectif et politique dans les années 1960 », *Ibid.* p. 3.

en 2013, ou encore l'article de Nathalie Dessens (2015) : « Identités négociées, identités revendiquées : L'usage du français à la Nouvelle-Orléans au XIX^e siècle ». Dans cet article, Dessens travaille sur la notion de bilinguisme, elle évoque des journaux louisianais des années 1830 qui « portent tous le témoignage de ce bilinguisme croissant. »⁵³ Elle cite des passages de journaux francophones dans lesquels l'anglais se mêle au français. Mes recherches se placent dans cette historiographie : le corpus de correspondances étudiées porte des traces de ce phénomène mais cette fois-ci, dans des écrits personnels rédigés par des francophones et ce dès les années 1830 et jusqu'à la fin des années 1890.

Les travaux utilisant des archives épistolaires comme corpus sont un courant récent de l'historiographie des francophones de Louisiane, regroupant des publications en histoire, linguistique et sociolinguistique. L'épistolaire qualifié de linguistique utilise les correspondances comme données pour l'étude de la langue, comme c'est le cas pour le travail de Dubois, Salmon et Noetzel (2005), « La correspondance écrite en Louisiane. Interprétation des variantes de l'orthographe conventionnelle 1685-1840 »⁵⁴. L'ouvrage *Une histoire épistolaire de la Louisiane*, déjà mentionné plus tôt, regroupe différents chercheurs travaillant sur deux corpus de lettres : le Francophone Heritage of Louisiana (FHL), et Lettres de Louisiane (LL). Annette Boudreau, dans son article « Corpus Lettres de Louisiane : à la recherche des idéologies linguistiques », travaille sur le rapport aux langues anglaise et française dans les 60 lettres personnelles que contient le corpus FHL. Elle écrit qu'elle n'a trouvé que quelques commentaires sur le français et seulement dans des lettres du XIX^e siècle ; elle conclut que « le genre épistolaire intime se prête moins à des commentaires métalinguistiques sur la langue que des lettres publiées dans des organes plus officiels comme le journal. »⁵⁵ Le travail présenté ici se place dans la continuité de cet article avec un corpus dont les lettres sont du même type : des lettres personnelles rédigées au XIX^e siècle.

En 2006, Yves Frenette, Marcel Martel, et John Willis dirigent *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, un recueil de dix textes au centre desquels se trouve la lettre. L'ouvrage met en avant « toute la richesse de cette source pour étudier les diasporas francophones »⁵⁶. Dans son article « Le

53 DESSENS Nathalie, « Identités négociées, identités revendiquées : L'usage du français à la Nouvelle-Orléans au XIX^e siècle », dans Teasdale Guillaume et Villerbu Tangi (dir.), *Une Amérique française, 1760-1860. Dynamiques du corridor créole*, Paris, Les Indes Savantes, 2015, p. 95.

54 DUBOIS Sylvie, SALMON Carole, NOETZEL Sibylle, « La correspondance écrite en Louisiane. Interprétation des variantes de l'orthographe conventionnelle 1685-1840 », dans *Études canadiennes*, n°58, vol. 31, 2005, p. 138-158.

55 BOUDREAU Annette, « Corpus Lettres de Louisiane : à la recherche des idéologies linguistiques », dans *Une histoire épistolaire*, op. cit., p. 93.

56 FRENETTE Yves, MARTEL Marcel, WILLIS John, (dir.), *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 2.

Canal qui nous sépare”... Lettres parisiennes d’un Créole blanc louisianais à la veille de la guerre de Sécession : une identité en mutation ? », Olivier Cabanac étudie la correspondance d’un jeune Créole blanc rédigée lorsqu’il est étudiant à Paris au milieu du XIX^e siècle. Il s’agit d’un corpus de 70 lettres que le jeune homme a adressées en français à sa famille entre 1856 et le début de la guerre de Sécession. L’article montre la prise de conscience de Grima « d’une identité louisianaise et américaine, qui se dévoile dans la comparaison systématique entre la France et la Louisiane. »⁵⁷ Le fils d’une des quatre familles de mon corpus, Alexandre de Clouet Jr, voyage en France et en Europe à la même période que Victor Grima, cependant, à la différence de ce dernier, il écrit à son frère en anglais.

Certaines lettres de la correspondance de la famille St Martin apparaissent dans l’historiographie des francophones de Louisiane. Dans son article « “En étant bien soumise et douce [...] tout ira très bien.” : portraits spatiaux de femmes créoles à la ville et à la campagne 1830-1877 » Marise Bachand mentionne à plusieurs reprises Louisa Perret St Martin. Le titre de l’article est d’ailleurs une citation tirée d’une lettre que sa mère, Louise lui envoie. Cet article étudie les femmes de l’élite créole blanche du point de vue de leurs déplacements spatiaux, de leur soumission à leur époux et de leurs rapports avec leurs esclaves. Il s’agit aussi d’un travail de comparaison entre l’identité des élites féminines créole blanche et américaine d’un point de vue culturel, religieux et éducatif. Les recherches entreprises ici se situent dans la continuité historiographique de cet article, en ajoutant à l’identité de ces femmes blanches leur rapport à la langue anglaise. Dans l’ouvrage *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologie*, les St Martin et les Prudhomme font l’objet d’un portrait, « Entre loyauté au drapeau américain et identité francophone en Louisiane (1840-1880) : un contraste entre deux familles »⁵⁸, où leurs lieux de résidences sont utilisés comme un marqueur de différence dans leur transition linguistique vers l’anglais.

Depuis 2005, le *Center for French and Francophone Studies* de la Louisiana State University à Baton Rouge a lancé un projet en partenariat avec le département des *Special Collections* de la bibliothèque de LSU appelé *Early Louisiana French Correspondence*⁵⁹. Cent lettres, rédigées aux XVIII^e et XIX^e siècles ont été numérisées et sont en accès libre sur internet ; elles ont pour but d’améliorer l’accès à des documents

⁵⁷ CABANAC Olivier, « “Le Canal qui nous sépare”... Lettres parisiennes d’un Créole blanc louisianais à la veille de la guerre de Sécession : une identité en mutation ? », dans *Interculturalité : La Louisiane au carrefour des Cultures*, op. cit., p. 214.

⁵⁸ LE ROUX Maelenn, « Entre loyauté au drapeau américain et identité francophone en Louisiane (1840-1880) : un contraste entre deux familles », *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies*, dirigé par Martineau France, Boudreau Annette, Frenette Yves, Gadet François, Québec, Presses de l’Université Laval, 2018, p. 93-97.

⁵⁹ Louisiana Digital Library, « Early Louisiana French Correspondence », LDL / Louisiana State University / LSU Libraries Special Collections, <https://louisianadigitallibrary.org/islandora/object/lsu-sc-cff:collection>

en français rares et peu étudiés. Le site propose une image de la lettre originale, ainsi qu'une transcription. Une lettre d'un membre de la famille Prudhomme étendue, ainsi qu'une lettre d'une femme de la famille de Clouet y figurent.

L'étude de la religion parmi les francophones de Louisiane est un sujet de l'historiographie que Jacques Henry (2016) décrit comme « plus occulté[...]».⁶⁰ Quelques ouvrages évoquent le sujet : dans *French, Cajun, Creole, Houma : a primer on francophone Louisiana* (2005), Brasseaux mentionne les milliers de Cadiens catholiques s'étant détournés de l'Église pour se tourner vers des sectes qu'il décrit comme fondamentalistes et ayant pour beaucoup vu le jour dans les années 1970⁶¹. En 2009, Émilie Leumas présente sa thèse de doctorat consacrée à ce sujet et intitulée « *Mais, I sin in French, I gotta go to confession in French : a study of the language shift from French to English within the Louisiana Catholic church* ». Depuis la parution de l'article d'Henry, l'ouvrage *Speaking French in Louisiana, 1720-1955, Linguistic Practices of the Catholic Church*, de Dubois, Leumas et Richardson (2018) a été publié. Il présente le passage du français à l'anglais au sein de l'Église catholique en Louisiane et les raisons de ce changement linguistique. Dans un entretien qu'elle donne en mars 2018 à Radio Canada, Sylvie Dubois décrit ces changements comme tortueux et différents d'une paroisse à une autre ; elle évoque des allers-retours entre le français et l'anglais sur parfois une centaine d'années dans une même paroisse.

L'éducation des francophones de Louisiane au XIX^e siècle est souvent étudiée en lien avec les mouvements religieux ayant fondé des établissements scolaires. Pour les filles il s'agit des couvents, sujet sur lequel Emily Clark a publié (2007) *Masterless Mistresses : The New Orleans Ursulines and the Development of a New World Society*. Elle travaille sur l'histoire des femmes, de la religion et sur l'histoire de l'éducation des minorités chez les Ursulines, religieuses françaises qui ouvrent le premier couvent à la Nouvelle-Orléans au début du XVIII^e siècle. En 2014, Eric Platt publie *Sacrifice and Survival, Identity, Mission, and Jesuit Higher Education in the American South*, ouvrage dans lequel il étudie la mise en place des réseaux d'établissements jésuites dans le Sud, et les raisons pour lesquelles ces établissements ont perduré ou non. Platt utilise l'histoire de trois établissements pour illustrer son propos, dont le St Charles' College à Grand Coteau en Louisiane, où étudient plusieurs garçons des familles étudiées ici. Suite à cet ouvrage, il publie *Educating the Sons of Sugar, Jefferson College and the Creole Planter Class of South Louisiana*, (2017) l'histoire du Jefferson College de Louisiane, établissement fondé en 1831 par les planteurs de la paroisse St Jacques et né des rivalités entre Créoles blancs et Américains. Platt soulève la question de la fondation

⁶⁰ HENRY, « Études louisianaises », p. 107.

⁶¹ BRASSEAU Carl A., *French, Cajun, Creole, Houma : a primer on francophone Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2005, p. 83.

d'établissements scolaires privés comme moyen pour les planteurs (qu'ils soient Créoles ou Américains) d'asseoir leur domination en Louisiane et d'en contrôler l'avenir. Certains fils des familles étudiées ici sont scolarisés au Jefferson College, qui devient ensuite le Louisiana College. Contrairement aux établissements jésuites étudiés dans l'ouvrage précédent de Platt, le Jefferson College et le Louisiana College sont des établissements séculaires.

L'historiographie des francophones de la Louisiane est un domaine prolifique en recherches et en sujets traités qui s'est ouvert depuis la fin du XX^e siècle à d'autres lieux géographiques et à des chercheurs issus de différents domaines et pays.⁶²

2.1.2 Cadre d'analyse

Le corpus analysé ici (correspondances, journaux et papiers divers) est traité à la fois avec les méthodologies de l'histoire et de la sociolinguistique. Les discours métalinguistiques et les emplois de l'anglais sont étudiés dans leur contexte historique, ceci afin d'éclairer l'évolution de la place des langues française et anglaise dans la vie de ces quatre familles. Les Créoles blancs ont connu un phénomène de transfert linguistique : sur du temps plus ou moins long, ils sont passés de l'unilinguisme en français à un bilinguisme français-anglais, pour finalement devenir anglophones unilingues. Ce schéma apparaît conforme à ce qui a pu être étudié à travers de nombreuses situations de bilinguismes à travers le monde⁶³.

Les sources sont en majorité des correspondances en français ainsi qu'en anglais, qui inscrivent ce travail de recherches dans le cadre de l'histoire épistolaire. Les concepts travaillés découlent des contextes historique et linguistique de la Louisiane, ce sont ceux du bilinguisme, du contact de langues et de la diglossie, de l'anglicisation et de l'américanisation ainsi que de la créolité.

62 De nombreuses revues scientifiques publient des articles traitant le sujet des francophones de la Louisiane. Dans certaines, les publications tournent autour des francophones de l'Amérique du Nord, dans d'autres les francophones de la Louisiane sont étudiés au sein d'une francophonie plus globale, englobant les Caraïbes, l'Afrique, l'Asie, etc. La *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF), fondée en 1947 et éditée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française, traite de l'histoire du Québec, du Canada français et de l'Amérique française. La *Revue Française d'Études américaines*, fondée en 1976, analyse des questions dans le champ des lettres, des arts, des sciences sociales et humaines sur les mêmes territoires. La revue *Francophonies d'Amérique* fondée en 1991 est une revue pluridisciplinaire portant sur l'une ou l'autre des aires socioculturelles francophones en Amérique comme son nom l'indique. Dans ces exemples de revues, la Louisiane francophone est travaillée avec les autres peuples francophones de l'Amérique du Nord. Dans d'autres revues, la Louisiane francophone est étudiée au sein d'une francophonie étendue au monde comme dans *Nouvelles Études Francophones*, la revue officielle du Conseil International d'Études Francophones. Les articles publiés portent sur la langue française, littérature, arts, sciences sociales, culture et civilisation des pays et des régions francophones.

63 Voir par exemple MAURAIS Jacques, « Assimilation linguistique » dans *Sociolinguistiques. Les concepts de bases*, dirigé par Moreau Marie-Louise, Liège, Mardaga, 1997.

2.1.2.a Histoire épistolaire

Dans le cadre de l'histoire épistolaire, l'étude des correspondances se décline de plusieurs façons : les correspondances réelles, c'est-à-dire écrites d'une personne à une autre dans divers buts, et les correspondances imaginées qui donnent naissance au XVII^e siècle en Europe au roman épistolaire. Les correspondances qui nous occupent ici sont des correspondances réelles rédigées entre autres dans un but de communication au sein de familles, nous laisserons donc de côté les travaux sur le roman épistolaire.

L'histoire de l'épistolaire regroupe des travaux sur des correspondances rédigées par des personnalités comme des écrivains, des hommes d'État, des philosophes ou encore des militaires. Les philosophes de l'antiquité grecque et romaine ainsi que les épistoliers médiévaux par exemple, ont beaucoup été étudiés. Ce type d'échanges est, comme le roman épistolaire, éloigné de ce sur quoi porte notre travail, du fait entre autres des périodes historiques en question ainsi que de la catégorie sociale des rédacteurs et des rédactrices.

Ce travail s'inscrit dans ce qui est appelé « l'épistolaire de l'intime », la lettre est un objet privé au même titre qu'un journal personnel. Elle est destinée à être lue par son, sa ou ses destinataires, ce sont des lettres personnelles qui forment ici de l'épistolaire familial. Dans l'ouvrage de Geneviève Haroche-Bouzinac *L'épistolaire*, la lettre réelle est décrite comme le « [c]iment de ces vastes réseaux familiaux qui, depuis la Renaissance, sont souvent alimentés par les femmes, [elle] permet que survive la continuité des liens. ⁶⁴ » Dans l'ouvrage publié sous la direction de Christine Planté, *L'épistolaire, un genre féminin ?* (1998) ce thème est travaillé à travers trois siècles, du XVII^e au XIX^e en France. Pour le XIX^e siècle qui nous intéresse ici, alors que la pratique de la correspondance s'élargit, l'ouvrage s'interroge sur la place des femmes et de la féminité dans l'épistolaire. L'article de Danièle Pouban, « Écriture et rôle social, la place des femmes dans une correspondance familiale au XIX^e siècle » porte à la fois sur la place des femmes et sur celle des hommes dans la production de la correspondance. Elle cherche à savoir si les scripteurs sont interchangeable, ou si certains sujets ou certaines circonstances tendraient plus à être traités par un rédacteur ou une rédactrice.

2.1.2.b Bilinguisme, diglossie et substitution

Le contexte linguistique de la Louisiane du XIX^e siècle est propice à l'émergence des différentes notions de bilinguisme, de diglossie et de substitution. Alors que la notion de bilinguisme est plus souvent utilisée pour décrire un individu qui parle couramment deux langues, la diglossie s'applique à l'échelle d'un pays, ou

64 HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, p. 70.

dans le cas de la Louisiane, d'un État. La diglossie implique une répartition fonctionnelle de deux langues au quotidien chez les locuteurs, dans laquelle une des deux langues a souvent un statut socio-économique inférieur à l'autre. Dans son article « Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. », Georg Kremnitz lie le concept de diglossie à l'histoire de la région étudiée :

[...] [L]e refus de prendre en compte les changements sociaux, donc l'histoire, empêchait de voir que la diglossie n'évolue pas dans un espace vide mais dans une société concrète et que les termes de la diglossie changent si les termes des rapports sociaux changent. En parlant uniquement de fonctions différentes qu'assumeraient les variétés linguistiques, on laissait dans l'ombre que ces fonctions étaient dotées d'un prestige différent et que, par conséquent, la maîtrise de certaines formes linguistiques pouvait conférer à l'individu (ou au groupe) un prestige supérieur qui, à la longue, pouvait influencer le statut social. Dans le sens opposé, il est clair que les groupes socialement déterminants sont en même temps les groupes linguistiquement déterminants : on a ainsi commencé à parler de langue dominante et de langue dominée.⁶⁵

En 1812, la première constitution de la Louisiane est rédigée à la fois en anglais et en français; en 1898, les travaux de l'Assemblée et du Sénat de l'État de Louisiane ne sont plus publiés qu'en anglais⁶⁶. Pour les anglophones de Louisiane, la question du bilinguisme individuel (maîtrise du français en plus de l'anglais langue maternelle) cesse de se poser à la mi-XIX^e siècle environ. Après cette période, entrecoupée par la rupture de la guerre de Sécession, être anglophone unilingue est tout à fait suffisant pour vivre en Louisiane et faire des affaires. Les contacts continus entre l'anglais et le français montrent une présence de plus en plus fréquente de termes et expressions en anglais dans le français écrit des familles étudiées. Au cours du XIX^e siècle, le français perd progressivement sa place de langue dominante tout en gardant durant un temps un statut social lié à un certain prestige comme l'écrit Kremnitz. La sociolinguiste Sylvie Dubois décrit cette situation qui n'est pas du bilinguisme et plus de la diglossie comme un rayonnement culturel et un attrait lié à la culture européenne⁶⁷. La situation évolue progressivement vers une situation où l'anglais est la langue dominante et le français la langue dominée.

La définition de bilinguisme proposée par Sylvie Dubois dans son article « Autant en emporte la langue : la saga louisianaise du français » semble pertinente à utiliser ici. En effet, cette période mentionnée plus tôt de bilinguisme politique des années 1830 aux années 1870 éclaire la situation des quatre familles. C'est cette période

65 KREMnitz Georg. « Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts », dans *Langages*, 15^e année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie, sous la direction de Jean-Baptiste Marcellesi, p. 65.

66 CHIMEGSAIKHAN Banzar, « Étude sociolinguistique et sociohistorique de l'enseignement du français en Louisiane », PhD dissertation, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette, 2003, p. 202.

67 DUBOIS Sylvie, « Autant en emporte la langue », *op. cit.*, p. 158.

qui voit le glissement du français d'une situation d'équilibre relatif avec l'anglais, au statut de langue dominée qui précède sa disparition chez les Créoles blancs. Le nationalisme linguistique de l'époque « repose sur deux postulats : 1) la connaissance exclusive de l'anglais conduit à l'américanisation et, par conséquent, à une plus grande loyauté ; 2) son usage exclusif conférerait un degré supérieur d'intelligence.⁶⁸ »

À la fin du XIX^e siècle, la population francophone est « dorénavant considérée comme un groupe ethnique puisque ses membres affichent des valeurs ainsi que des comportements sociaux et linguistiques spécifiques qui diffèrent considérablement de ceux de la majorité de la population louisianaise et de la nation américaine.⁶⁹ »

2.1.2.c *Anglicisation et américanisation*

L'anglicisation et l'américanisation sont deux concepts travaillés ici ensemble. L'anglicisation comme concept linguistique et l'américanisation comme concept culturel. Dans le contexte de la Louisiane du XIX^e siècle et dans le cadre de la francophonie nord-américaine, l'anglicisation d'une personne ne correspond pas à ce qu'elle serait en Angleterre : dans ce cas de figure, cette personne prendrait des traits de caractères relatifs à la culture anglaise en plus de la langue. Ici, un francophone vivant en Louisiane durant la période entourant la guerre de Sécession (période de bilinguisme collectif, 1830-1870) dont il est dit qu'il s'anglicise, utilise la langue anglaise et utilise du vocabulaire et des expressions en anglais dans son français. Cependant d'un point de vue culturel, cette personne est toujours une Créole francophone. L'anglicisation, même partielle dans ce cadre, est peut-être la première phase d'un processus d'américanisation de cette population. Dans les correspondances étudiées ici, la langue anglaise est présente à différents degrés selon les scripteurs, et ce dès les années 1830-1840.

Le concept d'américanisation interroge l'identité de ces francophones à un moment où l'État de Louisiane et la nation elle-même sont en phase d'américanisation. Au XIX^e siècle, les États-Unis sont en cours de construction et d'invention. Ici, à travers le concept d'américanisation se pose la question de l'acculturation. Dans son ouvrage *La notion de culture dans les sciences sociales*, Denys Cuche cite la typologie des contacts culturels établis par le *Mémoire pour l'étude de l'acculturation*⁷⁰ :

- selon que les contacts se produisent entre des groupes entiers, ou une population entière et des groupes particuliers d'une autre population [...]

⁶⁸ DUBOIS Sylvie, « Autant en emporte la langue », *op. cit.*, p. 166.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ En 1936, les anthropologues américains Robert Redfield (qui est aussi ethnolinguiste), Ralph Linton et Melville J. Herskovits, sont nommés par le Social Science Research Council dans le but de produire une méthodologie commune pour la recherche sur le problème de l'acculturation : Robert Redfield, Ralph Linton, Melville J. Herskovits, "Memorandum for the study of acculturation", dans *American Anthropologist*, vol. 38, 1936, p. 149-152.

- selon que les contacts sont amicaux ou hostiles ;
- selon qu'ils se produisent entre groupes de tailles approximativement égales ou entre groupes de tailles notablement différentes ;
- selon qu'ils se produisent entre groupes de cultures de même niveau de complexité ou non ;
- selon que les contacts résultent de la colonisation ou de l'immigration.⁷¹

Il conviendra ici d'analyser dans quels types de contacts se trouvent les francophones étudiés, leur situation étant originale du fait qu'ils se trouvent en quelque sorte colonisés par leurs compatriotes. Cuche continue de citer le Mémorandum :

Sont examinés successivement ensuite les situations de domination et de subordination dans lesquelles l'acculturation peut se produire ; les processus d'acculturation, c'est-à-dire les modes de « sélection » des éléments empruntés ou de résistance à l'emprunt ; les formes d'intégration de ces éléments dans le modèle culturel d'origine ; les mécanismes psychologiques qui favorisent ou non l'acculturation, y compris les réactions négatives, pouvant donner lieu parfois à des mouvements de « contre-acculturation ».⁷²

Le travail sur les correspondances permet de voir quels éléments ont été empruntés à la culture des anglophones, quelle-s résistance-s à l'emprunt ont pu exister de la part de ces familles francophones, si oui ou non il y a eu une quelconque forme de résistance, et si oui qui a résisté à la langue anglaise, comment et pour quelles raisons.

Ici, une réflexion est nécessaire sur le concept d'acculturation dans le cadre de l'américanisation du groupe de francophones. Denys Cuche écrit sur le renouvellement du concept de culture :

[...] on ne parle plus de la culture pour comprendre l'acculturation, mais de l'acculturation pour comprendre la culture. Aucune culture n'existe « à l'état pur », identique à elle-même depuis toujours, sans jamais avoir connu la moindre influence extérieure. [...] Toute culture est un processus permanent de construction, déconstruction, reconstruction. Ce qui varie, c'est l'importance de chaque phase, selon les situations.⁷³

Ici, la période entourant la guerre de Sécession, période du bilinguisme politique, pourrait s'apparenter à une période de déconstruction rapide pour le Sud et les francophones de Louisiane concernés. L'identité de ces francophones, des Créoles blancs, riches et esclavagistes, les place dans ce processus de déconstruction/reconstruction de manière tout à fait différente de celui vécu par les

⁷¹ CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016, 5^e éd., p. 60.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*, p. 70.

Cadiens ou les Amérindiens Houmas. La période ethnique (1870-1940) pourrait elle s'apparenter à une période de reconstruction.

Les concepts d'anglicisation et d'américanisation sont à travailler avec la notion de créole ; est-ce que l'américanisation suppose la disparition du Créole ? Ce qui, le cas échéant, supposerait une différence entre Américain et Créole.

2.1.2.d La notion de Créole

Cette notion est travaillée par de nombreux auteurs dans l'historiographie louisianaise. Les historiens de la Louisiane qui l'emploient dans leurs écrits la définissent souvent dans l'introduction de leur ouvrage, dans une note de bas de page ou encore dans un glossaire, il est aussi le sujet principal de nombreux travaux. Être créole mélange des notions de lieu de naissance, d'ethnie, et de langue. Sous l'influence des États-Unis et des périodes linguistiques, être créole peut changer de sens.

Peter Kastor travaille sur une période allant de 1763 à 1815 dans *The Nation's Crucible the Louisiana Purchase and the creation of America*, il donne de cette notion une idée d'identité attachée au lieu de naissance :

I have specifically avoided the word "Creole" [...] to describe the predominantly Francophone population, because so many leading Louisianians came from the Caribbean or from France. I reserve "Creole" for people born in Louisiana, a people of predominantly French or African ancestry but with a substantial mixed-race population as well as a significant Hispanic influence that resulted from a generation of Spanish rule in Louisiana.⁷⁴

Kastor ajoute l'idée d'une identité créole forgée aussi par l'influence culturelle de l'Espagne sur la Louisiane, il sépare les francophones nés en Louisiane à qui il réserve l'appellation *créole*, de ceux ayant immigré plus tardivement. De ce fait, il met dans la même catégorie les créoles francophones blancs et noirs : le concept de créole lié au lieu de naissance ne tient pas compte de la vision américaine d'une société binaire, divisée par couleur de peau. Cette définition liée uniquement au lieu de naissance se retrouve chez Sara Le Menestrel :

La définition des Créoles n'était [...] pas, à l'origine, restreinte à une couleur de peau spécifique mais impliquait à la fois une naissance locale et une ascendance européenne ou africaine. Cette désignation englobait les descendants des colons comme des esclaves, sans qu'une telle utilisation soit alors contestée par quiconque. L'emploi du terme sans distinction de couleur dans les textes législatifs, les testaments et les ventes foncières du XVIII^e confirme son sens inclusif, souvent bien éloigné de celui qui lui est assigné de nos jours.⁷⁵

74 KASTOR Peter J., *The Nation's Crucible the Louisiana Purchase and the creation of America*, New Haven, Yale University Press, 2004, p. 6.

75 LE MENESTREL Sara, *La Voie des Cadiens. Tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin, 1999, p. 94.

Shirley Thompson dans son ouvrage *Exiles at Home – The Struggle to Become American in Creole New Orleans* (2009), utilise cette définition liée au lieu de naissance ; pour la période précédant la Guerre de Sécession, elle y ajoute une différence entre *créole* avec un c minuscule, lié au lieu de naissance, et *Créole* avec un C majuscule qui donne au terme un sens qu'elle décrit comme « ouvertement politique ⁷⁶ » dès le début du XIX^e siècle. Elle décrit ces Créoles comme étant les descendants des Européens blancs venus s'installer en Louisiane, une classe d'habitants s'opposant aux Américains. Cette définition laisserait entendre que l'américanisation suppose alors la disparition culturelle du Créole blanc.

Shirley Thompson toujours, choisit d'appeler une partie des Créoles « Créoles de couleur ». Elle utilise cette expression pour inclure une population francophone noire et libre, et la distinguer d'une part des Créoles esclaves, et d'autre part des noirs libres anglophones.⁷⁷ Elle précise qu'eux-mêmes ne se seraient pas appelés de cette façon mais plutôt *gens de couleur* ou *Créoles*. Les Créoles de couleur ont un statut identitaire particulier dans la jeune Louisiane américaine : ils sont Noirs et libres, francophones et catholiques, quand la nouvelle norme américaine se dessine comme étant blanche, anglophone et protestante. Pour Thompson, le mot *Créole* masque et expose à la fois des questionnements sur la position sociale, la culture et la « race ».

Dans *Une Histoire Épistolaire de la Louisiane* (2011), Sylvie Dubois présente l'émergence d'une identité créole qui évolue dans le temps, qui transcende le lieu de naissance et implique une identité francophone, qu'elle soit linguistique et/ou culturelle :

L'émergence d'une élite très puissante de planteurs louisianais est, sans conteste, le plus important développement socio-historique durant la période royale (Ingersoll 1999). Certains planteurs et fermiers aux origines modestes [...] deviennent de riches propriétaires. [...]. Cette communauté francophone prospère s'allie à la très influente élite française établie durant le Régime français (Dormon 1996). L'identité créole, auparavant liée au concept de naissance, acquiert une dimension sociopolitique. Être Créole signifie désormais [période définie entre 1718 et 1830] être francophone (ou avoir assimilé la culture française), être financièrement indépendant et posséder un statut social supérieur aux autres Louisianais.⁷⁸

Dans le cas des familles qui sont l'objet de notre étude, la notion de naissance est présente : toutes les quatre font partie de familles installées durant la période coloniale et cette ancienneté sur le territoire, que certains ne manquent pas de rappeler, leur apporte indéniablement un grand prestige social.

⁷⁶ THOMPSON Shirley E., *Exiles at Home The Struggle to Become American in Creole New Orleans*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, p. 9.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 14.

⁷⁸ DUBOIS, *Une Histoire Épistolaire*, op. cit., p. 8.

La sociolinguistique ajoute à cette notion l'idée d'une identité créole en Louisiane qui aurait été présente avant la guerre de Sécession : elle serait avant tout linguistique et non ethnique, liée à la langue française sans distinction d'ancienneté sur le territoire ou de lieu de naissance. C'est ce que présente Sylvie Dubois dans son article « Autant en emporte la langue : la saga louisianaise du français », ainsi que l'ancien directeur du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) Joseph Dunn. Pour Dunn, avant la guerre de Sécession et la période de Reconstruction, le groupe des Créoles regroupe à la fois les Français et les Canadiens présents sur le territoire depuis 1699, les Sénégalais déportés comme esclaves depuis les années 1720, les Alsaciens, Lorrains, Belges et Suisses, les Espagnols, les Acadiens installés suite au Grand Dérangement (1764-1785), et les réfugiés arrivés en plusieurs vagues de Saint Domingue⁷⁹. À la sortie de cette période, après 1877, ces Créoles sont scindés en trois groupes ethnicisés : les Créoles blancs, les Créoles de couleur, et les Acadiens ; une ethnicisation qui aurait lieu suite à la progression de l'américanisation de la Louisiane. Dans sa thèse de doctorat, Shirley Thompson (2001) utilise une définition un peu différente de celle de Joseph Dunn :

After the Louisiana Purchase and as more English speakers moved into the territory, "Creole" began to refer to those who spoke a non-English language and who had been French or Spanish colonial citizens. When "Americans"—as those from Louisiana called the English speakers—began to outnumber French speakers, the category "Creole" expanded to incorporate those Creoles of other places in the French colonial world living in New Orleans, [...]. An important antebellum distinction in New Orleans divided the "Creoles" from the "Americans."⁸⁰

Être créole passerait d'une identité liée à un lieu de naissance à une identité linguistique puis, alors que la Louisiane poursuit son américanisation, à une identité ethnique. Les membres des quatre familles étudiées sont créoles selon de nombreuses définitions évoquées ici, et ils sont ceux pour lesquels l'appellation *Créole* est évidente puisqu'ils sont blancs et étaient installés en Louisiane durant la période coloniale. Ils pourraient être vus comme le mètre étalon à partir duquel se mesure la l'appartenance des autres à l'identité créole.

79 DUNN Joseph et LANDRY Christophe, *Émergence et divergence de l'identité créole en Louisiane, 1699-2014*, documents fournis par M. Dunn à la Nouvelle-Orléans en février 2015.

80 THOMPSON Shirley E, "The Passing of a People: Creoles of Color in Mid-Nineteenth Century New Orleans", PhD dissertation, Harvard University, Cambridge, 2001, p. 23.

2.2. Portraits des familles⁸¹

2.2.1 Note méthodologique

2.2.1.a *Les noms de familles*

Pour des raisons liées aux traditions maritales en cours au XIX^e siècle, les familles sont étudiées à travers la branche paternelle de la famille. Lorsque je précise ici travailler sur la famille St Martin par exemple, il s'agit d'une branche de la famille et donc du nom de famille du père/mari, ici, Louis St Martin.

Les familles étant souvent nombreuses et parfois recomposées suite à des veuvages et des remariages, la famille St Martin par exemple, est étendue à sa branche Perret, et les Prudhomme à leur branche Lambre. Durant le XIX^e siècle, la plupart de ces familles de Créoles blancs sont liées à d'autres familles sur plusieurs générations par de nombreux mariages. Pour cela, les noms dits « de jeune fille » des femmes étudiées sont inscrits par mes soins en italique : Louisa *Perret* St Martin, ou encore Laiza *Lambre* Prudhomme. Ceci permet de faire le lien entre les différentes familles : une des filles de Laiza *Lambre* Prudhomme, Odalie, épouse Jules Lambre ; le rappel du nom de jeune fille de sa mère, permet au lecteur de remarquer qu'Odalie et Jules sont cousins germains (ou petits cousins, mais sont en tous cas apparentés). Chez les Prudhomme Janin, le nom de jeune fille permet de distinguer plus facilement Antoinette *Prudhomme* Janin et sa petite-fille, Antoinette *Janin* Prudhomme par exemple. Sans cela, la première devient après son mariage « Antoinette Janin », et sa petite fille est son homonyme avant son propre mariage. Dans ce cas, les noms de jeunes filles et de femmes mariées des deux Antoinette montrent aussi à quel point les familles de Créoles blancs sont entremêlées. Il était en effet commun chez ces familles que plusieurs sœurs épousent les frères d'une autre famille, pour un veuf d'épouser une sœur de son épouse, et les mariages entre cousins germains et petits-cousins étaient très nombreux. Chez les St Martin, le couple central est composé de Louisa *Perret* St Martin et de Louis St Martin : la mère de Louisa, Louise *Perret*, veuve de son cousin Drausin Perret, épouse en deuxièmes nocces le frère de Louis, Pierre Auguste St Martin, veuf lui aussi. À ceci s'ajoute que les époux ont chacun des enfants de leur première union : un des fils de Louise, Théophile Perret, épouse une des filles de Pierre Auguste, Mathilde St Martin, qui devient Mathilde *St Martin* Perret. Ce type de mariage et de composition familiale sont courants parmi les planteurs et les notables de cette période.

⁸¹ L'éducation des enfants n'est pas abordée dans les portraits, elle est l'objet de la dernière partie de ce travail.

2.2.1.b *Les prénoms*

Les membres d'une même famille portent souvent des prénoms similaires, il arrivait aussi régulièrement que des parents redonnent à un enfant le prénom d'un frère ou d'une sœur aîné-e décédé-e. La famille St Martin est particulièrement fournie en prénoms et noms semblables : Louis, Louise, Louisa (qui de fait, s'appelle Louise comme sa mère, mais est surnommée Louisa dès son plus jeune âge). Certains membres de la famille de Clouet vivent à St Martin/St Martinville, et des jeunes hommes étudient à la St Louis University. L'usage des arbres généalogiques et des noms de jeunes filles aide à clarifier la lecture.

Il est à noter que, selon la tradition catholique, la grande majorité des femmes portent Marie comme premier prénom : Louisa s'appelle de fait « Marie Louise », et Antoinette « Marie Antoinette ». Dans une volonté de clarifier les généalogies ainsi que les arbres, le prénom « Marie » n'apparaît pas et les femmes sont appelées par leur prénom usuel. Chez les St Martin et les Prudhomme, certains hommes portent Pierre en premier prénom : Pierre Auguste St Martin, Pierre Serdot Prudhomme. Ceci étant plus ponctuel que pour les femmes, il est précisé au fur et à mesure du texte comment était appelé l'enfant par sa famille.

Ces quatre familles apparaissent dans l'ouvrage *Old Families of Louisiana*⁸². Cet ouvrage, paru pour la première fois en 1931 sous la direction d'Arthur Clisby Stanley et de George Campbell, compile différents travaux généalogiques : ceux écrits par Charles Patton Dimitry en 1892 et publiés de façon hebdomadaire dans le journal de la Nouvelle-Orléans *le Times-Democrat*, ainsi que *Créoles Families of New Orleans*, écrit par Grace King en 1921. Ces données portent sur une soixantaine de familles considérées par les différents auteurs comme « pionnières de la Louisiane ». On relèvera qu'il s'agit uniquement de familles de Créoles blancs, pour la plupart esclavagistes, et qu'il n'y apparaît aucun portrait de familles d'esclaves, de descendants d'esclaves, d'Acadiens/Cadiens, de noirs libres, d'Amérindiens de la nation Houmas, ou encore de blancs n'appartenant pas à l'élite financière.

⁸² Les Prudhomme n'apparaissent pas directement par la branche masculine de leur famille, mais par leur lien avec la famille Brezeale.

2.2.2 Famille St Martin



Figure 1: Localisation de la paroisse Saint Jean Baptiste

2.2.2.a La branche St Martin Perret

En 1632, un couple de paysans bretons, Pierre Martin et Catherine Vigneau, débarquent en Acadie avec leur fils Pierre⁸³. L'histoire raconte que le deuxième enfant du couple, Mathieu, est le tout premier enfant né en Acadie de parents français. Il reçoit pour cela des terres en cadeau, ainsi qu'une particule : Mathieu Martin devient « Sir Mathieu de Saint Martin ». Il meurt sans descendance, et le titre passe à son frère aîné Pierre. En 1758, un descendant de ce Pierre Martin devenu « Pierre Saint Martin », Pierre Bauchet St Martin⁸⁴ épouse Charlotte Thérèse Gallot ; il vit en Louisiane et est à la tête d'une plantation sur le site du quartier actuel d'Algiers, en face de la Nouvelle-

83 ARTHUR Stanley C. et CAMPBELL George, *Old Families of Louisiana*, Baltimore, Harmansonp, 1931, p. 384.

84 Je n'ai pas trouvé quand le nom *Saint Martin* est devenu *St Martin*.

Orléans de l'autre côté du Mississippi⁸⁵. Pierre Bauchet St Martin, apparaît brièvement dans l'ouvrage de Dolores Egger Labbé (1998), *The Louisiana Purchase and its aftermath, 1800-1830*, ainsi que dans l'ouvrage de Thomas J. Davis (2012), *Plessy vs. Ferguson*, travaux dans lesquels il est cité pour son rôle en tant que juge de la paroisse St Charles au moment du soulèvement d'esclaves de 1811. Il fait partie de la cour qui condamne à mort 21 esclaves et ordonne que leurs têtes soient exposées à la vue de tous « comme un exemple terrible pour ceux qui voudraient troubler la tranquillité publique dans le futur.⁸⁶ »

La branche de la famille travaillée ici est celle des fils de Pierre Bauchet St Martin III et de Célestine Perret : Pierre Auguste (1808-1895) et Louis (1820-1893). Du côté maternelle, la famille Perret est originaire du Dauphiné en France, d'où leur ancêtre Jean Baptiste Perret, marchand, s'installe à la Nouvelle-Orléans en 1723.

Pierre Auguste St Martin épouse en premières noces Gustavie d'Arembourg dont la famille descend de Charles Frédéric d'Arembourg, né en Suède d'ancêtres allemands et arrivé en Louisiane en 1721⁸⁷. Ensemble ils ont trois enfants, Gustavie, Aimée et Mathilde. Après le décès de son épouse il se remarie vers 1840 avec Louise Perret, elle-même veuve. Louise Perret est la fille de Charles Perret et de Louise d'Arembourg, elle épouse en premières noces son cousin germain Drausin Perret en 1822, ils ont quatre enfants : Rosémont, Félix, Louisa, et Théophile. En 1834, Drausin décède de maladie quelques mois avant la naissance de leur dernier enfant ; quelques années plus tard, Louise épouse Pierre Auguste St Martin avec qui elle a six enfants⁸⁸.

85 ARTHUR et CAMPBELL, *op. cit.*, p. 384-385.

86 St Martin, Pierre Bauchet, 1811, St Charles Parish, Original Acts, Book 41, 1811, n°2, 17-20, dans DAVIS Thomas J. *Plessy vs. Ferguson*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2012.

87 ARTHUR et CAMPBELL, *op. cit.*, p. 179.

88 Ce chiffre est approximatif, il correspond au nombre d'enfants identifiés dans les différentes archives consultées, mais il se peut que le couple ait eu d'autres enfants.

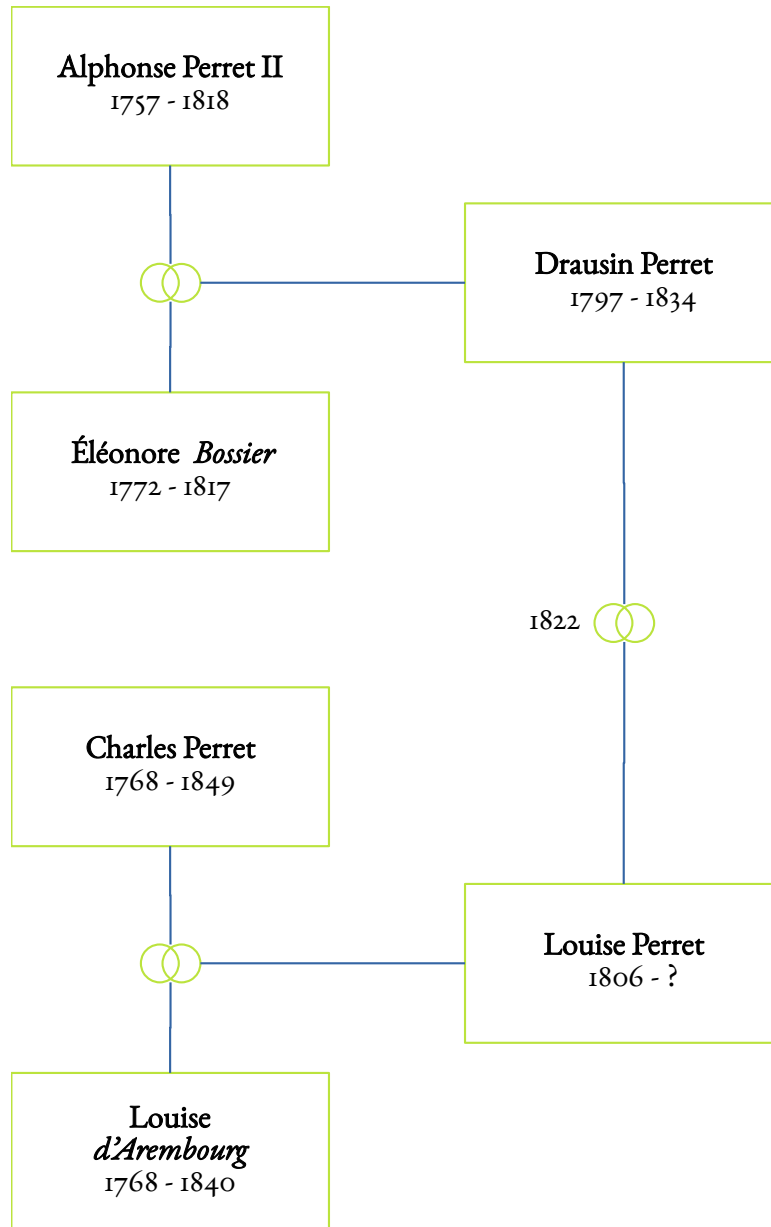


Figure 2: Famille St Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Arbre ascendant.

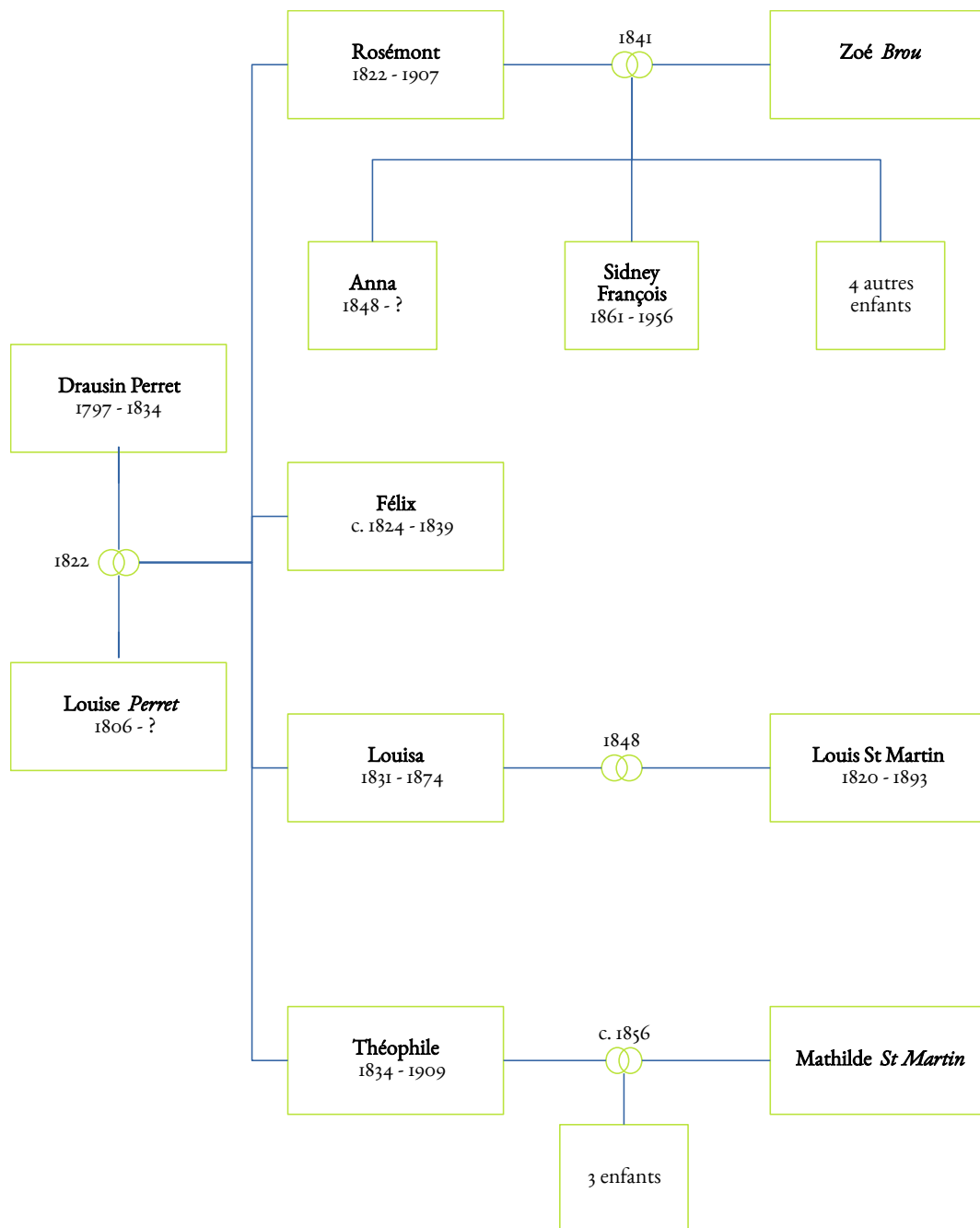


Figure 3: Famille St Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Premier mariage de Louise Perret.

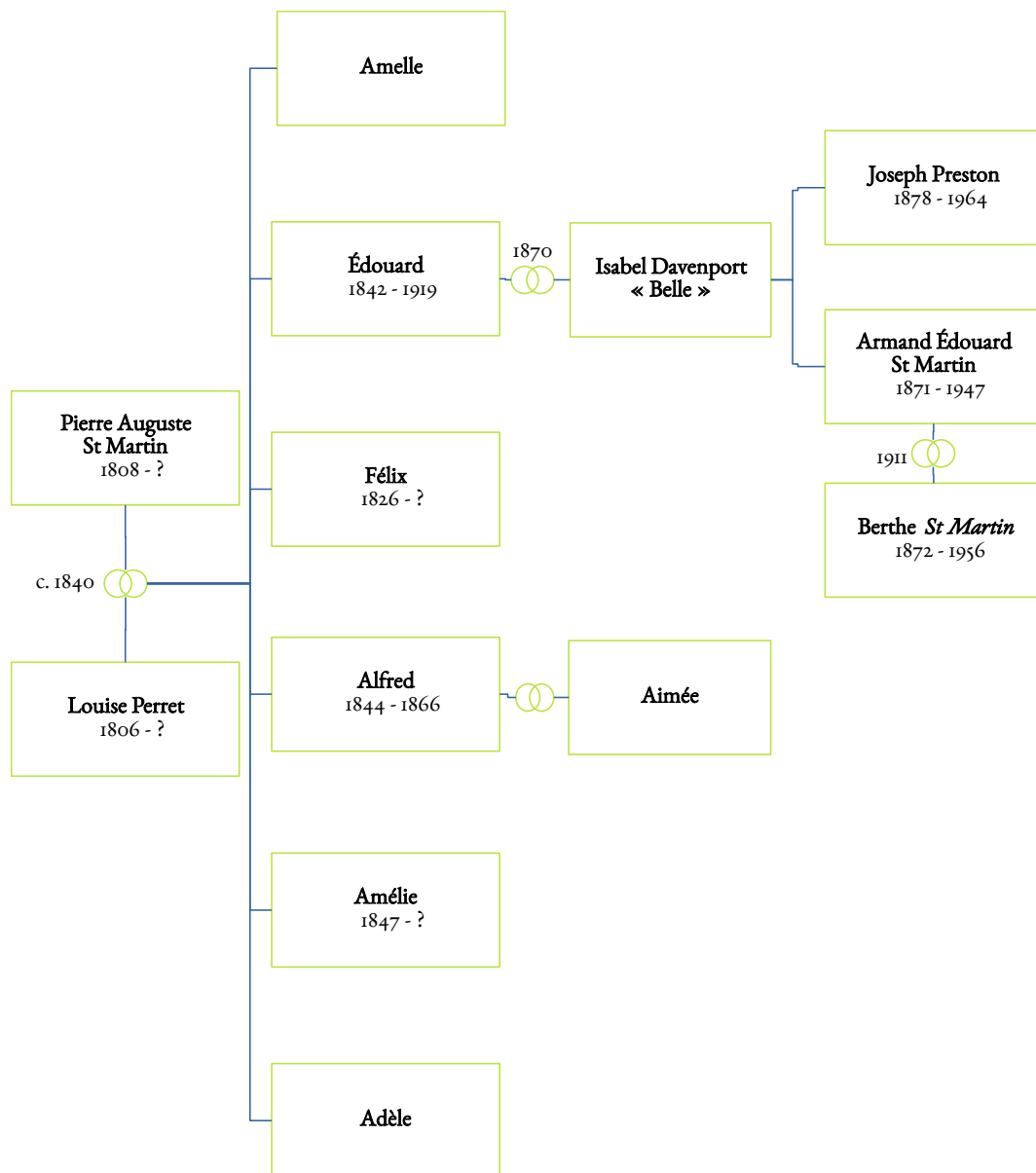


Figure 4: Famille Saint Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Deuxième mariage de Louise Perret.

En 1848, Louisa *Perret* (la fille de Louise *Perret* St Martin) épouse Louis St Martin qui est le frère cadet de Pierre Auguste, le second époux de sa mère. Louisa et Louis ont huit enfants dont cinq vivent jusqu'à l'âge adulte. Comme précédemment concernant le couple formé par Pierre Auguste et Louise, ce chiffre est peut-être inexact : en effet, bien que je n'aie pas trouvé d'indications qui laisseraient penser que Louis et Louisa aient eu d'autres enfants entre la naissance d'Ensèbe en 1863 et celle de Berthe en 1872, il est peu probable étant donné la régularité des naissances dans les familles que le couple n'ait eu aucun enfant durant ces neuf années⁸⁹. Parmi leurs cinq enfants ayant vécu jusqu'à l'âge adulte, certains ont laissé une correspondance riche qui a été conservée aux archives de la Louisiana Research Collection, il s'agit surtout d'une correspondance féminine entre les trois sœurs, Corinne (1848-1928), Stéphanie (1853-1922) et Berthe (1872-1956). Leur frère Albert (1851-1946) est présent dans ces archives aussi mais de façon plus indirecte, sa correspondance, si elle a existé, n'a pas été conservée comme celle de ses sœurs. Les St Martin ont d'autres enfants : Aimée (1856-1929), dont la correspondance ne se trouve pas dans les archives de la famille, et Robert (1860-1872) et Ensèbe (1863) qui meurent tous deux en bas âge.

⁸⁹ Le décès d'un ou de plusieurs enfants, phénomène très courant à l'époque, est rarement abordée dans les correspondances traitées ici. Les disparus sont peu voire la plupart du temps jamais mentionnés. C'est dans la correspondance de Marie *Janin* Lunier que l'on trouve des références directes aux « chers petits absents » de sa nièce, Désirée *Janin* French : « [...] le malheur qui vient encore de t'arriver. [...] Ta chère petite fille est allée retrouver son frère – [...] la vie est si triste, si triste sans ces chers petits êtres, surtout lorsque l'on en a possédés. » [...] « Ecris-moi parle-moi de tes chers petits absents – cela fait du bien. » Janin, NSU, serie 1, Folder 56. Lettre de Marie *Janin* Lunier à sa nièce Désirée *Janin* French, 6 novembre 1876.

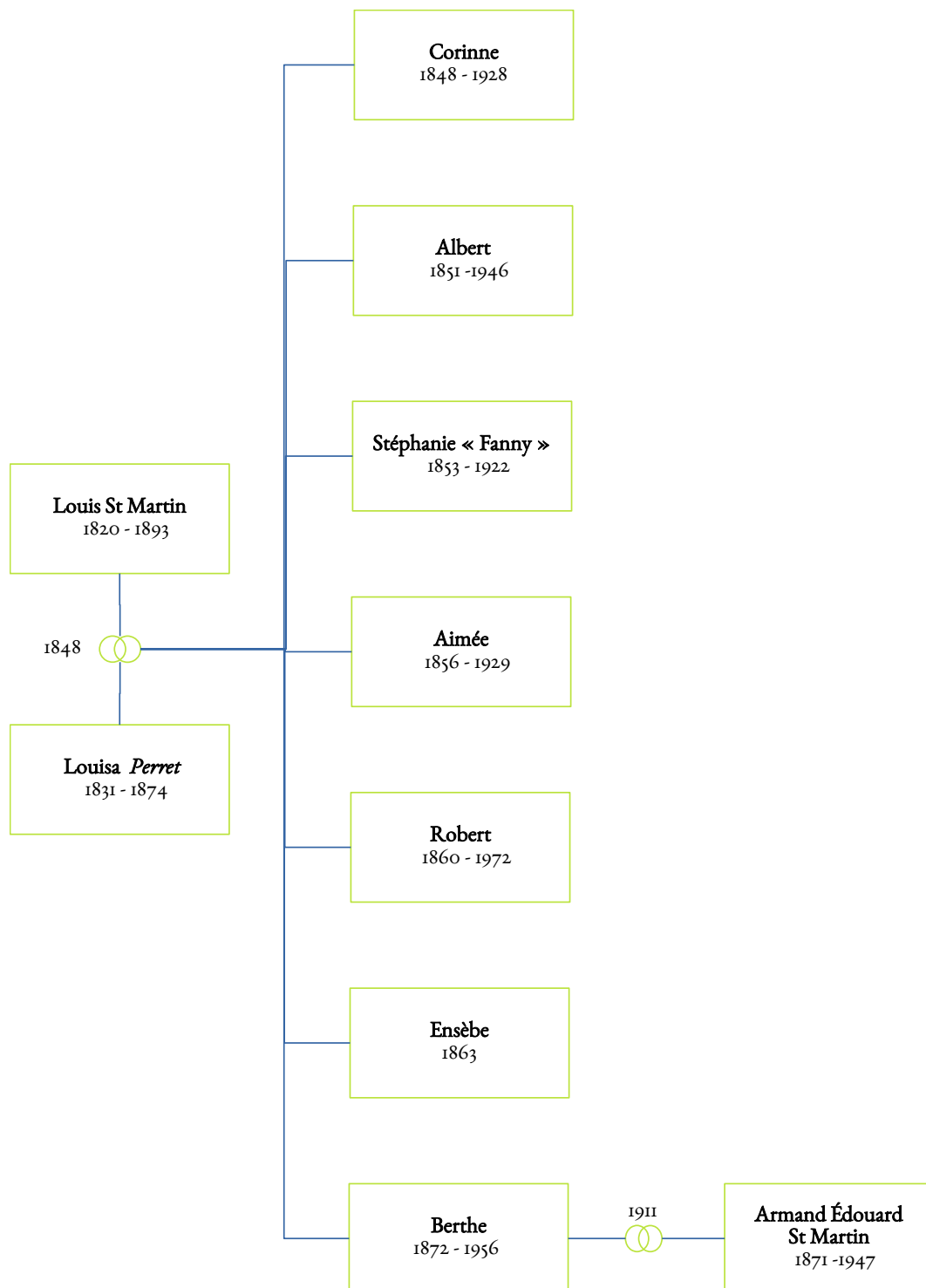


Figure 5: Famille St Martin, La Nouvelle-Orléans, Mariage de Louis et Louisa.

2.2.2.b *Louis et Louisa*

Après ses études, Louis St Martin⁹⁰ travaille dans un bureau notarial, puis il est nommé clerc au bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. En 1840, alors qu'il est âgé de 20 ans, il est élu comme membre de la chambre des Représentants de l'État de Louisiane. De 1846 à 1849, il est nommé par le Président des États-Unis, James K. Polk, au Bureau des terres des États-Unis (United States Land Office) pour le district sud-est de la Louisiane. Durant la même période, de 1846 à 1850, il est à nouveau membre de la chambre des Représentants de l'État⁹¹. En janvier 1848, Louis épouse Louisa ; en mars 1848 il lui écrit depuis la Nouvelle-Orléans alors que Louisa vit toujours sur la plantation de son beau-père :

Peut-être t'aurais-je décidé à venir rester avec moi en ville. Notre bonheur futur en dépendrait peut-être. Un avenir assez brillant m'est ouvert à la Nouvelle-Orléans [...] si les liens qui te retiennent à St Jean-Baptiste sont plus forts que les intérêts qui me forcent à rester ici je suis prêt à faire tous les sacrifices personnels pour vivre près de toi. ⁹²

De mars 1851 à mars 1853, Louis est élu démocrate⁹³ au Trente-deuxième congrès des États-Unis. Cet éloignement géographique explique la correspondance très riche qui existe entre les deux époux. Louis écrit régulièrement, prenant des nouvelles de leurs deux enfants, Corinne et Albert. Le 4 mars 1853, Louis assiste avec Théophile Perret (frère cadet de Louisa) à l'inauguration du nouveau président des États-Unis, Franklin Pierce, candidat démocrate originaire du New Hampshire⁹⁴. L'été précédent, Louis avait écrit à son épouse « j'irai [...] dans le New Hampshire faire ma cour à notre futur Président [...] »⁹⁵.

Jusqu'en 1855, Louisa reste vivre sur la plantation de Pierre Auguste St Martin avec sa mère et ses trois premiers enfants, Corinne, Albert et Stéphanie. La famille emménage cette année-là à la Nouvelle-Orléans ; Louisa, très réticente à quitter la plantation, écrit à sa mère en novembre 1855 : « Depuis mon arrivée ici j'ai un spleen affreux [...] »⁹⁶. En décembre 1860, les St Martin vivent au 207 St Claude Street dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, (leur adresse précise est connue grâce à une

⁹⁰ L'ouvrage *Old Louisiana Families* décrit Louis comme étant connu sous le surnom du « Colonel ». Ce surnom ne se retrouve pas dans les archives étudiées ici, Louis recevait peut-être ce surnom de ses amis et connaissances et non pas des membres de sa famille, proche ou éloignée.

⁹¹ Biographical Directory of the United States Congress 1774 – Present, <https://bioguideretro.congress.gov/Home/MemberDetails?memIndex=5000768>

⁹² St. Martin, LaRC, Box 1 Folder 11. Lettre de Louis St Martin à son épouse Louisa, 12 mars 1848.

⁹³ Au XIX^e siècle, le Parti Démocrate est un parti politique anti-fédéraliste, défendant la souveraineté des États ainsi que l'esclavage.

⁹⁴ Le mandat de Franklin Pierce est marqué par le Kansas-Nebraska Act, qui abroge le Compromis du Missouri et rouvre la question de l'esclavage dans l'Ouest des États-Unis.

⁹⁵ St Martin, LaRC, Box 1, Folder 11. Lettre de Louis St Martin à son épouse Louisa, 30 août 1852.

⁹⁶ *Ibid.*, Folder 14. Lettre de Louisa Perret St Martin à sa mère, Louise, 6 novembre 1855.

facture de magasin⁹⁷), cinq ans plus tard, à la fin de la guerre de Sécession⁹⁸, ils vivent toujours au même endroit. Le troisième district correspond à l'ancienne troisième municipalité, du temps où la ville était divisée en trois municipalités, entre 1836 à 1852 : les première et deuxième municipalités étaient plus grandes et plus puissantes que la troisième, plus pauvre et moins cossue⁹⁹. En 1852, lorsque la ville est réunifiée la troisième municipalité devient le troisième district. La famille St Martin est installée dans un quartier majoritairement francophone, mais elle vit aussi dans un district plutôt modeste pour une famille ayant connu la vie de plantation ; elle possède cependant au moins une esclave à cette date¹⁰⁰.

En mai 1862, pendant la guerre de Sécession et l'occupation militaire de la Louisiane par les troupes unionistes, Louis, qui ne part pas au front, est convoqué à la mairie de la Nouvelle-Orléans par le Général Sherpley¹⁰¹, il lui est demandé d'amener le registre des votants¹⁰². En août 1865 la guerre est terminée, Louis qui s'était trouvé sans emploi pendant plusieurs mois a à nouveau du travail. Selon les mots de son épouse « il est simple commis¹⁰³ » au Bureau des Terres des États-Unis, il gagne 2000 piastres, ce que Louisa trouve peu « pour une famille comme la nôtre ¹⁰⁴ ». En 1864, les grands électeurs des États unionistes ainsi que du Tennessee et de la Louisiane occupés, votent pour l'élection présidentielle à l'issue de laquelle Abraham Lincoln est élu. Cependant, les votes du Tennessee et de la Louisiane ne sont pas comptabilisés, du fait que les deux États sont toujours occupés et n'ont pas réintégré l'Union. Cette élection ainsi que d'autres élections contestées posent des problèmes à Louis. En décembre 1865, il est à Washington City où se tient le Trente-neuvième congrès des États-Unis (mars 1865 – mars 1867). Louis écrit à Louisa : « L'admission des membres du Sud aura lieu mais quand ? C'est là le problème que je ne puis résoudre. ¹⁰⁵ » En 1870, il se trouve à nouveau à Washington, ses courriers arrivent à Louisa et à leur fils Albert¹⁰⁶ sur du papier à entête du *Forty-first congress US*¹⁰⁷, dans des enveloppes marquées *House of Representatives*. Louis attend d'être payé afin de pouvoir rentrer en Louisiane ; en avril, plusieurs lettres adressées à Louisa mentionnent qu'il attend toujours que les problèmes liés aux

97 St Martin, LaRC, Box 1, Folder 29. 1^{er} décembre 1860.

98 Louis reçoit un courrier de la mairie dont l'enveloppe porte cette adresse le 22 juin 1865. St Martin, LaRC, Box 1 Folder 33. 22 juin 1865.

99 CAMPANELLA Richard, « Culture wars, ethnic rivalry and New Orleans' messy municipality era », Friday March 11 2016, The Times-Picayune, http://richcampanella.com/assets/pdf/Picayune_Cityscapes_2016_3-11_Municipalities.pdf

100 Louisa signe un laissez passer pour une esclave en 1863. Le laissez passer est renouvelé pour le mois suivant, mais pas pour les suivants. St. Martin, LaRC, Box 1, Folder 32. 17 mars 1863.

101 Le Général Sherpley est le maire militaire de la ville de mai à juillet 1862, puis gouverneur militaire des paroisses occupées de Louisiane jusqu'en 1864.

102 St. Martin, LaRC, Box 1 Folder 31. 23 mai 1862.

103 *Ibid.*, Folder 33. Lettre de Louisa Perret St Martin, à sa mère Louise, 14 août 1865.

104 *Ibid.*

105 *Ibid.*, 24 décembre 1865.

106 En mars 1870 au moins, les St Martin vivent en partie du salaire d'Albert.

107 Le Quarante-et-unième congrès des États-Unis s'est tenu de mars 1869 à mars 1871.

élections contestées de la Louisiane soient résolus, il s'avère qu'il attend la somme de 4 500 \$. En mai 1870, il écrit à son épouse :

[...] je crains que l'on ne me donne pas un centime avant que toutes les élections contestées de la Louisiane ne soient terminées [...] Prie Albert de m'envoyer 100 \$ comme la dernière fois que je puisse quitter ce maudit pays.¹⁰⁸

En 1874, Louisa décède à l'âge de 43 ans. De 1852 à 1880, Louis est délégué à la convention nationale des démocrates. De mars 1885 à mars 1887, il est élu par les Démocrates au quarante-neuvième congrès des États-Unis. Au moment de sa mort en 1893, il travaille à la mairie de la Nouvelle-Orléans au bureau des comptes publics.¹⁰⁹

2.2.2.c *Famille étendue*

Le recensement de population de la paroisse St Jean-Baptiste pour l'année 1860 montre que Pierre Auguste St Martin, l'époux de Louise *Perret* St Martin, est enregistré comme planteur avec des biens immobiliers d'une valeur de 50 000 \$, et des biens personnels d'une valeur de 100 000 \$¹¹⁰. Pendant la guerre de Sécession, au moins deux des fils de Louise et Pierre Auguste, Édouard et Félix, partent au front¹¹¹. Édouard est fait prisonnier et est détenu plusieurs mois à Ship Island, une île du Golfe du Mexique qui sert de prison pour soldats confédérés pendant la guerre de Sécession. À la fin de la guerre, il retourne sur la plantation familiale et y travaille avec son père jusqu'à ce que la propriété ne soit vendue en 1869¹¹². En février 1868, trois ans après la fin de la guerre de Sécession, une lettre d'Édouard à son neveu Albert, nous apprend que la famille cherche à acheter des terres, ce qui semble une affaire compliquée durant cette période. La famille St Martin traverse une phase difficile comparée au mode de vie qu'elle a connu jusqu'à présent, après la vente de la plantation : en mai 1869, Louise et Pierre Auguste vivent chez des parents et leurs deux plus jeunes filles, Amélie et Adèle, vivent chez Louisa et Louis en ville. Louise écrit à sa fille :

[...] mon mari et mes enfants sont sans place et cela me désespère, combien notre sort serait changé s'ils pouvaient travailler tous les trois sur une petite propriété où nous pourrions faire valoir tous ensemble notre industrie.

¹⁰⁸ Louis écrit « ce maudit pays », qui laisse penser qu'il considère les États-Unis, ou peut-être le Nord seulement, comme un pays différent du sien, la Louisiane. St Martin, LaRC, Box 2, Folder 2. Lettre de Louis St Martin à son épouse Louisa, 2 mai 1870.

¹⁰⁹ Biographical Directory of the United States Congress 1774 – Present, <https://bioguideretro.congress.gov/Home/MemberDetails?memIndex=5000768>

¹¹⁰ Year: 1860; Census Place: District 1, St Charles, Louisiana; Roll: M653_423; Page: 409; Family History Library Film: 803423

¹¹¹ Alfred est né en 1844, il est deux ans plus âgé que Félix et il est probable qu'il ait aussi participé à la guerre.

¹¹² FORTIER Alcée (dir.), *Louisiana : Comprising Sketches of Parishes, Towns, Events, Institutions, and Persons, Arranged in Cyclopedic Form (volume 3)*, Madison, Century Historical Association, 1914, p. 661-663.

Notre cher Théophile¹¹³ a toujours l'intention d'en acheter une, mais il n'a pas encore trouvé ce qui lui convient. Dans ce moment Édouard qui est chez Mr D. à St Charles et qui reviendra probablement demain *** nous apprendra peut être quelque bonne nouvelle [...].¹¹⁴

« Mr D. » est Monsieur Charles Devenport, le père d'Isabella Devenport avec qui Édouard se marie l'année suivant cette lettre. Après la guerre de Sécession, le recensement de 1870¹¹⁵ enregistre Charles Devenport comme vivant seul, ses biens immobiliers sont évalués à 35 000 \$ et ses biens personnels à 20 000¹¹⁶; neuf ans plus tard, Édouard rachète la plantation de son beau-père. En 1880, Édouard St Martin et son demi-frère Théophile Perret achètent la plantation Whitney, une plantation de cannes à sucre de la paroisse St Charles, produisant 720 tonnes de sucre¹¹⁷. Théophile vit sur la plantation avec son épouse, Mathilde *St Martin*¹¹⁸. La fille du couple, Mathilde Louise *Perret*, épouse Georges Henri Tassin en 1876, il gère la plantation et elle le magasin¹¹⁹. Le recensement de 1880 du troisième Ward de la Paroisse St Jean-Baptiste montre que Pierre Auguste, Louise et leur fils Félix vivent avec Édouard, Isabella et leurs deux enfants¹²⁰; Édouard est enregistré comme *farmer*. En 1883, Édouard et Théophile achètent la plantation Almeda, qu'ils revendent en 1891.

113 Théophile Perret est le frère cadet de Louisa *Perret St Martin* et le fils de Louise *Perret St Martin*.

114 St Martin LaRC, Box 1 Folder 35. Lettre de Louise *Perret St Martin* à sa fille Louisa, 21 mai 1869.

115 Year: 1870; Census Place: Ward 1, St Charles, Louisiana; Roll: M593_529; Page: 6A; Family History Library Film: 552028.

116 Cette baisse de la valeur des biens se retrouve dans d'autres familles.

117 <https://www.whitneyplantation.com/education/louisiana-history/ownership-of-the-whitney/bradish-johnson-to-john-j-cummings-iii/>

118 Mathilde est la fille de Pierre Auguste et de sa première épouse; Théophile est le fils de Louise et de son premier époux.

119 Jusqu'en 1946, la plantation Whitney appartient à la famille Perret.

120 Year: 1880; Census Place: 3rd Ward, St John The Baptist, Louisiana; Roll: 469; Page: 37B; Enumeration District: 001.

2.2.3 Famille de Clouet

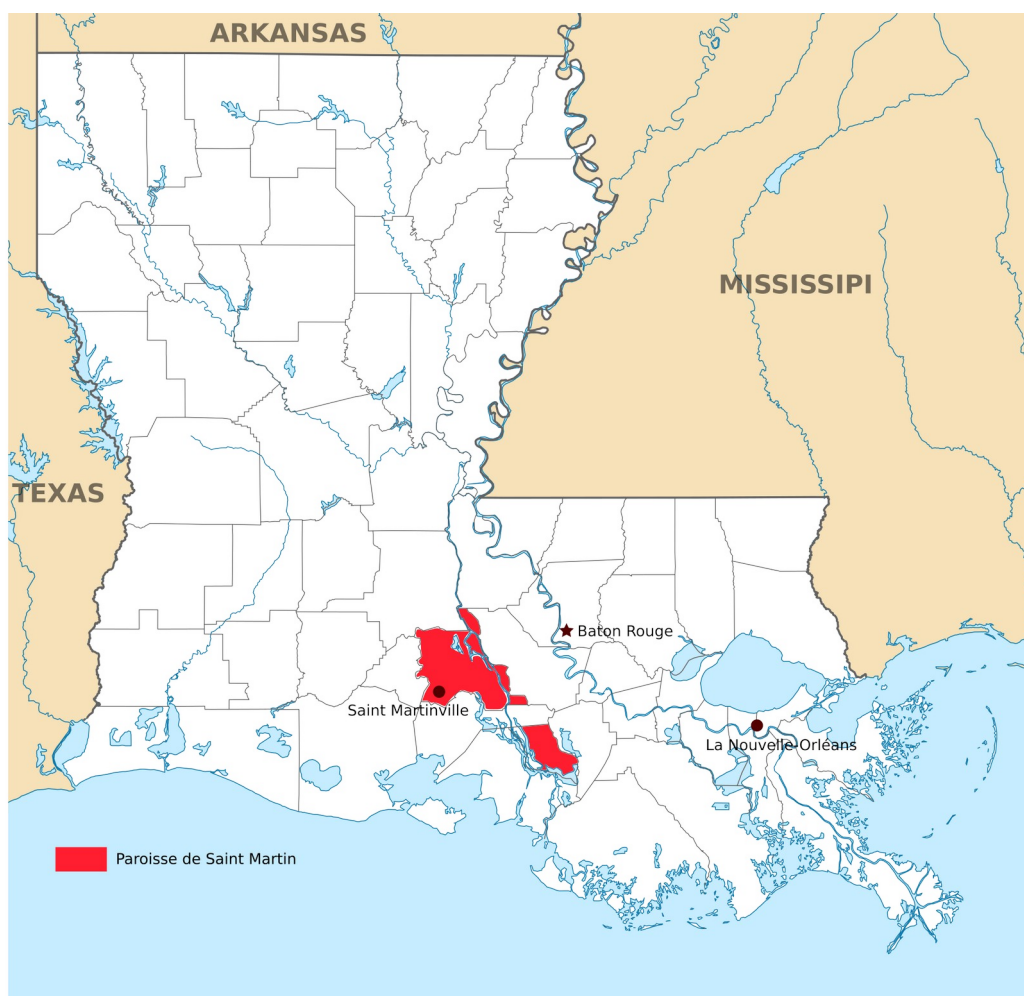


Figure 6: Localisation de la paroisse Saint Martin

Cette branche de la famille de Clouet est issue d'une famille française originaire de Bordeaux et dont un des ancêtres, Louis de Clouet, fonde une ville à Cuba en 1819¹²¹. Le premier de Clouet arrivé en Louisiane est Alexandre de Clouet de Piedre, qui épouse Louise de Favrot en 1771¹²² ; un petit fils de ce premier de Clouet de Louisiane, Étienne Chevalier de Clouet (1787 – 1811), épouse Aspasier *Fusilier* de Clouet (1791-1812), ensemble ils ont deux enfants, Lizima de Clouet (1810-1820) et Alexandre de Clouet

¹²¹ Un descendant de la famille de Clouet a ouvert une page internet dans laquelle il a recensé les documents trouvés sur ses aïeux (par exemple, des travaux d'Alcée Fortier, ou encore un mémoire de Master soutenu dans les années 1930 en Louisiane). Les informations fournies étant cohérentes par rapport aux archives travaillées en amont, je me suis servi de cette page pour compléter des informations généalogiques de la famille, que j'ai revérifiées ensuite autant que possible. <http://www.declouet.net/descendant/dl.html#c51> Alexandre de Clouet père reçoit en 1869 une lettre d'une de ses cousines, Dolores de Clouet, qui lui est adressée depuis La Havane.

¹²² GRIFFIN Harry Lewis, *The Attakapas country : a history of Lafayette Parish, Louisiana*, New Orleans, Pelican Club, 1959.

(1812-1890). Cet Alexandre de Clouet est celui dont la famille est étudiée ici ; il est appelé « Alexandre de Clouet Sr » ou « Alexandre de Clouet père », afin de le différencier de son fils, prénommé lui aussi Alexandre. Marié et père de famille, il signe lui-même ses courriers « Alex de Clouet Sr ». L'orthographe du nom de famille semble avoir changé et est stabilisée dans la branche louisianaise au cours des années 1840 : en 1830, Alexandre de Clouet Sr, alors âgé de 17 ans, voyage plusieurs mois à travers l'Europe. Depuis Paris, il écrit à sa tante et signe « A. Declouet » ; en décembre 1837, il reçoit un courrier d'un cousin, A. Ferry, qui écrit à plusieurs reprises « Declouet ». Puis les lettres échangées dans la famille dès les années 1840 portent le nom « de Clouet », le « de » écrit avec un « d » minuscule rappelant les particules de la noblesse française. Tout comme les « Martin » sont devenus des « St Martin » après avoir quitté la France, les « Declouet » sont devenus des « de Clouet ».

Suite aux décès successifs de leurs parents en 1811 et 1812, Alexandre et sa sœur aînée Lizima sont élevés par leurs grands parents. Après leurs décès (et celui de sa sœur en 1819) Alexandre est élevé par ses tantes Joséphine *de Clouet* de L'homme (appelée Tante Tonton dans les correspondances), et Louise *de Clouet* Lastrapp (dite Tante Catiche). En 1836, après son voyage en Europe, Alexandre de Clouet Sr épouse sa cousine Louise *Benoît de Saint Clair*, fille de François Benoît de St Clair et de Françoise Arthémise *de Clouet*. Le couple formé par Alexandre et Louise de Clouet apparaît dans l'ouvrage de 1892, *Southwest Louisiana, biographical and historical* de William Henry Perrin, il y est indiqué qu'ils ont treize enfants, six fils et sept filles, dont six sont vivants au moment de la rédaction de l'ouvrage¹²³. Les archives utilisées ici ont permis d'identifier neuf enfants (avec des réserves concernant Aspasia) : le 11 janvier 1837, Alexandre Sr et Louise ont leur premier enfant, Alexandre Étienne Désiré qui décède en avril de la même année ; en janvier 1838, ils ont un second fils prénommé lui aussi Alexandre Baltasar, puis naissent Paul (1841-1919), Blanche dite « Ninine » (1843-1929) ; Aspasia (c1845-c1847) ; Christine (1850-1904), Gabrielle (1853-1901), une petite fille non identifiée née en décembre 1858, et Corinne (1860-?). Parmi ces enfants, ce sont Alexandre Jr, Paul, Blanche, Christine, Gabrielle et Corinne pour lesquels nous avons le plus d'informations. Alexandre naît un an exactement après la naissance de son frère aîné ; il reçoit le même prénom et il est intéressant de noter que dans leurs correspondances ses parents l'appellent « Clouet ». Ni Alexandre père ni Louise n'appellent leur fils par son prénom. Lui-même signe ses lettres « Alex Jr », et à une période, semble utiliser le surnom « Qaite ». Sur sa pierre tombale, il est gravé « Alec de Clouet Jr ».

¹²³ PERRIN William Henry, *Southwest Louisiana, biographical and historical*, New Orleans, Gulf Publishing Co., 1891, p. 217, <https://archive.org/details/southwestlouisia00perr/page/216>.

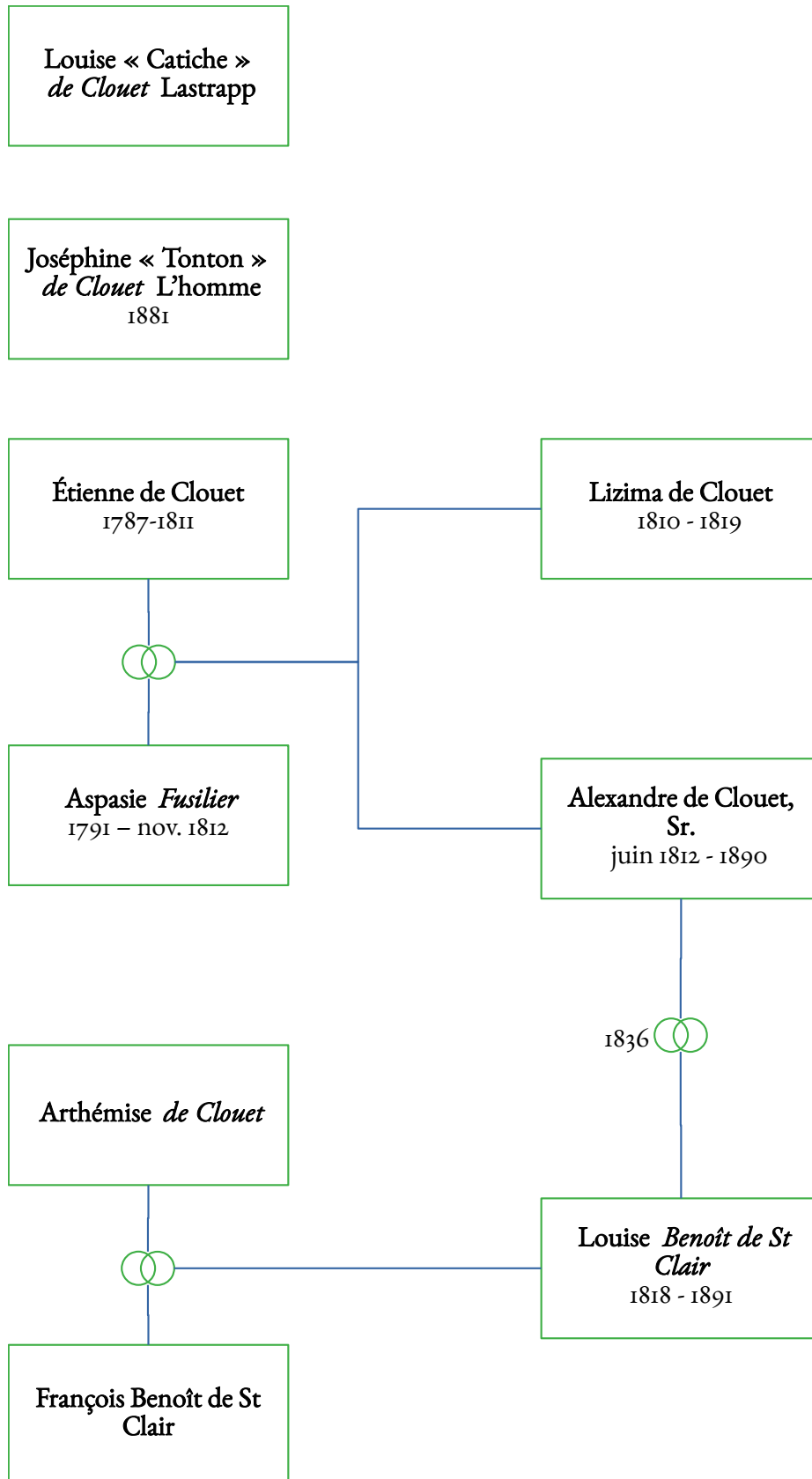


Figure 7: Famille de Clouet, Paroisse Saint-Martin, arbre ascendant.

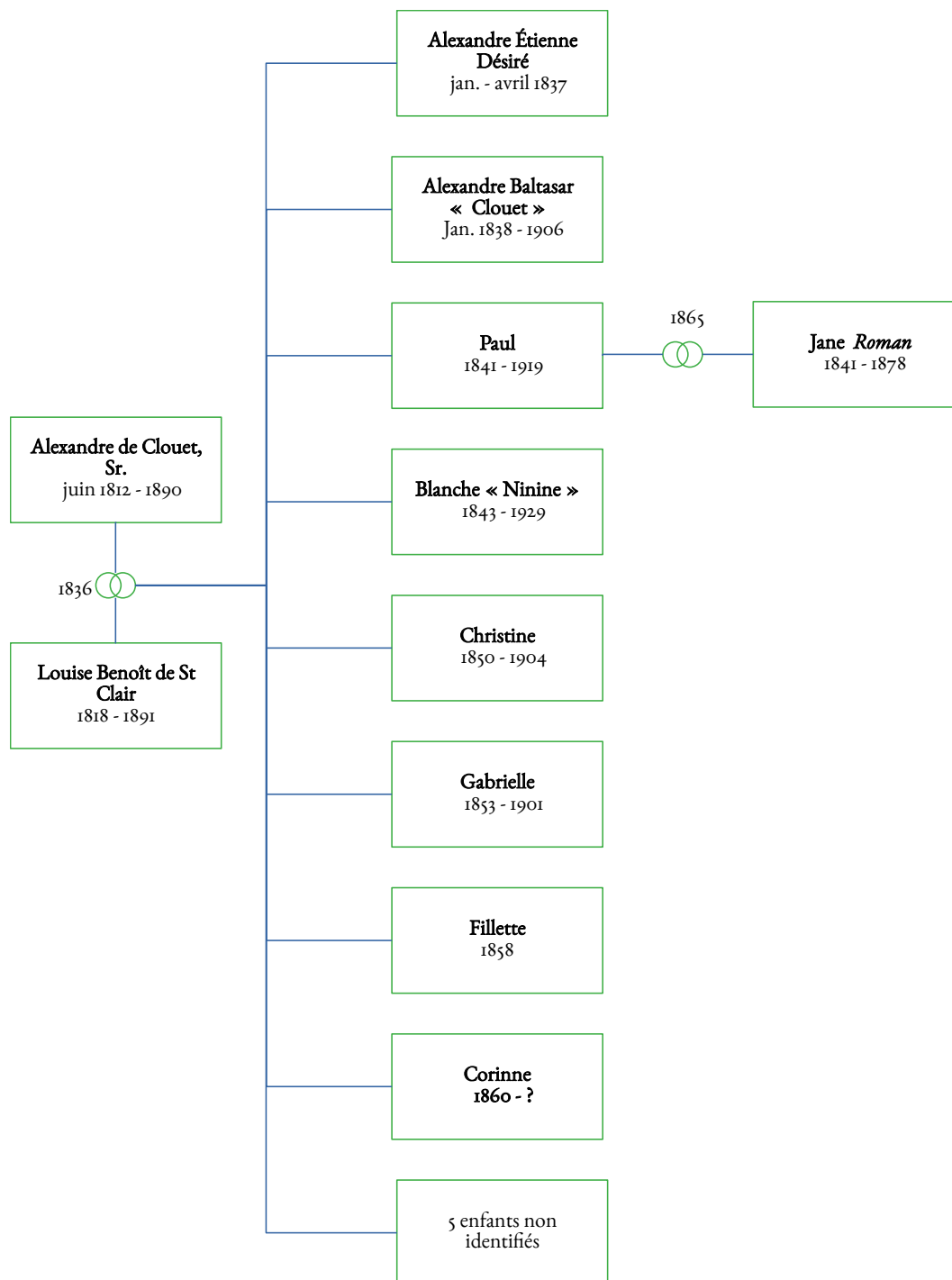


Figure 8: Famille de Clouet, Paroisse Saint-Martin, Mariage d'Alexandre et Louise.

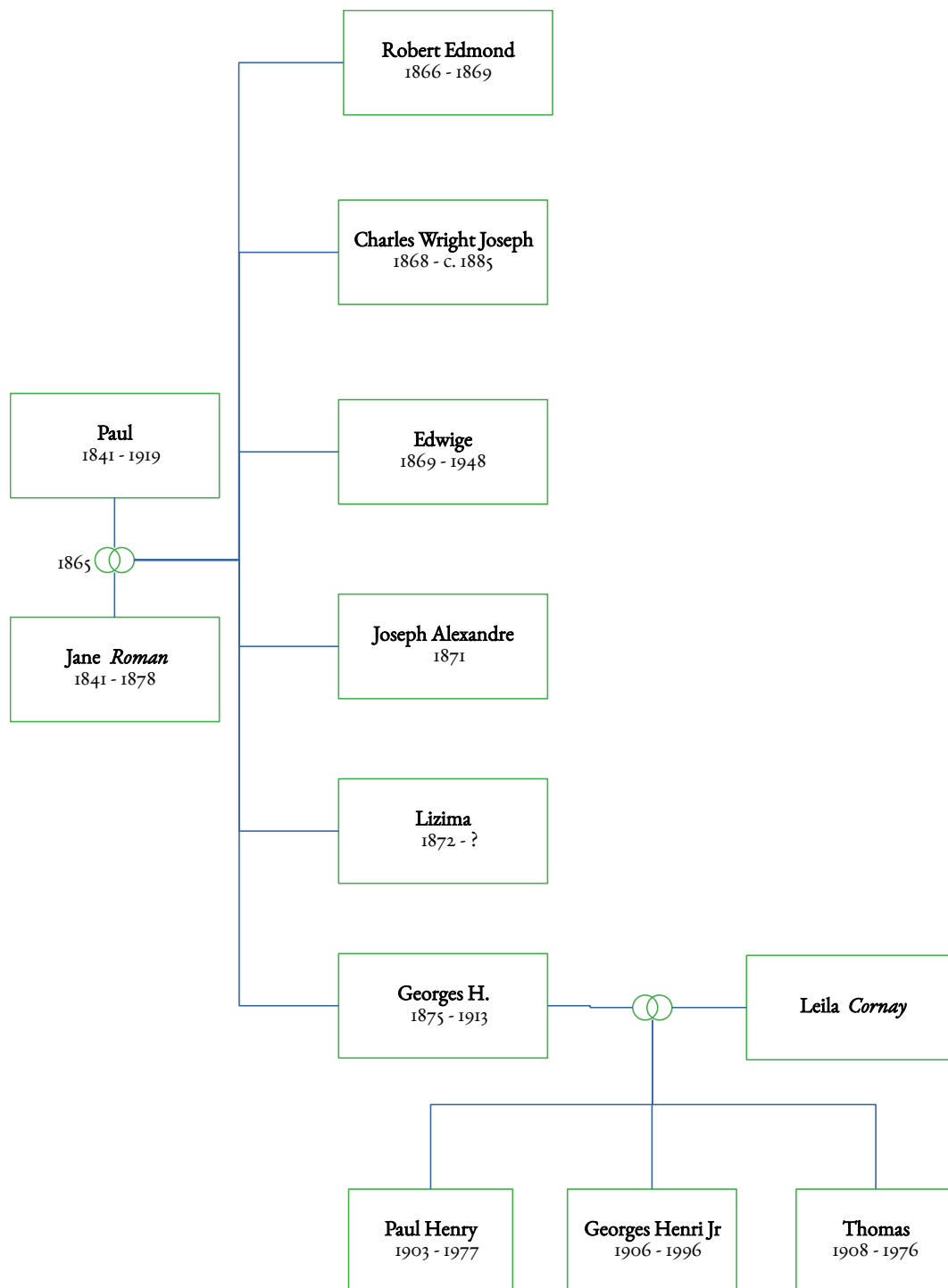


Figure 9: Famille de Clouet, Paroisse St-Martin, Mariage de Paul et Jane.

La famille vit dans la paroisse Saint Martin à l'ouest de la Nouvelle-Orléans, où de Clouet père possède une plantation de cannes à sucre baptisée Lizima. En avril 1858, les de Clouet font construire une nouvelle habitation sur leur plantation¹²⁴. La reproduction d'une liste d'esclaves de la plantation est consultable à l'Université de Louisiana à Lafayette (l'original est conservé à la Louisiana State University), elle montre que la famille possédait de nombreux esclaves dans les années approchant la guerre de Sécession : environ 116 vers 1862.

Alexandre de Clouet Sr est une personnalité politique de Louisiane. Le 22 juin 1844, sa profession de foi paraît dans le journal francophone *la Gazette de Baton Rouge*¹²⁵ ; de Clouet se présente pour être un des deux délégués à représenter la paroisse Saint Martin à la Convention Constitutionnelle (il ne sera pas élu). Dans cette profession de foi, de Clouet aborde le sujet de la langue française en Louisiane, à cette date, la Louisiane est américaine depuis 41 ans et intégrée comme État aux États-Unis depuis 22 ans :

Aux électeurs du Comté des Attakapas, Concitoyens, [...] Les protestations de respect et d'affection que j'entends de tous les côtés en faveur de la Langue Française me démontrent presque de la nécessité d'en parler. Ai-je besoin, du reste, de faire connaître ma manière de voir à ce sujet ?... Mes antécédents, mes souvenirs les plus chers de famille et d'enfance, les sentiments d'amour filial qui s'agitent dans mon cœur, me disent que non ! et c'est pour moi une bien douce satisfaction de savoir que quels que soient les élus pour la convention, la langue des premiers fondateurs de la Louisiane, y trouvera de nombreux défenseurs parmi ceux-là même qui la parlent et la comprennent imparfaitement ; ou n'en ont même aucune notion. C'est là un dévouement dont l'ancienne population saura, j'en suis persuadé, apprécier toute la loyale et généreuse libéralité. Il importe cependant de bien s'entendre et de ne pas perdre de vue la véritable position de cette question. Dans la Constitution actuelle, l'usage de la Langue Française n'est nullement garanti à ceux qui n'en connaissent pas d'autre, et c'est là, selon moi, un passe-droit qui a été fait à l'ancienne population : Car dans l'art. 2 du traité de cession, il est dit : « Les habitants du territoire cédé seront maintenus et protégés dans le libre exercice de leurs libertés, propriétés, et de la religion qu'ils professent », et en bonne logique le droit de se servir, dans toutes les occasions de la vie publique de sa langue maternelle, de la seule langue que l'on comprenne, peut rigoureusement être classé comme une des plus précieuses de toutes les libertés.

Il est vrai qu'un acte de la Législature a réparé cette injustice ou peut-être cet oubli. Mais ce n'est pas là une garantie suffisante, cet acte pourrait être rappelé et je ne voudrais rien laisser au caprice Législatif. Je désire être bien compris sur ce sujet. Je ne prétends nullement que la Langue Française doive être la langue Constitutionnelle et l'État, ni que le texte Français doive gouverner dans l'interprétation des lois. Je n'ignore pas que la première condition d'existence de toute Constitution d'État est l'absence de

124 DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre de Louise Benoit St Clair de Clouet à son fils Paul, 21 avril 1858. Voir annexe III p. 216.

125 Voir annexe IV p. 217.

toute clause qui pourrait être en contradiction avec les principes de la Constitution fédérale. Tout ce que je désire c'est d'avoir le droit de se servir de la langue Française devant les tribunaux, dans les actes publics et à la Législature, consacré par une clause Constitutionnelle, et si je suis élu, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour faire introduire une clause de ce genre dans la nouvelle Constitution, je crois bien interpréter les désirs de la population dont le Français est la langue maternelle, en disant qu'elle verrait avec plaisir tous les candidats prendre le même engagement.¹²⁶

De Clouet demande pour la langue française un statut de langue seconde officielle en Louisiane, tout en ménageant ses potentiels futurs électeurs anglophones en étant clair sur le fait qu'il ne souhaite pas que le français supplante l'anglais. De Clouet nomme les francophones dont il parle les « premiers fondateurs de la Louisiane », ou encore, « l'ancienne population » ; il insiste sur l'ancienneté de la présence des francophones sur le territoire afin, très probablement, de légitimer entre autres la place de la langue française. Il est intéressant de noter qu'à aucun moment de Clouet n'emploie le terme *Créole* qui semblerait pourtant tout à fait adéquate dans ce contexte. Dans cette profession de foi, de Clouet mentionne aussi son inquiétude face à la centralisation autour de la Nouvelle-Orléans :

La prépondérance de la Nouvelle-Orléans est réellement effrayante [...]. Je crains pour l'État, pour la campagne cette force immense et incalculable de centralisation, je crains de voir la franchise électorale envahie par une foule de gens, par cette masse hétérogène et impure qui constitue la populace des grandes villes, par une population flottante et passagère dont l'intérêt, les occupations, les mœurs étrangères pourraient être (et le sont par leur nature même) hostiles aux institutions domestiques du pays.

De Clouet père est attaché au mode de vie esclavagiste et agricole du Sud ainsi qu'à l'indépendance des planteurs par rapport à l'État fédéral, et sa correspondance manifeste régulièrement de son patriotisme envers la Louisiane. Le 24 avril 1861 la guerre vient tout juste de débiter, Alexandre Sr écrit à son fils Paul, alors étudiant à l'Université de Virginie. Celui-ci vient de se porter volontaire pour entrer dans l'armée, alors que 300 étudiants de Virginie sont partis à Harpers Ferry :

Les jeunes de ton âge se doivent à la patrie ! Nous devons nos services à la Louisiane avant tout si elle est en danger, mais n'est-ce pas aussi défendre la Louisiane que de combattre pour la Virginie qui est avec nous et qui semble devoir être le champ de bataille d'une lutte dont personne ne peut prévoir le dénouement ! [...] ayant vu aujourd'hui une dépêche qui annonce que 300 étudiants de l'Université sont partis pour Harper's Ferry je ne puis que t'envoyer ma bénédiction paternelle en laissant à ta discrétion et à ton jugement de décider pour toi-même de ce que tu as de mieux à faire. Que l'honneur et le patriotisme soient tes seuls guides ! Si le poste du devoir et du danger est dans la Virginie, je te connais assez pour savoir que tu ne l'abandonneras pas dans un moment comme celui-ci. Si

¹²⁶ *Gazette de Baton Rouge*, 22 juin 1844 <https://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn82003383/t844-06-22/ed-2/seq-1/>

d'un autre côté tu apprenais que la Louisiane était en danger (comme les apparences semblent l'indiquer) je pense que les autorités Virginiennes seraient les premières à te renvoyer pour contribuer à défendre tes foyers.¹²⁷

Le mois suivant, en mai 1861, de Clouet père écrit à nouveau à Paul une lettre dans laquelle il dénonce « le fanatisme de Lincoln », et ce qu'il appelle « une guerre d'extermination.¹²⁸ » Après la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage, de Clouet père est toujours un homme très riche, il conserve sa plantation et continue ses activités politiques. Son combat prend clairement une tournure raciale : au début de « la période ethnique » (années 1870 – années 1940), le 14 juin 1874, il rédige le premier compte rendu de la Ligue Blanche de la paroisse Saint Martin. De Clouet y appelle de façon tout à fait explicite à la ségrégation raciale :

[...] les droits légitimes des deux races qui ne demandaient pas mieux que de vivre en paix et en bonne intelligence si on les laissait faire – et qui profiteraient, respectivement, chacun dans sa sphère (ou à sa place) des bienfaits d'une administration éclairée, Sage, Capable et honnête –¹²⁹

Dans le dossier d'archive où est conservé ce compte rendu, se trouvent deux autres discours rédigés de sa main ; il s'agit de deux versions du même discours : une en français, « *Appel aux Blancs de la paroisse St Martin* », et une en anglais « *Adress to the White Citizens of St Martin* ». Sur ce sujet, Alexandre de Clouet apparaît dans l'ouvrage de Carole Emberton, *Beyond Redemption : Race, Violence, and the American South after the Civil War*, dans le chapitre « The Violent Bear It Away ». Elle y cite son discours « *Adress to the White Citizens of St Martin* » et écrit que « le message de De Clouet résonne à travers le Sud Profond¹³⁰ ». Emberton ne précise cependant pas que le discours d'Alexandre de Clouet avait été écrit à la fois en français et en anglais ; dans cette paroisse de Louisiane, de nombreux blancs pauvres que de Clouet souhaitent rattacher à sa cause sont francophones unilingues. En 1861 déjà, il avait adressé à son fils Paul un courrier avec des consignes concernant sa candidature à la Convention : « Je t'ai adressé un exemplaire en Français de mon adresse au Peuple avec instruction [...] d'en mettre un en Anglais dans l'enveloppe [...]»¹³¹. Il est remarquable que de Clouet prend toujours en compte la langue française en 1874, et qu'il fournit des traductions faites par ses soins, ceci montre que la langue française était encore très présente à la fin du XIX^e siècle dans cette paroisse de Louisiane.

¹²⁷ DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet Sr à son fils, Paul, 24 avril 1861.

¹²⁸ *Ibid.* 3 mai 1861.

¹²⁹ Alexandre E. DeClouet and Family Papers, (Mss. 74, 258, 461, 756), Louisiana and Lower Mississippi Valley Collections, LSU Libraries, Baton Rouge, Louisiana, USA, box 1, file 13.

¹³⁰ EMBERTON Carole, *Beyond Redemption: Race, Violence, and the American South after the Civil War*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 2013, p. 172.

¹³¹ DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet Sr à son fils, Paul, 1^{er} janvier 1861.

En 1880, la plantation familiale Lizima est vendue à la famille Levett et rebaptisée St John. Dans la famille de Clouet, c'est Paul et non Alexandre Jr, le fils aîné, qui reprend la plantation. La trajectoire de vie d'Alexandre fils prend un tournant tout à fait inattendu : alors qu'il est élevé en fils aîné de planteur en recevant une éducation qui le destine à prendre la succession de son père - en plus d'études secondaires et universitaires, il voyage à Cuba où il visite des plantations de cannes à sucre, puis se rend en Europe pendant plusieurs mois — Alexandre Jr ne reprend pas la plantation de son père, ni aucune autre. Les correspondances consultées sont muettes sur ce sujet, aucune lettre ne l'aborde d'une quelconque façon. Du côté des documents officiels, le premier recensement d'après guerre, en 1870, montre que toute la famille de Clouet vit ensemble sur la plantation : Alexandre Jr, qui a alors 32 ans, est recensé comme célibataire et surtout, il est enregistré *Without occupation* au même titre que ses sœurs célibataires. Paul 29 ans, est marié depuis 1865 à Jane Roman, dont la famille était réfugiée chez eux durant la guerre, et il est lui enregistré comme *Manager*¹³². En 1880¹³³, Paul est recensé à *Farming* (après la guerre de Sécession, les planteurs apparaissent dans les recensements sous la description de *Farmers*, ou de leur activité, *Farming*, et non plus de *Planters*) Alexandre Jr lui est recensé sous la description : *At home*. La logique familiale de l'époque voudrait que de Clouet Jr, en tant que fils aîné, soit le gérant de la plantation et seconde son père en attendant de prendre sa relève. Le recensement de 1900¹³⁴, établit dix ans après le décès d'Alexandre père, montre cependant que c'est Paul qui est enregistré comme chef de famille et comme *Farmer* ; Alexandre lui, est toujours enregistré sans occupation et n'a donc pas repris le poste de *manager* occupé par Paul du vivant de leur père. À partir du recensement de 1880, la famille est enregistrée dans la troisième Circonscription de la paroisse Saint Martin et non plus dans la deuxième. La plantation ayant été vendue en 1880, la famille a déménagé. Les archives consultées n'ont pas donné de renseignements plus précis sur le sujet, cependant les recensements indiquent que les de Clouet ont continué à travailler comme fermiers.

¹³² Year : 1870 ; Census Place : Ward 2, St Martin, Louisiana ; Page : 340A ; Family History Library Film : 552030, Ancestry.com. 1870 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc., 2009. Images reproduced by FamilySearch.

¹³³ Year : 1880 ; Census Place : 3rd Ward, St Martin, Louisiana ; Roll : 470 ; Page : 72A ; Enumeration District : 035, Ancestry.com and The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints. 1880 United States Federal Census [database on-line]. Lehi, UT, USA : Ancestry.com.

¹³⁴ Year : 1900 ; Census Place : Police Jury Ward 3, Lafayette, Louisiana ; Page : 15 ; Enumeration District : 0041 ; FHL microfilm : 1240567, Ancestry.com. 1900 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations Inc, 2004.

2.2.4 Prudhomme et Janin

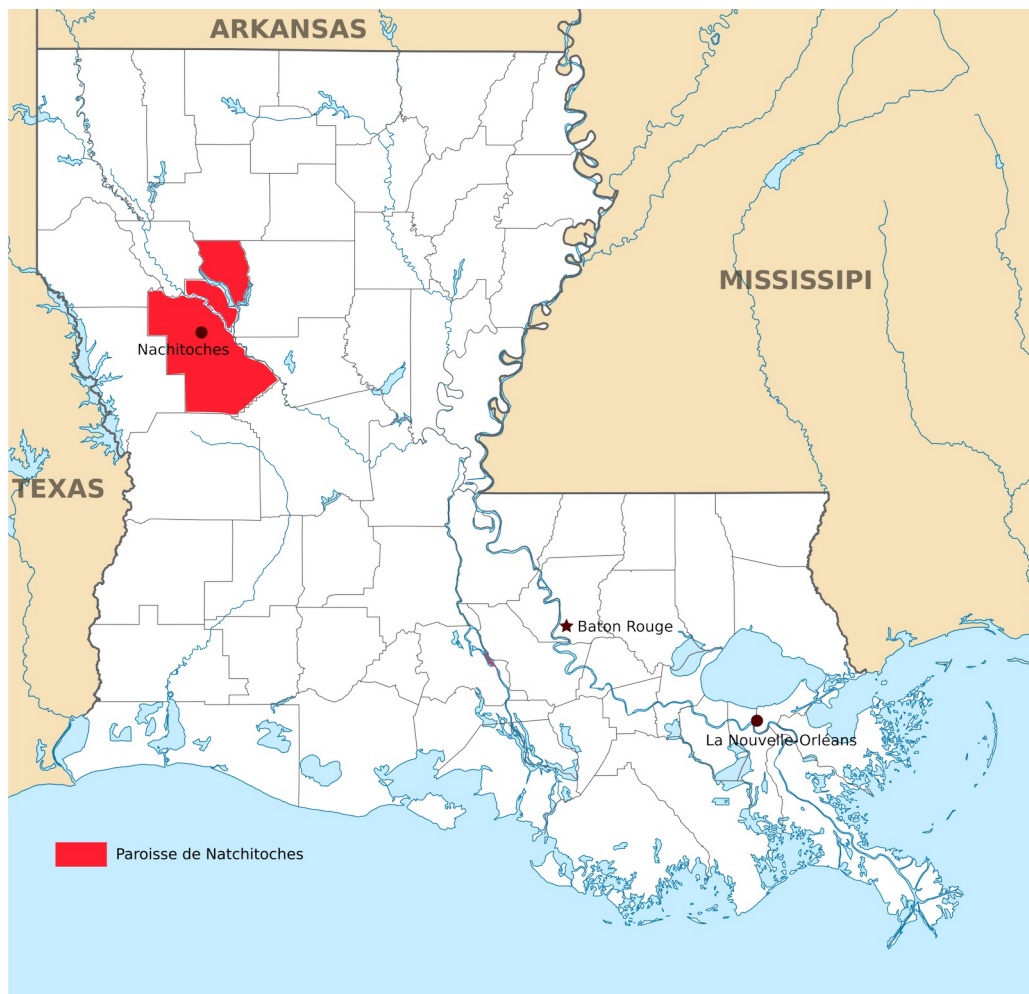


Figure 10: Localisation de la paroisse de Natchitoches

Les familles Prudhomme et Janin vivent dans la paroisse de Natchitoches, dans la région de la rivière Cane, au centre-nord de la Louisiane, loin de la Nouvelle-Orléans. Parmi les familles dites pionnières de Natchitoches, figurent les Prudhomme, Lambre, Janin, Metoyer, Cloutier, et Brezeale. Ces familles s'entre-marient, et tous ces noms reviennent régulièrement dans les documents consultés.

2.2.5 Les Prudhomme

La famille Prudhomme est installée à Natchitoches depuis 1726, date à laquelle Jean Pierre Philippe Prudhomme (c.1673-1739), marchand et négociant arrive de France en Louisiane en tant que soldat¹³⁵. Son petit-fils, Jean Pierre Emmanuel (1762-1785) épouse Marie Catherine *Lambre* en 1782, premier mariage d'une longue série d'unions entre les deux familles. Au début des années 1790, Jean Pierre Emmanuel achète des terres sur lesquelles la construction d'une habitation débute en 1818 : c'est la plantation Bermuda, où s'installe la famille en 1821. Le plus jeune fils de Jean Pierre Emmanuel, Pierre Phanor, prend la tête de la plantation en 1830 ; jusqu'à la guerre de Sécession, la plantation ne cesse de s'agrandir et le nombre d'esclaves de la famille d'augmenter. En 1865 Phanor décède, cinq ans plus tard ses deux fils se partagent la plantation qui devient Oakland d'une part, et Atahoe d'autre part. Un de ces deux fils, Jacques Alphonse, ouvre le magasin de la plantation en 1873 environ¹³⁶.

Cette branche de la famille Prudhomme est celle qui a été la plus étudiée dans l'historiographie, compte tenu de sa position de propriétaire de la plantation Bermuda, qui devient ensuite en partie la plantation Oakland. Quelques exemples de travaux portant sur cette branche de la famille : en 1963, Louis Raphael Nardini publie *My historic Natchitoches, Louisiana and its environment*, en 2001, Sandra Prud'homme publie *Legends of Oakland Plantation : the Prud'homme of Natchitoches Parish* ; en 2002, le Cane River National Historical Park publie un rapport sur le cottage de la plantation Oakland, sur l'histoire de sa construction, de ses rénovations, et sur l'histoire de la famille qui le construit¹³⁷. Lestan Prudhomme père, dont la branche familiale est celle étudiée ici, apparaît en général dans ces ouvrages puisqu'il est un cousin de Pierre Phanor et planteur lui-même, cependant, il n'apparaît que de façon concise. Le volume du journal personnel du fils aîné de Lestan Prudhomme, Lestan fils, rédigé alors qu'il est étudiant en droit en 1850, a donné lieu à une adaptation par l'auteur et journaliste louisianais Lyle Saxon (1891-1946) sous le titre *The Young Man's Diary*, dans son livre *Old Louisiana*. Ce journal est rédigé en anglais par Lestan ; dans le livre de Saxon, il est utilisé comme portrait d'un jeune louisianais, mais il n'est pas étudié dans son contexte sociolinguistique, qui prendrait en compte le fait que Lestan est un jeune francophone qui écrit quotidiennement son journal personnel en anglais.

¹³⁵ *Oakland Plantation Records and Prud'homme Family Papers 1809-1993, undated (bulk dates : 1890-1982)* Prepared by History Associates Incorporated 2013 National Park Service Catalog Number: CARI 35005, National Park Service U.S.Department of the Interior, p.1. <https://www.nps.gov/cari/learn/historyculture/upload/CARI-0003-Oakland-Plantation-Prudhomme-Family-Records-Collection-Finding-Aid-formatted-508-Compliant.pdf>

¹³⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹³⁷ Historic Structure Report, Cottage, Cane River Creole National Historical Park, Natchitoches, LALCS#: 100 629, 2002. <http://npshistory.com/publications/cari/hsr-op-cottage.pdf>

La branche Prudhomme étudiée ici est donc celle de Jean Jacques Lestan (1801-1876) appelé ici « Lestan père » ; il est le fils de Marie *Lambre* et d'Antoine Prudhomme. Lestan père épouse Laiza *Lambre* (1813-1881)¹³⁸ vers 1827, ensemble ils ont sept enfants qui vivent jusqu'à l'âge adulte : l'aîné, Pierre Lestan (« Lestan fils ») est né en 1828, et le plus jeune, Augustin Lambre¹³⁹, en 1854. La famille vit à Natchitoches où Lestan père est planteur. En 1837, il achète pour 377 \$ une plantation de 301 acres à Auguste Metoyer qui, criblé de dettes, vend à prix de crise¹⁴⁰. Le recensement de 1850¹⁴¹ montre que la valeur immobilière de la plantation des Prudhomme s'élève à 100 000 \$; en 1860¹⁴², le dernier recensement avant la guerre montre Lestan père à la tête d'une plantation d'une valeur immobilière de 95 450 \$, et de biens personnels d'une valeur de 100 813 \$. Comparé aux autres planteurs enregistrés sur la même page, seul l'un d'entre eux a des revenus à peu près aussi élevés. À cette date, l'aîné des enfants du couple, Lestan fils a 22 ans, il vit avec ses parents et est avocat.

¹³⁸ Laiza *Lambre* est issue de la famille Prudhomme du côté de sa mère, Susanne *Prudhomme*, et Lambre du côté de son père, Rémy.

¹³⁹ Dans sa famille Augustin Lambre est appelé *Lambre* ; cependant, pour une question de clarté de lecture (*Lambre* étant un nom de famille qui revient souvent), il sera appelé *Augustin Lambre*.

¹⁴⁰ MILLS B. Gary, revised by SHOWN MILLS Elizabeth, *The Forgotten People, Cane River's Creoles of Color*, Louisiana State University Press, Baton Rouge, 2013.

¹⁴¹ Year : 1850 ; Census Place : Natchitoches, Louisiana ; Roll : M432_233 ; Page : 46B ; Image : 243, Ancestry.com. 1850 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc., 2009. Images reproduced by FamilySearch.

¹⁴² Year : 1860 ; Census Place : Natchitoches, Louisiana ; Roll : M653_414 ; Page : 472 ; Family History Library Film : 803 414, Ancestry.com. 1860 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc., 2009. Images reproduced by FamilySearch.

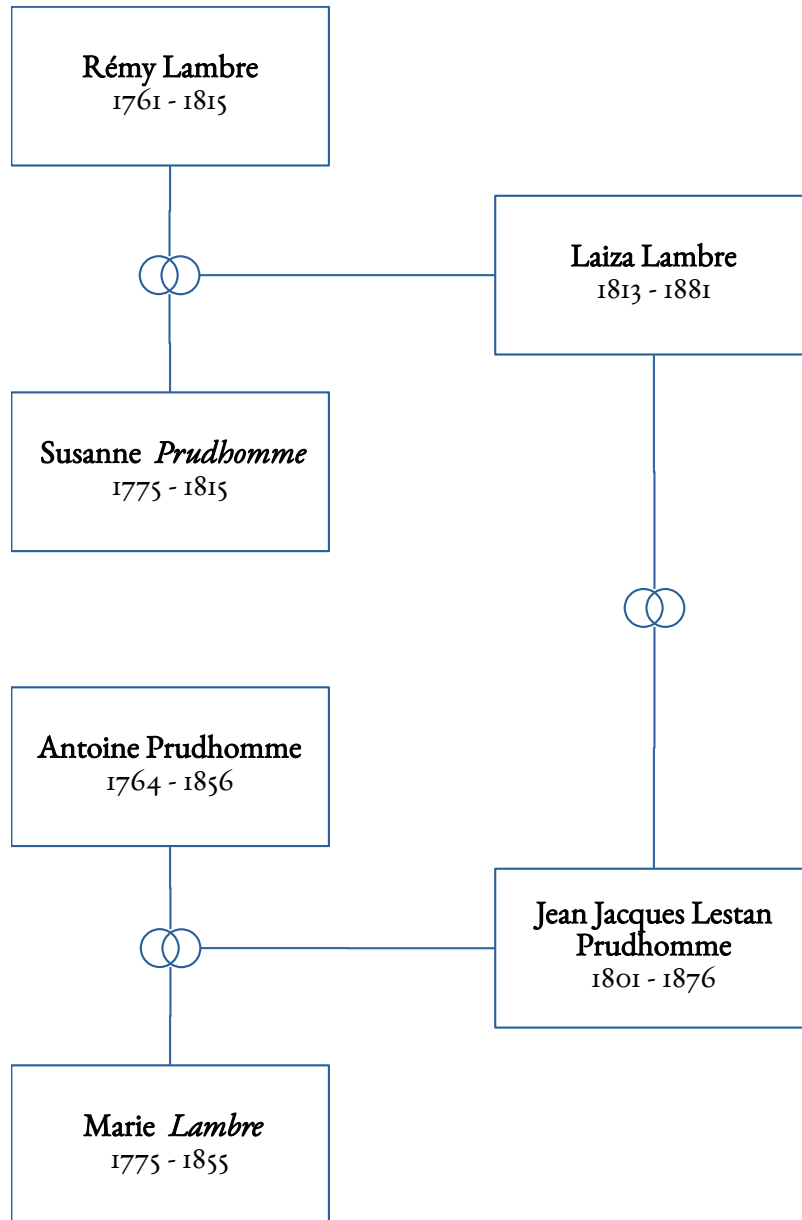


Figure 11: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Arbre ascendant.

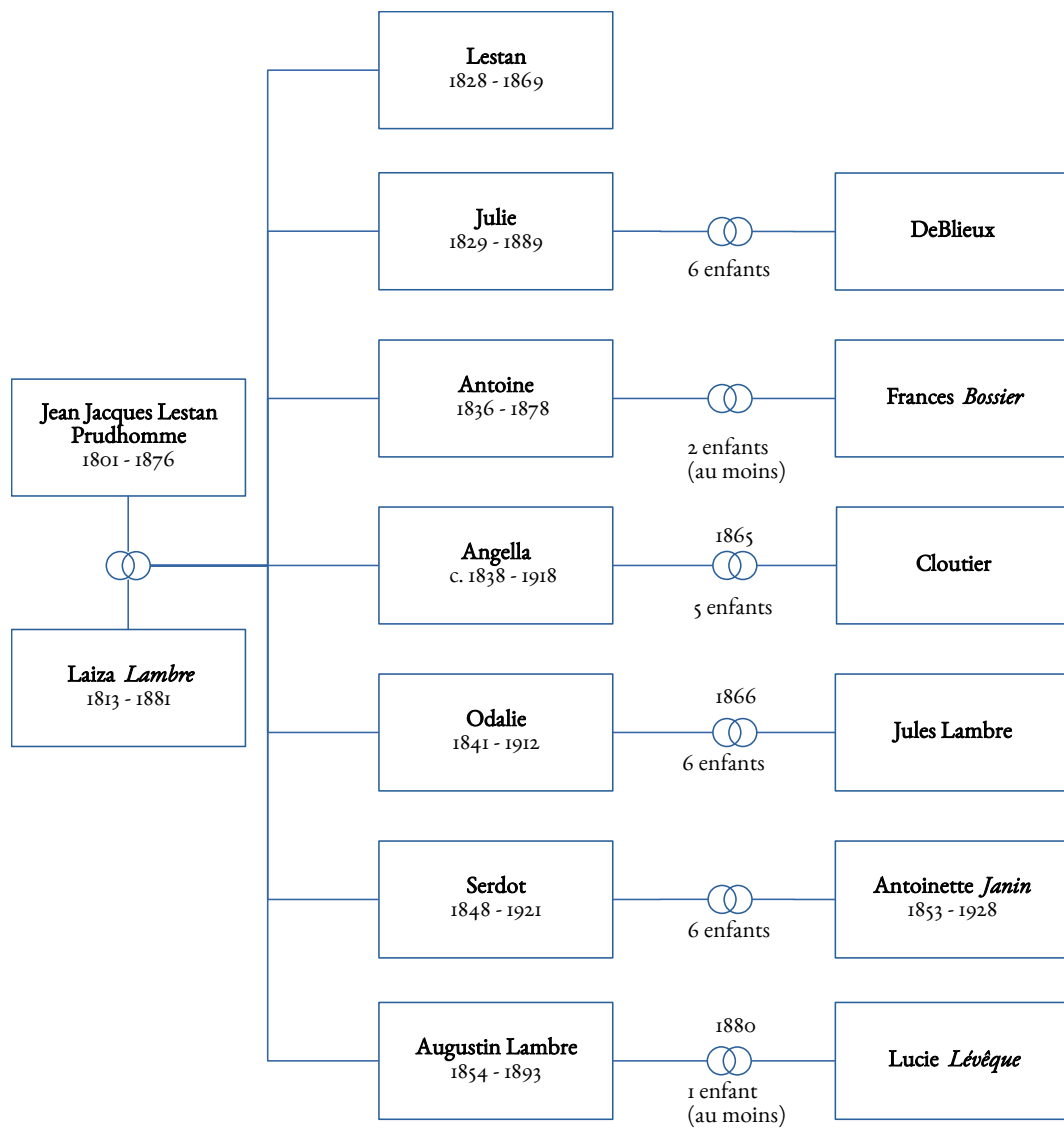


Figure 12: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Jean Jacques Lestan et Laiza.

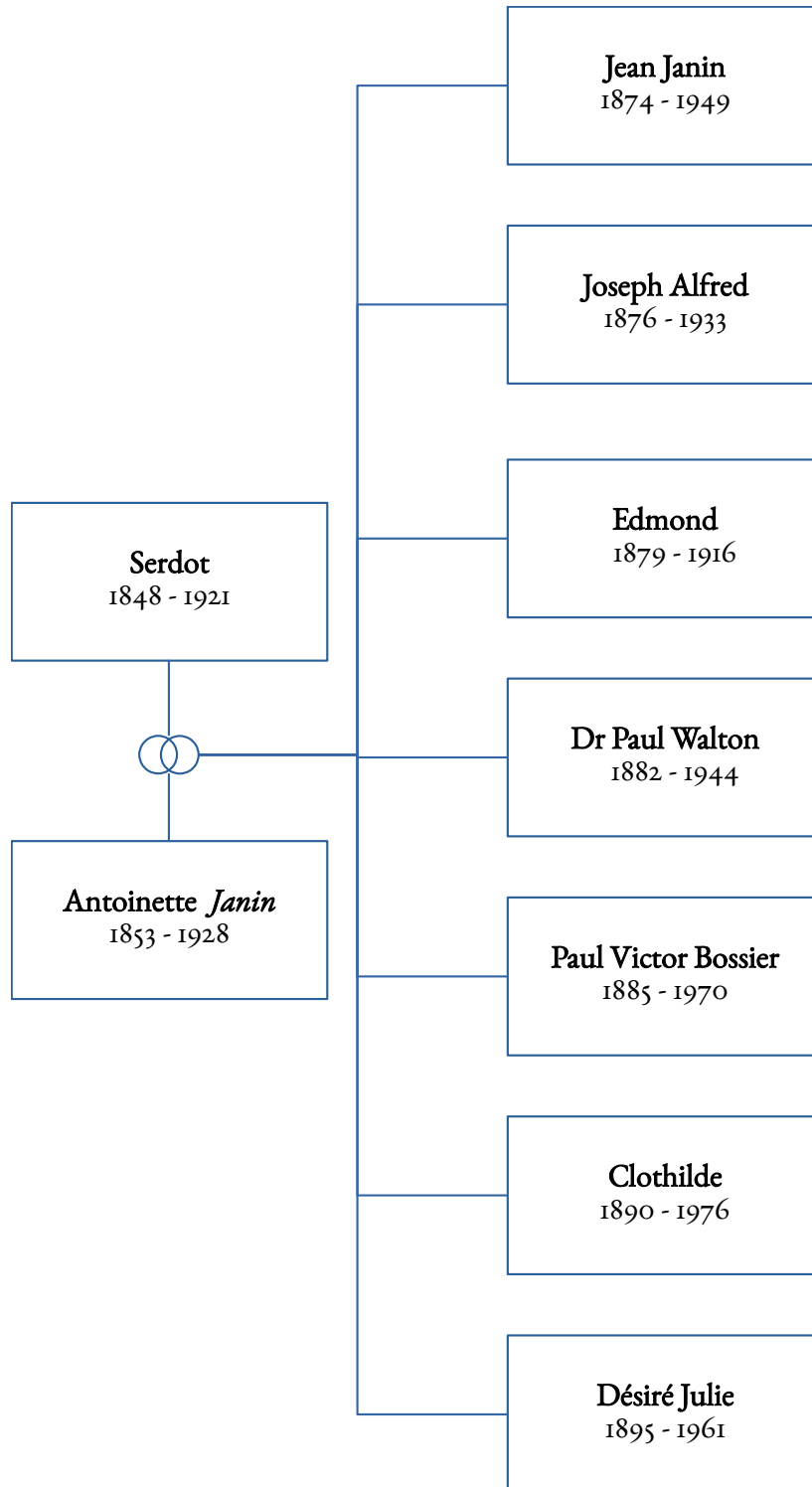


Figure 13: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Serdot et Antoinette.

Fin 1865 à la sortie de la guerre de Sécession, les correspondances de la famille sont rédigées depuis Île Brevelle, situé au sud de la plantation Bermuda qui n'a pas encore été divisée à cette date. Lestan père possède une plantation tout proche de celle de son cousin, Pierre Phanor. Dans le recensement de 1870¹⁴³, Lestan père apparaît comme *Farmer*, avec des biens immobiliers d'une valeur de 20 000 \$, et des biens personnels d'une valeur de 2 200 \$. Il vit avec son épouse Laiza, leur fille Angella et leur fils Serdot. Ce dernier est enregistré avec un emploi très difficilement lisible, il pourrait s'agir de *Clerk in *** Store*. Le niveau de vie de la famille entre les deux derniers recensements, avant et après la guerre de Sécession, a drastiquement baissé. En 1880 Lestan père est décédé, Laiza est enregistrée comme *Housekeeper*, elle vit avec son fils Augustin Lambre, enregistré comme *merchant*, sa fille Odalie veuve de Jules Lambre et leurs six enfants. À cette date Augustin Lambre, le plus jeune fils Prudhomme, travaille dans le magasin de la plantation Oakland. En 1880, il épouse Lucie Lévêque la fille du Dr Lévêque qui apparaît régulièrement dans les correspondances ; ils vivent sur la plantation.

Le journal de Lestan fils montre un jeune homme fervent catholique ; de nombreuses entrées de son journal mentionnent des messes, ou décrivent comment Lestan s'est mis en recherche d'une église où prier lors de ses déplacements hors du *college*. Dans les archives travaillées ici, Lestan est le jeune homme le plus explicite sur sa pratique religieuse ; en 1847, âgé de 19 ans, il note en anglais une réflexion sur la religion protestante :

At mass I was very pleased with the able sermon that was delivered. [...] I accompanied my friend at his boarding house, where I was a little amused to hear protestants running down each other's religion. This made me wonder how persons who are constantly at variance (?) on points of their different *** would agree so well and act with such conformity in the denunciation of the Catholic Religion.¹⁴⁴

La famille Prudhomme ne semble pas se rendre en ville pour les saisons afin d'y passer un ou deux mois par an comme le font souvent les familles vivant dans les paroisses autour de la Nouvelle-Orléans.

2.2.6 Les Prudhomme Janin

Lestan père est le frère aîné d'Antoinette *Prudhomme* (1809-1896) ; celle-ci épouse à Natchitoches en 1825 le médecin français Joseph Toussaint Janin (1795-1871) avec qui elle part vivre en France durant la guerre de Sécession. Le couple a trois enfants connus dont Jean Côte Janin (1828-1867) ; la fille aînée de Jean Côte, Antoinette

¹⁴³ Year : 1870 ; Census Place : Ward 11, Natchitoches, Louisiana ; Page : 475A ; Family History Library Film : 552 017.

¹⁴⁴ Prudhomme, NUS, 905. Entrée du dimanche 15 août 1847.

Janin (1853-1928), épouse son cousin germain, Serdot Prudhomme¹⁴⁵. Ensemble ils ont sept enfants.

Serdot apparaît dans les archives des deux branches de la famille, côté Prudhomme et aussi côté Janin ; il est en effet chargé de gérer aux États-Unis les affaires des enfants de Joseph Clément Janin, oncle de son épouse, et de Cécilia *Sompayrac*, qui sont orphelins en 1876.

Les Prudhomme Janin ont un pied en Louisiane et un en France après la guerre de Sécession, ce qui les met à part des deux autres familles.

2.2.7 Les Janin

En octobre 1825, le Dr Joseph Toussaint Janin (1795-1871), Français né à Vannes, et Antoinette *Prudhomme* (1809-1897) de Natchitoches se marient dans la paroisse de cette dernière. Janin est arrivé en Louisiane (à une date que je n'ai pas pu déterminer) envoyé par le gouvernement français afin d'étudier comment enrayer une épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait dans l'État. Le couple a trois enfants qui atteignent l'âge adulte : Joseph Clément (1826-1876), Jean Côme (1828-1867) et Marie (1831-1916). Les archives et les différents recoupements de sources effectués ici ne nous permettent pas de savoir si le couple a eu d'autres enfants après la naissance de Marie en 1831, cependant, Antoinette a 22 ans à cette date ce qui laisserait supposer que d'autres enfants peuvent avoir suivi. Avant la guerre de Sécession, une partie de la famille quitte la Louisiane pour la France ; l'année n'est pas connue avec précision, cependant, Marie épouse le médecin aliéniste français Jules Luger Lunier (1822-1885) en 1855. La jeune femme et probablement ses parents étaient donc installés en France à cette date. Jean Côme, marié à Clothilde *Bossier*, reste vivre à Natchitoches lorsque sa famille quitte l'État. La correspondance travaillée ici est celle échangée entre Clothilde *Bossier* Janin (1833-1893) de Louisiane, et sa belle-sœur Marie *Janin* Lunier (1831-1916) qui vit en France. Les lettres conservées à la Northwestern State University sont celles rédigées par Marie. J'ai contacté différents services d'archives à Paris, en région parisienne et en Touraine, mais les lettres de Clothilde sont malheureusement restées introuvables. Étant donné la notoriété de l'époux de Marie, j'espérais que la correspondance de cette dernière ait été conservée avec les papiers personnels et médicaux de Lunier. En plus des lettres adressées à Clothilde par Marie, la collection comprend deux lettres écrites par Marie à Désirée, la fille de Clothilde et Jean Côme, et une poignée de lettres rédigées par Jules, leur fils, son épouse Mathilde et la mère de cette dernière toutes adressées à Clothilde. Une lettre rédigée par Clothilde elle-même, la seule, nous donne des renseignements

¹⁴⁵ La grand-mère s'appelle Antoinette *Prudhomme* Janin, et la petite fille Antoinette *Janin* Prudhomme.

précieux et de première main sur ses différentes maîtrises linguistiques, ainsi que sur la place qu'occupe la langue anglaise dans sa relation avec son fils.

Je n'ai pas trouvé de travaux dans l'historiographie qui porteraient sur cette branche de la famille Janin Prudhomme. En France cependant, deux des fils de Joseph Clément Janin et Cécilia *Sompayrac* Janin, Thomas et Adolphe, apparaissent dans des ouvrages et articles concernant le monde de la céramique où leur manufacture, « Janin et Guérineau » fondée à Paris en 1855, est citée.

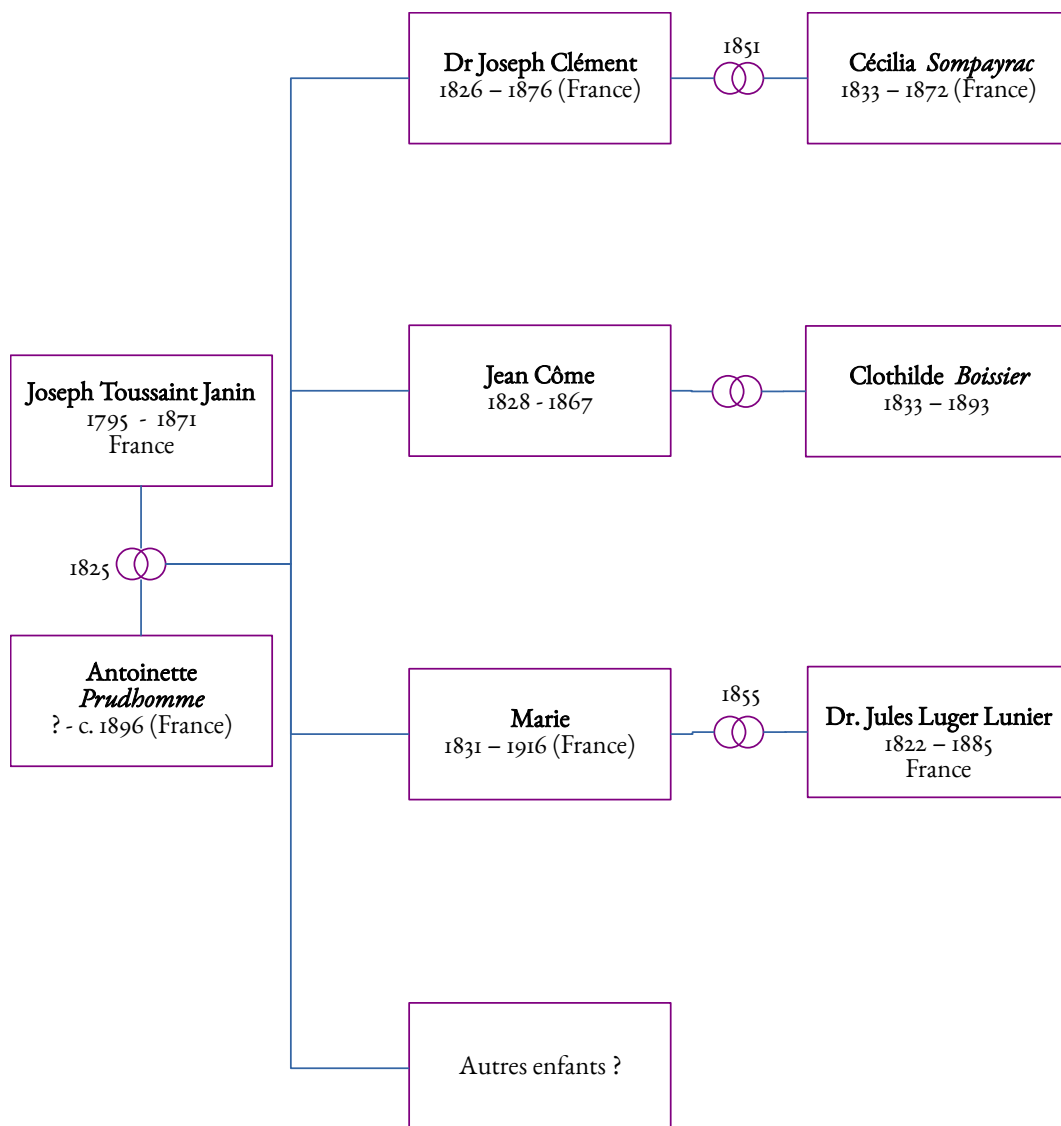


Figure 14: Famille Janin, Paroisse de Natchitoches et France, Mariage de Joseph Toussaint et Antoinette.

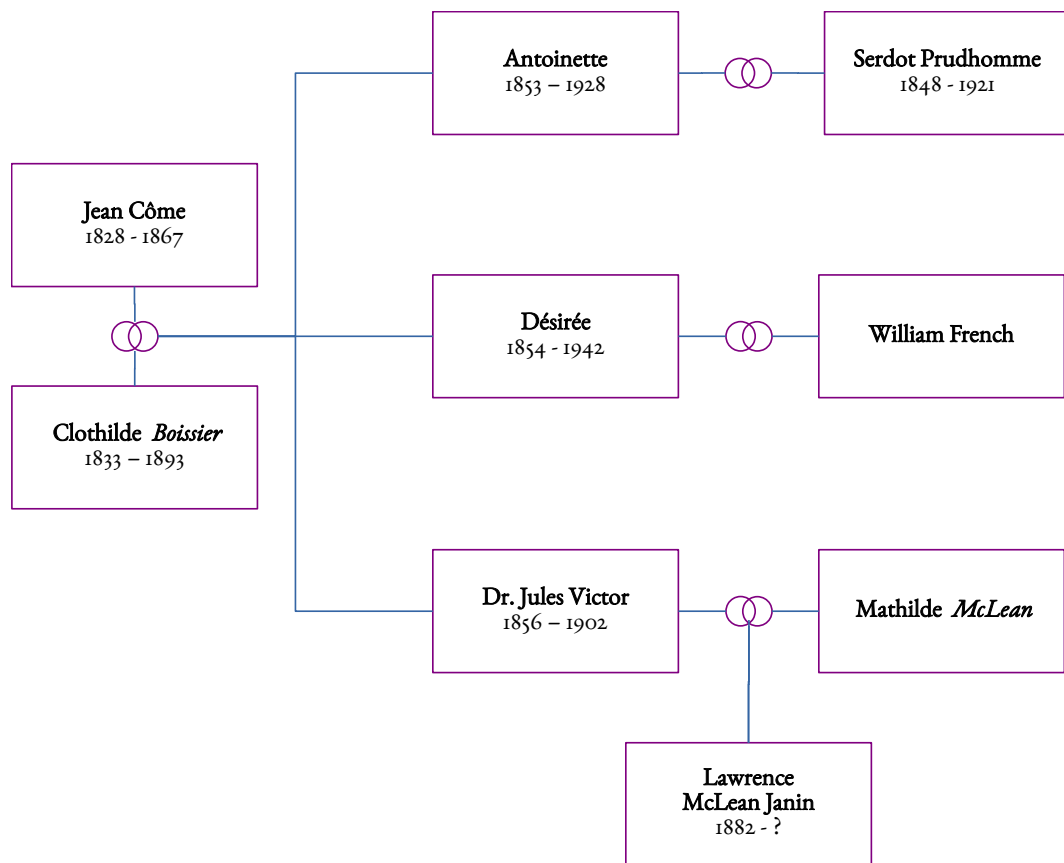


Figure 15: Famille Janin, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Jean Côme et Clothilde.

2.2.7.a Les Janin de Louisiane

Jean Côme Janin épouse Clothilde *Bossier*, fille de Désirée *Sompayrac* et du juge Victor *Bossier* en 1852. Le couple a trois enfants : Antoinette (qui épouse Serdot Prudhomme), Désirée et Jules Victor, appelé Jules. Le père de Clothilde meurt en 1840 et son frère, Placide *Bossier*, est tué en 1862 pendant la guerre de Sécession. En 1867, c'est son époux qui décède de maladie. Lors du recensement de 1870, Clothilde vit chez sa mère et le second époux de celle-ci, Ambroise Lecomte. Elle y est recensée avec ses deux filles¹⁴⁶, Jules qui a environ 14 ans est au *college*. Dix ans plus tard, une partie des familles Janin et Prudhomme est réunie sous le même toit : le recensement de 1880¹⁴⁷ montre que Clothilde vit avec son fils qui enregistré comme médecin, sa fille Antoinette et l'époux de celle-ci, Serdot Prudhomme, leurs trois enfants Jean Janin, Alfred et Edmond, ainsi que sa fille Désirée et son époux William French.

Les correspondances étudiées ici concernent pour beaucoup Clothilde *Bossier* Janin, qui échange avec la sœur de son époux, Marie *Janin* Lunier qui vit en France. À travers ces échanges, c'est tout un pan de la vie des deux branches de la famille qui se dessine.

Le fils de Clothilde, Jules Janin, apparaît comme un personnage tout à fait différent des autres hommes de son âge étudiés ici. Tout d'abord, Jules est divorcé : en octobre 1881, il épouse Mathilde McLean avec qui il a deux enfants et en mars 1893, le journal de la Nouvelle-Orléans *The Times-Picayune* rapporte le dossier « Mathilda McLean vs. Jules Janin her husband¹⁴⁸ ». Le paragraphe expose un appel devant la cours du 10^e district judiciaire de Natchitoches, il concerne un différend au sein du couple sur leur lieu de domiciliation. Le divorce aboutit et en 1894, Mathilde se remarie ; son acte de mariage avec Lucien Ledoux précise à son sujet « divorced wife of Dr Jules Janin¹⁴⁹ ». Mais Jules Victor diffère surtout des autres hommes étudiés dans ces familles par son engagement politique au sein du Union Greenback Labor, un parti politique orienté à gauche¹⁵⁰. En 1882, un article du *Times-Picayune* relate l'entrée en campagne de Carleton

146 Year: 1870 ; Census Place: Natchitoches, Natchitoches, Louisiana ; Page: 518A ; Family History Library Film: 552 017, Ancestry.com. 1870 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations, Inc., 2009. Images reproduced by FamilySearch.

147 Year: 1880 ; Census Place: Natchitoches, Louisiana ; Roll: 457 ; Page: 493D ; Enumeration District: 028, Ibid.

148 *The Times-Picayune*, New Orleans, Louisiana, ; Tuesday the 14th of March 1893, Page 3; <https://www.newspapers.com/image/28245756/?terms=jules%2Bjanin>

149 *Louisiana Vital Records* ; Volume: 17 ; Page: 592 ; Ancestry.com. *New Orleans, Louisiana, Marriage Records Index, 1831-1964* [database on-line]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations, Inc., 2002. Original data: State of Louisiana, Secretary of State, Division of Archives, Records Management, and History. *Vital Records Indices*. Baton Rouge, LA, USA.

150 *Biographical and Historical Memoirs of Northwest Louisiana*, The Southern Publishing Company, 1890. <http://files.usgwarchives.net/la/natchitoches/history/hist1890.txt> "In November, 1879, the Union Greenback Labor party of Natchitoches nominated Mortimer Perot and Jacob Kile for representatives ; John A Raggio, for sheriff ; E. Masson, for clerk of the district court ; Dr. Jules Janin, for coroner ; J.H. Cunningham, for District attorney, and C. Chaplin, for district judge."

Hunt, candidat pour représenter le premier district au Congrès : Hunt est opposé à un candidat indépendant, Jules Janin. L'article nous apprend qu'il s'est déjà présenté à deux reprises sans succès¹⁵¹. En décembre 1884, Jules apparaît à nouveau dans ce même journal, dans un article concernant un meurtre : Janin est médecin légiste par intérim (*acting coroner*) et il travaille à la résolution d'une enquête de police sur le meurtre d'un Noir, nommé John Wisinger.¹⁵² Le recensement de 1900¹⁵³ montre que Jules vit à Natchitoches, comme pensionnaire dans la famille de Peter Gibson et qu'il est toujours médecin. Il est enregistré comme étant veuf ce qui semble être une erreur, à moins qu'il ait été marié brièvement après son divorce. En juillet 1902, Jules Janin meurt de maladie à l'âge de 45 ans à la Nouvelle-Orléans ; il est décrit par *Le registre des médecins américains décédés* comme l'un des médecins les plus réputés de Natchitoches¹⁵⁴.

2.2.7.b Les Janin en France

Marie, la plus jeune enfant de Joseph Toussaint et Antoinette se marie en 1855 à Saint Sulpice en France à l'âge de 24 ans, avec le médecin aliéniste français Jules Luger Lunier (1822-1885) ; le couple n'a pas d'enfant. Marie et sa belle-sœur Clothilde entretiennent une correspondance régulière et riche de détails jusqu'au décès de Clothilde en 1893. Les lettres conservées en Louisiane sont, comme précisé précédemment, uniquement celles de Marie.

Avant que la famille ne s'installe définitivement en France, certains de ses membres avaient déjà fait le voyage depuis la Louisiane : en 1848, le fils de Joseph Toussaint et Antoinette, Joseph Clément, a 22 ans, il est enregistré sur la liste de passagers d'un bateau revenant de France. Le jeune homme est peut-être allé faire un tour d'Europe comme de nombreux jeunes Créoles riches à cette période. Sur cette liste, Joseph Clément est enregistré comme planteur, et dans le recensement des esclaves de 1850¹⁵⁵, il est marqué comme étant propriétaire de 17 esclaves¹⁵⁶. En 1851 il épouse en premières noces Cécilia Sompayrac – dont la mère appartient à la famille Prudhomme ;

151 « The Times-Picayunes », October 3rd 1882, <https://www.newspapers.com/image/28237242/?terms=jules%2Bjanin>, p. 2.

152 « The Times-Picayune New Orleans, Louisiana », Sunday, December 7, 1884, p. 10.

153 Year: 1900 ; Census Place: Natchitoches, Natchitoches, Louisiana ; Page: 3 ; Enumeration District: 0070 ; FHL microfilm: 1240569 ; Ancestry.com. 1900 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations Inc, 2004.

154 "United States Deceased Physician File (AMA), 1864-1968, "database with images, FamilySearch (<https://familysearch.org/ark:/61903/3:1:3QSQ-G9QG-Y3P5?cc=2061540&wc=M6YZ-XNL%3A353075201:7July2019>), Jacobson, Edward Barnard-Jellings, Eliza A > image 1666 of 3043; American Medical Association, Chicago.

155 Ancestry.com. 1850 U.S. Federal Census – Slave Schedules [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations Inc, 2004.

156 Lors de cette traversée il est enregistré avec un Jules Janin âgé de 20 ans. À cette date Jean Côme, le jeune frère de Joseph Clément a 20 ans, il est probable qu'il s'agisse de lui (Jules est le prénom que portera son fils né en 1856).

en 1860¹⁵⁷ il est recensé comme *planteur* et la famille possède désormais 40 esclaves¹⁵⁸. Le couple a sept enfants : Élisabeth, Victor, Léon Claude, Alexandre, Placide, Thomas et Adolphe, tous nés en Louisiane. En mai 1860¹⁵⁹, Cécilia *Sompayrac* Janin apparaît dans la liste des passagers d'un vapeur arrivant du Havre accompagnée de ses enfants : Élisabeth (appelée Elizabeth), Claude, Victor et Alexandre¹⁶⁰.

¹⁵⁷ “United States Census, 1860”, database with images, FamilySearch

(<https://familysearch.org/ark:/61903/3:1:3Q9M-CSK3-3?i=14&cc=1437581>), Joseph Janin, 1860.

¹⁵⁸ *Biographical and Historical Memoirs of Northwest Louisiana*, The Southern Publishing Company, 1890. <http://files.usgwarchives.net/la/natchitoches/history/hist1890.txt> “The slave holders of Natchitoches in 1862, who paid taxes on ten or more slaves, are named in the following list. Such names as Gen. Bossier, Ben Gagnie, Dr. Normand, and other large owners of slaves in pioneer days, do not occur in this list, as they had passed away long years before, while others took their slaves to Texas in 1862: [...] Joseph Janin, 40 [...]”

¹⁵⁹ Year: 1860 ; Arrival: *New York, New York* ; Microfilm Serial: *M237, 1820-1897* ; Microfilm Roll: Roll 201 ; Line: 1 ; List Number: 376 ; *Ancestry.com. New York, Passenger and Crew Lists (including Castle Garden and Ellis Island), 1820-1957* [database on-line]. Provo, UT, USA : *Ancestry.com* Operations, Inc., 2010.

¹⁶⁰ À cette date l'enfant enregistré sous le prénom *Alexandre* a un an, il s'agit peut-être de Placide qui aurait comme deuxième ou premier prénom Alexandre.

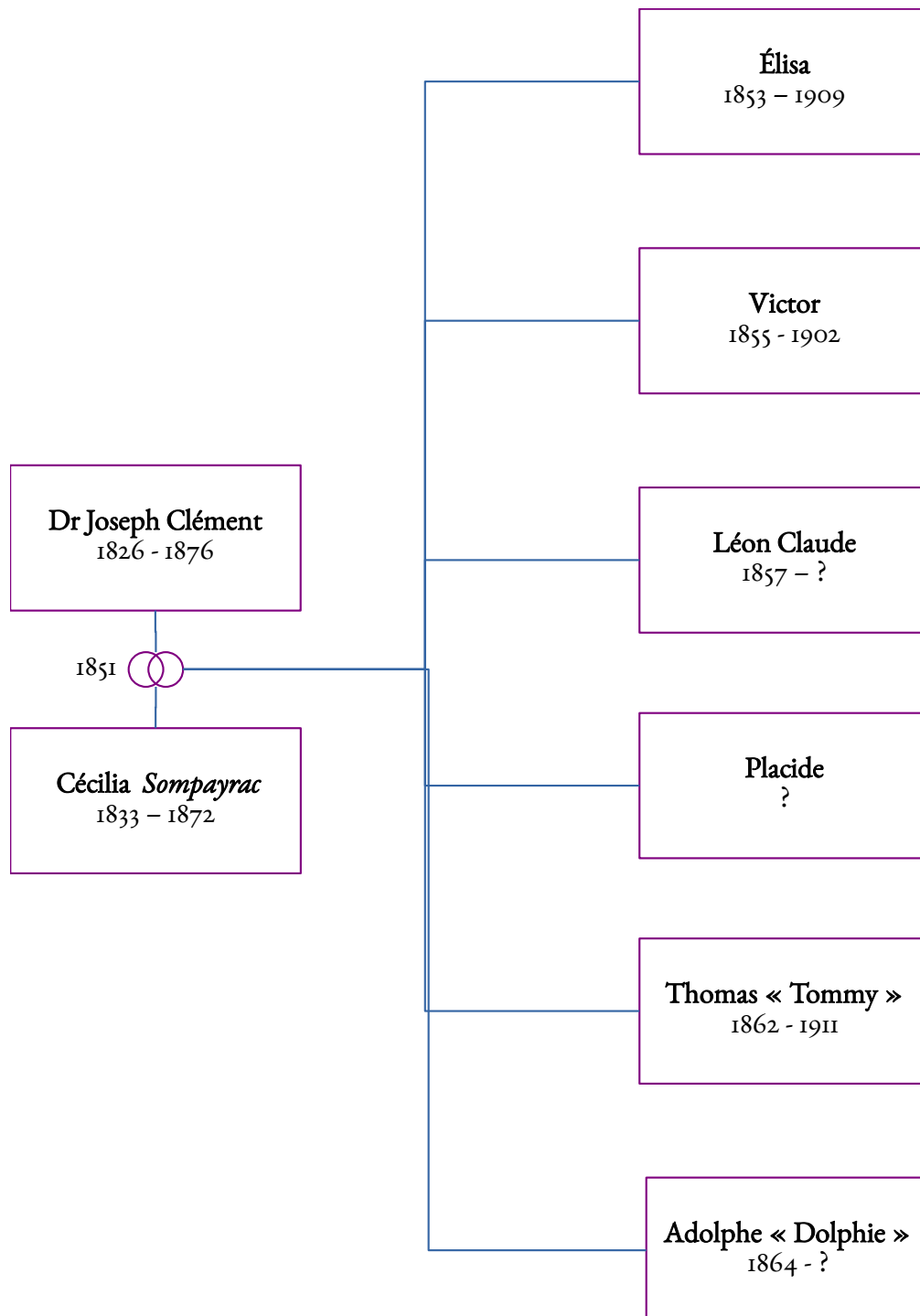


Figure 16: Famille Janin, Paroisse de Natchitoches et France, Mariage de Joseph Clément et Cécilia.

Au moment de la guerre de Sécession, la famille vient s'installer à Tours où Joseph Clément ouvre un cabinet de médecine (dentaire semble-t-il). La date exacte de leur départ n'est pas connue, cependant, le plus jeune enfant de Joseph Clément et Cécilia, Adolphe, est né en Louisiane en novembre 1864, ils auront donc entrepris le voyage au plus tôt en 1865. Une demande de passeport soumise par Léontine *Sompayrac* Janin, la sœur de Cécilia, nous apprend qu'elle est arrivée en France le 7 août 1865¹⁶¹. En 1872, Cécilia âgée de 39 décède ; deux ans plus tard, Joseph Clément épouse Léontine (qui a deux filles de son premier mariage) à la légation américaine de Paris. Ensemble le couple n'a pas d'enfant. En 1876, Janin meurt de maladie.

Élisa, l'aînée et seule fille du couple formé par Joseph Clément et Cécilia, épouse le docteur Jules Ludger Cruet, un dentiste français, en 1877. Ensemble ils ont cinq enfants, cinq garçons, dont trois deviennent médecins. Victor, le frère cadet d'Élisa né en 1855, devient médecin lui aussi et vit à Paris. À travers les correspondances échangées entre ses tantes Marie et Clothilde, nous comprenons que les relations familiales avec Victor sont compliquées : le jeune homme et sa tante Léontine auraient par exemple, cherché à ouvrir un cabinet de dentiste et à faire racheter le cabinet de Joseph Clément par un tiers. Quand ce dernier l'apprend, il demande le divorce à Léontine¹⁶².

En 1876, les enfants de Joseph Clément et Cécilia sont orphelins et les quatre garçons les plus jeunes sont mineurs. Ils sont élevés par leur grand-mère, la Louisianaise Antoinette *Prudhomme* Janin (sœur de Lestan Prudhomme père), et par leur tante paternelle née en Louisiane elle aussi, Marie *Janin* Lunier. Élisabeth aide à l'éducation de ses jeunes frères jusqu'à son mariage en 1877. Léon Claude (appelé Léon) né en 1857 environ, apparaît dans la correspondance de sa tante Marie comme étant un jeune homme à la santé fragile ; vu les symptômes décrits par Marie, il semblerait que Léon Claude souffre de la poliomyélite. Son frère cadet Thomas, né en 1862, est lui aussi souvent malade.

En 1888, Thomas est majeur et il se fait naturaliser Français¹⁶³. Il poursuit une carrière d'industriel et il travaille avec son jeune frère Adolphe. En 1904, il se marie avec Émilie Chouipe à Paris ; sept ans plus tard il meurt de maladie en 1911. Sa rubrique

161 National Archives and Records Administration (NARA); Washington D.C.; Roll #: 31 ; Volume #: *Volume 054: France ; Ancestry.com. U.S. Passport Applications, 1795-1925* [database on-line]. Lehi, UT, USA: Ancestry.com Operations, Inc., 2007. Original data : *Selected Passports. National Archives, Washington, D.C.*

162 Il est probable que Joseph Clément soit mort avant d'obtenir le divorce, sur sa demande de passeport de 1903, Léontine est en effet appelée « Marie Virginie Léontine Janin née Sompayrac ».

163 Décrets de naturalisation de l'année 1888, Répertoire numérique détaillé (BB/34/394 à BB/34/395) ; 1^{re} édition électronique, Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine, 2 mars 2018 (numéro du dossier à consulter en sous-série BB/11) JANIN, Aillaud Thomas Naissance : 21 décembre 1862 (Natchitoches, États-Unis, Louisiane) Lieu de résidence : Paris (Seine, France) ; https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_056723

nécrologique, publiée dans un bulletin de l'Union Céramique et Chauffournière est riche de renseignements sur sa famille¹⁶⁴.

Placide (ou Alexandre) naît peu de temps avant ou après Claude Léon. Il s'engage dans l'armée afin de quitter Paris et de rester un honnête homme selon les propos de sa tante Marie. La correspondance de cette dernière nous apprend qu'il est posté en 1884 en Algérie, « au Sud du Sud Oranais¹⁶⁵ » qu'il quitte en juillet pour se rendre à « TonKin combattre les Chinois.¹⁶⁶ » Le plus jeune enfant du couple, Adolphe (né en 1864) commence sa vie d'adulte à Paris, il est l'un des fondateurs d'une usine de produits réfractaires céramiques, la firme « Janin et Guérineau ¹⁶⁷ » situé dans le 13^e arrondissement ; il y travaille avec son frère Thomas. En 1905, il fonde l'usine céramique d'Ecuelles près de Moret-sur-Loing en Seine-et-Marne.

¹⁶⁴ Lors de mes recherches j'ai consulté la rubrique nécrologique de Thomas Janin, publiée dans *Le bulletin de l'Union Céramique et Chauffournière de France* de 1911, dont une page a été scannée et mise en ligne sur le site Geneanet.org à l'adresse : <https://gw.geneanet.org/baugeois?n=janin&oc=&p=ailliaud+thomas>. L'original de ce document scanné est en possession de Monsieur Claude Labie.

¹⁶⁵ Janin, serie 1, Folder 69. Lettre de Marie Janin Lunier à sa belle-sœur Clothilde, 8 novembre 1884.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Sur le site « Céramique Architecturale Décorative », se trouve un article présentant les travaux de céramiques de Janin et Guérineau présents encore aujourd'hui en gare de Tours. L'article présente un papier à entête de 1914, sur lequel apparaît un résumé des différents propriétaires de la firme: entre 1890 et 1899, il s'agit d'Adolphe Janin et Guérineau, de 1900 à 1905 des frères Janin et Guérineau, puis de 1906 à 1911 de Thomas Janin et Guérineau. <http://ceramique-architecturale.fr/autour-dun-ceramiste/janin-et-guerineaux-en-gare-de-tours>

3 Étude sociolinguistique des échanges dans leur contexte historique

Le français est parlé sur le territoire de Louisiane de façon continue depuis sa fondation en 1682, à plus ou moins grande échelle. Alors que la Louisiane est espagnole pendant 37 ans de 1763 à 1800, le français garde sa position dominante, et n'est en aucun cas menacé par l'espagnol. Les documents officiels (actes de mariages et de baptêmes par exemple) sont rédigés en langue espagnole, mais celle-ci ne s'impose jamais véritablement dans la colonie¹.

L'achat de la Louisiane par les États-Unis, ainsi que les vagues d'immigrations d'anglophones sur le territoire créent un contact quotidien entre les langues française et anglaise. Cette notion de contact de langues, théorisée par Uriel Weinreich en 1953, inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues peut affecter le comportement langagier d'un individu ou d'une communauté linguistique². Les archives dépouillées pour ces familles attestent de ces contacts quotidiens entre les deux langues : dans les correspondances en français, des mots et des expressions en anglais sont régulièrement répertoriées chez la plupart des scripteurs ; on trouve aussi des correspondances entre francophones de mêmes familles rédigées en anglais. Que l'on écrive en anglais ou que l'on évoque (à l'écrit) cette langue, les commentaires métalinguistiques sont nombreux dans les correspondances, et les langues font partie des sujets de conversations récurrents. Les papiers divers : factures de magasins³, de médecin, bulletins scolaires, faire-part de décès, etc., sont parfois rédigés dans les deux langues. Ils montrent, tout comme les correspondances, la progressivité d'un transfert de langue vers l'anglais. L'anglicisation de la vie quotidienne en Louisiane est de plus en plus marquée au fur et à mesure que le siècle avance.

La première génération de Louisianais née dans la Louisiane américaine – c'est-à-dire la première génération d'Américains à proprement parler – naît à la fin de ce que la sociolinguiste Sylvie Dubois appelle « l'ère du rayonnement ». Cette ère sociolinguistique est comprise entre l'établissement de la Nouvelle-Orléans en 1718, et les années 1830 : pendant cette période, la Louisiane n'est ni culturellement ni linguistiquement homogène, mais « l'identité francophone et la langue française vont symboliser très rapidement des valeurs de liberté, de culture et de supériorité. »⁴. Pour les familles étudiées, cette première génération d'Américains correspond à celle d'Alexandre de Clouet père, né en 1812, de Louise *Perret* St Martin, née en 1808, de Laiza *Lambre* Prudhomme, née en 1813, et de Louis St Martin, né en 1820. Leurs

¹ La période espagnole a tout de même laissé des traces en Louisiane ; un exemple, après les incendies de 1788 et 1794 qui ravagent en grande partie le quartier français de la Nouvelle-Orléans, celui-ci est reconstruit dans le style architectural espagnol toujours visible aujourd'hui.

² MAURIS Jacques, « Assimilation linguistique », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistiques. Les concepts de bases*, Mardaga, Liège, 1997.

³ Voir annexe V p. 218. St Martin, LaRC, 14 juin 1858.

⁴ DUBOIS, dans Mufwene, Vigouroux (dir.) 2014, p. 158.

enfants et petits-enfants sont respectivement les deuxième et troisième générations nées dans la Louisiane américaine : ils naissent durant les décennies 1830-1870 qualifiées par Sylvie Dubois « d'ère du bilinguisme politique ». Cette période traverse la guerre de Sécession, et couvre une grande partie de mes archives. Elle voit les frontières sociales entre les populations anglophone et francophone s'estomper graduellement : de nombreux enfants de planteurs et issus des deux élites s'entre-marient. « L'élite francophone, quelle que soit son origine, apporte le prestige issu de la naissance et de la culture européenne, l'élite anglophone ouvre les portes des cercles politiques de l'État et des milieux d'affaires.⁵ »

Le découpage en générations apparaît dans les travaux de sociolinguistique afin d'étudier « l'évolution des pratiques langagières dans les familles [...] : la première génération (ou la génération de référence) est dominante dans sa langue première et le reste, tandis que la deuxième déjà plus encline à l'usage de la langue de l'école et du milieu préfère s'exprimer en français [langue du pays d'accueil] surtout avec la fratrie, la troisième génération ne bénéficiant que rarement du bilinguisme des parents. ⁶ » Dans son article « Assimilation linguistique », Jacques Maurais schématise cette assimilation chez les immigrés aux États-Unis et au Canada de la façon suivante : « Au monolingue en A se substitue un bilinguisme qui associe A et B, lui-même se transformant en un emploi exclusif de B. Ce qu'on peut ainsi schématiser : $A > AB > B$. Plusieurs communautés, en revanche, réussissent à maintenir leur langue jusqu'à la quatrième, voire cinquième génération. En ce cas, on a souvent affaire au schéma d'Einar Haugen : $A > Ab > AB > aB > B$, où la majuscule signale l'usage majoritaire d'une langue et la minuscule son usage minoritaire [...] ⁷ ».

Ce principe est utilisé dans le cas de familles immigrées, pour lesquelles la langue seconde est la langue dominante de la société dans laquelle elles s'installent. En Louisiane, pour les francophones étudiés, la situation est différente du fait qu'ils ne sont pas immigrés dans la Louisiane américaine ; c'est la colonie qui a changé de statut pour devenir un État au sein d'un État fédéral anglophone. Toutefois, un découpage générationnel apparaît : la génération d'Alexandre de Clouet père, Louise Perret St Martin, Laiza Lambre Prudhomme, et Louis St Martin, seraient cette première génération, puisqu'ils sont les premiers Américains de leur famille. Cependant, et en cela le schéma est différent de celui d'Einar Haugen, Alexandre de Clouet père et Louis St Martin, les hommes donc, sont bilingues, et sont déjà dans la phase « AB » de la transition linguistique.

⁵ DUBOIS, dans Mufwene, Vigouroux (dir.) 2014, p. 162-163.

⁶ DEPRez Christine, « Évolution du bilinguisme familial en France », *Le français aujourd'hui*, 2003/4 n°143, p. 35-43, p. 37. <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2003-4-page-35.htm>

⁷ MAURAI, dans Moreau 1997, p. 53-54.

Le travail de l'ethnolinguiste Susan Gal, cité par Maurais, sur le passage du hongrois à l'allemand dans la petite ville hongroise d'Oberwart, montre que la trame du bilinguisme « ne s'impose pas à tous les individus d'une même génération : les uns acceptent le nouveau modèle, d'autre le rejettent, mais l'important, c'est la croissance dans l'usage de l'allemand au fil des générations.⁸ » Ce phénomène d'acceptation-rejet est visible dans les correspondances des quatre familles étudiées : pour le rejet par exemple, il apparaît de façon implicite dans une utilisation continue du français avec peu ou pas d'emprunts à l'anglais, et de façon tout à fait explicite, par une plainte formulée quant à l'imposition de l'anglais, ou par une demande de correspondances rédigées en français uniquement. Ces rejets exprimés proviennent de correspondances exclusivement féminines⁹. Chez ces Créoles blancs, le contact de langues entre le français et l'anglais a d'abord affecté plus largement le comportement langagier des hommes, avant de s'étendre à toute la communauté linguistique et d'amener à l'assimilation linguistique complète du français par l'anglais. Le rôle des femmes, plus réticentes au début, est connu dans les phénomènes de transfert de langue ; Gal montre que les femmes « se sont montrées plus insensibles au changement naissant¹⁰ ». Son article explique aussi qu'une fois le processus de transfert entamé, les femmes font partie de l'avant-garde du changement. Pour les femmes louisianaises des familles analysées, il faudrait probablement travailler sur une génération supplémentaire par rapport à ce que nous avons fait ici, afin de voir si elles endossent elles aussi ce rôle.

L'assimilation linguistique de la population créole présente deux caractéristiques qui sont liées : la position sociale des locuteurs ainsi que le statut des deux langues en contact. En dépit des changements de régimes et des bouleversements causés par la guerre de Sécession, ces familles ont conservé leur pouvoir économique et appartiennent toujours à la classe dominante. De plus, le français et l'anglais ont un statut culturel équivalent. Cependant, l'anglais possède une supériorité politique qui déséquilibre les rapports entre les deux langues en sa faveur. La relation de ces hommes à l'anglais ne repose pas sur les mécanismes de substitution classiques :

Si la substitution, à notre avis, repose essentiellement sur des motivations matérielles, à savoir la chance pour le locuteur d'améliorer sa situation personnelle (il y a des cas où l'amélioration de la situation entraîne la substitution), elle connaît évidemment aussi un côté idéologique qui a une importance accrue dans des périodes de substitution de masse : pour changer de langue, il faut que le sujet soit convaincu de la qualité inférieure de la langue dominée.¹¹

⁸ MAURIS, dans Moreau 1997, p. 55.

⁹ Ici il s'agit de femmes adultes, l'enthousiasme des jeunes enfants, garçons comme filles, pour la langue anglaise est étudié à part.

¹⁰ MAURIS, dans Moreau 1997, p. 55.

¹¹ KREMNITZ Georg, « Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts », *Langages*, 15^e année, n°61, (1981), Bilinguisme et diglossie.

Pour les Créoles blancs étudiés ici, les motivations de maîtrise de l'anglais sont effectivement liées à des considérations d'ordre matériel, l'anglais étant la langue des échanges commerciaux à petite et grande échelles, ainsi que la langue dans laquelle se joue la vie politique à laquelle Alexandre de Clouet et Louis St Martin participe activement. Ils s'adaptent à leur milieu et adopte l'anglais que nombre d'entre eux maîtrisaient déjà. Cependant, en aucun cas il ne s'agit d'un changement linguistique lié à une vision du français comme étant de qualité inférieure à l'anglais¹². La langue française est enseignée au XIX^e siècle dans les universités et les *colleges* américains, et possède un rayonnement linguistique et culturel au-delà des frontières de la Louisiane, bien qu'il s'agisse du français de France, et d'œuvres littéraires françaises.

En Louisiane, l'environnement socio-économique précipite la disparition rapide du français pour cette classe de francophones ; le contact des langues anglaise et française se solde par l'assimilation du français, et par une population qui devient anglophone monolingue.

Le premier chapitre de cette seconde partie « De l'anglais dans des lettres et journaux en français » porte sur l'analyse de l'anglais relevé dans les corpus en français des quatre familles : les discours métalinguistiques, puis l'alternance codique et les transferts linguistiques. Le second chapitre, « Du français standard malhabile : Louise *Benoit St Clair* de Clouet et Laiza *Lambre* Prudhomme » propose les portraits de trois femmes nées au début du XIX^e siècle, puis une analyse de certains écrits de Louise et de Laiza. Le troisième chapitre, « Des correspondances en anglais entre francophones » porte sur l'anglais comme langue imposée, puis comme langue choisie ; ensuite il présente des expressions en français dans ces lettres en anglais, le profil particulier de la famille Janin dans son usage de l'anglais, et le rapport des jeunes enfants nés à partir des années 1850 avec cette langue.

3.1. De l'anglais dans des lettres et journaux en français

Ce corpus de lettres en français est rédigé dans sa majorité en français standard mais cependant, certaines lettres dénotent, elles seront étudiées dans le chapitre suivant. Comme vu précédemment, une langue standard est le produit d'interventions délibérées d'un État sur les usages de la langue, et donc sur les formes utilisées. Le français standard est la variété utilisée pour l'enseignement, il est codifié selon des normes, possède des dictionnaires monolingues, une orthographe unique et une grammaire. Ce français est une langue principalement écrite. Ici, ces scripteurs louisianais du XIX^e siècle utilisent le français standard de France dans leur correspondance.

¹² Ce sera par contre le cas pour les Cadiens au début du XX^e siècle.

Lors du travail d'analyse de ces lettres, les discours métalinguistiques concernant l'anglais ont été relevés, ceci afin d'analyser qui parle de l'anglais, avec qui et pourquoi. Les nombreuses alternances codiques du français vers l'anglais ont aussi été relevées : l'alternance codique est une pratique de locuteurs en situation de bilinguisme ou de diglossie, qui consiste à alterner deux langues, parfois dans une même séquence¹³.

3.1.1 Quand on parle de l'anglais : les discours métalinguistiques

Dans cette partie, je laisse volontairement de côté les mentions de l'anglais faites dans des lettres comme celles d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, où il lui demande de lui écrire en anglais. Ces lettres sont analysées dans le contexte de l'enseignement dans la partie suivante ; les mentions relevées ici sont hors contextes scolaires.

3.1.1.a Les St Martin Perret

En 1851, Louis St Martin est à Washington où il siège comme élu démocrate au Trente-deuxième congrès des États-Unis. Il écrit à son épouse Louisa qui est restée en Louisiane, qu'il aimerait qu'elle le rejoigne ; à la fin de sa lettre il ajoute en post-scriptum : « Cultive un peu l'anglais car ici on ne parle pas un mot de français. ¹⁴ ». Quelques mois plus tard en février 1852, Louis mentionne à nouveau dans une lettre à son épouse qu'il aimerait l'emmener avec lui l'hiver suivant ; il lui précise à nouveau : « Pour que tu t'amuses ici, il faut que tu saches bien parler l'anglais et pour cela, il faut que tu te remettes un peu à ton anglais. ¹⁵ » Cette tournure de phrase laisse entendre que Louisa a des connaissances en anglais, et que c'est une langue qu'elle n'utilise pas ou peu. En mai de la même année, Louis réitère sa demande : « Dans ma dernière lettre je te conseillais je crois de te remettre à ton anglais car j'ai l'intention de t'amener avec moi l'hiver prochain et l'on ne parle pas un mot de français ici. Landry un de mes collègues doit amener sa femme qui je crois est une de tes compagnes de couvent. ¹⁶ » Ici, l'anglais est mentionné dans son contexte linguistique, c'est un outil dont aura besoin Louisa si elle rejoint Louis à Washington¹⁷.

En 1853 c'est Louisa, 22 ans, qui mentionne la langue anglaise dans une lettre à son mari à propos de leur fils Albert, qui a environ 2/3 ans à cette date : « Albert est

¹³ GADET, *La variation sociale en français*, op. cit., p. 171.

¹⁴ St. Martin LaRC, Box 1, Folder 12. Lettre de Louis St Martin à son épouse Louisa, 7 décembre 1851.

¹⁵ *Ibid.*, 29 février 1852.

¹⁶ *Ibid.*, 13 mai 1852.

¹⁷ Louis est régulièrement à Washington entre mars 1851 et mars 1853, Albert naît en 1851, puis Stéphanie en 1853, il est donc très improbable que Louisa ait entrepris le voyage avec un enfant en bas âge puis plus tard alors qu'elle était enceinte.

toujours mutain il est aussi bien gentil les Demoiselles s'amuse à lui faire répéter des phrases en Anglais¹⁸ et il s'en acquitte très bien. ¹⁹ »

Le couple Louis St Martin et Louisa Perret St Martin montre une différence notable de comportement face à l'anglais : Louis, qui maîtrise cette langue, encourage son épouse à la travailler, cependant dans les archives conservées, il n'y a aucun courrier rédigé en anglais de la main de Louisa. Elle remplit cependant au moins une facture d'école pour ses filles dans cette langue. Quand elle mentionne l'anglais c'est par rapport à ses enfants : ici Albert, et comme nous le verrons dans le chapitre 1 de la partie III, concernant ses filles lorsqu'elles sont scolarisées à l'école publique²⁰. Louisa apparaît ici tout à fait semblable aux femmes que Susan Gal décrit comme « plutôt insensibles au changement naissant²¹ ».

En 1856, Louise Perret St Martin, la mère de Louisa, est à Bardstown dans le Kentucky où sont scolarisés ses fils Édouard, Alfred et Félix, ainsi que sa fille Amélie. Elle écrit à Louisa en lui décrivant un couple d'amis, M. et Mme Soniat de la Nouvelle-Orléans : « [...] ce sont des gens très riches et qui voyagent pour leur plaisir, ils ont pour but de faire apprendre à parler l'anglais à leurs 4 enfants. ²² » Louise ne commente pas plus loin le fait que les Soniat fassent apprendre l'anglais à leurs enfants en voyageant, cependant elle le relève et l'information a suffisamment d'intérêt pour être notée dans une lettre. Ici, l'apprentissage de l'anglais apparaît comme un enjeu éducatif important chez cette famille riche de Louisiane.

3.1.1.b Les Janin

Depuis la France, Marie, qui est née en Louisiane, fait plusieurs références à l'anglais provoquées par le fait que sa nièce, Désirée Janin, (fille de Clothilde Bossier Janin) lui écrit en anglais. En 1875, Marie écrit à Clothilde : « J'accepterai avec plaisir une lettre de Désirée écrite même en anglais – mais pourquoi n'écrit-elle pas en Français ? Il n'est pas possible que ayant une mère si versée dans la langue française elle ne puisse elle aussi se servir de cette langue ... Mais c'est égale, j'attends la lettre en

18 L'emploi de la majuscule pour les noms et adjectifs concernant les langues revient souvent chez ces scripteurs francophones.

19 St Martin LaRC, Box 1, Folder 14. 28 janvier 1853. Louisa écrit depuis la paroisse St Jean-Baptiste où se trouve la plantation de Pierre Auguste St Martin, son beau-père et beau-frère ; elle précise qu'ils habitent tous dans la même maison et il se pourrait que les demoiselles en question soient les enseignantes des jeunes frères et sœurs de Louisa, cinq d'entre eux ayant moins de 12 ans à cette date.

20 Voir p. 135 « 4.1.2 Les Filles St Martin : les demoiselles, l'école publique, et l'externat chez les Sœurs ».

21 MAURAIS, dans Moreau, 1997, p. 55.

22 St Martin LaRC, Box 1, Folder 15. 24 octobre 1856. Dans une lettre du 23 août de la même année, Louise donne à Louisa son point de vue sur les voyages qui semble expliquer le fait qu'elle précise à sa fille que les Soniat voyagent « pour le plaisir » : « Adieu mon Enfant dans une cinquantaine de jours je vous embrasserai mais en attendant, 1500 miles nous séparent et ce laps de temps me paraîtra un siècle!... O quel bonheur de se retrouver dans sa famille après 18 mois d'attente ! ... Voilà je crois le plus grand plaisir que les voyages puissent procurer. »

anglais.²³ » Une autre lettre adressée de Marie à Clothilde en 1881 nous apprend que Désirée continue d'écrire en anglais à sa tante : « Dans sa lettre du 18 octobre Désirée me dit, du moins je crois le comprendre ainsi car je ne suis pas très familiarisée avec l'anglais [...]. » Elle ajoute « Quoique je lise assez mal l'anglais, je préfère que Désirée m'écrive dans cette langue. » Marie est née en Louisiane, sa remarque sur le fait qu'elle n'est pas très familiarisée avec l'anglais laisse donc penser qu'elle l'a peu pratiqué avant de déménager pour la France.

Ces remarques sur l'anglais sont présentes dans des correspondances privées du début des années 1850 aux années 1880. Chose remarquable, elles sont présentes dans des conversations écrites entre deux femmes, Louisa et sa mère Louise, qui semblent, d'après les sources étudiées, tout à fait indifférentes à cette langue d'un point de vue personnel. Il n'y a pas d'animosité dans leurs écrits concernant l'anglais, mais c'est une langue qui pour elles, semble concerner les autres. La pratique de l'anglais et sa maîtrise ou non font partie des sujets de conversations, l'anglais est un enjeu linguistique très important pour certains de ces francophones.

3.1.2 Alternance codique

Les scripteurs étudiés dans ce corpus pratiquent tous l'alternance codique, de façon plus ou moins marquée. Certains l'utilisent très peu, ce sont en général des femmes, et d'autres dans toutes leurs lettres, ce sont en général des hommes. Alors qu'ils écrivent en français, ces scripteurs mêlent à leur texte des mots ou expressions en anglais. L'usage de l'anglais est parfois signalé de façon visible : la partie de la phrase en anglais est soulignée, ou placée entre guillemets. L'anglais est parfois aussi introduit de façon stylistique, il s'agit dans ce cas d'une alternance codique dite balisée, le scripteur la signale par une marque de non-fluidité du discours, comme ici par des commentaires métalinguistiques²⁴ : en juillet 1846 par exemple, alors que Lestan Prudhomme fils quitte Baltimore pour Philadelphie puis New York, il écrit dans son journal : « Je ne puis rien dire de Philadelphie ni de New York ; parce que je n'ai eu (comme on dit en anglais) but a glance at them.²⁵ » ; Benoît de St Clair, un oncle maternel de Paul de Clouet, lui écrit en mars 1857 : « [...] tu l'empêcherais d'être home sick comme tu dis [...]»²⁶. Dans ces deux cas, le commentaire métalinguistique qui signale l'anglais est le même : « comme + sujet + dire ».

Dans le corpus, j'ai relevé des mots et expressions que ces francophones utilisent en anglais, afin d'en analyser les champs lexicaux, et de voir si ces usages relevaient d'une certaine logique et/ou d'une certaine régularité.

²³ Janin, NSU, Folder 54. Mars 1875.

²⁴ NDIASSÉ, dans Moreau (dir), 1997, p. 34.

²⁵ Prudhomme, NUS, serie 1 folder 904. 24 juillet 1846.

²⁶ *Ibid.*, serie 1, A. Lettre de Benoît de St Clair à son neveu, Paul de Clouet, 12 mars 1857.

Lorsqu'ils sont étudiants au *college* hors de Louisiane, Lestan Prudhomme fils à Baltimore et Alexandre de Clouet fils en Virginie, pratiquent tous les deux l'alternance codique. Dans le chapitre 2 de la partie III, il est montré qu'à l'époque où Lestan est étudiant au St Mary's College à Baltimore dans le Maryland, 69 % des étudiants sont originaires du Maryland, et qu'entre 12 et 16 % sont originaires de Louisiane. La Louisiane est l'État américain le plus représenté (hors Maryland) au *college*. En 1849, alors que les étudiants louisianais représentent 16 % de l'effectif total, les étudiants américains hors Maryland, représentent à peine 7 %. Les étudiants francophones sont largement minoritaires sur le nombre total d'étudiants, mais une communauté louisianaise relativement nombreuse, existe jusqu'en 1851 ; de plus certaines heures de récréations sont exclusivement en français ou en espagnol, pour les années 1845 à 1850²⁷. Lestan n'est pas isolé, et peut tout à fait parler français avec ses camarades. Pour Alexandre de Clouet, scolarisé en Virginie, nous n'avons pas de chiffres concernant la provenance de ses camarades lorsqu'il étudie à la Brookland Academy ; il passe ensuite une année à l'université de Virginie, où les étudiants louisianais sont très peu nombreux par rapport au nombre total d'étudiants (en 1860 ils sont 4,6 %, soit 28 étudiants sur 604). Son cadet, Paul, suit ses traces et étudie aux mêmes endroits.

Dans son journal rédigé entre 1846 et 1848²⁸, Lestan fils utilise de nombreux mots ou expressions en anglais, qu'il souligne régulièrement d'un trait de plume²⁹. Les alternances codiques sont récurrentes, et laissent paraître plusieurs thèmes : les pièces où ont lieu les clubs de l'établissement, les classes et les clubs auxquels il participe, la nourriture et la boisson, les noms de lieux, et certains jeux. Certains de ces thèmes sont des exemples communs d'utilisation de l'alternance codique par une personne bilingue.

Quand il fait référence à des lieux du *college*, Lestan utilise par exemple « music room », et « reading room »³⁰; du point de vue du sens, le français « salle de musique » et « salle de lecture » reviendrait au même, l'anglais n'amenant pas de nuances culturelles particulières. De la même façon, Lestan fait aussi référence à la « galery » où il passe du temps avec des camarades. Lestan fait de même lorsqu'il

27 *The Calendar of Saint Mary's College, Baltimore, for the Academical Year, 1848-1849*, Baltimore, John D. Toy, 1848, p. 6. "Besides the necessary interchange of language among students of different nations, such of the Boarders as are sufficiently prepared, are by rule confined to the use of French or Spanish during certain hours of recreation."

28 Pour des raisons de clarté de lecture, il est précisé une fois ici que les citations du journal de Lestan viennent de: Northwestern State University of Louisiana, Watson Memorial Library, Cammie G. Henry Research Center, Robert DeBlieux Collection, série 1, 904, 905, 906 14 Journals of P. Lestan Prudhomme, College of St. Mary's Baltimore, Manuscript in French, 1845-1848.

29 Voir annexe VI p. 219.

30 « [...] une leçon de mécaniques dans le R.Room. » ; « [...] nous allâmes au music room [...] » ; « [...] en partie dans la reading room [...] » ; « [...] dans le trunk room. » ; « [...] dans le gentlemen's drawing room à causer [...] » ; « [...] nous allâmes dans la reading room lire un moment [...] » ; « [...] la cours des petits dans leur shoe-room. » ; « [...] je restai assis dans le lower music-room où je passai mon temps [...] ».

mentionne les clubs dont il fait partie ; ceux ayant des noms anglophones sont retranscrits tels quels par Lestan : « Le jour d'élection du R.R.³¹ Society [...] », « Après avoir remis ma place de Président du R.R. Society [...] », « [...] il s'est formé une société du nom de Smoking Club [...] ». Lorsque le club a un nom français, Lestan l'écrit tel quel aussi : « Sept élèves furent reçus membres de la Société de la Ste Famille. ». Lestan ne passe pas par la traduction.

Dans son journal, il emploie des noms de lieux en laissant le nom (grammatical) en anglais : « Après souper j'allais à exchange hotel et au Eulow House. » ; « [...] nous entrâmes dans un omnibus pour aller à Bar***m's city Hotel. » ; « [...] pour visiter un cimetière qui va sous le nom de green mount cemetery. » Lestan aurait pu écrire « Après souper j'allais à l'hôtel exchange [...] », ou encore « un cimetière qui va sous le nom de cimetière du green mount. » Les différents jeux auxquels Lestan et ses camarades jouent au *college* sont nommés en anglais : « [...] aux jeux de hand-ball et de mumble the peg. » ; « [...] au jeu de prisoner's base [...] » ; « Les élèves s'amuserent à un jeu nouveau (Blindman) [...] » ; « [...] on jouait avec des chime balls. » ; « Nous jouâmes au jeu de black-man. » ; « [...] à la recherche d'un Bowlingalley [...] » ; « [...] je jouais comme beaucoup d'élèves au jeu de base ball. » Nommer ces sports en français reviendrait à traduire leurs noms dans une réalité culturelle qui n'existe pas pour Lestan. Il parle le français, mais sa culture est louisianaise ; si ces jeux ont des équivalents en France Lestan ne les connaît pas. Ici, cette utilisation des termes américains montre que Lestan passe avec fluidité du français à l'anglais, et qu'il s'approprie une partie de la culture étendue de son pays.

Lestan utilise d'autres expressions américaines comme « Ce fut un town day en conséquence de la fête d'hier. » ; « Nous eûmes town evening l'après-midi. », qu'il ne traduit pas en français non plus. A deux reprises, Lestan utilise l'alternance codique à propos de nourriture et de boisson : « Je bus plusieurs verres de Mineral water et de mead pendant la journée [...]. » J'ai relevé deux occurrences où Lestan utilise des noms de plats en anglais : « Un mauvais morceau de viande de mouton bouilli, un mince pie, [...] » ; « [...] j'ordonnais trois crabes et un beafstake [...]. ». Il est intéressant de noter que le terme *beef stake* est passé dans le langage courant en français de France. La/le « Mince pie » est un plat traditionnel anglais servi au moment de Noël, ici encore, Lestan ne passe pas par la traduction mais pratique l'alternance codique afin d'utiliser le vocabulaire approprié à ce qu'il souhaite exprimer.

Lestan nomme les choses dans la langue de leur contexte. Sur une trame d'écrit en français standard, il appose les notions américaines ou qui nécessiteraient une traduction en anglais. Sa maîtrise de la langue anglaise ainsi que la fluidité avec laquelle

31 « Reading Room Society ».

il passe d'une langue à l'autre, lui permettent d'utiliser chaque expression dans la langue adaptée au contexte. Cette utilisation des termes anglais dans un contexte anglophone par un jeune homme bilingue français-anglais, montre une utilisation générique de l'alternance codique compte tenu du contact du français avec l'anglais.

Alexandre de Clouet Jr dans une lettre de 1859 à son frère Paul, alors étudiant à la Brookland Academy en Virginie, utilise aussi l'anglais pour décrire un moment clé de l'année du *college*, qu'il prend soin de mettre entre guillemets :

Le University Magazine m'est parvenu depuis quelques jours, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir les *speeches* de Jim D. et du Dr Harrison, il me semblait en les lisant être présent à la Célébration du « Commencement Day »³²

Ce terme de *Commencement Day* est de l'ordre du nom propre, il est rapporté dans sa langue d'origine (il est cependant placé entre guillemets) tout comme le nom du magazine, cité en début de phrase. On note aussi l'utilisation de *speeches*³³ pour « discours ».

Contrairement au journal de Lestan que ce dernier rédige sans écrire à un interlocuteur, nous sommes ici dans une situation d'échange épistolaire : les deux participants, Alexandre Jr et Paul, sont bilingues et ont de surcroît les mêmes références culturelles dans les deux langues ainsi qu'un passé commun ; l'alternance codique leur permet une grande précision dans leurs propos.

3.1.3 Transfert linguistique

Quelques termes techniques ont été relevés ainsi que des mots ou expressions de vocabulaire courants, dont certains alternent entre une utilisation en anglais et en français. Il est possible de parler ici de transfert linguistique (ou d'emprunt), dans le sens où leur usage est avéré chez plusieurs scripteurs, et se situe au niveau de la communauté linguistique³⁴. Shana Poplack distingue l'alternance de l'emprunt de la façon suivante : « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments

³² DeClouet ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 21 octobre 1859.

³³ Il serait intéressant de savoir comment Alexandre prononçait *speeches*, à savoir s'il marquait le pluriel ['spi:tʃəz] ou non. Dans ce milieu bilingue il est probable que oui ; cependant, l'analyse d'un corpus de chiac acadien par André Thibault, « Un code hybride français/anglais ? Le chiac acadien dans une chanson du groupe Radio Radio », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 121 (2011), p. 39-65, montre que les marques du pluriel dans cette variété fortement hybride ne sont pas restituées à l'oral. Concernant la Louisiane du XIX^e siècle, des lettres d'enfants francophones écrivant en anglais (ou de scripteurs francophones malhabiles en anglais) pourraient permettre d'apporter une réponse à cette question ; ces scripteurs ont en effet tendance à écrire de manière phonétique (voir lettre d'Augustin Lambre, p. 125 et en annexe XII p. 226).

³⁴ HAMERS Josiane F, dans Moreau, 1997, p. 137.

quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leur grammaire respectives. ³⁵»

Alexandre de Clouet fils écrit à son frère en 1859 pour lui faire part de l'avancée de la roulaison sur leur plantation³⁶, il raconte à son frère : « Le fourneau à bagasse et notre vieux steam pan vont parfaitement. ³⁷ ». Le *Steam pan* que mentionne Alexandre est une invention anglaise utilisée à partir des années 1830 sur les plantations de cannes à sucre en Louisiane³⁸, Alexandre ne semble pas connaître ce terme technique en français, arrivé en Louisiane en anglais, et utilisé comme tel.

Parmi les moyens de transports, le bateau à vapeur est parfois appelé *steamboat*. Alexandre Massé, l'enseignant lié à la famille St Martin Perret, écrit dans son journal dès 1831 : « Revenu de la Nouvelle-Orléans par le Steamboat le coursier.³⁹ » Le terme français existe au XIX^e siècle, mais à l'époque où les premiers membres de ces familles se sont installées de France en Louisiane, l'usage des bateaux à vapeurs en France était très peu répandu. Ici, l'utilisation de *steamboat* semble être un emprunt linguistique pour traduire une réalité culturelle inexistante (ou existante mais inconnue) dans la culture de départ. En avril et novembre 1851, Louis St Martin utilise lui le terme *steamship*, similaire à *steamboat*, dans deux lettres envoyées à son épouse, Louisa⁴⁰. En décembre de la même année, alors qu'il lui écrit depuis Washington : « Mon voyage n'a été qu'une suite perpétuelle d'accidents ; Bateaux à vapeur échoués ; Rail-Roads cassés ; Diligences foulées voilà les péripéties de mon voyage. ⁴¹ » il utilise cette fois-ci le français *bateau à vapeur*, alternant pour ce terme entre le français et l'anglais. Dans cette même phrase, alors qu'il utilise *bateau à vapeur* en français, Louis écrit *Rail-Roads* (avec des majuscules) en anglais. Ce terme se retrouve aussi chez Louise Benoît de St Clair de Clouet, qui utilise dans une même lettre et à quelques lignes d'intervalle *rail road* puis *chemin de fer* : « [I]e railroad des Opelousas et intercepter en partie [...]. » « [N]otre chemin de fer n'en souffrira pas trop.⁴² ». L'utilisation chez Louis St Martin du couple *bateau à vapeur/ steamship*, et chez Louise de Clouet, de *chemin de fer/ railroad*, montre que le transfert linguistique est ici instable.

35 POPLACK Shana, « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. », dans, *Langage et société*, n° 43, 1988. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. p. 23-48, p. 23

36 La roulaison est la période de récolte de la canne à sucre.

37 DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 8 novembre 1859.

38 Le site internet de la bibliothèque de la Louisiana State University, *Sugar at LSU: a Chronology*, <https://www.lib.lsu.edu/sites/all/files/sc/exhibits/e-exhibits/sugar/contents.html>, décrit la modernisation de l'industrie sucrière ; au début du XIX^e siècle, les machines actionnées à la vapeur remplacent peu à peu les animaux.

39 St Martin, LaRC, Box 13, Folder 1. Entrée du 5 mars 1831.

40 *Ibid.*, Box 1, Folder 12. 18 avril 1851 et 22 novembre 1851.

41 *Ibid.* Lettre de Louis St Martin à Louisa, 7 décembre 1851.

42 DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre de Louise Benoît de St Clair de Clouet à son fils Paul, 20 mai 1858.

Les mots *baby* et *boy* par exemple, reviennent à de nombreuses reprises dans les divers correspondances. *Boy* est souvent utilisé pour garçon, parfois clairement dans le sens du sexe de l'enfant : « Je t'apprendrais la naissance d'un petit boy de Noémi [...] »⁴³, mais parfois sous un sens ambigu comme dans une lettre de Jane *Roman* de Clouet à son époux Paul : « Dis à la maman de mon boy de ne pas trop se tourmenter [...] »⁴⁴ La phrase est tout à fait claire sur le fait que Jane ne parle pas de son propre enfant, mais elle utilise cependant l'adjectif possessif *mon* ; utilise-t-elle le terme *boy* dans le sens de domestique ? Cette occurrence n'apparaît (sauf erreur de notre part) qu'une fois dans le corpus. Louise *Benoît St Clair* de Clouet, née en 1818, utilise indépendamment *boy* et *garçon* sans logique apparente. Dans une lettre, elle utilise les deux termes à quelques lignes d'écart et avec le même sens, ce qu'elle fait avec *chemin de fer* et *railroad* comme vu précédemment. L'instabilité de ces transferts montre que le processus est en cours. Que ces deux termes soient employés et en français et en anglais par une femme qui ne rédige que des correspondances en français montre que l'introduction de mots anglais dans le quotidien des francophones, même ceux éloignés de l'anglais, est déjà bien entamé.

Un autre exemple récurrent de nom commun anglais utilisé dans des lettres en français est le mot « facture », régulièrement utilisé sous sa forme anglaise « bill ».

L'expression *home-sick*, et son dérivé *home-sickness* reviennent régulièrement dans la correspondance de la famille de Clouet. Benoît de St Clair, par exemple, oncle maternel de Paul de Clouet, lui écrit en mars 1857 : « [...] tu l'empêcherais d'être home sick comme tu dis [...] »⁴⁵. Il utilise ici l'expression *to be homesick* en gardant l'auxiliaire être en français. Benoît de St Clair souligne l'expression anglophone d'un trait, et il a en plus recours à un balisage de son alternance codique : « comme tu dis ».

En 1859, Alexandre de Clouet père écrit à son fils Paul, qui est au *college* en Virginie : « Nous avons tous été enchanter d'apprendre que ton home sick avait disparu [...] » ; ici, de Clouet père utilise l'adjectif anglais *homesick* à la place d'un nom en français. Pendant la guerre de Sécession, Alexandre père écrit une lettre adressée à ses fils, Paul et Alexandre Jr : « [...] je me plais à croire qu'il secouera ce sentiment de découragement et de home-sickness, qui ne peut que le rendre malheureux.⁴⁶ » Ici, de Clouet père utilise le nom anglais à la place du nom français. Cette utilisation commune de *homesick* et *homesickness*, vient peut-être du fait que l'expression française : « mal du pays », ne reflète pas exactement ce que souhaitent exprimer les locuteurs. Ici, ce sentiment est souvent lié au fait que les garçons sont internes dans des établissements

43 DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 3 mars 1860.

44 *Ibid.* Lettre de Jane *Roman* de Clouet à son époux, Paul, 15 juillet 1876.

45 *Ibid.* Lettre de Benoît de St Clair à son neveu, Paul, 12 mars 1857.

46 *Ibid.* Lettre d'Alexandre de Clouet père à ses fils, Alexandre et Paul, 12 avril 1864.

scolaires loin de chez eux. L'insertion grammaticale bancale de l'expression anglaise dans le français en fait un transfert linguistique, qui semble encore en cours.

À plusieurs reprises dans son journal, Lestan Prudhomme fils utilise l'anglais dès les années 1840 pour décrire des cérémonies religieuses catholiques. L'expression *grand high mass* revient à plusieurs reprises : « Ce jour étant le Dimanche de Quasimodo il y eut *grand high mass* [...]. »⁴⁷

Jane Roman de Clouet écrit à son époux Paul en octobre 1876 : « [...] il disait en riant que nous passerions Christmas ici. »⁴⁸ et « PS : Last but not least : je m'aperçois que [...] je ne t'ai pas fait mention de [ta lettre] du 23 [...]. Thank God and you for small blessings !... »⁴⁹.

Lestan, comme vu précédemment, se trouve en milieu majoritairement anglophone ce qui pourrait expliquer l'usage de l'anglais même sur le sujet de la religion catholique, pourtant majoritairement l'apanage des francophones et des hispanophones dans cet établissement (il n'y a pas d'étudiants irlandais, en tout cas pas au *college* de Lestan).

Du côté de Jane *Roman* de Clouet, son utilisation de *Thank God* pour « Dieu merci » à la Nouvelle-Orléans, est tout à fait remarquable. Même si *Thank God* est une expression que l'on peut qualifier d'idiomatique, le fait qu'elle soit employée alors que l'expression française est la même du point de vue du sens, montre une imprégnation de l'anglais jusque dans le domaine du religieux chez cette francophone née en 1841. Jane emploie *Christmas* pour Noël ; *Christmas* ne désigne peut-être pas la même chose dans l'imaginaire culturel des Louisianais et est peut-être moins lié à la religion catholique que Noël.

3.1.3.a De l'anglais pour augmenter l'expressivité d'un message

Chez les scripteurs maîtrisant le français standard, l'oral influence peu voir pas du tout l'écrit, et les expressions idiomatiques sont rares. Je me suis demandé si l'utilisation de vocabulaire et d'expressions anglaises observées dans certaines lettres et journaux, n'était pas une façon pour certains scripteurs de donner du relief à leur propos, écrits en français standard. Ce phénomène se retrouve très majoritairement chez Alexandre de Clouet père, homme qui maîtrise les deux langues parfaitement. Lorsqu'il écrit à son fils Paul, de Clouet met beaucoup d'emphase dans sa rédaction, il utilise un registre oscillant entre le formel et le courant, ainsi qu'une ponctuation abondante ; à cela s'ajoute l'emploi de l'anglais, qui semble lui permettre des libertés avec le français standard.

47 Prudhomme, NUS, série 906, 14. Entrée du dimanche 30 avril 1848. Le dimanche de Quasimodo est le premier dimanche après Pâques.

48 DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre de Jane *Roman* de Clouet à son époux Paul, 18 octobre 1876.

49 *Ibid.* 26 octobre 1876.

En 1858, Alexandre père donne à Paul, qui a alors 17 ans et est au *college*, des nouvelles de son chien, Farceur : « Farceur est toujours le premier chien des États-Unis ! [...] Roland lui a donné plusieurs bonnes volées _ But Farceur never gives up.⁵⁰ » Il conclut sa lettre d'un : « Enough said, adieu. » La même année, il donne à Paul des nouvelles de son cheval, l'Éveillé, ainsi que de son chien : « L'Éveillé est magnifique de graisse [...]. C'est un first rate horse – no mistake – et Farceur donc – a great Dog !!! il ne m'abandonne pas, et je suis tout fier de son amitié [...] »⁵¹. Ici, le passage à l'anglais ainsi que les multiples points d'exclamations permettent à de Clouet père d'augmenter l'intensité du message envoyé à son fils. Le sujet de ces deux extraits est le même, il s'agit de donner à Paul des nouvelles de ses animaux domestiques, qu'il a dû laisser en partant à l'internat.

Le 1^{er} janvier 1861, de Clouet père décrit sa campagne politique pour la Convention à Paul : « Du reste si nous continuons à courir sans compétiteurs nous ne saurions manquer d'arriver à la convention par une route semée de fleurs ! Mais comme dirait un jockey *sportsman* there is no fun in the race.⁵² » En avril de la même année, dans le contexte du début de la guerre de Sécession, Alexandre père écrit : « Adieu mon cher fils, je te serre sur mon coeur [...] – Adieu encore avant tout – do your duty – to your Country first – to your parents and family next. But do let me hear soon from you. » L'anglais semble ici servir à de Clouet à mettre en relief ses propos patriotiques, à nouveau, il passe à l'anglais pour augmenter l'expressivité de son message. De la même manière, Benoît de St Clair, un oncle maternel de Paul avec qui il correspond régulièrement, lui écrit en 1859 : « [...] sais-tu ce qu'il faut ? Nothing but hard-work. »⁵³

3.1.3.b *Les problématiques des prénoms*

Lorsque la graphie d'un prénom francophone est proche de celle utilisée par les anglophones, les papiers officiels utilisent très souvent cette dernière ; ainsi, Marie, Édouard et Jean, deviennent *Mary*, *Edward*, et *John*. Parfois, l'orthographe anglophone du prénom semble voulue par la personne ou la famille, et au fur et à mesure que le siècle avance, les prénoms américains font leur apparition parmi les prénoms donnés aux enfants des Créoles.

⁵⁰ DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 11 mars 1858.

⁵¹ *Ibid.* 10 juillet (1858?).

⁵² *Ibid.* 1^{er} janvier 1861.

⁵³ *Ibid.* Lettre de Benoît St Clair à son neveu, Paul, 13 février 1859.

Des prénoms anglicisés par l'école

Dans les listes d'étudiants imprimées par les établissements que fréquentent les garçons⁵⁴, il a été relevé que leurs prénoms (et leur nom de famille) sont parfois écrits selon la graphie anglophone. Théophile Perret, un des frères de Louisa *Perret* St Martin est inscrit à Georgetown College à Washington DC en 1852, il apparaît dans le catalogue sous le nom de « Theophilus Perret ». Édouard St Martin durant ses années au St Joseph College dans le Kentucky, est constamment inscrit sous « Edward », et Jules Lambre, dans le même établissement et à la même période, est appelé « Julius » et parfois par son vrai prénom, Jules. En 1860, les deux frères de Clouet sont étudiants à l'Université de Virginie ; dans la même liste, mais à quelques pages d'écart (les étudiants sont classés par âge), Paul est inscrit à « dé Clouet Paul », et Alexandre à « De Clouet Alexander ». Sur un diplôme qu'il obtient en 1892, Jean Janin Prudhomme, le fils de Serdot est appelé « John »⁵⁵.

Concernant les listes d'élèves et les diplômes, la graphie anglophone est surprenante puisque ces jeunes gens ont certainement des papiers où leurs noms et prénoms sont écrits, ou par eux-mêmes ou par leurs parents, à disposition des administrations (lettres de recommandations pour entrer au *college*, feuilles d'inscription, etc.).

Des prénoms anglicisés sur les papiers officiels

En 1860, Jean Côme Janin, l'époux de Clothilde *Bossier* Janin, achète des terres à Natchitoches ; sur le certificat émit par le Bureau of Land Management, il est appelé « John »⁵⁶. De la même façon en septembre 1862, pendant la guerre de Sécession, un document signé par le prévôt d'Algiers⁵⁷ certifie que Louisa *Perret* St Martin a prêté serment aux États-Unis d'Amérique. Sur ce document, elle est appelée « Mrs Mary L. St Martin »⁵⁸. Mathilde McLean, l'épouse de Jules Janin, est appelée « Mathilda McLean » en mars 1893 dans le journal de la Nouvelle-Orléans, *The Times-Picayune*, qui rapporte le dossier de divorce de : « Mathilda McLean vs. Jules Janin her husband »⁵⁹. Son nom de famille anglophone pourrait laisser penser qu'elle est

54 Tous ces catalogues sont référencés dans le chapitre 2 de la partie III, dans un souci de clarté de lecture ils ne sont pas référencés ici.

55 Voir annexe VII, p. 220. Prudhomme, NSU, 76 Prudhomme business and personal papers, 1888-1892.

56 U.S. Department of the Interior, Bureau of Land Management, State Volume Patent, Louisiana, Vol. 73, p306, 1/06/1860. https://glorerecords.blm.gov/details/patent/default.aspx?accession=LA0730_306&docClass=STA&sid=vpqo3gzb.jn3#patentDetailsTabIndex=1

57 Algiers est situé en face de la Nouvelle-Orléans de l'autre côté du fleuve ; aujourd'hui le quartier appartient à la municipalité.

58 St Martin, LaRC, Box 1, Folder 31, septembre 1862.

59 *The Times-Picayune*, New Orleans, Louisiana, ; Tuesday the 14th of March 1893, Page 3 ; <https://www.newspapers.com/image/28245756/?terms=jules%2Bjanin>

effectivement baptisée « Mathilda », cependant, elle signe ses correspondances « Mathilde ».⁶⁰

Faire-parts de décès

Deux faire-parts de décès étaient conservés dans les archives : ceux de Jean Côme Janin et de Louis St Martin.

Le 2 juin 1867, Jean Côme Janin meurt à Natchitoches des suites de maladie. Dans la journée, son faire-part est rédigé, à la fois en anglais et en français⁶¹ : le haut du faire-part est en anglais et en cursive, Jean C. Janin y est appelé « John ». Sur le bas du faire-part, le même texte est écrit en script et en français ; la présentation globale du document laisse penser que le français est ici une traduction du texte principal en anglais. Ce faire-part bilingue s'adresse aux anglophones et aux francophones de Natchitoches, avec une prévalence de l'anglais sur le français, bien que Jean C. et sa famille soient francophones.

Le faire-part de décès de Louis St Martin, qui décède à la Nouvelle-Orléans le 9 février 1893 à l'âge de 72 ans, est rédigé uniquement en anglais⁶². Nous sommes ici plus avancés dans le siècle que pour Jean C. Janin, ce qui pourrait expliquer l'anglais, de plus, Louis St Martin était une figure publique de la ville de par son statut d'homme politique ; cependant, comme le montre la correspondance de ses filles tard dans le XIX^e siècle, la famille est toujours largement francophone.

Les faire-parts de décès, rédigés par les familles, ont une portée qui s'étend hors du cercle familial et amical, à un cercle beaucoup plus large de connaissances et de relations de travail. Le faire-part de Jean Côme laisse penser que dès 1867, et même dans la paroisse enclavée de Natchitoches, ce cercle étendu comporte des anglophones unilingues. La famille de ce dernier a choisi de l'appeler « John » dans la partie anglaise du faire-part ; peut-être que les anglophones qu'ils côtoyaient l'appelaient ainsi. Contrairement à leur faire-parts de décès, les pierres tombales de ces deux hommes sont gravées en français⁶³.

60 À l'inverse de ce procédé d'anglicisation des prénoms, les parents de Jane *Roman* ont choisi à la naissance de leur fille en 1841 d'orthographier son prénom de manière anglophone et Blanche, lorsqu'elle mentionne sa future belle-sœur pour la première fois dans les archives de la famille de Clouet (1^{er} novembre 1862), écrit son prénom à la manière française : « Jeanne » : « M^r Victorin Roman est arrivé hier avec le reste de ses effets il n'a eu que le temps de s'enfuir bien vite. Jeanne sa demoiselle est une charmante personne, nous sommes déjà bien liées. » (la famille Roman est réfugiée chez les de Clouet pendant la guerre de Sécession. En 1865, à la fin de la guerre, Paul et Jane se marient.)

61 Voir annexe VIII, p. 221.

62 Voir annexe IX p. 222.

63 En France, Thomas, le fils de Joseph et Cécilia *Sompeyrac* Janin est surnommé « Tommy » par sa tante Marie *Lunier* Janin, comme un rappel de sa naissance aux États-Unis.

Des prénoms américains

Une étude non-exhaustive des prénoms donnés à la génération née à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle montre que les parents formant un couple francophone, ou francophone et anglophone (c'est le cas de Jules Janin et de son épouse Mathilde dont le père est anglophone) commencent à donner des prénoms américains, ou orthographiés à l'américaine à leurs enfants. Ces familles suivent un schéma connu et spécifique à l'immigration : peu à peu, les parents immigrés choisissent des prénoms du pays d'accueil pour leurs enfants⁶⁴.

Ce qui ressort des généalogies de ces familles, c'est tout d'abord la disparition des prénoms anciens comme Laiza, Zénon, Lestan, Aspasia, ou encore Arthémise, au cours du XIX^e siècle comme c'est aussi le cas en France⁶⁵. Dès les années 1830-1840, ils sont moins portés qu'ils ne l'étaient à la toute fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, au profit de Louise, Antoinette, Corinne, Gabrielle, Jules, Édouard, Félix, etc. Puis, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des prénoms américains apparaissent petit à petit dans les familles : chez les St Martin un « Sydney » naît en 1861 (le fils de Rosémont Perret), et un « Preston » en 1878, (fils d'Édouard) ; chez les Janin, Mathilde *McLean* Janin, l'épouse de Jules appelle leur fils « Lawrence McLean » ; le fils de Désirée *Janin* French s'appelle « William » comme son père, et il porte « Bertrand » en deuxième prénom. Cette pratique, donner comme premier prénom un prénom du pays d'accueil et comme deuxième prénom un prénom du pays d'origine des parents, se retrouve chez des populations immigrées. Il est très intéressant que dans le cas de la Louisiane de la fin du XIX^e siècle, cette pratique apparaisse avec les États-Unis comme « pays d'accueil », et la Louisiane francophone comme « pays d'origine ». Dans la famille de Clouet, Paul a trois petit-trois fils, nés dans les premières années du XX^e siècle : ils se prénomment George Henry Junior, Paul Henry, et Thomas, trois prénoms qui se prononcent facilement et en anglais et en français, et sont courant à la fois aux États-Unis et en France. Cependant, Henry est orthographié avec un « y », selon la graphie américaine. Tout comme un transfert de langue entre l'anglais et le français s'opère au XIX^e siècle, un transfert qui pourrait être qualifié de culturel et/ou d'identitaire apparaît en même temps.

Pierres tombales

Les photos des pierres tombales ont été consultées en ligne sur le site *Find a grave*⁶⁶.

64 COULMONT Baptiste, *Changer de prénom. De l'identité à l'authenticité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 2016.

65 Sources : <https://www.geneanet.org/prenom/>

66 <https://fr.findagrave.com/>

La famille St Martin est enterrée à la Nouvelle-Orléans dans un caveau au Saint Vincent de Paul Cemetery #1. Le nom de Louis est gravé tout en haut, puis celui de Louisa, et enfin leurs enfants, une nièce de Louisa, et Armand, l'époux de Berthe. Leur fils Ensebe n'est pas enterré ici. La tombe des St Martin est gravée en français, jusqu'à la dernière personne enterrée, Berthe, décédée en janvier 1956. Cependant, au lieu d'être écrit « Mme Marie Berthe St Martin », il est écrit « Mrs Marie Berthe St Martin⁶⁷ ». Ceci est la seule anglicisation de cette pierre tombale.

Pour les de Clouet, il n'y a pas de photo pour les tombes d'Alexandre de Clouet Sr (décédé en 1890) et de Louise *Benoît Saint Clair* de Clouet (décédée en 1891). La tombe du premier Alexandre, décédé en 1837 est gravée en français. Celles d'Alexandre fils décédé en 1906 et de Paul, en 1919, sont toutes les deux des tombes militaires portant les initiales de leur régiment pendant la Guerre de Sécession. La tombe de l'épouse de Paul, Jane *Roman* de Clouet décédée en 1878, est gravée en français ; elle est enterrée avec deux de ses enfants : Robert Edmond de Clouet (1866-1869) et Joseph Alexandre de Clouet (1871). Leur nom de famille est écrit De Clouet, avec un D majuscule. Je n'ai pas trouvé de renseignements concernant les tombes de Blanche, Christine, Gabrielle et Corinne.

La famille Prudhomme est enterrée au cimetière catholique de Natchitoches, tous ses membres sont sur la même parcelle. Lestan Prudhomme père, décédé en 1876 et Laiza *Lambre* Prudhomme, décédée en 1881, sont enterrés ensemble dans une tombe dont la pierre est gravée en français. Lestan Prudhomme fils, décédé en 1869, célibataire, est enterré dans une tombe aux dates au format anglophone. Sa tombe porte ses titres militaires. Serdot Prudhomme, décédé en 1921 et son épouse Antoinette *Janin* Prudhomme, décédée en 1928, sont enterrés ensemble et leur pierre tombale est gravée en anglais. Ils sont tous les deux décédés dans les années 1920, ce qui pourrait expliquer que leur pierre tombale soit gravée en anglais.

Chez les Janin, Jean Côme est décédé en 1867 et Clothilde en 1893, ils sont enterrés côte à côte au cimetière catholique de Natchitoches et chacune de leur pierre tombale est gravée en français. Comme vu précédemment, Antoinette *Janin* Prudhomme est enterré avec Serdot dans une tombe dont la pierre est gravée en anglais. Le couple a sept enfants, décédés entre 1916 et 1976, les photos des tombes sont disponibles pour six d'entre eux, et les pierres sont toutes gravées en anglais. Désirée *Janin* French, décédée en 1942 et son époux William French décédé en 1919, sont enterrés dans la paroisse des Rapides en Louisiane. Les dates sur leurs pierres tombales sont gravées au format anglophone. William French était anglophone, et ils sont tous

⁶⁷ Annexe X p. 223.

les deux décédés au début du XX^e siècle. Jules Janin, décédé en 1902, est enterré auprès de sa mère, Clothilde, sa pierre tombale est gravée au format anglophone.

Il semblerait que pour le petit échantillon observé, les pierres tombales s'anglicisent au début du XX^e siècle. Les St Martin font exception, probablement parce qu'ils partagent une pierre tombale gravée au fur et à mesure des décès, et commençant avec celui de Louisa en 1874.

La langue anglaise est présente dès les années 1830 chez tous les scripteurs étudiés ici quel que soit leur âge, leur sexe, et leur lieu d'habitation, à la Nouvelle-Orléans ou dans les paroisses rurales sur les plantations. La différence notable dans ces différents usages de l'anglais vient d'une utilisation plus ou moins abondante d'emprunts linguistiques et/ou d'alternance codique. Parmi les scripteurs qui utilisent le moins l'anglais dans leur correspondance, se trouvent celles – car ce sont des femmes – dont le niveau de français standard écrit est aussi le plus faible, et dont on ne trouve aucune correspondance en anglais. Le chapitre suivant s'intéresse à deux de ces femmes nées au début du XIX^e siècle : Louise *Benoît de St Clair* de Clouet, et Laiza *Lambre Prudhomme*.

3.2. Du français standard malhabile : Louise Benoît de St Clair de Clouet et Laiza Lambre Prudhomme

Les correspondances révèlent le niveau de maîtrise du français standard des différents scripteurs. Les membres des différentes familles, hommes comme femmes, nés à partir de la fin des années 1820, maîtrisent tous le français standard à l'écrit. Parmi ceux nés avant la fin des années 1820, il y a une disparité homme-femme⁶⁸ : les hommes dont les correspondances sont disponibles, maîtrisent tous le français standard ; les femmes elles, le maîtrisent de façon inégale.

3.2.1 Profils des femmes nées au début du XIX^e siècle

Les trois femmes concernées par ce profil sont Louise *Perret* St Martin, née en 1806, Laiza *Lambre* Prudhomme, née en 1813, et Louise *Benoît de St Clair* de Clouet, née en 1818. Ces trois femmes ont des profils similaires : elles vivent sur des plantations et sont mariées jeunes, et elles ont de fait leur premier enfant jeune : Louise *Perret* St Martin a 16 ans environ à la naissance du premier de ses 10 enfants, Laiza *Lambre*

68 Cette analyse n'a pas pu être faite pour la famille Janin pour laquelle les femmes étudiées, Clothilde et Marie, sont nées dans les années 1830. Elles maîtrisent toutes les deux le français standard écrit, ainsi que l'anglais de façon bilingue pour Clothilde.

Prudhomme 15 ans à la naissance du premier de ses sept enfants (connus), et Louise *Benoît de St Clair* de Clouet, 18 ans environ, à la naissance du premier de ses 13 enfants. Les correspondances de ces femmes montrent que Louise *Perret* St Martin est la seule des trois à maîtriser le français écrit standard, d'un point de vue grammatical et stylistique. Bien que 12 ans plus âgée que Louise de Clouet⁶⁹, elle semble faire figure d'exception parmi ces trois femmes. L'univers familial dans lequel Louise *Perret* St Martin grandit pourrait expliquer cette différence : le père de Louise, Charles Perret fils, accueille chez lui l'assemblée d'une école dans la paroisse St Charles, au début des années 1830. Joséphine Perret, une cousine de Louise, est mariée à Alexandre Massé qui travaille dans cette école et tient un journal sur la vie quotidienne de l'établissement⁷⁰. Un oncle maternel de Louise, Zénon d'Arembsbourg, accueille une école chez lui et y travaille. Louise *Perret* St Martin grandit dans un environnement où l'éducation mixte (l'école qui siège chez son père accueille des filles et des garçons) tient une place prépondérante.

Pour Laiza *Lambre* Prudhomme, il n'y a que deux lettres conservées, toutes deux envoyées à son fils Serdot en 1865 ; ceci restreint l'analyse de son français écrit et des expressions qu'elle pourrait employer. Concernant Louise de Clouet, les archives dépouillées par nos soins contiennent huit lettres : sept sont adressées à son fils Paul, et une à son époux, Alexandre de Clouet Sr. Six lettres ont été rédigées avant la guerre de Sécession, entre 1858 et mars 1861, les deux autres pendant.

Du point de vue graphique les lettres de ces deux femmes sont parfaitement lisibles et assurées, elles ont toutes les deux la graphie de personne habituée à écrire régulièrement. Cependant, elles présentent les mêmes faiblesses grammaticales ainsi qu'un manque de ponctuation qui tendraient à prouver qu'elles ont reçu peu d'éducation formelle. Louise *Benoît de St Clair* de Clouet est pourtant allée au couvent, comme elle le mentionne dans une lettre adressée à son fils en avril 1858.

Les lettres adressées à Paul de Clouet par sa mère dénotent dans le corpus, non pas par les sujets abordés qui sont similaires à ceux que l'on retrouve chez Louise *Perret* St Martin (et Laiza *Lambre* Prudhomme) : les enfants, la famille étendue, la vie quotidienne en général, Louise de Clouet parle aussi de politique et de la guerre en cours dans ses échanges avec son fils, et elle mentionne les élections auxquelles participent son mari. Ce qui détone ici, ce sont d'une part les lacunes grammaticales, et d'autre part les expressions employées, le registre de langue et les tournures de phrase.

Louise de Clouet écrit de longues lettres, et possède un vocabulaire riche et descriptif. Ses lettres à son fils sont rédigées dans un registre qui oscille du formel au

69 Le nom de Louise *Benoît de St Clair* de Clouet sera parfois raccourci en *Louise de Clouet* dans un souci de clarté de lecture.

70 Voir p. 134 « 4.1.1 Une école paroissiale dans les années 1830 : le journal d'Alexandre Massé ».

familier, ce qui est rare dans les correspondances étudiées ici. Le registre familial laisse paraître qu'il y a moins de barrières sociales chez Louise de Clouet que chez d'autres scripteurs. Son français écrit entremêle des tournures que l'on retrouve dans les français nord-américains, des expressions idiomatiques dont certaines familières, des orthographes reflétant des formes conservatrices (il n'est pas rare d'en trouver dans la francophonie nord-américaine) dont certaines remontent à l'ancien français, ainsi que des tournures semblant tenir de l'oral.

Cette partie présente une analyse de la grammaire et de l'orthographe de Louise de Clouet et de Laiza *Lambre* Prudhomme, les tournures américaines, les tournures attestées en français nord-américains, les probables traces de l'oral puis, le vocabulaire familial et expressions familières.

3.2.2 Grammaire et orthographe : « [R]eçois un Dou bésé de celle qui t'aime. »

Les erreurs grammaticales de Louise *Benoît de St Clair* de Clouet et de Laiza *Lambre* Prudhomme sont similaires dans le domaine des accords sujet-verbe, et adjectif-nom. Louise de Clouet par exemple, accorde de façon aléatoire les verbes au futur, et écrit souvent la terminaison des verbes à la première personne du singulier, -ais. Chez elle, on trouve aussi de façon toujours irrégulière, les passés composés employés avec le verbe avoir écrit avec l'auxiliaire sous la forme « à » ; le participe passé, lorsqu'il s'agit de verbes du premier groupe, est presque toujours écrit à l'infinitif.

- « [...] elle à oublié [...].⁷¹ »
- « [...] tu as bien passer tes vacances [...] »⁷²
- « Je te donne à deviner qui à été un des principaux danseurs de ses demoiselles tu ne devinerez jamais [...] », « la même enfant que tu a laisser en septembre [...] »⁷³
- « [...] elle à fait un gros soupir [...].⁷⁴ »

Parfois, sous des formes plus complexes d'accord avec le complément d'objet direct placé avant le verbe, ils sont orthographiés correctement : « [...] Gabi attend toujours ta réponse [...] et dit qu'elle ne t'écritas pas avant de l'avoir reçue [...].⁷⁵ »

Louise de Clouet semble consciente de ses lacunes grammaticales, elle écrit à Paul en janvier 1861 à la fin d'une longue lettre : « [...] je n'ai pas le tems de relire ce long épître passe sur omissions et les fautes surtout [...] »⁷⁶. Dans toutes ses lettres, Louise *Benoît St Clair* de Clouet écrit « tems » pour « temps », ainsi que « longtems » ;

⁷¹ DeClouet ULL, serie A, 1. 20 septembre 1859.

⁷² *Ibid.* Lettre de Louise *Benoît de St Clair* de Clouet à son fils Paul, 22 janvier 1861.

⁷³ *Ibid.* 20 septembre 1859.

⁷⁴ *Ibid.* 16 mars 1861.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.* 21 avril 1858.

Laiza *Lambre* Prudhomme, elle, a la particularité d'écrire dans ces deux lettres « mès » pour « mes », « tès » pour « tes », et « sès » pour « ses », exemples de fossilisation d'erreurs orthographiques relevées dans la correspondance de ces deux femmes.

3.2.3 Tournures archaïques : « [D]epuis quelle fesoit ces dents [...] ». »

Louise de Clouet utilise (de façon aléatoire à nouveau) des conjugaisons de l'imparfait et du conditionnel avec des terminaisons en – *ois*, –*oit* :

- « elle me disoit hier que son état de maigreur lui fesoit peur [...] »⁷⁷
- « Si tu voyais notre chère petite Corine tu en serois fou [...] »⁷⁸
- « Pape⁷⁹ étoit resté seul [...] »⁸⁰ – « que tu lui fesois [...] »⁸¹
- « [D]epuis quelle fesoit ces dents [...]. »⁸²

La forme « fesoit », qu'elle utilise à plusieurs reprises pour « faisait », semble montrer une transcription phonétique du son [ə] par la graphie « e » à la place de « ai ». L'Académie française adopte en 1835, dans la sixième édition de son dictionnaire, l'orthographe – *ais* pour les mots en – *ois*. Louise de Clouet utilise donc une forme à peine vieillie ; ce qui est remarquable cependant, c'est qu'elle est la seule à l'utiliser.

Laiza *Lambre* Prudhomme utilise le s long, « *f* », pour tous les mots contenant « ss » : « passer », « aussi », « dissipé », « obéissant », « classe », chose que ne fait pas Louise de Clouet. Cette tournure, qui disparaît progressivement au cours du XIX^e siècle, est aussi utilisée par son époux, Lestan Prudhomme père dans une lettre de 1865, et par Louis St Martin dans trois lettres de 1847 et 1848. Chez Louis St Martin, il semblerait que l'utilisation du s long soit liée au soin qu'il porte à la graphie de ses lettres : dans deux des trois lettres où apparaît le s long, la graphie de Louis est particulièrement soignée ; dans la troisième sa graphie est habituelle sans pour autant être négligée ou précipitée. Dans une lettre de 1847, la graphie de Louis est peu soignée et le s long n'apparaît pas. Ce f n'apparaît plus chez Louis St Martin après la guerre de Sécession.

3.2.4 Tournures attestées en Amérique du Nord : « [Blanche] est en chicane avec toutes ses dames. »

Louise *Benoît St Clair* de Clouet utilise des tournures qui existent en français nord-américain dans ses écrits à son fils :

⁷⁷ DeClouet, ULL, série A, I. 16 mars 1861.

⁷⁸ *Ibid.* 16 mars 1861.

⁷⁹ Dans la famille de Clouet, les enfants appellent leur père *Pape* et leur mère *Mame*, tournures qui se retrouvent en français de Louisiane. VALDMAN Albert et ROTTET Kevin J. (dir.), *Dictionary of Louisiana French: as spoken in Cajun, Creole, and American Indian communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, p. 381 et p. 436.

⁸⁰ DeClouet, ULL, série A, I. 20 septembre 1859.

⁸¹ *Ibid.* 20 septembre 1859.

⁸² *Ibid.* 29 août 1861.

- « [...] les progrès que tu fais pour ton écrire [...] »⁸³
- « [Blanche] est en chicane avec toutes ses dames.⁸⁴ » : *se chicaner*, signifiant « se disputer », est fréquemment utilisé en français québécois⁸⁵, ainsi qu'en français de Louisiane⁸⁶.
- « [...] j'ai toujours rester dans cette même maison [...] »⁸⁷ : *rester* dans le sens « d'habiter »⁸⁸ est répertorié par André Thibault comme « mots (ou sens) panaméricains (français acadien, laurentien, louisianais, antillais)⁸⁹ », c'est-à-dire que cette expression se retrouve dans toutes les variétés nord-américaines de français. C'est à priori la seule occurrence de cette expression relevée dans les correspondances.
- « [...] il y a apparence que c'est un danseur intrépide et infatigable [...] »⁹⁰ : *avoir apparence que* dans le sens « d'apparemment⁹¹ » se retrouve au Québec. *Infatigable* de *fatigué* : « infatigable⁹² », se retrouve aussi en français du Québec ainsi qu'en français de Louisiane⁹³.

3.2.5 Possibles traces d'oralité dans l'écrit : « Eh bien l'état de la Virginie que fait-il, a quoi ce décide ce monde là ! »

Certaines expressions et tournures de phrases employées par Louise de Clouet semblent être des expressions de la langue orale dans l'écrit ; en 1860 elle décrit à Paul le déménagement dans la nouvelle habitation :

Nous sommes à la fin déménager c'est à dire pour coucher seulement nous mangeons encore dans la petite bicoque ou maison Derousselle, a cause des mouches qui nous envahissent encore pire que l'année dernières nous allons prendre ma veille chambre à coucher pour sale à manger nous serons plus grandement et plus fraîchement que dans la petite maison [...]»⁹⁴

Cette phrase de Louise de Clouet est une construction paratactique ; elle juxtapose des propositions sans coordination ou subordination ; la parataxe est une

83 DeClouet ULL, serie A, 1. 16 mars 1858.

84 *Ibid.* 16 mars 1858.

85 Trésor de la Langue française au Québec ; « chicane » : <http://www.tlfg.ulaval.ca/fichier/citations.asp?session=858828330&mode=>

86 Base de donnée lexicographique panfrancophone : <http://www.bdlp.org/resultats.asp?base=LO>

87 DeClouet ULL, serie A, 1. 21 avril 1858.

88 « rester v. intr. « habiter » (voir DRF 2001 ; Thibault, 2009 : 110-111). « Viens avec moi. Allons rester au Texas. Il y a de la bonne terre là-bas. » (Stanislaus « Tanisse » Faul, Cankton, dans Ancelet, 1994 : 116) »

89 THIBAUT André, « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », dans, Dessens et Le Glaunec (dir.), *Interculturalité*, p. 254.

90 DeClouet ULL, serie A, 1. 22 janvier 1861.

91 La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale, 1930, p. 48

92 La Société du parler français au Canada, *op. cit.*, p. 401.

93 VALDMAN Albert et ROTTET Kevin J. (dir.), *Dictionary of Louisiana French*, *op. cit.*, p. 277.

94 DeClouet ULL, serie A, 1. Mai 1860.

tournure courante de l'oral. Dans cette phrase, la tournure : « Nous sommes à la fin déménager », soit, « être à la fin + infinitif » fait penser à la tournure « être après + infinitif », surtout conservée en Amérique du Nord, qui signifie « être en train de » ; cependant, Louise de Clouet n'utilise pas « être après + infinitif » dans ses correspondances. Ceci pourrait être une forme d'oralité. Dans cette même phrase, on relève l'expression : « être plus + adverbe » : « nous serons plus grandement et plus fraîchement » ; cette tournure ne semble pas attestée dans des variétés de français nord-américaine ou française ; il pourrait s'agir d'une tournure orale familière.

L'expression « dans ce moment ci » revient à plusieurs reprises dans les lettres de Louise, elle ne semble pas être de l'ancien français, ni une tournure nord-américaine ; il s'agit peut-être alors d'oral : « Le jardin est bien joli dans ce moment ci ont est à tailler les lilas [...] »⁹⁵, « Je vous fais faire des chemises dans ce moment ci [...] »⁹⁶.

Dans une lettre à Paul rédigée pendant la guerre de Sécession, Louise de Clouet, extrêmement inquiète, s'empêche contre la Virginie (l'État où vit son fils) :

Eh bien l'état de la Virginie que fait-il, a quoi ce décide ce monde là ! [...]
Tonton te voit déjà en plein champ de batail avec les Américains du nord et
les noirs pape aussi elle le voit déjà parti pour la guerre [...] ⁹⁷

Cette phrase est construite sur des tournures de l'oral : tout d'abord, Louise de Clouet commence sa phrase par une interjection, « Eh bien », puis l'interrogation « que fait » qui à l'écrit se trouverait plutôt en tête de phrase, se trouve après le sujet « l'état de Virginie ». « ce monde là » reprend « l'état de Virginie » ; à l'écrit en français standard, il serait remplacé par « il » : « à quoi se décide-t-il ! ». La deuxième partie de la phrase comprend une tournure orale de dislocation⁹⁸ : « pape aussi elle le voit ».

3.2.6 Vocabulaire familier – expressions familières

La distance avec le français standard permet à Louise *Benoît de St Clair* de Clouet l'utilisation d'un vocabulaire familier : « [...] que veux-tu c'est la faute de cet imbécile de Joseph⁹⁹ », ainsi qu'une profusion d'expressions idiomatiques que se retrouve peu dans les autres correspondances.

⁹⁵ DeClouet ULL, serie A, 1. Mai 1860.

⁹⁶ *Ibid.* 20 mai 1858.

⁹⁷ *Ibid.* 22 janvier 1861.

⁹⁸ Claire Blanche-Benveniste décrit cette tournure dans son ouvrage *Approches de la langue parlée en français*, « La tournure de dislocation, que les grammairiens appellent parfois "redondance syntaxique", mon père, il arrive, a été attribuée tour à tour au manque de maturité enfantine, aux influences étrangères, aux régions, ou à une évolution récente de la langue. Il est pourtant facile de vérifier que tout le monde l'utilise et qu'elle est ancienne. » BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris, 2010, p. 47.

⁹⁹ DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre de Louise *Benoît de St Clair* de Clouet à son fils Paul, mai 1860.

Ici par exemple, elle décrit un bal ayant lieu pendant la guerre : « [...] que faire il faut bien passer le tems et ne pas s'enterrer avant d'être mort [...] »¹⁰⁰.

En mars 1861, elle décrit à Paul ses deux petites sœurs :

notre chère petite Corine [...] maintenant grasse rose est potelé enfin tout a fait gentille elle est très blanche avec ces yeux d'un joli bleu avec des garnitures presque noir et ces petits cheveux foncés. c'est la gattée de tous le monde [...] assez car quand je parle de Corine je l'aime tant que je dois radoter [...].¹⁰¹

Gabi [...] est grosse et grasse comme une voleuse et rouge comme une allemande Elle te dit qu'elle est encore plus laide que d'habitude car elle change de dents et la barrière est toute cassée [...].¹⁰²

[Gabi] à oublié les niches que tu lui fesois [...].¹⁰³

M]oi je fais la brave pour Mlle Laurent et Ninine qui sont capables d'en faire des maladies [...].¹⁰⁴

Toutes ces expressions relèvent du registre familier, il est à noter que Louise de Clouet n'est pas la seule à utiliser des expressions de ce type à l'écrit ; en effet, on en relève chez Blanche de Clouet quand elle décrit à son frère un jeune homme dont elle dit qu'il n'a « pas inventé la poudre », chez Louis St Martin qui trouve qu'il fait « un froid à décorner les bœufs » à Washington, et chez Alexandre de Clouet Sr qui trouve son fils « triste comme un bonnet de nuit ». La différence entre ces scripteurs et Louise de Clouet tient à la profusion d'expressions familières qu'elle utilise, dans un contexte écrit où elle mêle langage familier, tournures d'oral et faiblesse grammaticale. Louise de Clouet et Laiza *Lambre* Prudhomme sont deux femmes à qui leurs correspondants écrivent uniquement en français et qui elles-mêmes, dans les documents conservés, n'utilisent que le français. Autour d'elle, les membres de leur famille eux, s'écrivent régulièrement en anglais.

3.3. Des correspondances en anglais entre francophones

Dans les archives conservées, de nombreuses lettres sont rédigées en anglais entre personnes francophones d'une même famille. Imposée ou choisie, cette pratique linguistique familiale commune montre l'avancée de l'anglais dans la vie quotidienne des Créoles blancs. Alors que la correspondance privée est un vecteur permettant

¹⁰⁰ DeClouet ULL, serie A, 1. 22 janvier 1861.

¹⁰¹ *Ibid.* 16 mars 1861.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.* 20 septembre 1859. *Faire des niches* signifie « taquiner ; faire un mauvais tour ».

¹⁰⁴ *Ibid.* Mai 1860.

d'échanges sur des sujets relevant de l'intime, ces scripteurs utilisent pour cela leur langue seconde, bien qu'ils aient tous la même langue maternelle.

3.3.1 L'anglais imposé

3.3.1.1 Par le père : Alexandre de Clouet et son fils Paul, « Comment se fait-il que tu n'as pas répondu à ma lettre en anglais ? »

Le 10 mai 1859, Alexandre père écrit à son fils Paul âgé de 17 ans et étudiant à la Brookland Academy en Virginie : « Comment se fait-il que tu n'as pas répondu à ma lettre en anglais ?¹⁰⁵ »

Par de nombreuses remarques de ce type, Alexandre de Clouet père insiste auprès de son fils pour qu'il lui écrive en anglais et suive des classes anglaises pendant sa scolarité. L'observation de la correspondance qu'il échange avec lui, montre qu'il lui écrit en français jusqu'en janvier 1860, lorsque Paul est étudiant en Virginie à Brookland ; en octobre et décembre 1860, de Clouet écrit deux lettres à Paul en anglais. Pendant la guerre de sécession, il alterne d'une langue à l'autre. Fin avril 1861, alors que Paul se demande s'il va s'engager dans l'armée,¹⁰⁶ son père lui écrit une lettre en français, la suivante le 1^{er} mai est en anglais, puis celle du 3 mai est à nouveau en français. À partir du 6 mai 1861 et jusqu'à la dernière lettre de guerre conservée, toutes les correspondances rédigées par Alexandre père sont en anglais.

Entre le 23 mai et le 2 août, il n'y a pas de lettres conservées, il serait cependant étonnant qu'il n'en ait pas écrit étant donné la régularité des lettres précédentes ; ces lettres ont facilement pu être perdues ou détruites en temps de guerre. Du 2 août à décembre 1861, Paul reçoit cinq lettres de son père, soit une par mois, toutes en anglais. (Deux de ces lettres ont été rédigées sur deux jours). Toutes ces lettres, qu'elles soient rédigées en anglais ou en français portent sur les mêmes sujets : la guerre et l'inquiétude de de Clouet pour son fils. Le choix de la langue de rédaction ne semble pas guidé par le sujet de la lettre dont les sentiments aurait pu guider le scripteur vers sa langue maternelle. Il est assez étonnant que de Clouet père n'écrive pas uniquement en français à son fils pendant ces mois de séparation. Je me suis demandé si la censure subie par le courrier des soldats durant la guerre de Sécession pouvait expliquer que les lettres soient rédigées en anglais, afin d'être comprises des censeurs. Cependant, et ceci est remarquable, la correspondance étudiée ici ne porte aucune trace de censure. Cette

¹⁰⁵ DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, 16 avril 1859.

¹⁰⁶ Dans une lettre du 12 mai 1861, de Clouet père se demande si Paul va avoir 20 ou 21 ans à son prochain anniversaire. Paul est né le 1^{er} juillet 1841, il a 19 ans lorsque la guerre éclate et ne fait pas partie des appelés âgés au minimum de 21 ans. Le 1^{er} juillet 1861 il aura 20 ans et non 21 comme le craint son père, et ne sera envoyé au front que s'il est volontaire : « I have been informed that the President will not commission any young men under 21. I do not remember exactly whether you will be 20 or 21 years old next july? Let me know. » DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, 12 mai 1861.

utilisation de l'anglais est peut-être liée à une volonté d'utiliser la langue commune du Sud pendant le conflit. Ici nous ne savons pas dans quelle langue Paul écrivait à son père.

Il serait intéressant de voir dans quelle.s langue.s correspondaient d'autres familles de confédérés francophones pendant la guerre de Sécession. Ici, les correspondances dépouillées pour les St Martin et les Prudhomme ne donnent pas d'information sur ce sujet.

3.3.1.b Par l'école : « [J]e le prie de ne pas m'écrire en Anglais, car je ne lui répondrais pas ; pour moi je le fais parce que j'y suis obligée, mais lui il a sa liberté. »

Blanche de Clouet a 14 ans lorsqu'elle écrit à son frère Paul depuis son couvent de Grand Coteau, en Louisiane : « Je viens de recevoir une lettre d'Alexandre, tu lui diras qu'elle m'a fait bien plaisir, dis lui aussi que je le prie de ne pas m'écrire en Anglais, car je ne lui répondrais pas ; pour moi je le fais parce que j'y suis obligée, mais lui il a sa liberté.¹⁰⁷ »

Une autre façon d'imposer des correspondances en anglais aux jeunes francophones est par le biais de l'école. Blanche de Clouet, élève au couvent de Grand Coteau en Louisiane, rédige ce type de lettres qui sont conservées aux archives. Dans une de ces lettres rédigée en janvier 1859, Blanche 15 ans, écrit à son frère Paul :

[...] I will speak to you of my English class. I love it pretty well, with the exception of a book that I cannot bear, it is Grammar. We must reflect in order to understand it and I do not know how to reflect. [...] There are also some duties that do not please me at all ; for instance, a supposed letter ; I do not know how to compose a letter, and this is the reason why I do not write to you oftener.¹⁰⁸

Dans cette lettre, Blanche laisse assez clairement transparaître ses sentiments sur la langue anglaise qui lui est imposée, et sur le fait qu'on lui demande d'écrire ce qu'elle appelle une « fausse lettre ». Blanche est une personnalité assez originale parmi les personnes étudiées ; elle fait preuve ici d'une insolence à peine dissimulée dans cette lettre que les Sœurs ont lue et corrigée. La jeune fille s'insurge contre certaines obligations reçues au couvent. Dans une autre lettre, elle montre un sens de l'humour taquin et moqueur : en septembre 1859 elle écrit à Paul depuis la maison familiale « Mr Jumonville est très joli garçon mais il n'a pas l'air d'avoir inventé la poudre [...]. » Elle ajoute, semblerait-il en taquinant son frère vu le ton de la lettre : « Tu apprendras je pense avec chagrin que Mademoiselle Dubernard se fait religieuse

107 DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre de Blanche de Clouet à son frère Paul, 17 janvier 1857.

108 *Ibid.* 26 janvier 1859.

[...] je t'assure que nous prenons toute part au chagrin que tu auras en apprenant cette triste nouvelle.¹⁰⁹ »

A trois reprises en 1859 et 1860, Blanche écrit à Paul des lettres rédigées à la fois en anglais et en français : le corps de la lettre est en anglais et le post-scriptum en français. En février 1860, elle écrit à Paul « [...] my intention was to write you a longer letter than that but it will be for another time when I will write to you in french.¹¹⁰ » Blanche a 17 ans à cette date et cette lettre semble laisser penser qu'on lui a demandé d'écrire en anglais. À une date inconnue mais pendant la guerre de Sécession, Blanche écrit une réflexion similaire à son frère : « [...] I will write you soon in french and give you more details of everything here.¹¹¹ ». Blanche maîtrise parfaitement l'anglais écrit, cependant, cette langue lui demande plus d'efforts que le français, et certainement plus de temps lorsqu'elle écrit. C'est bien d'anglais langue étrangère qu'il s'agit ici pour Blanche. Bien qu'ayant une aisance certaine dans cette langue, elle semble se sentir restreinte dans ce qu'elle souhaite exprimer. Cependant, il est intéressant de relever qu'elle possède le vocabulaire anglais pour décrire leur quotidien ainsi que les mouvements de troupes d'une compagnie de soldats confédérés.

Ces lettres en anglais dont les post-scriptum sont en français sont entrecoupées de lettres rédigées uniquement en anglais ainsi que de lettres en français. Concernant les lettres écrites au début de la guerre, on sait que de Clouet père ne se trouve pas à St Martinville sur la plantation puisqu'il est mobilisé, (il a en effet tout juste 49 ans au début de la guerre de Sécession), Blanche écrit pourtant en anglais à son frère, sans semble-t-il qu'on l'y oblige, ce qui semble étonnant pour quelqu'un qui montrait une aversion certaine pour l'anglais lorsqu'elle était chez les Sœurs. Une lettre de Blanche toujours, nous apprend que ses sœurs sont scolarisées en 1862 chez une demoiselle, Miss Mort, et que cette dernière lui donne à elle aussi des leçons d'anglais. Il est donc possible que Blanche ait aussi reçu des leçons malgré la guerre, et que ces lettres à son frère fassent partie de ses devoirs.

Les lettres en anglais sont souvent demandées explicitement par les pères, bien que certaines leur soient adressées sans avoir été commanditées : en juillet 1846, Lestan Prudhomme fils écrit dans son journal : « [...] j'écrivis une lettre de trois pages en anglais à papa et j'allais la remettre à Benjamin Metoyer.¹¹² ». Il est à noter pour la famille Prudhomme que Lestan père et fils échangent une correspondance en trois langues ; en effet, environ une semaine après avoir rédigé cette lettre, Lestan fils écrit dans son journal : « [...] je continuai à écrire une lettre en espagnol à Papa.¹¹³ » C'est la

109 DeClouet ULL, serie A, 1. Septembre 1859.

110 *Ibid.* Lettre de Blanche de Clouet à son frère Paul, 29 février 1860.

111 *Ibid.* Date inconnue.

112 Prudhomme, NSU, 906, 14. Entrée du 23 juillet 1846.

113 *Ibid.* Entrée du 31 juillet 1846.

seule famille pour laquelle se trouve une référence à la langue espagnole. Concernant l'anglais on observe la même chose chez les de Clouet que chez les Prudhomme ; en 1858 Blanche écrit à son frère : « J'écirai à papa en anglais comme je sais que cela lui fera beaucoup de plaisir de recevoir une lettre anglaise de moi [...].¹¹⁴ » Blanche a 14 ou 15 ans à cette date, à l'instar de ses frères, son père lui demande de lui écrire en anglais, ou du moins est heureux quand elle le fait¹¹⁵. Lestan fils et Blanche écrivent à leurs pères, et il n'y a pas de mention de lettres en anglais qui auraient été écrites à la demande d'une mère. Bien au contraire, Lestan écrit dans son journal quelques jours avant la citation précédente de 1846 : « J'écrivis une lettre de quatre pages en français à maman avant dîner [...].¹¹⁶ » ; et Alexandre de Clouet Jr écrit à son frère Paul : « Mame te dis d'écrire en Français. ¹¹⁷ »

Chez les de Clouet, les St Martin et les Prudhomme, il est remarquable que ce sont les hommes qui sont moteur dans l'apprentissage de l'anglais par leurs enfants. Aux femmes, Louise *Benoît St Clair* de Clouet, Laiza *Lambre* Prudhomme (toutes deux nées dans les années 1810) et Louisa Perret St Martin (née dans les années 1830) les enfants écrivent en français, et Blanche, lorsqu'elle est adolescente chez les Sœurs aimerait elle aussi pouvoir recevoir des lettres et écrire en français.

3.3.2 Alexandre de Clouet Jr et Paul, Théophile Prudhomme et Serdot : du monolinguisme anglais : « I dream about Paris every night. »

3.3.2.a Alexandre de Clouet Jr et son frère Paul

À partir de décembre 1859, alors qu'il se prépare à partir à Cuba puis en Europe, Alexandre de Clouet fils se met soudainement à écrire à son frère en anglais¹¹⁸ : « I dream about Paris every night.¹¹⁹ » Ce changement linguistique n'est expliqué de façon explicite nulle part dans les correspondances conservées. On peut supposer que, de même que Lestan Prudhomme fils écrit son journal en anglais lorsqu'il est en voyage, Alexandre entretient de cette façon ses connaissances en anglais. Cependant cette correspondance entre deux francophones de naissance, frères de surcroît rédigée en anglais alors que l'un d'eux se trouve en France est étonnante¹²⁰.

¹¹⁴ DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre de Blanche de Clouet à son frère Paul, 1858.

¹¹⁵ Peu de lettres sont conservées entre de Clouet père et sa fille aînée, cependant, celles qui existent montrent que Blanche et son père échangent sur des sujets variés dont la guerre en cours dans leurs lettres de 1861 et 1862 par exemple (lettres en français).

¹¹⁶ Prudhomme, NSU, 906, 14. Entrée du 18 juillet 1846.

¹¹⁷ DeClouet ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 27 octobre 1859.

¹¹⁸ Sauf une lettre de janvier 1860.

¹¹⁹ *Ibid.* Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 17 décembre 1859.

¹²⁰ Victor Grima, jeune Créole francophone qui poursuit ses études à Paris à la même période qu'Alexandre, écrit à sa famille en français ; CABANAC Olivier, « « Le Canal qui nous sépare » ... Lettres parisiennes d'un Créole blanc louisianais à la veille de la guerre de Sécession : une identité en mutation ? » dans Dessens et Le Glaunec (dir.), *Interculturalité, op. cit.*

En mars 1860, Alexandre Jr décrit en anglais Cuba à son frère, comme le plus beau pays qu'il ait vu. De retour aux États-Unis, il se rend à New York où il embarque pour la France avec son ami W.C. Schaumburg en avril. Le 27 avril, arrivé la veille à Paris, Alexandre écrit à Paul : "[...] I am a stranger surrounded by strangers [...]"¹²¹ Durant son voyage, Alexandre mentionne parler anglais en Italie :

We have much fun talking to those Italians in english, thousands of them come to us everyday to tell or ask us something and the only answer they get is we don't understand you gentlemen and off they go¹²².

De retour en France, Alexandre a recours à l'alternance codique de sa langue seconde vers sa langue maternelle : dans une lettre où il décrit son repas à son frère, il repasse au français, qu'il place entre guillemets, comme il l'a déjà fait pour l'anglais : "I was just about beginning to eat some "côtelettes de veau" when the "garçon" came in with your letter of the 10th inst, I of course left the côtelettes aside to read your kind letter [...]"¹²³

En mai 1861, Alexandre est de retour aux États-Unis depuis quelques semaines, il écrit toujours en anglais à Paul depuis la plantation, alors que celui-ci est en Virginie : "I had me a nice secession flag made and as soon as we hear of the taking of Pickens, I am going to hoist her up on top of the house."¹²⁴ On remarque ici l'emploi du pronom féminin « her » pour désigner le drapeau confédéré, là où le pronom neutre « it » serait attendu. Par convention, le féminin est utilisé en anglais pour désigner certains objets, le plus commun étant « navire », cependant, « drapeau » ne fait pas partie de cette convention. Ici, Alexandre de Clouet Jr utilise un pronom féminin et non neutre afin de personnifier le drapeau confédéré ; ce faisant, il montre une maîtrise stylistique de l'anglais¹²⁵.

Entre fin janvier 1860 et mi-octobre 1861, les lettres envoyées par Alexandre à Paul analysées ici sont toutes en anglais. Le 29 octobre 1861, Alexandre repasse au français et écrit à son frère depuis la plantation : « Tout va comme sur des roulettes à la sucrerie, Milton et Édouard font aller la machine aussi bien et je trouve, mieux qu'un ingénieur blanc.¹²⁶ » Cette réflexion d'Alexandre, en pleine guerre de Sécession de surcroît, est tout à fait surprenante ; son avis sur les Noirs est le même que celui de son père : dans ses correspondances, qu'elles soient rédigées en Louisiane ou en Europe, Alexandre fils tient des propos explicitement racistes.

¹²¹ DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 27 avril 1860.

¹²² *Ibid.* 14 mai 1860.

¹²³ *Ibid.* 30 octobre 1860.

¹²⁴ *Ibid.* 9 mai 1861.

¹²⁵ Alexandre semble connaître la tournure stylistique, cependant son anglais est dans l'ensemble copié sur de nombreuses tournures françaises. Cette phrase, de l'avis des deux personnes bilingues (français-anglais et anglais-français) à qui je l'ai montrée est plutôt bancale.

¹²⁶ DeClouet, ULL, serie A, 1. 29 octobre 1861.

La dernière lettre conservée entre Alexandre Jr et Paul est à nouveau en anglais, elle est rédigée le 21 avril 1862 depuis la prison du Mc Dowell's College à St Louis, où Alexandre est prisonnier depuis deux jours. Cette lettre nous apprend que Paul est blessé et hospitalisé dans la même ville ; Alexandre lui écrit : “How I wish I was with you, it is too sad to be both in the same city, and to be separated.”¹²⁷ Ici encore, cette lettre d’Alexandre est surprenante, il serait attendu qu’il partage ce genre de sentiments avec son frère dans leur langue maternelle à tous les deux et non en anglais, tout comme on se serait attendu que son père écrive à Paul en français pendant la guerre.

À cette période de leur vie, les frères de Clouet, du moins Alexandre Jr puisque nous n’avons pas les lettres de Paul, est dans la phase « aB » du schéma d’Einar Haugen : A > Ab > AB > aB > B, avec l’anglais dominant le français. Si Alexandre parle aussi en anglais à son frère, ce que l’on ne sait pas, alors on pourrait parler d’assimilation individuelle, « lorsque le changement de langue principale se produit au cours de la vie de l’individu. »¹²⁸

3.3.2.b *De son cousin et de son frère aîné à Serdot Prudhomme*

En novembre 1865, Théophile Prudhomme écrit depuis son *college* de Louisiane à son cousin Serdot Prudhomme une lettre entièrement en anglais. À cette date, Serdot a 17 ans et Théophile est très probablement à peu près du même âge. Le jeune homme ne précise pas pourquoi il écrit dans cette langue, et il est peu probable qu’il s’agisse d’une lettre devoir, en effet, Théophile aborde des sujets que les enseignants du St Mary’s Jefferson College auraient réprouvés : il décrit à son cousin une sortie particulièrement festive à la Nouvelle-Orléans, et lorsqu’il donne son avis à Serdot sur son *college*, il lui dit qu’il trouve qu’ils vont trop à la messe à son goût : “[...] I like it very well just that they go to mass too often for me.”¹²⁹ Sur le fond, cette lettre est un échange de nouvelles entre deux jeunes hommes, Théophile raconte sa vie quotidienne à Serdot. Sur la forme, l’anglais de Théophile est souvent calqué sur des tournures de phrases françaises et certains mots du vocabulaire courant sont orthographiés de façon erronée : *sigars* pour « cigars », *ladeys* pour « ladies », *breekfast* pour « breakfast »¹³⁰.

Le même mois, en novembre 1865, Serdot reçoit une lettre en anglais de son frère aîné Lestan. Lestan, qui a 37 ans à cette date, rédige cette lettre depuis l’habitation de leurs parents à île Brevelle près de Natchitoches, dans laquelle il donne des nouvelles de leur famille à son cadet. Son anglais écrit montre une grande maîtrise linguistique et

¹²⁷ DeClouet, ULL, série A, t. 21 avril 1862.

¹²⁸ MAURIS dans Moreau, 1997, p. 52.

¹²⁹ Prudhomme, NSU, Folder 35. 30 novembre 1865.

¹³⁰ Dans cette lettre Théophile met des majuscules de façon aléatoire aux noms de lieux ainsi qu’aux noms et prénoms.

grammaticale de cette langue¹³¹. Tout comme Paul reprend le rôle de son père lorsqu'il demande en 1860 à sa petite sœur Christine, 10 ans, de lui écrire en anglais : « Tu me dis de t'écrire en anglais mais je ne sais pas quand je pourrait le faire. ¹³² », Lestan fils écrit peut-être en anglais à son frère pour le faire travailler.

De même que pour Alexandre Jr, il est difficile de parler avec exactitude d'assimilation individuelle dans les cas de Serdot, Lestan fils et Théophile. Cependant, pour tous ces jeunes hommes, l'anglais fait partie du quotidien et à cette période de leur vie, supplante le français dans leurs échanges épistolaires avec leurs proches.

3.3.3 Des expressions en français dans des lettres en anglais : alternance extraphrastique

Lorsque l'anglais écrit est un choix, les scripteurs utilisent parfois des expressions en français dans leur correspondance en anglais, ou dans son journal pour Lestan Prudhomme fils. De Clouet père utilise à de nombreuses reprises ce type de procédé lorsqu'il écrit en anglais à Paul.

En 1860, alors qu'Alexandre fils est en Europe, de Clouet père écrit à Paul pour lui donner des nouvelles : “We received [...] a letter from Clouet from Bordeaux [...], he was then putting up with our bons parents and appeared delighted with the welcome he met at their hands.”¹³³ Ici, de Clouet père ne traduit pas en anglais une expression qui traduit des liens familiaux, il repasse au français et utilise l'alternance codique.

Pendant la guerre, en 1861, il écrit à Paul : “[...] I am overjoyed at the supposition that Mr Schaumberg goes to [Virginia] to enlist in your compagny. Plus on est de fous plus on rit. The more the merrier¹³⁴. De Clouet père emploie l'expression française et la traduit juste à la suite en anglais, à nouveau il passe par l'alternance codique. La même année, et toujours dans une lettre à Paul, il écrit : “From there I could ride out to see you. The temptation is very strong both ways and I am almost like “Un âne entre deux bottes de foin””¹³⁵. Il s'agit du phénomène d'alternance extraphrastique, les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes¹³⁶. La langue de départ est la langue seconde, l'anglais, et l'expression idiomatique ou le proverbe est écrit en français, dans la langue maternelle du scripteur.

¹³¹ Des tournures de phrases comme celle-ci : « It is time for he learns nothing here », demande une certaine connaissance de la langue que Théophile, plus jeune, n'a pas encore.

¹³² DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre de Christine de Clouet à son frère Paul, 6 décembre 1860. L'année de rédaction de cette lettre est estimée quasiment avec certitude grâce aux descriptions physiques du bébé Corinne née en 1860 et contenus dans la lettre.

¹³³ DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, 18 octobre 1860.

¹³⁴ Ibid. 2 août 1861.

¹³⁵ Ibid. 1^{er} et 2 octobre 1861.

¹³⁶ NDIASSÉ, dans Moreau, 1997, p. 33.

Lorsqu'il est en France, Alexandre fils utilise lui aussi l'alternance extraphrastique lorsqu'il écrit à Paul (comme cité précédemment) : "I was just about beginning to eat some "côtelettes de veau" when the "garçon" came in with your letter of the 10th inst, I of course left the côtelettes aside to read your kind letter [...].¹³⁷" Il ne traduit pas le nom de son plat en anglais, tout comme Lestan Prudhomme notait en anglais les noms de certains plats dans son journal en français. Le terme « garçon », qui recouvre une réalité bien particulière à la France et surtout à Paris, n'est pas nom plus traduit.

3.3.4 Le profil particulier des Janin : "Dear Buddy, I received your letter yesterday [...]."

Dans les archives concernant la famille Janin, la plupart des lettres conservées sont celles écrites depuis la France et en français par Marie *Janin* Lunier à sa belle-sœur Clothilde *Bossier* Janin. Quelques lettres supplémentaires sont conservées pour la branche louisianaise de la famille ; mise à part un brouillon de lettre de Clothilde à son fils Jules, elles sont toutes adressées à Clothilde : il s'agit d'une lettre à quatre mains de Jules Janin et sa future épouse Mathilde *Mc Lean*, et deux lettres de Mathilde seule, toutes en anglais. Clothilde reçoit aussi une longue lettre en français de Sidonie *Simon Mc Lean*, la mère de Mathilde, avant le mariage de leurs enfants.

Clothilde est francophone de naissance, elle est élevée par deux parents francophones, le juge Victor Bossier et sa mère Désirée¹³⁸ Sompayrac. Son fils Jules est né de deux parents francophones lui aussi. Mathilde *Mc Lean* elle, a un père que l'on suppose anglophone compte tenu de son nom de famille et de ses initiales, « WH Mc Lean », et d'une mère francophone Sidonie *Simon Mc Lean*¹³⁹.

Dans la lettre adressée en anglais à son fils en 1878 (qui a 22 ans à cette date)¹⁴⁰, on relève une maîtrise parfaite de l'anglais chez Clothilde. Au début de cette lettre, elle appelle son fils « Buddy », une expression typiquement américaine¹⁴¹. Il est étonnant qu'elle écrive à son fils en anglais, alors que leur langue maternelle à tous les deux est le français. Il n'y a pas d'autres lettres que celle-ci entre Clothilde et son fils, qui nous permettrait de voir à quelle fréquence ils s'écrivent en anglais et/ou en français.

En août 1881, quelques mois avant leur mariage, Jules Janin et Mathilde *Mc Lean* écrivent une lettre à quatre mains à Clothilde, tous les deux lui écrivent en anglais.

¹³⁷ DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet fils à son frère Paul, 30 octobre 1860.

¹³⁸ Sur sa tombe son prénom est gravé « Désérée ».

¹³⁹ Le recensement de 1910 nous apprend que le père de Sidonie *Simon Mc Lean* est belge et sa mère née en Louisiane. Year: 1910 ; Census Place: New Orleans Ward 11, Orleans, Louisiana; Roll: T624_523 ; Page: 15A ; Enumeration District: 0179 ; FHL microfilm: 1 374 536

¹⁴⁰ Janin, NSU, série 1, Folder 62. Lettre de Clothilde *Bossier* Janin à son fils Jules, 27 février 1878.

¹⁴¹ Le *Cambridge Dictionary* définit « buddy » comme étant une expression américaine utilisée « par un adulte s'adressant à un jeune homme de façon amicale et gentille ». <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/buddy>

La lettre de Mathilde est presque illisible à cause de la couleur de l'encre ; grâce à la partie rédigée par Jules, on comprend que le couple a besoin d'argent pour son mariage. Jules écrit à sa mère : “Try grand ma in Europe [...]”¹⁴². Ici, alors que sa grand-mère est francophone, qu'elle vit en France et qu'il la connaît puisqu'il est allé étudier en France, Jules utilise l'anglais « grand ma », à un endroit où on aurait pu s'attendre à ce qu'il utilise l'alternance codique au profit du français et utilise l'appellation de sa grand-mère en français.

En février 1883, Mathilde *Mc Lean* Janin écrit à sa belle-mère, elle lui donne des nouvelles de son bébé, né en novembre 1882. Elle lui apprend qu'il va bientôt être baptisé et qu'elle a choisi de l'appeler « Lawrence Mc Lean », « Mc Lean » tenant lieu ici de deuxième prénom¹⁴³.

Deux lettres de Marie *Janin* Lunier à sa belle-sœur Clothilde en 1875 et 1881, nous apprennent que Désirée Janin (20 ans, puis 26 ans) la fille de Clothilde, écrit à sa tante Marie qui vit en France en anglais. Tout comme son frère Jules écrit à leur mère en anglais, Désirée semble naturellement utiliser cette langue pour sa correspondance. Jules et Désirée, qui épouse William French, un anglophone, en 1874, ont des époux qui ont grandi avec l'anglais comme langue maternelle, ou paternelle dans le cas de Mathilde. Parmi les familles étudiées ici, ils sont les seuls avec Édouard St Martin qui épouse Isabel Davenport, à se marier avec des personnes qui ne soient pas francophones unilingues de naissance¹⁴⁴.

D'après les documents en notre possession, Clothilde et ses enfants semblent être passés à l'anglais comme langue principale de communication (à l'écrit au moins). Selon le schéma d'Einar Haugen présenté précédemment¹⁴⁵ : $A > Ab > AB > aB > B$, où le A représenterait ici le français et B l'anglais, la majuscule l'usage majoritaire de la langue et la minuscule son usage minoritaire, la famille Janin semble se trouver dans la phase « aB » du schéma, l'anglais dominant le français. Étant donné les écrits en notre disposition, il est possible que Désirée, elle, soit dans la phase « B ».

3.3.5 Les jeunes enfants nés à partir des années 1850 et l'anglais : “This is my first english liter.”

Ces jeunes enfants des fratries de Clouet et Prudhomme montrent un enthousiasme remarquable pour la rédaction de correspondances en anglais. Pour eux comme pour leurs frères et sœurs plus âgé-e-s (Paul et Blanche de Clouet, Lestan

¹⁴² Janin, NSU, serie I, A, Folder 63. Lettre de Mathilde *Mc Lean* et Jules Janin à Clothilde *Bossier* Janin.

¹⁴³ Nous reviendrons sur les choix de prénom des enfants de Jules et Mathilde.

¹⁴⁴ « Unilingue de naissance » dans le sens où ces personnes auraient deux parents francophones.

¹⁴⁵ Voir p. 91 : « Étude sociolinguistique des échanges dans leur contexte historique ».

Prudhomme fils par exemple), les correspondances en anglais font partie du travail scolaire, ou des demandes familiales.

En 1865 chez les Prudhomme, Augustin Lambre alors âgé de 11 ans et sa sœur aînée Odalie, 24 ans, écrivent en anglais à leur frère Lestan. Augustin Lambre écrit : “This is my furst english liter. [...] Gody der bruther rite soon. [...] Yore Bruther who loves you.” Et sa sœur d’ajouter : “Toutoune is quite proud of the above letter, I dictated it, but left it uncorrected.”¹⁴⁶ Cet écrit d’Augustin Lambre, dont il tient à préciser que c’est la première lettre qu’il rédige en anglais, est extrêmement riche dans ce qu’il dit et ce qu’il représente. Nous pouvons imaginer la scène de rédaction de ce courrier : le frère et la sœur assis ensemble autour de la feuille de papier, la sœur aînée demandant à son cadet ce qu’il souhaite écrire à leur frère et le traduisant en anglais tout en le lui dictant, et son jeune frère assis près d’elle, s’appliquant à écrire sa précieuse première lettre en anglais. Cette lettre a demandé de l’organisation, du temps, de l’aide et beaucoup de soin, et on en ressent l’importance pour l’enfant. Cette lettre a aussi l’intérêt d’avoir été dictée par Odalie et écrite par Augustin, scripteur malhabile en anglais, sans avoir été corrigée. Son manque de connaissances en orthographe et vocabulaire anglais, incite l’enfant à retranscrire phonétiquement ce qu’il entend : « liter » pour « letter », « Gody » pour « good day », « der » pour « dear », et « Yore » pour « your » ; ces graphies ont l’intérêt de nous donner une idée probable de l’accent d’Odalie en anglais.

Quand ils le peuvent, les jeunes enfants écrivent quelques mots en anglais dans les lettres de leurs parents ou de leurs aîné.e.s. En novembre 1860, Christine de Clouet, 10 ans, montre à son frère Paul ce qu’elle a appris en anglais à l’école : « J’ai appris une chanson anglaise qui est le Song of a farmer boy et à la fin la chanson est I sell butter I sell cheese I sell honey from the bees.¹⁴⁷ »

Dans la famille St Martin, Louis reçoit et écrit des lettres en anglais, mais ce sont toujours des courriers d’affaires, sinon, la famille s’écrit exclusivement en français. Contrairement à Alexandre de Clouet dont les fils partent étudier loin de chez eux, les enfants de Louis restent près du domicile familial ; il n’existe donc pas cette correspondance par laquelle de Clouet père demande à ses fils de lui écrire en anglais afin de les entraîner et de vérifier leur niveau.

Les quelques exemples d’écrits en anglais chez de jeunes enfants semblent montrer que cette correspondance n’est pas vécue comme une contrainte ; cela est peut-être dû à leur jeune âge, ou au fait que commencer l’anglais pour les enfants de cette génération, symbolise une étape.

¹⁴⁶ Prudhomme, NUS, 905. 14 décembre 1865. Voir annexe XI p. 224-225.

¹⁴⁷ DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre de Christine de Clouet à son frère Paul, 21 novembre 1860.

3.4. Conclusion d'étape

Lorsque l'anglais est imposé à une jeune femme comme Blanche, il l'est doublement : par l'institution scolaire d'une part, et par la volonté de son père d'autre part. Blanche se révolte contre l'imposition de l'anglais par le couvent et elle exige de son frère Alexandre qu'il lui écrive en français. Cependant, elle écrit en anglais à son père pour lui faire plaisir. La langue anglaise semble pour certaines femmes francophones liée au monde extérieur des Américains, et à celui dominant de manière générale des hommes de leur entourage. Le profil de Clothilde *Bossier* Janin semble à part, elle utilise l'anglais avec aisance et montre une parfaite maîtrise de la langue. Nous verrons dans la partie suivante que l'éducation reçue par Clothilde est peut-être liée à cet état de fait.

Parmi les personnes étudiées ici, certaines ne rédigent pas de lettres en anglais et leur famille ne leur écrit qu'en français. Comme vu précédemment, cette réticence est uniquement féminine ; en effet, entre frères, cousins, père et fils, les hommes s'écrivent en anglais. Entre elles, de ce qui a pu être observé avec la correspondance des filles St Martin, les sœurs s'écrivent en français. Il ressort de cette analyse que si l'un des épistoliers est un homme, alors la correspondance entre deux individus passera très probablement par l'anglais de manière ponctuelle ou sporadique. La position au sein de la famille permet à une femme de refuser la correspondance en anglais, comme c'est le cas du refus explicitement formulé par Laiza *Lambre* Prudhomme et Louise de Clouet à qui leurs fils écrivent exclusivement en anglais. Blanche de Clouet elle, demande à son frère Alexandre de lui écrire en français sous peine de mettre fin à leur correspondance et il est évident qu'elle n'exigera pas la même chose de son père.

Chez les Créoles blancs, les hommes sont les acteurs du changement linguistique en cours, et on voit se dessiner une construction de la masculinité par rapport à l'anglais tout au long du XIX^e siècle.

4 L'éducation des jeunes Créoles blancs

La lecture du corpus a mis en valeur l'importance de l'éducation chez ces quatre familles de Créoles blancs ; la contextualisation de ce travail se fait en partie autour de ce thème. Il est important de noter que dans ses familles riches voir extrêmement riches, les parents ont tous les moyens financiers de donner une éducation à leurs enfants, et qui plus est, de choisir où ils veulent que leurs enfants reçoivent cette éducation¹. Ceci était loin d'être le cas de la majorité des autres Louisianais du XIX^e siècle, bien que la Louisiane se soit dotée d'un réseau d'écoles publiques gratuites avant la guerre de Sécession. Pouvoir scolariser ses nombreux enfants de la façon dont le faisaient ces Créoles blancs est le signe indéniable d'une très grande richesse financière. Dans les archives, nous avons relevé les différents types de scolarisations choisies par les parents, les noms des établissements scolaires fréquentés, et nous avons relevé la place de l'anglais dans cette éducation. Contrairement à la langue maternelle ou langue première qui est transmise à l'enfant dans son cadre familial, l'anglais est ici appris à l'école ou avec des tuteurs, puisque les parents² des familles étudiées ici sont tous francophones : aucun n'est bilingue de naissance, ou unilingue anglophone.

Au XIX^e siècle, les États-Unis connaissent une expansion considérable de leur nombre d'établissements scolaires, aussi bien pour l'éducation des garçons que pour celle des filles. Le système des *colleges* et des universités, réservé aux hommes, s'étend et à l'arrivée de la guerre de Sécession en 1861, 182 *colleges* et universités sont installés dans le pays³ qui compte à cette date 33 États. Les quatre familles étudiées vivent durant cette période où le choix des établissements se multiplie. Au XIX^e siècle, les États américains se dotent de réseaux d'écoles publiques financés de façon étatique et non fédéral. En Louisiane durant la période coloniale, la France puis l'Espagne avaient déjà tenté de fonder ce type d'écoles. Les tentatives françaises échouent, en partie à cause du désinvestissement de la France pour l'éducation dans la colonie. Côté espagnol, des barrières linguistiques et culturelles empêchent le système scolaire de s'étendre. En 1803, les États-Unis achètent la Louisiane et William C.C. Claiborne est nommé gouverneur du Territoire d'Orléans ; sous son impulsion, une Université est créée. Dans ce cas précis, le terme « Université » décrit un système scolaire qui englobe le *College* de la Nouvelle-Orléans où les garçons étudient le latin, le grec, l'anglais, le français et l'espagnol, les sciences, la philosophie et la littérature, ainsi que des *academies* pour les

¹ Nous verrons que juste avant la guerre de Sécession, Louis et Louisa St Martin se trouvent confrontés à des difficultés financières qui expliqueraient, en partie du moins, le fait que leurs filles passent quelque mois à l'école publique au grand dam de leur mère.

² Par « parents » j'entends la génération de Louisa *Perret* St Martin et Louis St Martin, Alexandre de Clouet père et Louise *Benoît St Clair* de Clouet, Lestan Prudhomme père et Laiza *Lambre* Prudhomme, ainsi que Clothilde *Bossier* Janin. Louise *Perret* St Martin y apparaît aussi, les enfants de son deuxième mariage ayant l'âge des enfants de sa fille Louisa.

³ BRUBACHER John S., RUDY Willis, *Higher education in transition, A History of American Colleges and Universities, 1636-1968*, Revised and enlarged, New York, Evaston and London, Harper and Row, 1968, p. 61.

garçons dans chaque district. Des *academies* pour les filles et des bibliothèques voient aussi le jour, elles font partie de ce système d'éducation publique⁴.

Les établissements catholiques contribuent au développement de l'éducation des filles ; les Ursulines sont installées depuis le début du XVIII^e siècle à la Nouvelle-Orléans. Au début du XIX^e, les Sœurs de la Sainte-Croix ouvrent un couvent à Grand Coteau dans la paroisse St-Charles, et un à St-Michael's dans la paroisse St-Jacques⁵. Ce type d'établissements est détaillé plus largement dans la suite de ce chapitre.

Les années 1830 sont une période de mutation pour l'éducation en Louisiane ; l'année 1830 marque la criminalisation par l'État de l'instruction des esclaves, et la décennie est marquée par le début de la ségrégation des écoles catholiques⁶. En 1836, la Nouvelle-Orléans est divisée en trois municipalités afin d'apaiser les tensions entre les Créoles blancs et les Américains. Les Première et Troisième municipalités sont sous contrôle des Créoles francophones ; la Première comprend le Quartier français et le Faubourg Tremé, la Troisième est située à l'est de la Première, elle correspond au faubourg Marigny, cette municipalité est la plus pauvre des trois. La Seconde est surnommée « le Secteur américain », elle s'étend de Canal Street jusqu'à la limite ouest de la ville.

4 SUAREZ Raleigh A., "Chronicle of a Failure: Public Education in Antebellum Louisiana," *Louisiana History* 12, n° 2 (Spring, 1971): 109-110 ; Noble, in Wade, 53, dans BLOKKER, p. 7.

5 BLOKKER, p. 10.

6 CLARK Elizabeth Neidenbach, "Marie Bernard Couvent, The Couvent School and African American Education in New Orleans" (master's thesis, Louisiana State University, 2003), 27, dans Blokker, p. 10.

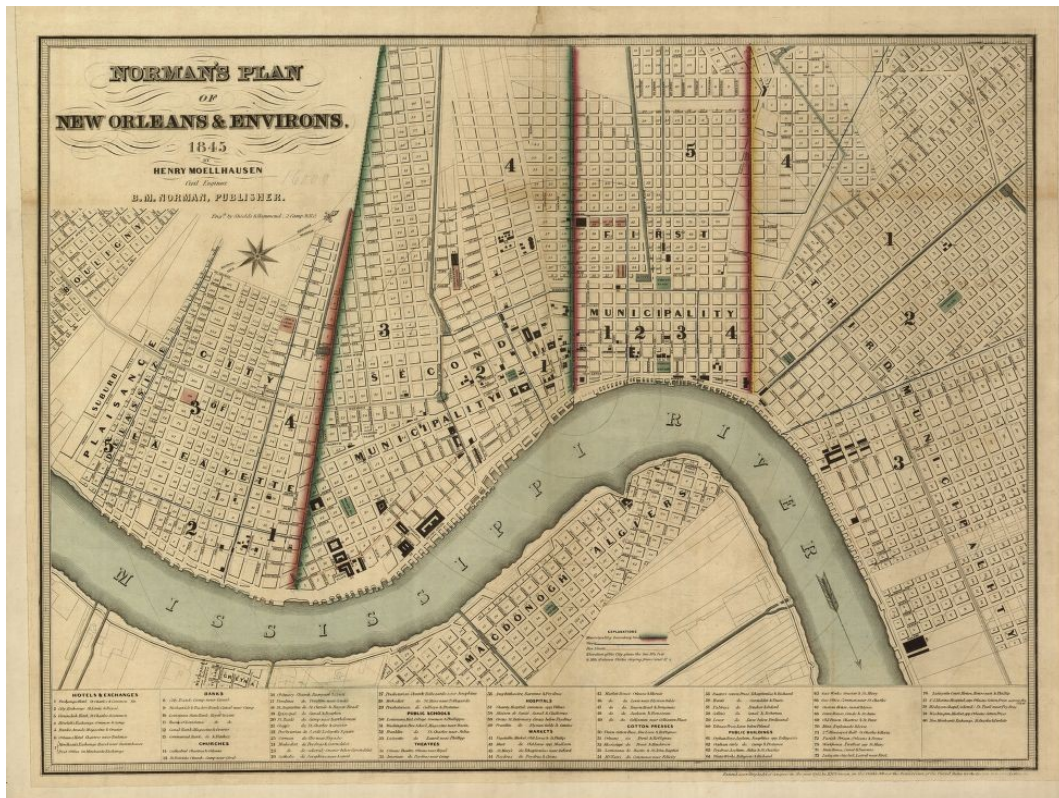


Figure 17: Norman's plan of New Orleans & environs, 1845. Henry Möllhausen & Benjamin Norman, 1845

En 1841, sous l'impulsion de la deuxième municipalité, le Secteur américain, la législature de l'État autorise chacun des districts municipaux à établir leur propre réseau d'écoles publiques et à collecter les impôts pour le financer⁷. L'article 136 de la Constitution de 1852 stipule :

L'Assemblée générale établira des écoles gratuites et publiques dans tout l'État, et devra pourvoir à leur entretien au moyen d'une taxe générale sur les propriétés ou autrement. Le montant ainsi perçu ou obtenu de toute autre façon sera distribué entre les différentes paroisses proportionnellement au nombre d'enfants libres et blancs qu'elles renfermeront, et de l'âge indiqué par l'Assemblée générale.⁸

En 1858, la Nouvelle-Orléans ouvre une école normale pour la formation d'enseignants locaux. Pendant la guerre de Sécession, l'occupation de la Louisiane par les troupes de l'Union amène des changements rapides et profonds au système éducatif de l'État. À la Nouvelle-Orléans, dès septembre 1862 la gestion des écoles de la ville est

7 RILEY Martin Luther, *The Development of Education in Louisiana Prior to Statehood*. Reprinted from the *Louisiana Historical Quarterly* 19, n° 3 (July 1936), 6; Adam Otis Hebert, Jr., "History of Education in Colonial Louisiana," in *Education in Louisiana*, Michael G. Wade (dir.) (Lafayette : University of Southwestern Louisiana, 1999), 11, first appeared as chapter 3 in Adam Otis Hebert, Jr., "History of Education in Colonial Louisiana" (MA Thesis, Louisiana State University, 1958), 61-86; dans Blokker, p. 12.

8 http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane-consti812-1974.htm#Constitution_de_1974

modifiée. Avant la fin de l'année, les enseignants des écoles publiques doivent prêter allégeance aux États-Unis en tant qu'agents municipaux. Dans les écoles publiques comme privées, des changements ont lieu au niveau des programmes : l'histoire confédérée par exemple, est remplacée par l'histoire des États-Unis⁹.

En mars 1864, un *Board of Education* voit le jour à la Nouvelle-Orléans ; peu de temps après, « on rapporte neuf écoles pour esclaves affranchis [dans la ville] enseignant à un total de 2400 enfants. En 1865, ce nombre augmente pour arriver à environ 11 000.¹⁰ » Cette même année, le *Board of Education* donne la direction de ses écoles au Bureau des Affranchis¹¹. En 1868, trois ans après la fin de la guerre, le français apparaît dans la Constitution à l'article 226 concernant les écoles publiques, avec un statut particulier :

Les exercices généraux dans les écoles publiques doivent se dérouler en anglais et les disciplines élémentaires, enseignées dans cette langue ; pourvu que ces disciplines puissent aussi être enseignées en français dans ces paroisses dans les États ou les localités dans lesdites paroisses où le français prédomine, à la condition qu'il n'en résulte aucuns frais supplémentaires.¹²

Cet article se retrouve sous la même forme dans la constitution de 1898. En décembre 1870, la déségrégation des écoles publiques est imposée par l'État fédéral ; suite à cette décision le nombre d'écoles privées à la Nouvelle-Orléans se multiplie, passant de 10 à 91 dès 1871, et laissant une empreinte profonde pour l'avenir de l'éducation en Louisiane¹³. Cette intégration concerne majoritairement la Nouvelle-Orléans, et une ségrégation tacite est autorisée dans les écoles publiques de certaines paroisses. Dans celle de St-Jean-Baptiste par exemple, où vit la famille St Martin Perret, on compte cinq écoles publiques en 1871, dont quatre se tiennent dans des églises afro-américaines¹⁴. Cet accord tacite, ajouté à l'article 226 de la Constitution de 1868, permet à des francophones blancs de certaines paroisses qui le souhaiteraient, d'envoyer leurs enfants dans des écoles publiques gratuites à la fois ségréguées et francophones.

En 1877, les troupes fédérales quittent la Nouvelle-Orléans et l'intégration des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans prend fin, avant même l'écriture de la nouvelle

9 DOYLE Elisabeth Joan, « Nurseries of Treason : Schools in Occupied New Orleans », *The Journal of Southern History*, Vol. 26, n° 2 (May, 1960), p. 161-179, p. 163.

10 BLOKKER, *op. cit.*, 2012, p. 19.

11 Le *Bureau of Refugees, Freedmen, and Abandoned Lands*, souvent appelé *the Freedmen's Bureau*, le Bureau des Affranchis, est mis en place par le Ministère de la Guerre en 1865 et pendant la période de Reconstruction jusqu'en 1872. Un de ses rôles est d'ouvrir des écoles afin de permettre l'instruction des enfants des anciens esclaves nouvellement libérés.

12 http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/louisiane-consti812-1974.htm#Constitution_de_1974

13 FISCHER Roger, "Country Parish Schools, 1868-1877," dans Charles Vincent (dir.), *The African American Experience in Louisiana : Part B*, University of Southwestern, Lafayette, 2000, 350, first published as Chapter 5 in FISHER Roger A., *The Segregation Struggle in Louisiana, 1862-77*, University of Illinois Press, Chicago, 1974, dans WADE Michael G., (dir.) *Education in Louisiana*. University of Southwestern, Lafayette, 1999, p. 189-191, dans Blokker, p. 21.

14 BLOKKER, p. 21.

constitution de l'État en 1879¹⁵. Les dépenses allouées aux écoles publiques ainsi que les impôts prélevés pour les subventionner connaissent des coupes drastiques en 1877, 1878, et 1879. En 1883, les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans se trouvent contraintes de fermer durant plusieurs mois, et de chercher des aides financières dans le Nord du pays.

Dans les correspondances des différentes familles, l'éducation des enfants tient une place prépondérante parmi les divers sujets de conversation. On échange sur leur scolarité, leurs résultats, leurs changements d'écoles, de professeurs, les classes qu'ils suivent. Et aux enfants eux-mêmes, on écrit de travailler assidûment et de ne pas négliger tel ou tel aspect de leur cursus. Au sein des fratries, les enfants se donnent des nouvelles de leur scolarité, de celles de leurs autres frères et sœurs, cousins ou connaissances communes. La lettre est elle-même un support qui permet au parent qui la reçoit de vérifier et d'apprécier les progrès en français ou en anglais de l'enfant qui lui écrit. Au sein des fratries, les plus âgées (ce sont en général des filles) supervisent régulièrement la correspondance des plus jeunes et corrigent les erreurs d'orthographe, de la même façon que les leurs ont été corrigées dans leurs cahiers, c'est-à-dire soulignées ou barrées d'une autre couleur. Au couvent et dans certains *colleges*, les correspondances sont lues avant d'être envoyées par les pensionnaires, ou avant d'être reçues par eux. Chez les enfants qui commencent à savoir écrire, les correspondances révèlent un grand enthousiasme dans la rédaction de lettres pour leurs aînés. Certaines sont rédigées à plusieurs mains, les plus jeunes rédigeant un court message, ayant souvent trait à l'école et à ce qu'ils y apprennent.

La nature et les périodes des archives consultées créent un déséquilibre flagrant dans la quantité de renseignements trouvés concernant l'éducation des filles pour les familles St Martin et de Clouet d'un côté, et pour les Janin et les Prudhomme de l'autre. En ce qui concerne les St Martin et les de Clouet, nous avons une correspondance abondante et étalée dans le temps, ainsi que des papiers administratifs (bulletins scolaires et factures). Pour la famille Janin, les archives consultées commencent à une période où la seule fille du couple formé par Joseph Clément et Cécilia *Sompayrac* Janin, Élisabeth, n'est plus en âge d'être scolarisée, et il n'y a pas de renseignements sur la scolarité des filles de Clothilde *Bossier* Janin, Antoinette et Désirée. Chez les Prudhommes, on remarque l'absence complète de renseignements sur la scolarité de leurs trois filles, Julie, Angella et Odalie. Une lettre rédigée en anglais par Odalie en 1865, alors qu'elle a 24 ans, montre cependant qu'elle maîtrise parfaitement l'anglais écrit. Les sources concernant cette fratrie sont le journal de Lestan, l'aîné de la fratrie, dans lequel il ne mentionne pas l'éducation de ses sœurs (pourtant contemporaine de la sienne) et des correspondances

¹⁵ BLOKKER, p.22.

adressées à Serdot entre 1863 à 1894, période à laquelle ses trois sœurs ne sont plus en âge d'être scolarisées. Ces manques de renseignements ne présument donc en rien d'une absence d'intérêt de ces familles pour la scolarité de leurs filles. Chez les Janin par exemple, la seule information trouvée sur l'éducation d'Élisa vient d'une lettre de 1877 rédigée par sa tante Marie : « Avant son mariage [Léontine] s'occupait d'Élisa lui faisait lire et traduire de l'anglais [...] ¹⁶ ». La famille a quitté la Louisiane pour la France depuis une dizaine d'années et Léontine, la tante et belle-mère d'Élisa, travaille à lui faire conserver son anglais. Cette information tend à prouver que l'éducation d'Élisa avait de l'importance au sein de sa famille. En 1882, Marie écrit à nouveau à Clothilde à propos de l'héritage de la mère d'Élisa, à Natchitoches ; à ce sujet, elle mentionne une lettre « écrite en anglais et traduite par Élisa ¹⁷ ». Les renseignements sur l'éducation des garçons sont nombreux, avec parfois des déséquilibres d'un frère à l'autre, état de fait lié à la nature des archives. Chez les Prudhomme par exemple, dont quatre garçons sont scolarisés sur la période étudiée, la scolarité d'Antoine est complètement oblitérée : Lestan ne mentionne pas la scolarité de ce frère, de 8 ans son cadet dans son journal, et étant 12 ans plus âgé que Serdot, Antoine n'est plus scolarisé au moment des correspondances étudiées.

Parmi les différents modes d'éducation choisis par ces familles, l'éducation qui peut se qualifier de primaire est parfois mixte : garçons et filles étudient côte à côte jusqu'à 11 ans environ. Ensuite, les parcours scolaires divergent : les garçons poursuivent leurs études parfois jusqu'à 20 ans ou plus, quand les filles elles, s'arrêtent autour de 16 ans pour ce qui est de l'instruction institutionnelle, (certaines continuent de prendre des leçons dans un cadre informel).

4.1. L'éducation primaire et l'éducation des filles

4.1.1 Une école paroissiale dans les années 1830 : le journal d'Alexandre Massé

Les archives concernant Alexandre Massé couvrent la période de 1818 à 1836 ; les extraits de son journal personnel travaillé ici portent sur six années environ, de 1830 à 1836. Durant ces années, Alexandre Massé est enseignant ou directeur d'école¹⁸ dans la paroisse St-Charles. Il est l'époux de Joséphine Perret¹⁹. Les noms de familles Perret, St

¹⁶ Janin, NSU, série I, folder 56. Lettre de Marie Janin Lunier à sa belle-sœur Clothilde, 6 juin 1877.

¹⁷ *Ibid.* Folder 69. Lettre de Marie Janin Lunier à sa belle-sœur Clothilde, 1882.

¹⁸ Monsieur Massé occupe des fonctions administratives dans l'école, il est difficile de dire à la lecture de son journal s'il enseignait aussi.

¹⁹ Le couple à l'origine de la lignée Perret de Louisiane, Jean Baptiste Perret et Anne Pugeolle, a sept enfants dont Joseph Perret, le père de Joséphine qui épouse d'Alexandre Massé. Parmi ces sept enfants se trouvent aussi Charles Perret, le père de Louise Perret St Martin et grand-père de Louisa ; ainsi qu'Alphonse Perret, le père de Drausin Perret et grand-père de Louisa.

Martin, ou encore Brou reviennent régulièrement parmi les élèves enregistrés à l'école ; ces trois familles sont étroitement liées par le mariage. En décembre 1833, Massé enregistre dans son journal que l'assemblée de l'école se tient chez Charles Perret fils, le père de Louise *Perret* St Martin et grand-père de Louisa *Perret* St Martin. Dans ce journal, Massé enregistre des informations sur le fonctionnement d'une école mixte et payante qui correspond à l'enseignement primaire. Cette école accueille des élèves internes et demis-pensionnaires. A l'âge de 12 ans maximum, les enfants quittent l'école et selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille, il/elle poursuit son éducation de manière différente, ce qui sera détaillé dans la suite de ce chapitre.

Massé recense dans son journal les nom et prénom de ses élèves, leurs dates d'arrivée et de départ de l'école, la ou les langues étudiées et pour certains, dans quel établissement ils poursuivent leur instruction. Lorsqu'un enfant est inscrit par ses parents, Massé précise si l'élève va suivre ce qu'il appelle « l'école de français », ou s'il est inscrit pour l'anglais et le français. Parmi les élèves de cette école un seulement porte des nom et prénom anglophones, il s'agit de William Rodger inscrit le 1er octobre 1834. À cette date, Alexandre Massé a malheureusement arrêté de préciser si les élèves étudiaient le français et l'anglais, nous n'avons donc pas de détails sur la scolarité de l'enfant en question. William a peut-être une mère francophone et un père anglophone, ce qui pourrait expliquer ses noms et prénoms ainsi que sa présence dans cette école. Ce qui est remarquable cependant, c'est qu'il soit le seul.

Dans cette école, l'enseignement est par défaut en français, l'anglais apparaît comme un enseignement supplémentaire, dispensé aux garçons et aux filles dont les parents le souhaitent. Pour enseigner l'anglais, l'école embauche entre 1830 et 1836 différents « professeurs de langue anglaise », selon la formulation utilisée par Massé. Ces enseignants sont tous des hommes, et ils ont des noms et prénoms à consonances anglophones : il semblerait que Massé embauche des anglophones natifs pour dispenser les cours d'anglais à ses élèves. En décembre 1830, il enregistre l'arrivée du premier de ces enseignants à l'école : « Entrée de Mr Thomas Macdonald, professeur de langue anglaise à raison de 300 \$ par an. ²⁰ » Fin avril de l'année suivante, M. Macdonald quitte l'école et dès début mai Massé écrit : « Revenu de la Nouvelle-Orléans par le Steamboat le coursier. J'ai ramené avec moi Mr Robert Robertson, professeur de langue anglaise, que j'ai engagé pour l'année à raison de 300 \$. ²¹ » Le 10 novembre 1831, Massé écrit : « Retour de Mr Robertson par le planter²². Je suis convenu de le payer à dater de ce jour à raison de 400 pour l'année. ²³ » Il est à noter que Mr Robertson a été augmenté de 100 \$ pour l'année, soit un tiers de son salaire de départ ; six mois plus tard, en mai

²⁰ St Martin LaRC, Box 13, Folder 1. Massé, entrée du 15 décembre 1830.

²¹ *Ibid.* Entrée du 5 mai 1831.

²² Le Planter est un bateau.

²³ St Martin LaRC, Box 13, Folder 1. Massé, entrée du 10 novembre 1831.

1832 : À dater du 5 de ce mois, Mr Robertson a recommencé une année à raison de 500 \$ pour l'année. ²⁴ » Entre mai 1831 et mai 1832, le salaire annuel de M. Robertson est passé de 300 à 500 \$, une augmentation considérable que Massé ne commente pas²⁵. En mai de l'année suivante, en 1833, il paie à nouveau M. Robertson 500 \$ puis écrit que le professeur est parti travailler chez M. Zénon d'Arembourg²⁶, qui a lui aussi une école.²⁷ Massé ajoute : « Mr Welsh, professeur de langue anglaise a commencé le dit jour. Je suis convenu de lui donner 400 \$ pour l'année. ²⁸ » En novembre 1833, M. Welsh est remplacé par M. Stewart. Le journal d'Alexandre Massé ne contient pas d'autres précisions concernant les enseignants d'anglais de l'école ; il est notable qu'à chaque départ d'enseignant, le suivant a pris son poste presque dans la foulée et que l'école est pourvue en continu (à quelques jours près probablement) d'un professeur de langue anglaise. Cette application à avoir un enseignant d'anglais natif et en continu montre que la langue anglaise avait déjà une place importante pour ces familles au début du XIX^e siècle. Entre 1830 et 1836, la plupart des élèves qu'Alexandre Massé recense dans son journal est inscrite à l'école pour suivre à la fois le français et l'anglais, et il s'agit principalement de garçons.

Tableau 1: Revenus et présence des enseignants de langue anglaise dans une école de la paroisse St-Charles, années 1830.

Enseignant de langue anglaise	Présence à l'école	Salaire annuel
Mr Thomas Macdonald	déc. 1830 à avril 1831	300 \$
Mr Robert Robertson	mai 1831 à nov. 1831	300 \$
	nov. 1831 à mai 1832	400 \$
	mai 1832 à mai 1833	500 \$
Mr Welsh	mai 1833 à nov. 1833	400 \$

²⁴ St Martin LaRC, Box 13, Folder 1. Entrée du 14 mai 1832.

²⁵ Peut-être que l'école accueille plus d'élèves et a donc plus de revenus, ou que plus d'élèves étudient l'anglais.

²⁶ Zénon d'Arembourg est le frère de Louise d'Arembourg, l'épouse de Charles Perret et mère de Louise Perret St Martin.

²⁷ St Martin LaRC, Box 13, Folder 1. Massé, entrée du 4 mai 1833.

²⁸ *Ibid.*

Mr Stewart	nov. 1833	Non précisé
------------	-----------	-------------

En novembre 1835, Joséphine *Perret*, l'épouse d'Alexandre Massé, décède. Un an plus tard il écrit : « Je suis débarqué le dit jour à la Nouvelle-Orléans pour y demeurer définitivement. ²⁹ »

Le journal d'Alexandre Massé montre que la langue anglaise occupe déjà une place importante pour ces familles de Créoles blancs riches au début du XIX^e siècle, et qu'elle est enseignée aux enfants d'une école paroissiale aussi bien aux garçons qu'aux filles. Ces écrits nous apprennent aussi que l'école tient une place particulière dans la famille Perret, et donc dans la famille St Martin par le mariage.

4.1.2 Les Filles St Martin : les demoiselles, l'école publique, et l'externat chez les Sœurs.

Les archives consultées ensuite portent sur la branche Louise *Perret* St Martin et Louis St Martin de la famille St Martin Perret. Les plus anciens renseignements sur l'éducation de leurs enfants datent de 1855 ; une lettre de novembre 1855 de Louisa à sa mère Louise, mentionne l'entrée à l'école de Corinne, sa fille aînée (7 ans), qui aura lieu le lundi suivant. La famille St Martin vient de quitter l'habitation de la mère et du beau-père de Louisa, pour s'installer à la Nouvelle-Orléans. Fin 1859, toujours dans une lettre à sa mère, Louisa écrit :

Corinne et Fanny³⁰ sont entrées à l'école depuis lundi chez les demoiselles Cruzat ce sont les cousines de Mlle Griffon [...]. Louis a mis Corinne pour un mois afin d'habituer Fanny. Albert à cause de son doigt n'a pas pu rentrer encore.³¹

Les enfants St Martin sont scolarisés, filles comme garçon, chez ces demoiselles jusqu'en 1861 ; jusqu'à cette date, leurs parents reçoivent un bulletin hebdomadaire rédigé en français qu'ils doivent signer pour chacun de leurs enfants. Ce bulletin évalue leçons, devoirs, et conduite, mais il ne détaille pas ce que contiennent les leçons. Les premières années de scolarité sont mixtes pour les enfants St Martin, qui sont tous éduqués chez les demoiselles. En mars 1861, un mois avant le déclenchement de la guerre de Sécession, un changement notable s'opère dans les scolarités des enfants ; Louisa écrit à sa mère :

Nous avons changé nos enfants d'école Albert est chez Mr Jessier et mes petites filles à l'école publique ce qui me répugne beaucoup je vous l'assure

²⁹ St Martin LaRC, Box 13, Folder 1. Massé, entrée du 20 novembre 1836.

³⁰ Il s'agit du surnom de Stéphanie.

³¹ St Martin LaRC, Box 1, Folder 32. Lettre de Louisa *Perret* St Martin à sa mère Louise, 22 mai 1864.

mais le papa dit que c'est pour qu'elles se familiarisent avec l'Anglais, si cela dépendait que de moi elles n'y resteraient pas longtemps car je ne puis me faire à l'idée que mes filles soient élevées aux écoles publiques aussi cela me donne bien du chagrin.³²

Ici, la scolarité des enfants St Martin se trouve divisée par genre ; Albert, qui a 10 ans, ne va pas à l'école publique mais chez un enseignant qui est soit un enseignant particulier, soit un enseignant pour garçons seulement, pendant que ses sœurs qui ont 13 et 8 ans, vont à l'école publique. Deux hypothèses pourraient expliquer que Louis mette ses filles dans une école publique : tout d'abord, la situation financière de la famille est difficile à cette période et ensuite, le découpage de la Nouvelle-Orléans en trois municipalités puis plus tard en districts a eu des conséquences sur les systèmes éducatifs de la ville. La deuxième municipalité, le secteur américain, met en place un système scolaire basé sur un modèle du Massachusetts, et emploie un éducateur de cet État comme directeur. Celui-ci apporte avec lui les manuels scolaires, les fournitures, et les enseignants³³ : « Les premières écoles [publiques] de la Nouvelle-Orléans venaient littéralement telles quelles de Boston.³⁴ » Ces écoles étaient gratuites pour les enfants blancs de la municipalité, indépendamment de la situation financière de leurs parents. La troisième municipalité (qui devient le Troisième District en 1852 et où vivent les St Martin en 1860) copie le système scolaire de la première. Pour Louis St Martin, dont la situation financière est instable à cette période et dont l'intérêt pour l'anglais est bien réel, l'école publique semble un bon compromis.

Les archives consultées pour la famille ne comportent pas de documents qui nous permettraient de connaître le parcours scolaire des enfants entre 1862 et mai 1864, c'est-à-dire durant une grande partie de la guerre. En 1864, Louisa écrit à sa mère :

Mes enfants sont tous maintenant à l'école ce qui me rend bien heureuse car c'était là un grand chagrin pour moi. Mes petites filles sont chez les Demoiselles Monplaisir Delery dont vous avez connue la mère ce sont de charmantes demoiselles elles sont trois. [...] [E]lles savent faire toutes sortes d'ouvrages à la main jusqu'aux fleurs elles ont promis à Corinne de lui montrer.³⁵

Grâce à des notes prises par Albert dans un carnet, nous savons que ses sœurs étudient chez les Demoiselles Deléry depuis le 11 avril 1864 et que leur scolarité coûte 9 \$ par mois pour toutes les trois, alors que lui-même a rejoint un établissement jésuite la

32 St Martin LaRC, Box 1, Folder 30. Lettre de Louisa Perret St Martin à sa mère Louise, 9 mars 1861.

33 DEVORE Donald E. and LOGSDON Joseph, *Crescent City Schools: Public Education in New Orleans, 1841-1991*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana, 1991, p. 10-11, dans Blokker, p. 12.

34 *Ibid.*

35 St Martin LaRC, Box 1, folder 14. Lettre de Louisa Perret St Martin à sa mère Louise, 22 mai 1854.

même année³⁶. L'enseignement de l'anglais aux trois filles St Martin dépend ici des connaissances des Demoiselles Monplaisir Delery, et les archives n'apportent pas de précisions sur le sujet (mis à part les « ouvrages à la main » cités par Louisa, nous n'avons pas connaissance des matières enseignées). Cette lettre de mai 1864 laisse entendre qu'à un moment donné, certains des enfants St Martin voire tous, se sont trouvés non scolarisés, peut-être à cause de la guerre. À partir des 10 ans d'Albert, sa scolarité prend une voie différente de celle de ses sœurs ; il quitte l'enseignement des demoiselles pour un tuteur ou une école de garçon, puis un établissement jésuite.

En décembre 1865, Louis St Martin est à Washington, il écrit à son épouse : « J'espère que Corinne fait toujours l'école à Stéphanie et Aimée. Dis à Anna de faire Bob³⁷ lire quelques fois³⁸ ». À cette date Corinne et Anna³⁹ ont 17 ans, Stéphanie 12, Aimée 9 et Robert 5. Nous supposons que les enfants travaillent à la maison parce que ce sont les vacances de Noël. D'octobre 1867 à octobre 1868 au moins, Stéphanie et Aimée St Martin sont inscrites chez les Sœurs de la Sainte-Croix ; Corinne, qui a entre 19 et 21 ans n'est plus en âge d'être scolarisée. La congrégation de la Sainte-Croix est fondée en France par le prêtre Basile Moreau entre 1837 et 1840 à Sainte-Croix près du Mans. En 1841, il envoie un groupe de Missionnaires aux États-Unis où ils fondent

36 Voir p. 179, « 4.2.15 Jesuits' College, Nouvelle-Orléans, Louisiane ».

37 Il s'agit du surnom de Robert.

38 Cette tournure « Dis à Anna de faire Bob lire quelques fois » fait à la fois penser à un anglicisme « Tell Anna to have Bob read sometimes. », ou à un partitif à pivot. Dans son article « La syntaxe du factitif en francophonie et ses corrélats en créole » dans THIBAUT André (éd.), *Le causatif : perspectives croisées*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 2018, p. 185-223, André Thibault écrit : « En français standard, la structure causative place l'auxiliaire du causatif (faire) immédiatement devant l'infinifitif :

Marie fait entrer le chien.

Actant 1 + aux. faire + Verbe + Actant 2.

La syntaxe du français régional antillais, en revanche, insère entre l'auxiliaire et le verbe auxilié le second actant, COD du verbe auxilié :

Marie fait le chien entrer.

Actant 1 + aux. faire + Actant 2 + Verbe

Il s'avère qu'il s'agit très exactement de la même syntaxe qu'en créole (illustré ici par un exemple en guadeloupéen) :

Mari ka fè chyen-la antré.

Actant 1 + aux. fè + Actant 2 + Verbe

Dans la syntaxe antillaise, le second actant se retrouve entre l'auxiliaire et l'auxilié : nous l'appelons « pivot » et nommons « factitif à pivot » la structure causative dans laquelle le second actant est intercalé entre auxiliaire et auxilié.

[...] Dans tous les créoles français à l'exception du réunionnais, le factitif à pivot est la règle (voir entre autres dans ce recueil la communication de Sybille Kriegel et Guil-laume Fon Sing pour Maurice, celle d'Ingrid Neumann-Holzschuh et Thomas Klingler sur la Louisiane ainsi que celle de Renauld Govain pour Haïti). Il est mentionné systématiquement dans les grammaires et autres ouvrages à caractère métalinguistique (v. annexe, section 3.1.) et on le relève en abondance dans de nombreuses sources primaires, dès les plus anciens textes (ibid., section 3.2.). » p. 185-187. Dans le cas présent de Louis St Martin qui emploie cette tournure en Louisiane en 1865, il serait intéressant de voir s'il s'agit d'un anglicisme chez un homme qui emploie quotidiennement l'anglais et le français ; l'autre hypothèse d'un partitif à pivot marquant une forme de créole français est moins probable d'un point de vue sociolinguistique, étant donné le statut et l'habitat de Louis St Martin, à moins que cette forme ne soit très répandue dans la population louisianaise en général.

39 Il s'agit d'Anna Perret, la fille de Rosémont Perret le frère aîné de Louisa.

l'Université de Notre Dame dans l'Indiana et la Paroisse du Sacred Heart en novembre 1842. Depuis Notre Dame, la Congrégation s'étend à travers le pays dans des villes ayant une population catholique conséquente comme la Nouvelle-Orléans, Austin et New York⁴⁰. Les filles St Martin étudient auprès de ces Sœurs à la Nouvelle-Orléans ; il n'y a pas de documents donnant plus de renseignements sur l'institution que deux factures payées par les parents St Martin⁴¹ : la première est datée d'octobre 1867, elle est rédigée par Louisa en anglais qui adresse son paiement aux « Sisters of the Holy Cross » et y détaille ce qu'elle paie⁴². Grâce à cette facture, nous pouvons observer que les manuels scolaires ont tous des titres anglais : *Scholar Companion, Lessons in Composition, Large Arithmetic*, sauf celui de catéchisme *Catéchisme de Persévérance*⁴³, l'éducation religieuse des enfants se fait donc ici en français. Les filles étudient la composition et l'arithmétique (entre autres certainement) en anglais. L'autre facture conservée aux archives date d'octobre 1868, elle est à nouveau rédigée par Louisa, mais en français cette fois⁴⁴. Seuls les titres des manuels scolaires anglophones sont en anglais, tout le reste est en français. Chez les Sœurs de la Sainte-Croix, les filles St Martin étudient l'histoire et la géographie en anglais et elles utilisent une grammaire anglaise : *G. B. Large grammar*. Elles utilisent des manuels pour la langue française : *Larousse, Analyse et Synthèse logiques ; Charroin, Rhétorique française*. Un autre manuel est mentionné, le *Metropolitan 4th Reader : compiled for the use of colleges, academies and the higher classes of select and parish schools*. Ce dernier manuel propose dans sa première partie des principes et des entraînements à l'élocution, et dans la seconde des textes choisis parmi des auteurs laïcs et religieux afin de promouvoir, entre autres, la morale catholique. Ces textes ont été compilés par une religieuse de l'Ordre de la Sainte-Croix. Dans l'introduction, le Révérend Dr Spalding note la préférence faite aux textes mettant en avant les sujets et auteurs américains, ainsi que la large sélection d'écrits des auteurs catholiques contemporains, à la fois en Europe et aux États-Unis⁴⁵. Une partie de l'éducation religieuse des étudiantes se fait donc ainsi en anglais, bien que catholique. L'ordre de la Sainte-Croix, mouvement religieux français, s'adapte à la région dans laquelle il est implanté ; à la Nouvelle-Orléans dans les années 1860, il propose une éducation à la fois en anglais et en français.

⁴⁰ <https://holycrosscongregation.org/where-we-serve/united-states/>

⁴¹ La formulation des factures ainsi que la graphie laissent penser qu'elles ont été rédigées par Louisa et non par les Sœurs.

⁴² Voir annexe XII p. 226.

⁴³ Le catéchisme de Persévérance est le catéchisme suivi après la communion solennelle qui a lieu quand l'enfant a environ 12 ans.

⁴⁴ Voir annexe XII p. 227. L'entête est annoté « Monsieur Louis St Martin » mais il s'agit de l'écriture de Louisa.

⁴⁵ GILLEPSIE Angela Mère, *Metropolitan 4th Reader : compiled for the use of colleges, academies and the higher classes of select and parish schools*, New York ; Boston ; Montréal, D. & J. Saldier, 1861, p. v. https://archive.org/details/cihm_49907/page/n9.

En 1869, la situation de la famille St Martin est toujours difficile ; Louise et Pierre Auguste ne vivent plus sur leur plantation et sont hébergés dans de la famille. Leurs deux plus jeunes filles, Amélie 22 ans et Adèle (20 ans environ) vivent chez Louisa⁴⁶. La même année, Louis paie à nouveau des factures à la famille Deléry en juillet, septembre et octobre. Ses filles ont donc quitté les Sœurs de la Sainte-Croix, et sont retournées étudier chez les demoiselles Deléry. À cette date, Stéphanie a 16 ans et Aimée 13. La situation financière de la famille est difficile, ce à quoi s'ajoute le fait que les St Martin hébergent les sœurs de Louisa, il se pourrait alors que cette décision soit due à des raisons économiques : chez les demoiselles, Louis paie 5 piastres soit 5 \$ par enfant et par mois pour la scolarité et le matériel ; chez les Sœurs, une des filles payait 5 \$ par mois et l'autre 4 pour l'école seulement en 1867, et en 1868 les deux payaient 5 \$. La différence majeure entre les deux factures vient des nombreuses fournitures demandées par les sœurs à la rentrée : les manuels par exemple, coûtaient entre 1 et 2 dollars chacun. Les factures pour la scolarité des filles chez les Sœurs s'élèvent à 23,60 \$ pour octobre 1867, et à 27,67 \$ pour octobre 1868, peut-être que Louis était dans l'incapacité de payer une facture de cette somme. De plus, Albert a 18 ans à cette date et il est très probable qu'il suive des études supérieures dont le coût est conséquent pour la famille. En mars 1871, Louis paie une facture d'école, possiblement toujours aux demoiselles puisque le format et la mise en forme de la facture sont les mêmes, et certainement pour Aimée qui a 15 ans à cette date. Stéphanie, 18 ans, n'a plus l'âge d'être scolarisée.

De cette dernière facture de 1871 aux années 1880, il n'y a plus de références ni de papiers qui nous éclaireraient sur l'éducation des enfants St Martin. Parmi eux Corinne, Albert et Stéphanie ne sont plus en âge d'être scolarisés ; vers 1872, Aimée a 16 ans et est susceptible de ne plus être scolarisée non plus. Comme vu précédemment, Robert décède en 1872, et il n'y a pas d'autres enfants avant Berthe, née en juillet 1872 qui ne sera pas en âge d'être scolarisée avant la fin des années 1870.

4.1.3 Les petites sœurs de Clouet : les demoiselles

L'éducation de celles que j'appelle les petites sœurs de Clouet, c'est-à-dire Christine, Gabrielle et Corine, apparaît indirectement dans les archives dans des correspondances ; les archives ne comportent pas de documents provenant d'une institution, ni de bulletin ou de facture.

En septembre 1860, dans une lettre rédigée par Christine (10 ans) et Blanche (17 ans) à leur frère Paul (19 ans), Christine écrit : « Aujourd'hui c'est Ninine⁴⁷ qui nous fait école [...]. », elle ajoute qu'elle et ses sœurs vont à l'école avec d'autres petites filles, Blanche corrige la lettre et y ajoute un mot à la fin. Quelques semaines plus tard,

⁴⁶ St Martin LaRC, Box 1. Lettre de Louisa *Perret* St Martin à sa mère Louise, 21 mai 1869.

⁴⁷ Ninine est le surnom donné par sa famille à Blanche.

Christine écrit à nouveau à Paul et l'informe sur ce qu'elle apprend en anglais à l'école : « J'ai appris une chanson anglaise qui est le Song of a farmer boy et à la fin la chanson est I sell butter I sell cheese I sell honey from the bees.⁴⁸ » En décembre de la même année, elle écrit à nouveau à son frère : « Tu me dis de t'écrire en anglais mais je ne sais pas quand je pourrait le faire.⁴⁹ » À l'instar de son père qui exige de lui une correspondance en anglais, Paul formule la même demande à sa jeune sœur. Toujours en décembre 1860, Gabrielle de Clouet qui a alors 7 ans, écrit à Paul « Nous apprenons « trustly learning to read » [...] ⁵⁰ » Dès un jeune âge, les filles de Clouet apprennent l'anglais. En avril 1861, quelques jours avant le début de la guerre, Alexandre de Clouet Jr écrit en anglais à son frère Paul :

« They (Gaby and Christine) make school with Ninine. Miss Laurent is not going to take any more scholars but our Sisters. Lutetia and Alice are going to Mrs Saint Laurent's.⁵¹ »

Gabrielle et Christine ont respectivement 8 et 11 ans. Il est intéressant de noter que les deux frères échangent des nouvelles sur la scolarité de leurs sœurs, et qu'ils semblent dont y porter de l'intérêt. En novembre 1862, le pays est en guerre depuis plus d'un an et demi, une lettre de Blanche nous informe sur la scolarité des enfants de Clouet :

« Miss Mort a commencé ses classes depuis deux semaines elle est contente des enfants jusqu'à présents. Je fais une ou deux heures d'école aussi, elle me donne quelques leçons anglaises et cause beaucoup avec moi, je parle de mon mieux avec elle. ⁵² »

Les petites filles de Clouet sont éduquées par une dame anglophone, ou du moins qui parle l'anglais. Il est remarquable que Blanche, qui a 18 ans à cette date, continue à étudier l'anglais écrit et oral. Les archives consultées ne contiennent malheureusement pas d'information sur la suite de la scolarité des sœurs de Clouet. En 1862, la plus âgée des petites sœurs Christine, a 12 ans, elle serait en âge de rentrer au couvent à la rentrée suivante.

4.1.4 Le Couvent

En 1727, sous l'impulsion des Jésuites, les Ursulines arrivent à la Nouvelle-Orléans où elles fondent un couvent. À la fin du XVIII^e siècle, les ordres des Carmélites et de la Visitation sont aussi présents aux États-Unis. Durant les années 1810, deux communautés voient le jour dans le tout jeune État du Kentucky, les Sœurs de Loretto

48 DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre de Christine de Clouet à son frère Paul, 21 novembre 1860.

49 *Ibid.* 6 décembre 1860. L'année de rédaction de cette lettre est estimée quasiment avec certitude grâce aux descriptions physiques du bébé Corinne née en 1860 et contenus dans la lettre.

50 *Ibid.* Lettre de Gabrielle de Clouet à son frère Paul, 12 décembre 1860.

51 *Ibid.* Lettre d'Alexandre de Clouet Jr à son frère Paul, 12 avril 1861.

52 *Ibid.* Lettre de Blanche de Clouet à son frère Paul, 1^{er} novembre 1862.

baptisées du nom de la ville du Kentucky où l'ordre est fondé et les Sœurs de Nazareth⁵³ qui fondent un établissement en 1814. En 1815, le prêtre français de la Société de Saint Sulpice Louis Guillaume Valentin Dubourg est ordonné évêque et nommé à l'évêché de la Nouvelle-Orléans ; à cette date le Couvent des Ursulines est prospère, mais Dubourg le juge insuffisant pour accueillir les filles de la population catholique croissante de la ville. À Paris, il demande à la Mère Barat des Sœurs du Sacré Cœur de lui envoyer des religieuses pour la Mission américaine. En août 1818, la congrégation arrive dans le Missouri, elle y fonde une école à St-Charles, déplacée à Florissant une année plus tard.⁵⁴ En 1821, le couvent de Grand Coteau dans la paroisse St-Charles en Louisiane est fondé ; en 1825, des religieuses de l'ordre du Sacré Cœur arrivent à St-Michael dans la paroisse St-Jacques de Louisiane, où elles fondent un autre établissement : St-Michael's est la troisième *academy*, fondée par l'ordre du Sacré Cœur. Dans un article du journal anglophone *Morning Star* consacré à St-Michael's et publié en 1922, le journaliste écrit : « Le français, la langue maternelle de l'Ordre de la Sainte-Croix, est enseigné durant les classes.⁵⁵ » L'article ajoute que l'ouverture de nombreuses écoles publiques et privées après la guerre de Sécession a réduit les effectifs de St-Michael's.

Parmi les filles des familles étudiées, certaines sont pensionnaires dans une partie de ces couvents. Louise *Benoît St Clair* de Clouet et Louisa *Perret St Martin* sont toutes les deux allées au couvent, mais nous ne savons pas où.

4.1.4.a Nazareth Female Academy, Kentucky

En 1850, Clothilde *Bossier Janin* âgée de 16 ans, apparaît dans le recensement du comté de Nelson dans le Kentucky⁵⁶. Elle est enregistrée avec les autres étudiantes de la Nazareth Female Academy. À cette date, la Louisiane est pourvue de plusieurs couvents comme vu précédemment, et aucune information ne permet d'expliquer ce choix

53 CAMPBELL Thomas J, Rév (introduction), *Mary Aloysia Hardey : Religious Of The Sacred Heart, 1809-1886*, the America Press, New York, 1910, p. 15.

<https://archive.org/details/marylaysiahardeoogarviala/page/n7>

54 CAMPBELL Thomas J, Rév (introduction), *Mary Aloysia Hardey : Religious Of The Sacred Heart, 1809-1886*, op. cit., p. 22-24.

55 "French, the mother tongue of the Order of the Sacred Heart, is taught throughout the classes." Academy of the Sacred Heart in Convent Louisiana; *Morning Star* (New Orleans, La.) p. 7, col. 3-4; Text, May 20, 1922. History and origin of St. Michael's Academy "the third academy established in America by the religious of the Sacred Heart, founded in 1825" in Convent, La. in St. James Parish; State Library of Louisiana (<http://www.state.lib.la.us>).

56 Year: 1850 ; Census Place: District 1, Nelson, Kentucky ; Roll: M432_215 ; Page: 302B ; Image: 63 ; Ancestry.com. 1850 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc., 2009. Images reproduced by FamilySearch. Original data : Seventh Census of the United States, 1850 ; (National Archives Microfilm Publication M432, 1009 rolls) ; Records of the Bureau of the Census, Record Group 29 ; National Archives, Washington, D.C.

d'établissement, situé à près de 1 000 km à vol d'oiseau au nord de la Louisiane (à 1500 miles comme le précise Louise *Perret St Martin*⁵⁷).



Figure 18: Carte de 1850 localisant Bardstown, Kentucky.

En étant scolarisée dans le Kentucky, il est probable que la jeune femme étudie en anglais ; la correspondance de Clothilde adulte, montre qu'elle maîtrise parfaitement l'anglais écrit.

Une lettre de Louise *Perret St Martin* à sa fille Louisa nous apprend qu'Amélie St Martin, une sœur de cette dernière, est scolarisée au « Couvent de Nazareth » comme l'écrit sa mère⁵⁸ en 1857. À cette période, Louise et Pierre Auguste sont installés pour dix-huit mois environ dans le Kentucky où sont scolarisés trois de leurs fils⁵⁹ ainsi

⁵⁷ Voir le commentaire de Louise *Perret St Martin* en note de bas de page, p. 97.

⁵⁸ St Martin, LaRC, Box 1. Lettre de Louise *Perret St Martin* à sa fille Louisa, 18 avril 1857.

⁵⁹ Voir p. 155, « 4.2.3 St Joseph's College, Bardstown, Kentucky ».

qu'Amélie. Amélie et Corinne, la fille aînée de Louisa, ont le même âge, et Corinne se trouve elle aussi dans le Kentucky. Amélie écrit à Louisa en 1857, elle a alors 10 ans :

« la seule chose qui me chagrine c'est de voir que Corinne ne veut pas aller à l'école avec moi, je t'en pris ma chère sœur engage la à y aller, les sœurs sont si bonnes, qu'elles seront bien contentes de la recevoir à leur école car elles me demandent tous les jours pourquoi Corinne ne vient pas avec moi. ⁶⁰»

Le début de la lettre est rédigée de la main d'Amélie, la graphie est irrégulière et hésitante, puis, à partir du morceau cité ci-dessus, c'est une écriture adulte qui n'est pas celle de Louisa ; peut-être que ce sont les Sœurs qui encouragent Louisa à envoyer sa fille au couvent. Deux ans plus tard en 1859, une lettre de Louisa à sa mère nous apprend qu'Amélie est toujours au couvent ; à cette date, Corinne est scolarisée chez des demoiselles. Dans ce courrier, Louisa ne semble pas contrariée par le fait que sa fille aînée ne soit pas au couvent ; l'instruction par des demoiselles et/ou la proximité géographique semblent lui convenir. Il est remarquable que bien que les St Martin vivent à la Nouvelle-Orléans, leurs filles ne fréquentent pas le couvent des Ursulines.

4.1.4.b Couvent St-Michael's, paroisse St-Jacques, Louisiane

Un bordereau d'août 1858 est signé à « St Michel » pour la pension de Mademoiselle A. Perret (la seule avec une telle initiale est Anna Perret, fille de Rosémont Perret et nièce de Louisa, née en 1848). Ce bordereau, imprimé entièrement en français émane peut-être de St-Michael's, qui serait alors appelé St-Michel en français. Il recense les différentes catégories facturées aux parents, dont quelques matières probablement extra-scolaires : « Pension, Blanchissage, Livres Classiques, Abonnement, Bain, Usage de Piano, Dessin, Articles Fournis ⁶¹ ». À cette date, Rosémont paie 63 \$ pour la pension et les articles fournis⁶². Tout comme sa mère envoie Amélie et avait envoyé Louisa au couvent, Rosémont y envoie sa fille.

4.1.4.c Couvent du Sacré Cœur, Grand Coteau, Louisiane

Blanche de Clouet est scolarisée au couvent catholique du Sacré Cœur à Grand Coteau en Louisiane ; elle y entre le 11 novembre 1856⁶³ à l'âge de 13 ans et la dernière lettre qu'elle envoie à son frère Paul depuis le couvent date de janvier 1859⁶⁴. Sa date d'entrée est connue avec précision grâce à un courrier de mars 1857 de Clouet père à son fils Paul, dans lequel il lui décrit la visite que la famille a rendu à Blanche au couvent.

⁶⁰ St Martin, LaRC, Box 1. 22 avril 1857.

⁶¹ *Ibid.* 6 août 1858.

⁶² Ces articles peuvent être le matelas, les couvertures ou les couverts utilisés par Anna.

⁶³ Cette date est connue par une lettre d'Alexandre de Clouet Sr adressée à son fils Paul le 5 mars 1857.

⁶⁴ Il s'agit de la dernière lettre parmi les archives consultées, il en existe peut-être d'autres.

Depuis le couvent, elle écrit à sa famille tantôt en anglais, tantôt en français, et sa correspondance montre que la jeune fille maîtrise les deux langues. Mises à part les lettres imposées comme devoir par les Sœurs, et le fait qu'il lui est demandé d'écrire en anglais, les archives ne donnent pas plus d'informations sur la scolarité de Blanche à Grand Coteau. Une lettre de sa mère à Paul décrit Blanche qui est au couvent depuis 18 mois environ :

« J'arrive du Grand Coteau il y a quelques jours Ninine à beaucoup grandi elle est aussi grande que moi elle est toujours assez maigre elle ne se porte pas très bien je l'ai trouvée bien changée sans cependant être malade [...] elle a été très triste toute la journée et a beaucoup pleurer quand je suis partie du Couvent [...] le fin mot je crois que ta chère sœur est dans un moment de travers comme tous les enfants en ont souvent ; elle est en chicane avec toutes ces dames excepter avec Mme Martinez qui est très bonne et très complaisante pour elle [...]. ⁶⁵»

Lorsqu'elles étaient scolarisées au couvent, les jeunes filles étaient internes ; même Amélie dont les parents ont fait le déménagement dans le Kentucky reste la semaine à l'école, et n'est autorisée à sortir que le samedi. Louis St Martin, qui vit en ville, envoie sa plus jeune fille chez des Sœurs à la Nouvelle-Orléans ; contrairement au couvent, Berthe suit ce qui est appelé l'école de jour, et rentre chez elle après sa journée de classe.

4.1.5 L'externat chez les Sœurs : Holy Angels Academy, Nouvelle-Orléans

Lorsque Berthe St Martin commence l'école en 1880 environ, la situation de la famille est très différente qu'elle ne l'était pour ses frères et sœurs. À cette date, (Louisa est décédée depuis 6 ans) Berthe est la seule enfant scolarisée de la famille. Le poids financier de son éducation est donc incomparablement plus léger pour la famille que lorsque les St Martin avaient quatre ou cinq enfants scolarisés à la fois. Ajouté à cette dynamique familiale différente, une certaine prospérité est revenue dans toute la famille.

Grâce à des cahiers conservés aux archives, nous savons que Berthe est scolarisée à la Holy Angels Academy de la Nouvelle-Orléans, une école catholique pour jeunes filles dont la construction débute en 1862, pendant la guerre de Sécession⁶⁶. Cette *academy* est fondée par les Sœurs Marianites de la Sainte-Croix, affiliées au même ordre que les Sœurs du Sacré Cœur ayant fondé l'école où ont étudié les sœurs de Berthe. Berthe est scolarisée en externat durant au moins neuf années à la Holy Angels Academy, de 1880 à 1889 soit de 7 à 16 ans. Il est remarquable qu'elle est instruite dans

65 DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre de Louise *Benoît de St Clair* de Clouet à son fils Paul, 16 mars 1858.

66 BLOKKER, p. 43.

un seul endroit, ce qui n'est pas le cas de ses sœurs qui ont changé à plusieurs reprises de lieux d'études. La Holy Angels Academy couvre l'éducation des filles d'un bout à l'autre de leur cursus⁶⁷. Le choix de cette école est certainement liée entre autres, à une commodité géographique : le recensement de 1880 montre que Louis vit avec ses enfants dans la rue Independant, dans le voisinage immédiat de l'*academy*.

Grâce aux cahiers conservés aux archives⁶⁸, il apparaît que la scolarité de la jeune fille se fait en anglais et en français ; Berthe écrit dans les deux langues, passant de l'une à l'autre parfois dans un même cahier. Elle possède un cahier dictionnaire en français où elle note des mots et leur définition ; elle travaille aussi dans un cahier « Dictées orthographiques ». Ses dictées ont des titres comme : *Amour de la vie*, *Découverte de l'Amérique*, ou encore *L'Europe*⁶⁹, dont les sujets mélangent souvent patriotisme et religion. Dans le cas de la dictée sur l'Europe, il s'agit d'un patriotisme étendu à l'Europe et la France : « [L'Europe] est certainement la plus importante par le degré de civilisation où l'a fait parvenir le génie de ses habitants. [...] » La dictée continue en ces termes en encensant la France. Le cahier de Berthe « Style épistolaire » contient des brouillons de lettres en français. En bas d'une page, une enseignante a annoté en français : « Faites attention à l'Orthographe. Berthe, tâchez de me donner une lettre toutes les semaines ! ⁷⁰ »

En 1882 Berthe a 10 ans, elle possède un « Cahier de verbes » entièrement consacré à la conjugaison française⁷¹. Dans un cahier qu'elle utilise sur trois années scolaires, elle recopie au propre des travaux entre 1886 et 1889 : en 1886-87, elle recopie trois résumés en français ; l'année suivante, deux compositions en français, et la troisième année, des compositions en français dont deux sous la forme de lettres qu'elle signe du nom de sa cousine Anna et de sa sœur Corinne. Deux cahiers conservés sont en anglais uniquement : l'un contient à nouveau des brouillons de lettres, corrigés par les Sœurs, et l'autre est un cahier de rhétorique, dans lequel Berthe répond à des questions concernant les États-Unis et leur histoire, ainsi que sur des tribus amérindiennes. Dans ce cahier, Berthe répond à une question patriotique : “What scenes are likely to kindle enthusiasm in an American's heart and why ?”. À ceci la jeune fille répond : “[...] those connected with our country [...].” Il est intéressant de noter que plus haut, les travaux en français portaient entre autres sur l'Europe et sur la Découverte de l'Amérique par les Européens, et qu'ici, en anglais, ce devoir porte sur l'appartenance aux États-Unis.

⁶⁷ Il s'agit ici d'un cursus d'enseignement secondaire.

⁶⁸ St Martin, LaRC, Box 14.

⁶⁹ *Ibid.* Box 14, Folder 4.

⁷⁰ *Ibid.* Style épistolaire.

⁷¹ *Ibid.* Cahier de Verbes.

Plusieurs cahiers et carnets appartenant à Berthe portent des écrits dans les deux langues, passant de l'une à l'autre au fil des pages. En 1880, Berthe a 7 ans et reçoit un prix de bonne conduite sous la forme d'un carnet d'images : la couverture du carnet a pour titre *Pictorial ScrapBook*, et la dédicace pour Berthe à l'intérieur est écrite à la main en français : « Prix de bonne conduite, donné à Berthe St Martin. Le 15 Mai 1880. »⁷² Dans un autre cahier, que Berthe semble utiliser comme cahier de brouillon ou d'exercices, elle rédige des lettres et des histoires en anglais, ainsi qu'une en français.

Un des cahiers possède une mise en page très particulière, la couverture tout d'abord, est révélatrice de l'environnement bilingue dans lequel évolue Berthe à l'école : la couverture porte la marque américaine du cahier, "Greene's Graded Grammar Blanks", et Berthe y ajoute en français, « cahier de dictées ». Chaque page est séparée en deux dans le sens de la largeur ; sur le haut sont imprimées des leçons de grammaire anglaise, et sur le bas se trouvent les travaux de Berthe.⁷³ Ses dictées sont aussi bien en anglais qu'en français, et sous différentes formes (histoires, leçons, poèmes). Dans ce cahier l'alternance de l'anglais et du français est tout à fait frappante ; les langues sont utilisées l'une à côté de l'autre, là où l'on pourrait s'attendre à deux cahiers séparés.

Seules des matières littéraires apparaissent dans ces cahiers, cela n'exclut pas pour autant que Berthe ait fait de l'arithmétique par exemple. Ces cahiers donnent un aperçu de l'usage de l'anglais et du français dans cet établissement de la Nouvelle-Orléans à la fin du XIX^e siècle et de l'aisance avec laquelle Berthe semble passer d'une langue à l'autre.

4.2. Les garçons : le *college*, l'université.

Pour débiter ce chapitre sur l'éducation des garçons il est nécessaire de définir et de différencier les *colleges* et les universités américains, et de faire un point sur les *academies*. Le *college* américain est une institution importée d'Angleterre à l'époque coloniale ; à cette période, il est plus proche des études secondaires que supérieures⁷⁴. Les universités, elles, sont des structures éducatives plus élaborées basées sur le modèle universitaire européen. Au cours du XIX^e siècle, les universités se développent et évoluent afin de s'adapter aux besoins d'une société en expansion ; elles incorporent aux cursus proposés de nouveaux champs de savoir⁷⁵. Ce faisant, l'université absorbe plutôt qu'elle ne détruit l'ancien système des *colleges*. Une autre forme d'institution existe, il s'agit des *academies*. Les deux fils de Clouet étudient quelques années dans l'une d'entre

⁷² St Martin, LaRC, Box 14.

⁷³ Voir annexe XIV p. 228 à 238.

⁷⁴ BRUBACHER John S., RUDY Willis, *Higher education in transition, A History of American Colleges and Universities, 1636-1968*, Revised and enlarged, New York, Evanston and London, Harper and Row, 1968, p. 143.

⁷⁵ *Ibid.*

elles en Virginie ; il s'agit ici d'un établissement d'enseignement secondaire. Les *academies* apportent parfois un enseignement plus développé dans un domaine en particulier, mais le peu de renseignements que nous avons sur cette *academy* en particulier ne nous permet pas de savoir si c'était le cas ici. Dans ces institutions, chaque cursus est formé de différentes classes suivies par les étudiants. Elles sont appelées par exemple : *première française ou première classe de français, seconde grammaire, ou seconde classe de grammaire, troisième espagnole, etc.* Dans les premières classes se trouvent les étudiants en dernière année du cursus, prêts à se présenter aux examens pour l'obtention de leur diplôme, dans la seconde classe, les étudiants en avant-dernière année. Les premières classes peuvent aussi être réservées aux élèves les plus avancés dans une matière, la seconde à ceux ayant un niveau un peu moins élevé, etc. Dans ce cas, un étudiant peut suivre la première classe d'une matière et la deuxième classe d'une autre.

L'éducation étant un sujet de conversation récurrent dans les correspondances, il y est régulièrement question des différents lieux d'études, des sujets étudiés, de bulletins scolaires et de changements d'établissements. Nous avons relevé les noms des *colleges* et des universités où étudient les garçons dans les lettres du corpus, ainsi que sur des bulletins scolaires, des diplômes ou des factures présents dans les archives des familles. Une fois les différents établissements listés, nous avons consulté les catalogues que les institutions imprimaient à la fin de chaque année universitaire. Ces catalogues avaient pour but de présenter le *college* ou l'université à de futurs étudiants, ainsi que de présenter l'année écoulée⁷⁶. Ils ont tous un format assez semblable : présentation de l'histoire de l'institution, sa localisation (ils insistent sur la proximité des moyens de locomotion, et surtout, en ces périodes d'épidémies de choléra et de fièvre jaune, sur la salubrité des lieux), la liste des enseignants, celle des étudiants avec la ville et l'État ou le pays d'origine, les différents cursus proposés, les clubs existants, le règlement intérieur, les tarifs et le programme de ce qui est appelé le *Annual Commencement*⁷⁷. Le *Annual Commencement* est une cérémonie de remise de diplômes et de prix durant laquelle les étudiants présentent des discours, des pièces de théâtre, ou encore de la musique. Elle est un moment clé de la vie des *colleges* et des universités avec lequel ils démarrent leur année.

Les familles étudiées sont ici étendues aux cousins des garçons, ainsi qu'à ceux qui deviendront leurs beaux-frères (les futurs époux de leurs sœurs), lorsqu'ils

⁷⁶ Sauf précisé autrement, les catalogues ont été consultés à l'adresse suivante : <https://www.ancestry.com/search/collections/schoolcatalogs/>. Sur le site, ils sont cités sous la forme : « Ancestry.com. U.S., *School Catalogs, 1765-1935* [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc., 2012. » Pour des raisons de facilité de lecture cette référence est citée ici et n'est pas reprécisée par la suite. Les catalogues seront présentés sous le nom de l'établissement et de l'année universitaire concernés, et les années universitaires sont présentées sous la forme suivante : 1850 désigne l'année 1850-1851.

⁷⁷ Cette cérémonie est présentée ici sous son nom américain.

apparaissent dans les listes d'élèves des catalogues, ou lorsque leur présence est attestée dans un établissement par des correspondances. De cette façon l'échantillon est plus large et il est intéressant de constater si les garçons d'une même famille ou d'une même paroisse⁷⁸ fréquentent les mêmes établissements ou non.

Cette partie présente les établissements fréquentés par les garçons des différentes familles dans l'ordre chronologique par date de fondation. Nous y avons inclus les documents se rapportant aux garçons ayant étudié dans l'institution en question. Pour chaque établissement et autant que possible, nous avons présenté les cursus proposés et les langues modernes ; nous avons porté notre attention sur les années 1850 à 1861, où certains établissements ont connu des changements au niveau de leur fréquentation (provenance des élèves plus ou moins variée) et des activités liées à la vie interne des institutions (*Annual commencement* et clubs). L'avant et l'après guerre de Sécession ont été comparés quand les données l'ont permis.

4.2.1 Georgetown College, Washington DC

Georgetown College est la plus ancienne institution catholique et jésuite d'éducation supérieure du pays et existe toujours aujourd'hui, sous le nom de Georgetown University. Le *college* ouvre ses portes en 1792, un an après la fondation de la ville de Washington (District de Columbia). L'institution est catholique mais les étudiants d'autres confessions sont admis, il leur est demandé de suivre la messe avec leurs camarades. L'université commence à imprimer ses catalogues en 1851 ; auparavant, elle édite des prospectus de quatre pages présentant les cursus, les coûts, les règles de l'institution à l'attention des parents et des futurs étudiants. Ces prospectus ont la particularité d'être imprimés en anglais ainsi qu'en français et en espagnol dans les années 1790 ; à cette période, les États-Unis sont frontaliers au sud de la Floride Occidentale (qui entre dans l'Union en 1810), de la Floride Orientale (cédée par l'Espagne en 1819), et de la Louisiane (qui intègre l'Union en 1812), toutes sous domination espagnole à cette date⁷⁹. Parmi les prospectus et catalogues accessibles pour Georgetown, nous en avons sélectionnés certains afin de couvrir la période de fondation de l'institution (l'année 1798), puis deux par décennies entre les années 1810 et 1830, et enfin un par décennie de 1840 à 1870, afin de couvrir la période antebellum et jusqu'à 10 ans après environ. Parmi les faits marquants de l'histoire de Georgetown relatés dans les catalogues, nous avons relevé l'accès de l'institution au statut d'université en 1815, elle décerne ses deux premiers Bachelors-es-Arts en 1817⁸⁰, l'ouverture en 1851 d'un département de médecine, et en 1870 d'un département de droit. Autre fait

⁷⁸ Les futurs beaux-frères sont très souvent des voisins résidant dans la même paroisse, ou des cousins.

⁷⁹ <https://www.library.georgetown.edu/exhibition/georgetown-college-prospectuses-1798-1848>

⁸⁰ <https://www.georgetown.edu/about/history>

marquant de son histoire, 1141 étudiants et anciens étudiants de Georgetown College sont mobilisés durant la guerre de Sécession, aussi bien du côté de l'Union que de celui des Confédérés. Lestan Prudhomme père (né en 1801) est étudiant à Georgetown probablement à la fin des années 1810 et au début des années 1820 ; en 1852 Théophile Perret, un frère de Louisa Perret St Martin y est inscrit, et Douce Landry, un cousin de Paul et Alexandre Jr de Clouet, en 1859. Il est possible qu'Alexandre de Clouet père y ait été étudiant, mais l'information que j'ai trouvée n'a pas pu être recoupée par des archives ou un catalogue universitaire.

Les catalogues du *college* ne recensent pas tous la provenance des étudiants. Nous savons qu'en 1858, l'université accueille 351 jeunes hommes⁸¹ dont une grande partie est originaire de Washington D.C. même, ainsi que du Maryland où la ville de Washington D.C. est enclavée. La population étudiante vient de nombreux États américains, la majorité d'entre eux est originaire du Sud (il y a 66 jeunes Louisianais en 1858) et quelques étudiants viennent du Chili, du Pérou, et de Cuba. Durant la guerre, le nombre d'étudiants est grandement réduit : à la rentrée de 1860⁸², 315 étudiants étaient recensés, dès 1861⁸³ seuls 142 sont inscrits (dont un seul Louisianais et seulement quatre étudiants de Virginie par exemple). Tout de suite après la fin de la guerre, l'université retrouve ses effectifs, ainsi que quelques étudiants originaires du Sud qui avaient presque tous disparu. En 1866, l'université retrouve la diversité de provenance américaines et étrangères de ses étudiants⁸⁴.

Pendant ses premières années, le *college* dispense un cursus d'études classiques : langues anciennes, anglais et français (qui sont enseignés au même niveau), espagnol, histoire, philosophie morale et philosophie naturelle⁸⁵. Au début du XIX^e siècle, en 1814, l'enseignement de l'italien et de l'allemand s'ajoute à celui de l'espagnol comme langues optionnelles et payantes⁸⁶. Dès la fondation de Georgetown College des dispositions sont prises pour que des classes d'espagnol ouvrent ; l'enseignement de cette langue était considérée « avec l'anglais et le français [...] comme le plus important dans un pays connecté doublement aux territoires espagnols, par le double lien du voisinage et du commerce.⁸⁷ » En 1820, le français et l'anglais sont enseignés ensemble dès la plus petite classe : à la fin de cette première année, il est attendu des élèves qu'ils sachent lire et écrire correctement en français. Durant l'année suivante, ils commencent

81 *Catalogue of Georgetown College*, 1858-1859, p. 24.

82 *Ibid.* 1860-1861, p. 23.

83 *Ibid.* 1861-1862, p. 21.

84 *Ibid.* 1866-1867, p. 18-29.

85 La philosophie morale désignait la morale et l'éthique, ce qui sera ensuite appelé les sciences humaines ; la philosophie naturelle était l'étude objective de la nature et de l'univers.

86 https://www.library.georgetown.edu/sites/default/files/Prospectus_1814_2.jpg

87 https://www.library.georgetown.edu/sites/default/files/Prospectus_1798_1_1.jpg "There is already a provision made for the teaching of the Spanish language, which next to the English and French, is considered as the most valuable in a country, naturally connected by the double tie of neighbourhood and trade with the Spanish territories." p. 1-2.

à lire des auteurs français décrits comme simples, et à composer dans cette langue ; durant la troisième année, ils continuent la composition en français, et ce jusqu'à la fin de la sixième et dernière année d'étude, qui leur donne accès au Bachelor-ès-Arts⁸⁸. Quinze ans plus tard, en 1835, le français a disparu du cursus principal ; en 1853, apparaît la mention « L'étude du français est une partie essentielle du cursus collégial⁸⁹. » En 1858, trois ans avant la guerre de Sécession, il est attendu que dans les grandes classes les étudiants conversent en français⁹⁰ ; cette mention apparaît toujours en 1865, à la fin de la guerre de Sécession. En 1875, l'année universitaire du dernier catalogue consulté, le français est obligatoire pour l'obtention du Bachelor-ès-Arts⁹¹ dans le cursus d'études classiques, et l'italien, l'espagnol et l'allemand sont toujours enseignés pour 40 \$ par an.

4.2.2 St. Mary's College, Baltimore

En 1805, le St Mary's College à Baltimore reçoit l'autorisation de l'État de délivrer des diplômes au même titre que n'importe quel *college* et université en Amérique et en Europe⁹². Le catalogue ne mentionne pas par quel mouvement religieux a été fondé l'établissement, mais son nom laisse fortement penser qu'il s'agit d'un établissement catholique et non protestant⁹³. Les catalogues *The Calendar of Saint Mary's College* sont disponibles en ligne pour les années 1845, et 1849 à 1851. De 1855 à 1876, d'autres catalogues sont disponibles, cependant, bien que listés à *St Mary's College* ils concernent un établissement nommé *Mount St Mary's College*⁹⁴.

L'institution propose des classes en lettres et en sciences ; le latin, le grec et les mathématiques sont considérés comme les bases. Les langues modernes ne sont pas obligatoires, mais encouragées, et le français en fait partie.⁹⁵ L'établissement accueille un peu moins de 200 étudiants par an en 1845, et les étudiants louisianais sont, après les étudiants du Maryland, les plus nombreux. En 1851, l'établissement connaît une baisse de ses effectifs et les étudiants sont presque tous originaires du Maryland.

Lestan Prudhomme fils, né en 1828, est étudiant au St Mary's College de 1845 à 1848 ; il apparaît dans les catalogues de l'établissement avec deux de ses cousins de la famille Cloutier, résidents de la paroisse de Natchitoches eux aussi. Durant ces années

88 https://www.library.georgetown.edu/sites/default/files/Prospectus_1820_1.jpg

89 *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, 1852-53*, p. 7.

90 *Ibid.* 1869-70, p. 7.

91 *Ibid.* 1876, p. 6.

92 *The Calendar of Saint Mary's College*, 1848, p. 6.

93 Ceci était les deux choix d'établissements religieux aux États-Unis au début du XIXe siècle.

94 Les gravures présentes dans les catalogues et représentant les établissements montrent deux lieux différents. Il semblerait que le St Mary's College soit devenu ce qui est aujourd'hui le St Mary's College of Maryland <http://www.smcm.edu/about/history4/history-of-the-college/>; et que Mount College St Mary, soit devenu Mount St Mary's University, <https://msmary.edu/about/our-history.html>

95 *The Calendar of Saint Mary's College, 1851*, p. 6.

d'étudiant, il tient un journal quotidien. Lestan décrit ses journées, ses classes, ses activités, il y rédige le récit d'un voyage sur la côte nord-est des États-Unis jusqu'aux Chutes du Niagara, avec son oncle Cloutier et ses cousins. Dans le dossier d'archives contenant le journal de Lestan se trouvent aussi un livret de comptes en anglais et un cahier d'école en espagnol. Ce dernier, daté de 1845, est un cahier d'histoire romaine sur la couverture duquel est écrit en anglais *Commenced June 25th 1845 and finished December 3rd 1845, This book belongs to L Prudhomme, Book II*. Lestan fils maîtrise l'espagnol et s'en sert même de langue de correspondance ; il écrit en juillet 1846 dans son journal : « [...] je continuai à écrire une lettre en espagnol à Papa. »⁹⁶ En juin 1846, Lestan décrit à plusieurs reprises les classes auxquelles il assiste : classes de français, d'espagnol, d'anglais et de rhétorique ; il prend aussi des cours de musique.⁹⁷ En juillet 1846, Lestan relève une situation qui semble exceptionnelle :

Il n'y eut que deux élèves qui allèrent à la seconde classe de Français ; qui sont J.B. Cloutier et moi ; de manière que nous causâmes toute l'heure avec le professeur.⁹⁸

Lestan assiste à des réunions de la société Caloragathian ; le nom de cette société dans laquelle les jeunes hommes se réunissent pour discuter pourrait dériver du terme grec « Kalos kagathos » signifiant « bel et bon », et se rapportant à un idéal de gentleman⁹⁹. Le 14 juin 1848, 17 ans avant l'abolition de l'esclavage, Lestan rapporte une réunion de cette société, dont la discussion porte sur l'émancipation :

[...] j'allais à la société Calocagathienne, où on débattit la question de l'émancipation de l'esclavage qui fût décidée en faveur du négatif. Un des membres qui prit part au débat fit un discours fort long, très animé, et bien intéressant en faveur du négatif.¹⁰⁰

⁹⁶ Prudhomme, NUS, serie 1, 905. Entrée de juillet 1846.

⁹⁷ « Les jours et les heures auxquels je vais à mes classes. Le matin : 2^d Française : les lundis, les mercredis et les vendredis 2^e heure du matin ; 1^{re} Anglaise : les mardis, les jeudis et les Samedis 2^e heure du matin. [...] 2^d Espagnole Les lundis, les mercredis, et les vendredis, 2^{de} heure d'étude. », entrée du lundi 29 juin 1846.

⁹⁸ *Ibid.*, lundi 6 juillet 1846.

⁹⁹ Dans le Dictionnaire *Le Robert* (Édition Le Seuil, 2003), Barbara Cassin rédige l'article suivant : « Bel et bon : « kalos kagathos » [...] De cette synergie entre beauté du corps et beauté de l'âme, dehors et dedans, témoigne le syntagme kalos kagathos [καλὸς καγαθός], « bel et bon », qui désigne une excellence, depuis la naissance (Xénophon, *Cyropédie*, IV, 3, 23) jusqu'aux actions (*Cyropédie*, I, 5, 9), qui conditionne et résume toutes les autres (LSJ, citant Hérodote, I, 30, explique que le terme « denotes a perfect gentleman »). Les mots-valises de même formation comme kalokagatheô [καλοκαγαθέω] et kalokagathia [καλοκαγαθία] relèvent de cette jointure, qu'on peut dire « sociale », entre nature, éthique et politique; ainsi chez Aristote, la grandeur d'âme ou magnanimité (megalopsukhia [μεγαλοψυχία]) « est impossible sans kalokagathia » (« vertu parfaite » traduit J. Tricot, *Éthique à Nicomaque*, Vrin, 1967, IV, 7 1124a; cf. X, 10, 1179b 10) [...] »

¹⁰⁰ Prudhomme, NUS, serie 1, 905. Entrée du 14 juin 1848.

Lestan fils (et ses deux cousins) est le seul jeune homme parmi les fils des familles étudiées à être inscrit dans cet établissement, il y est pourtant entouré de camarades de Louisiane :

Dimanche 13 juin 1847 : Après souper quatre ou cinq Louisianais et moi nous étions couchés sur l’herbe à chanter et à causer, et le président vint nous faire arrêter.¹⁰¹

Son jeune frère Serdot ne l’y suit pas lorsqu’il est étudiant après la guerre de Sécession, à une période où les choix d’établissements se sont multipliés.

Pendant les années universitaires de 1848 à 1850, les étudiants pouvaient étudier le français, et l’espagnol, ainsi que l’allemand pour des frais supplémentaires. Durant toute cette période, ils étudient les Belles Lettres (en français dans le catalogue). Pour toutes les années de 1844 à 1849, la période où étudie Serdot Prudhomme au St Mary’s College, la présentation du cursus précise que les langues modernes ne sont pas obligatoires pour l’obtention du diplôme, mais que leur utilité est inculquée aux étudiants. En 1848, le catalogue précise :

Bien qu’une connaissance des langues étrangères ne soit pas requise par les statuts comme condition d’obtention de diplôme, leur utilité est inculquée avec sérieux, et les moyens les plus efficaces de les acquérir sont fournis.¹⁰²

Pendant toute la période couverte par les catalogues consultés, les étudiants des classes françaises travaillent la grammaire française, les *Fables de la Fontaine*, et font de la traduction anglais-français ; le programme est le même en espagnol.

Année	Effectifs	Origine Maryland	Origine Louisiane	Français	Espagnol	Allemand
1844	168	117	20			
1848	175	121	28		optionnels	
1850	121	104	3			
1851	130	111	3			

Tableau 2 : Origines des étudiants du St Mary’s College, Baltimore et enseignement des langues modernes

¹⁰¹ Prudhomme, NUS, serie 1, 905. Entrée du dimanche 13 juin 1847.

¹⁰² “Although a knowledge of *Foreign Modern Languages* is not required by the statutes as a condition for graduation, their utility is earnestly inculcated, and the most efficacious means of acquiring them are provided.” *The Calendar of Saint Mary’s College*, 1848, p. 6.

Les quatre années universitaires étudiées ici montrent un changement dans les effectifs du *college* à partir de 1851. Sur 168 étudiants inscrits en 1845, 117 viennent du Maryland, dont une très grande majorité de Baltimore ; 44 viennent d'autres États américains, dont 20 de Louisiane (Lestan Prudhomme ainsi que Jean-Baptiste Cloutier et son frère sont inscrits cette année-là), et sept étudiants viennent de l'étranger. Les Louisianais sont nettement majoritaires parmi les étudiants américains hors Maryland. Quatre ans plus tard, les effectifs de l'établissement sont stables, ils passent de 168 à 175 ; le St Mary's College accueille 14 étrangers (Cuba, Irlande, Caracas, Brésil, Montevideo), et 40 étudiants américains hors Maryland parmi lesquels 28 Louisianais¹⁰³. À nouveau, les Louisianais sont en majorité parmi les étudiants américains hors Maryland, ils représentent cette fois plus de la moitié d'entre eux. À cette période, Lestan fils écrit qu'il fréquente de nombreux autres jeunes Louisianais, dont d'autres habitants de Natchitoches, et des membres de sa famille.

Deux ans plus tard en 1851, l'établissement enregistre une baisse de son nombre d'inscrits : sur 130 étudiants, 15 viennent d'autres États que le Maryland, dont trois seulement de Louisiane, et quatre d'autres pays (deux de Cuba, et deux du Mexique). Il y a dorénavant peu de Louisianais au *college*, et peu d'étudiants originaires d'ailleurs que du Maryland en règle générale. 1851 est l'année de fondation du Louisiana College, qui ouvre ses portes dans les locaux de l'ancien Jefferson College ; il est possible que des jeunes louisianais aient été retirés de leur établissement du Maryland afin d'être envoyés dans un *college* plus près de chez eux.

4.2.3 St Joseph's College, Bardstown, Kentucky

Le St Joseph's College est fondé en 1819 à Bardstown dans le Kentucky¹⁰⁴. En 1825, le père Martial arrive de Louisiane accompagné de 50 jeunes hommes qui entrent au *college* ; ceci marque le début du parrainage financier régulier dont profite l'institution de la part de la Louisiane (et du Mississippi)¹⁰⁵. Placé dans un premier temps sous le contrôle du diocèse de Louisville, le *college* passe sous contrôle des Jésuites en 1848, avant de repasser aux mains du diocèse en 1868¹⁰⁶. Les étudiants protestants sont acceptés mais, comme à Georgetown College, il leur est demandé d'assister à la messe. Les classes sont suspendues à Noël 1861 à cause de la guerre ; le *college* est utilisé comme hôpital militaire et ne rouvre pas en 1865 ; les Jésuites le rendent au diocèse en 1868¹⁰⁷.

¹⁰³ Prudhomme, NUS, serie 1, 905. Entrée du dimanche 13 juin 1847.

¹⁰⁴ Bardstown est la ville où se situe la Nazareth Female Academy où étudie Clothilde Bossier Janin ; voir p. 143, « 4.1.4.a Nazareth Female Academy ».

¹⁰⁵ <http://jesuitarchives.org/wp-content/uploads/2014/05/chap36.pdf>; p. 3.

¹⁰⁶ <http://jesuitarchives.org/collections/missouri-province-archive/saint-josephs-college-collection/>

Dans ses catalogues, le *college* se décrit comme dispensant une éducation religieuse et littéraire. Ici, nous avons pu consulter en ligne les catalogues de 1857 à 1876. En 1857, l'institution propose deux cursus : le cursus collégial (Collegiate course) et le cursus mercantile (Mercantile course) ; en 1860 ces cursus apparaissent sous les noms de cursus classique (Classical course) et de cursus commercial (Commercial Course). Entre 1857 et 1874, le *college* accueille 200 à 300 étudiants par an environ, la majorité est originaire du Kentucky, et la Louisiane est un État très représenté.

Alexandre de Clouet père est étudiant à St-Joseph's, il en sort diplômé en 1829 à l'âge de 17 ans¹⁰⁸. À la fin des années 1850, de nombreux jeunes hommes des familles étudiées y sont élèves ; dix des familles étendues : trois demi-frères de Louisa *Perret* St Martin, Édouard, Alfred et Félix ¹⁰⁹, Jules Lambre (futur époux d'Odalie Prudhomme) et deux de ses frères ou cousins, ainsi que Charles C. Davenport, (dont la sœur Isabelle épouse Édouard St Martin en 1870), et ses trois frères Edward, Armand et Arthur¹¹⁰. Quatre jeunes Prudhomme de Natchitoches, Victorin, Albert, Narcisse et Noyrit sont aussi inscrits, ils sont probablement liés à la branche Prudhomme étudiée ici. En 1860, les frères St Martin ne sont plus au St Joseph's College mais désormais au Jefferson's College en Louisiane. Les Lambre et les trois Prudhomme (Victorin est plus âgé et n'est plus au *college*) eux y sont toujours scolarisés. En octobre 1865, une lettre de recommandation pour Serdot Prudhomme est adressée dans le Kentucky : « [...] (the son of an old correspondent of our mutual friend Ben Toledano). [...] He goes to Ky with the view of entering college at Bardstown.¹¹¹ » Finalement, Serdot n'ira pas au St Joseph's College et intégrera la St Louis University dans le Mississippi en octobre 1865.

107 http://jesuitarchives.org/wp-content/uploads/2018/08/MIS-3-007_Saint_Josephs_College_Finding_Aid.pdf, p. 2.

108 Ce renseignement provient du mémoire de Master of Arts d'Yvonne Pavy Weiss, *Alexandre Declouet* (page 3) présenté à la Louisiana State University à Baton Rouge, en 1937. Yvonne Pavy Weiss a consulté certains documents en possession d'une descendante des de Clouet, Edvina Marie Declouet à Lafayette dont le dossier « Valedictory adress and personal papers of Alexandre Declouet ». Le *valedictory adress* est un discours prononcé à la fin du cursus du *college* ou de l'université par les étudiants ayant reçu les meilleures notes à leur diplôme. Il est à noter que le mémoire d'Yvonne Pavy Weiss est fortement marqué de propos racistes et qu'il n'a été utilisé qu'afin de compléter des données généalogiques.

109 Voir p. 143, « 4.1.4.a Nazareth Female Academy ». La famille St Martin déménage 18 mois dans le Kentucky où sont scolarisés Édouard, Alfred, Félix et Amélie. Le 23 août 1857, Louise écrit à sa fille Louisa : « Ici je suis tout occupée pour le moment à préparer les trousseaux des enfants qui doivent rentrer au Collège le 7 du mois prochain [...]. » St. Martin, LaRC, Box 1. 23 août 1857.

110 Le recensement de 1860 confirme que ces quatre garçons sont frères. Year : 1860 ; Census Place : District 1, St Charles, Louisiana ; Roll : M653_423 ; Page : 409 ; Family History Library Film : 803 423.

111 Prudhomme, NSU, serie 1, A, folder 35. 2 octobre 1865.

Année	Effectifs ¹¹²	Origine Kentucky	Origine Louisiane	Français	Espagnol	Allemand
1857	188	75	68		optionnels	
1859	265	113	82		optionnels	
1860	280	118	82		optionnels	
1873	75	53	1	optionnel	Non enseigné	optionnel
1875	104	74	3	optionnel	Non enseigné	optionnel

Tableau 3 : Origines des étudiants de St Joseph's College et enseignement des langues modernes

De 1857 à 1860, le français apparaît au côté de l'espagnol et de l'allemand comme langue optionnelle, cependant, il est précisé dans le catalogue de présentation des cursus que les leçons sont organisées de façon à ce que les étudiants puissent suivre le français et l'espagnol, ou le français et l'allemand¹¹³. L'espagnol et l'allemand proposent deux niveaux (première et deuxième classe), tandis que le français est proposé sur cinq niveaux (de la première à la cinquième classe). En 1873, le français et l'allemand sont toujours dispensés mais l'espagnol a disparu. Les effectifs de l'établissement ont considérablement réduit, le catalogue précise qu'ils sont limités de manière volontaire¹¹⁴.

Durant cette même période précédent la guerre de Sécession (1857-1860), les clubs du St Joseph's College sont en anglais, ainsi que les discours de la cérémonie *Annual Commencement*. Rien ne laisse paraître la forte présence d'étudiants francophones dans cet établissement. Nous relevons tout de même qu'en 1859 et 1860, alors que les effectifs des jeunes Louisianais sont élevés, que le *college* est doté d'une bibliothèque d'ouvrages en langue française. Puisqu'il n'y a pas de renseignements entre 1861 et 1872 il est difficile de dire quand elle a disparu, cependant elle n'existe plus dans le catalogue de 1873.

112 *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Kentucky, 1857-58 ; 1858-59 ; 1859-60 ; 1860-61 ; 1873-74 ; 1875-76.*

113 *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Kentucky, 1859, p. 6.*

114 Des effectifs limités permettent un enseignement de meilleur qualité ce qui est peut-être la raison pour laquelle le *college* limite le nombre d'inscriptions.

4.2.4 University of Virginia, Virginie

L'University of Virginia est fondée en 1819 par Thomas Jefferson, président des États-Unis de 1801 à 1809¹¹⁵. Elle ouvre ses portes en 1825, et est considérée comme la première véritable université du pays, donnant dès son ouverture un panel de cursus plus large et plus poussé aux étudiants que ceux qui étaient proposés dans les *colleges*¹¹⁶. L'University of Virginia a la particularité d'être entièrement publique et, selon la volonté de Thomas Jefferson, elle n'est sous la domination d'aucun ordre religieux¹¹⁷. Le catalogue de l'année 1853 précise qu'un service est donné tous les dimanches à tour de rôle entre les principales confessions, dans la chapelle de l'université. Les catalogues consultés sont ceux des années universitaires 1846, 1853, 1856, 1860, 1865 et 1870. Ils ont été choisis parmi ceux disponibles (1846 à 1870) : le plus ancien et le plus récent, puis deux par décennie en choisissant les années universitaires précédant et suivant la guerre de Sécession, et celles où Alexandre Jr et Paul de Clouet sont étudiants.

En 1856, l'université propose trois écoles (trois cursus), un cursus littéraire et scientifique, un en médecine et un en droit ; en 1870, les cursus ont évolué, le département de littérature regroupe l'ancien cursus littéraire et scientifique, l'université propose un département pour les sciences et pratiques agricoles, et toujours un département de médecine et un de droit. Les effectifs augmentent régulièrement entre 1846 où elle accueille 163 étudiants¹¹⁸, et la veille de la guerre de Sécession en 1860, où elle en accueille 604¹¹⁹. Parmi les 163 étudiants¹²⁰ de 1846, tous du Sud (sauf un étudiant de Washington DC), et 131 de Virginie (80 %) ; il n'y a que deux Louisianais à cette date. En 1853, l'université a presque triplé ses effectifs, elle accueille désormais 466 étudiants. Parmi eux, 289 sont de Virginie (62 %), les autres étudiants sont aussi du Sud, et il y a parmi eux 11 Louisianais. De 1861 à 1864, l'université, qui reste ouverte tant bien que mal, accueille au maximum 66 étudiants et au minimum 46 ; à cette période, il est précisé que certains professeurs enseignent des matières par intérim. Dès la rentrée suivant la fin de la guerre, le nombre d'étudiants est remonté à 258¹²¹ ; en 1870 (dernier catalogue consultable en ligne), ils sont 447¹²² dont 16 Louisianais. Les Louisianais sont

115 Thomas Jefferson négocie l'achat de la Louisiane avec Napoléon ; sous son premier mandat les États-Unis doublent quasiment de surface.

116 BRUBACHER John S., RUDY Willis, *Higher education in transition, A History of American Colleges and Universities, 1636-1968*, Revised and enlarged, Harper and Row, New York, Evanston and London, 1968, p.61.

117 Thomas Jefferson est un défenseur de la liberté de culte, il rédige en 1779 : "A Bill for Establishing Religious Freedom," <https://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-02-02-0132-0004-0082>

118 *Catalogue of the University of Virginia, 1846-47*, p. 8.

119 *Ibid.*, 1860-61, p. 22.

120 *Ibid.*, 1846-47, p. 2.

121 *Ibid.*, 1865-66, p. 19.

122 *Ibid.*, 1870-71, p. 17.

de manière générale très peu représentés dans cette université où Alexandre de Clouet Sr envoie ses deux fils.

Les frères de Clouet, Alexandre Jr et Paul, sont étudiants dans les années qui précèdent la guerre de Sécession. Alexandre Jr est inscrit pour sa première session en 1856, il a alors 18-19 ans ; il est inscrit aux cours de philosophie naturelle et de langues modernes¹²³. Alexandre n'apparaît dans les catalogues ni pour l'année précédente ni pour la suivante ; il semble donc que son cursus universitaire soit incomplet. En 1859 il est à St Martinville sur la plantation et en janvier 1860 il part pour Cuba puis pour l'Europe. Paul est inscrit en 1860¹²⁴ pour sa première session en philosophie naturelle, chimie, histoire et littérature ; contrairement à son frère, il n'étudie pas de langues modernes. En 1861 Paul a 20 ans et ses études sont interrompues par la guerre de Sécession à laquelle il participe ; lorsqu'elle prend fin il a 24 ans et ne retourne pas à l'université.

4.2.5 Saint Louis University, Missouri

En 1828, les Jésuites ouvrent un *college* près de Florissant dans le comté de Saint-Louis, Missouri. Pendant l'année scolaire 1828-1829, la construction de ce qui deviendra la Saint Louis University est en cours. Lorsque les bâtiments sont achevés en 1829, les jeunes étudiants de Florissants y sont transférés¹²⁵. Au début de l'année 1832, le Père Van de Velde est envoyé en Louisiane ainsi que dans les villes longeant le fleuve Mississippi afin de faire connaître l'institution ; au printemps 1832 21 internes supplémentaires, des Louisianais, y sont inscrits. En 1832, le *college* reçoit le statut d'université et prend le nom de Saint Louis University. Dès sa fondation, les étudiants de différentes confessions sont admis ; il leur est demandé de suivre avec leurs camarades le service et les prières. En 1834, le Révérend Elet est envoyé dans le Sud pour faire connaître l'institution et ramener de nouveaux étudiants, « particulièrement parmi la population française de Louisiane¹²⁶ ». Le Révérend revient à Saint Louis accompagné de 33 étudiants, puis 17 autres suivent ; presque tous sont de Louisiane. Les registres des étudiants pour les années 1837 et 1838 montrent que plus de la moitié des inscrits sont louisianais¹²⁷. Les catalogues sont consultables à partir de 1842 et jusqu'au début du XX^e

¹²³ *Catalogue of the University of Virginia*, 1856-57, p. II.

¹²⁴ *Ibid.*, 1860-61, p. II.

¹²⁵ *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 38-39 <https://archive.org/details/historicalskechoohillrich/page/38>

¹²⁶ *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 50 <https://archive.org/details/historicalskechoohillrich/page/50> La traduction est faite par mes soins. "[...] especially from among the French population of Louisiana."

¹²⁷ *Ibid.*, p. 59.

siècle pour presque chaque année ; à ceci s'ajoute le catalogue du jubilé de l'Université en 1879, très riche d'informations sur l'histoire de l'institution.

En 1841, la Saint Louis University propose deux cursus, classique et commercial et en 1842, scientifique et commercial¹²⁸. Au moment de la fondation de l'établissement et dans les années qui suivent, tous les étudiants de la Saint Louis University étudient le français ; à certaines heures dédiées, tous étaient tenus de parler en français uniquement, même si l'anglais a toujours été la langue de l'institution¹²⁹. L'université propose des classes d'espagnol pour les étudiants qui seraient désireux d'acquérir cette langue pour des raisons commerciales. L'allemand apparaît au cursus universitaire quelques années après la fondation de l'établissement en 1829 : « [...] une classe d'allemand fut demandée, et le nombre d'étudiants augmenta graduellement alors que la population allemande de la ville et des alentours augmentait elle aussi. »¹³⁰

Entre 1841 et 1853, le département de français recense le plus d'inscrits parmi les départements de langues étrangères : en 1853 il propose six classes, l'espagnol deux, et l'allemand trois. À la même période, le catalogue précise dans son règlement général (entre 1849 et 1854), que les étudiants du cursus scientifique ne sont autorisés à étudier les langues modernes, français et anglais exceptés, que s'ils ont validé leurs études littéraires.¹³¹ Le français a un statut particulier à la Saint Louis University encore au début des années 1850. Cependant, un changement s'opère à la fin de l'année universitaire 1854 ; à la rentrée suivante et jusqu'en 1863 pendant la guerre : « L'étude des langues française, allemande, espagnole et italienne est optionnelle dans chacun des cursus. »¹³² A cette période, le français est donc passé du statut de langue privilégiée, à celui de langue moderne en option. Le catalogue du jubilé résume : « La langue française a cessé quelques années avant la guerre civile, d'être universellement étudiée, et aucune classe d'espagnol n'a été enseignée à l'université depuis la session 1860-61. »¹³³

Les effectifs de la Saint Louis University et la provenance de ses étudiants ont été observés entre 1841 et 1862, en parallèle du nombre de classes données par les départements de langue, de la présence de clubs en langues étrangères, et du *Annual*

¹²⁸ *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri*, August 1843.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 131. "In early times, the students of the St. Louis University all studied the French language, and at a certain stated hours all were required to speak only in French, though the English was always the ordinary language of the institution."

¹³⁰ *Ibid.*, p. 131-132. "At a later date, the German language came into requisition, the number who studied it gradually increasing as the German population in the city and vicinity became more numerous."

¹³¹ *Ibid.*, 1853-54, p. 16. "None of those who pursue the scientific course, will be permitted to study any of the modern languages – French and English excepted – until they have completed the study of literature." Cette condition a disparu en 1854.

¹³² "The study of French, German, Spanish and Italian Languages is optional in either course."

¹³³ *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 131-132. "The French language had ceased several years before the late civil war, to be universally studied, and no Spanish class has been taught at the university since the session of 1860-61."

Commencement. En 1841, l'université accueille 186 étudiants, dont 129 du Missouri (69%), et 26 de Louisiane (14%) ; des 31 étudiants restant, 21 viennent des États-Unis (Mississippi, du Kentucky, de l'Illinois, de Floride), et 10 de l'étranger : Mexique (5), Colombie (1), Cuba (2), Espagne (1), France (1). La Louisiane est l'État américain hors Missouri le plus représenté. En 1855, sur 323 étudiants, 263 viennent du Missouri, soit 81 % des effectifs et 25 de Louisiane soit 8 %. Les 35 étudiants restant viennent d'États américains hors Louisiane et Missouri, et de l'étranger. La diversité d'États et de pays représentés à la Saint Louis University se réduit.

Pendant la guerre de Sécession, les étudiants inscrits sont tous originaires du Missouri à quelques exceptions près. Ceci est lié en partie à la guerre en cours qui gêne ou empêche complètement la mobilité des étudiants et dont les conséquences se répercutent sur la situation financière de nombreuses familles. Cependant, une question politique majeure se pose entre l'État du Missouri et les États sudistes ayant des enfants à Saint Louis : le Missouri est un État esclavagiste qui a rejoint l'Union en 1821 et qui choisit de lui rester fidèle pendant la guerre. Dès 1862, l'université perd les parrainages sudistes dont elle bénéficiait. L'arrêt de ces subventions privées venant du Sud est peut être lié aux difficultés financières rencontrées par les familles des donateurs ; cependant, il est possible aussi que la loyauté envers le Sud pousse ces familles confédérées à cesser leurs dons à une université unioniste.

Entre 1855 et 1862, le département de français perd la moitié de ses classes, l'espagnol a disparu, et l'allemand s'est maintenu du fait de l'immigration allemande dans le Missouri. Il est remarquable que plus la diversité de provenances des étudiants est variée, plus les classes proposées et/ou demandées en langues étrangères sont nombreuses et inversement ; l'italien n'a jamais été enseigné, bien que proposé comme langue étrangère. Le catalogue du Jubilé de 1879 dresse le bilan des langues étrangères depuis le début de la guerre :

[...] depuis que la guerre civile a commencé, en 1861, il n'y a eu aucune classe d'espagnol ; l'étude du français pendant cette période a largement décliné, et l'étude de l'allemand a augmenté, jusqu'à ce qu'environ un sixième des étudiants suivent aujourd'hui les classes d'allemand.¹³⁴

Les clubs en langues étrangères suivent un cheminement assez semblable : en 1849, cinq clubs existent à la Saint Louis University ; l'un d'entre eux, le club Phileuphradic, est exclusivement en français¹³⁵ ; ce club a pour but de faire progresser ses

¹³⁴ *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 132. "Hence, since the civil war began, in 1861, there has been no class of the Spanish language ; the study of the French language has greatly declined, and the study of the German has increased, till about one-sixth of the students now attend the German classes."

¹³⁵ *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1850*, p. 13. "The exercises of the Philalethic and Orthological societies are performed in English, those of the

membres en littérature française, et de leur permettre d'acquérir de l'aisance à l'oral, dans cette langue considérée comme utile. Nous pouvons constater que les membres de ce club ont aussi bien des noms de familles à consonance anglaise que française ; les Trépagnier membres du club sont originaires de Louisiane par exemple.

Le club Aurora qui voit le jour en 1850, est consacré à la langue espagnole. Ses membres, mis à part le président qui est un des révérends de l'université, ont tous des noms hispaniques ; les Garcia par exemple, sont des étudiants mexicains¹³⁶. Jusqu'en 1853, les clubs Phileuphradic et Aurora existent ; en 1854 le club Aurora a disparu, et à cette date il n'y a qu'un étudiant mexicain à l'université. En 1855, c'est le club Phileuphradic qui a disparu ; à cette date, le français apparaît avec l'allemand, l'espagnol et l'italien comme langue en options¹³⁷.

L'année suivante, en 1856, le club francophone Phileuphradic réapparaît, un an seulement après sa disparition ; ceci pourrait s'expliquer par la présence d'environ 40 étudiants louisianais à l'université cette année-là. En 1857, il disparaît définitivement. Le milieu des années 1850 voit ainsi les clubs en langues étrangères disparaître, et l'enseignement des langues étrangères s'amenuiser.

Le *Annual Commencement* suit à peu près les mêmes fluctuations que les clubs et la provenance des étudiants : entre 1841 et 1862, elle présente des pièces de théâtre, des extraits d'opéras, des discours, en anglais, français, allemand, espagnol, ainsi qu'en latin et en grec. En 1841, la cérémonie d'ouverture de l'année scolaire donne par exemple, la représentation d'une pièce en français, *La Mort de César*, et d'une en anglais *Filial Love*¹³⁸. En 1851, il y a des pièces en français, *Les Beaux Esprits*, en anglais¹³⁹ *The Socialist : – A Satirical Comedy*, et en espagnol, *El Frenetico : – Spanish Polylogue*. Deux diplômés prononcent des discours lors de la cérémonie : l'étudiant louisianais présente le sien en français et l'autre étudiant en anglais. En 1853, des étudiants présentent une pièce en français, une scène des *Fourberies de Scapin*¹⁴⁰ une en anglais, et des discours en allemand, anglais, et latin. Ici encore, c'est à la moitié des années 1850, que la situation commence à changer ; à partir de cette période, la cérémonie change de forme, et devient plutôt une remise de prix et de diplômes sans pièces de théâtre.

Après la guerre de Sécession, de 1865 à 1887, seuls le français et l'allemand sont proposés comme langues étrangères¹⁴¹, et les discours du *Annual Commencement* sont

Phileuphradic in French.”

¹³⁶ *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1851-52*, p. 9.

¹³⁷ *Ibid.*, 1855-56, p. 4-5, “The study of French, German, Spanish and Italian Languages is optional in either course.”

¹³⁸ *Ibid.*, 1841-42, p. 12. <http://digitalcollections.slu.edu/digital/collection/catalogs/id/152/rec/14>

¹³⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴⁰ *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1841-42*, p. 19. <http://digitalcollections.slu.edu/digital/collection/catalogs/id/152/rec/19>

¹⁴¹ *Ibid.* “French and German : The study of French and German is optional in either course. Instruction in these languages is given without extra charges.”

tous en anglais. Les classes d'espagnol et d'italien ne sont plus proposées, le choix des langues étrangères s'est considérablement réduit durant ces deux décennies. Neuf ans après la fin de la guerre, en 1874, le français a deux classes et le nombre d'étudiants en allemand le dépasse avec trois classes ; à cette date, sur 353 étudiants, à peine 60 sont originaires d'États autres que le Missouri. À la fin du XIX^e siècle, en 1886, la Saint Louis University propose trois classes d'allemand et toujours une de français. Le chapitre XII de l'esquisse historique du jubilé de l'université (1879), présente un paragraphe sur les classes en options : « les langues modernes, principalement l'allemand et le français, [...] sont considérées comme les plus utiles dans notre pays. »¹⁴² L'université appuie sur l'intérêt utilitaire des langues étrangères.

Serdot Prudhomme (né en 1848) et son cousin Théophile Prudhomme étudient à la Saint Louis University : en 1865 au moins pour Serdot, et 1866 pour Théophile. Le 12 novembre 1865 Lestan père écrit à son fils :

Je suis très satisfait que Mr Mc Ilvain s'est décidé à te mettre dans ce collège, il suffit qu'il soit tenu par des Jésuites pour être bon ; J'ai été élevé à George Town Collège, j'ai su apprécier ces messieurs, ils ont une bonne discipline et si vous la suivez vous vous trouverez bien et vous en obtiendrez, lorsque vous sortirez, de bien grands avantages [...].¹⁴³

Sa mère Laiza Lambre Prudhomme lui fait des recommandations similaires :

Sois particulier à te faire des amis au Collège, ne te lie pas avec ceux qui boivent et qui sont dissipé. Puis ceux qui donnent mauvais exemple la conduite du Collège vous suit, c'est une bonne réputation avec cela on passe partout. Si tu veux que tes maîtres prennent intérêts à tes études sois obéissant et complaisant pour eux.¹⁴⁴

En 1865, Serdot apparaît dans la liste des étudiants Seniors qui ont excellé à leurs examens de la mi-année¹⁴⁵. Il suit la seconde classe de composition rhétorique¹⁴⁶, ce qui correspond à la troisième année du cursus commercial. Il est en première classe de calligraphie, il reçoit un deuxième prix en flûte et un prix de bonne conduite¹⁴⁷. L'année suivante Serdot est en première classe de composition rhétorique¹⁴⁸ c'est-à-dire la dernière année du cursus commercial. Durant ces deux dernières années du cursus de commerce, Serdot a étudié l'anglais, la comptabilité, les mathématiques, la physique et

¹⁴² *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 163 ; <https://archive.org/details/historicalsketchoohillrich/page/162>

“Optional branches also form a part of the plan of studies, such as the modern languages, chiefly the German and French, which are considered the most useful in our country.”

¹⁴³ Prudhomme, NSU, serie 1, Folder 35. Lettre de Lestan Prudhomme père à son fils Serdot, 12 novembre 1865.

¹⁴⁴ *Ibid.* Lettre de Laiza Lambre Prudhomme à son fils Serdot, 14 décembre 1865.

¹⁴⁵ *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1865-66*, p. 33.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 11 ; p. 29.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 24.

¹⁴⁸ *Ibid.* 1866-67, p. 11.

la théologie. La mère du jeune homme lui écrit en décembre 1865, elle s'inquiète de l'enseignement du français que pourrait recevoir son fils à l'université :

Dis moi si tu fais classe française cela me tracasse je crains qu'on néglige cette branche qui te sera très nécessaire et aussi le parler *** avec ceux qui le parle.¹⁴⁹

En 1867, le jeune homme est inscrit au Christian Brother à Pass dans le Mississippi ; il a 19 ans.

4.2.6 Spring Hill College, Alabama

En 1830, le premier évêque catholique de Mobile, Michael Portier, fonde le Spring Hill College dans l'Alabama, établissement qui existe toujours aujourd'hui. Au moment de sa fondation, Portier recrute deux prêtres et quatre séminaristes en France pour assurer l'enseignement¹⁵⁰. En 1832, il abaisse l'âge d'entrée de 12 à 9 ans, et les effectifs connaissent une hausse rapide. En 1835, l'institution reçoit de l'État de l'Alabama le statut qui lui confère les droits et privilèges d'une Université ; en 1846, l'Évêque de Mobile transfère l'institution à la Société de Jésus¹⁵¹.

Pour cet établissement il est possible de consulter quatre catalogues : 1850, 1855, 1858, et 1863. Le *college* propose deux cursus, classique et commercial, tout comme à Saint Joseph's ainsi qu'une classe préparatoire. Dans les années 1850 et 1860, le *college* accueille entre 150 et 200 étudiants par an environ ; avant la guerre les étudiants Louisianais sont surreprésentés (plus de la moitié des effectifs)¹⁵². La correspondance de la famille St Martin et un bulletin scolaire de 1838 nous permettent de savoir que Rosémont (né en 1822) et Félix Perret (c1824) les frères de Louisa, poursuivent leur scolarité au Spring Hill College dans l'Alabama après avoir quitté le Jefferson College de Louisiane. Le bulletin scolaire de Rosémont Perret date du 1^{er} octobre 1838¹⁵³, il montre que le jeune homme étudie trois langues modernes, l'anglais, le français et l'espagnol, ainsi qu'une langue ancienne, le latin. La trame du bulletin est imprimée en anglais (nous sommes dans l'Alabama), mais celui-ci est rempli en français. Son enseignant a noté que Rosémont travaille bien en anglais et en espagnol ; pour le français il écrit « Excellent ; Il travaille ; Il cause parfois ; Il pourrait mieux faire ¹⁵⁴ ». Rosémont est aussi noté en théologie, santé, comportement, géographie et algèbre. Son frère Félix, 15 ans environ, échange des correspondances avec sa mère Louise Perret St Martin en 1839. Il donne son point de vue sur son établissement : « On apprend dans aucune classe

149 Prudhomme, NSU, serie 1, Folder 35. Lettre de Laiza Lambre Prudhomme à son fils Serdot, 14 décembre 1865.

150 Site internet du Spring Hill College, rubrique histoire : <https://www.shc.edu/about/history/>

151 *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College, 1850-51*, p. 17.

152 *Ibid.*, p. 5-7 ; 1855, p. 5-8 ; 1858, p. 5-10.

153 St Martin, LaRC, Box 1 Folder 9. 1^{er} octobre 1838. Voir annexe XV p.239.

154 *Ibid.*

excepté ma classe française. Mais c'est parce que nous avons un professeur qui prend de la peine pour montrer.¹⁵⁵ » ; « J'essaye toujours de vous contenter et je m'applique toujours pour le français.¹⁵⁶ » ; il écrit aussi à sa mère qu'il désire arrêter le violon parce que son professeur ne lui apprend rien et que sa mère gâche son argent¹⁵⁷.

Le catalogue de 1850 présente un point intéressant de l'apprentissage des langues moderne : afin que chaque langue soit apprise avec le bon accent (il n'est pas précisé quels sont les bons accents pour chaque langue), les professeurs enseignent leur langue maternelle ; un soin particulier est amené à l'enseignement des langues.

Année	Effectifs	Origine Alabama	Origine Louisiane	Français	Espagnol	Allemand
1850	210	33	121	principal	optionnel	optionnel
1855	155	26	85	optionnel	optionnel	optionnel
1858	235	49	130	principal	optionnel	optionnel
1863	162	75	33	optionnel	optionnel	optionnel

Tableau 4 : Origines des étudiants du Spring Hill College et enseignement des langues modernes

Entre 1850 et 1858, nous remarquons la nette prédominance des étudiants louisianais dans ce *college* qui sont largement supérieurs en nombre aux étudiants même de l'Alabama, et représentent pour les trois années étudiées plus la moitié des effectifs. Spring Hill est situé près de Mobile, où les Français s'installent en 1702 et qui sera la capitale de la Louisiane française jusqu'en 1712, date à laquelle elle est déplacée sur le site actuel de Mobile ; en 1723 la capitale de la Louisiane est à nouveau déplacée, cette fois-ci à la Nouvelle-Orléans¹⁵⁸. Ces liens historiques associés à l'accessibilité du lieu par bateau depuis la Louisiane et particulièrement depuis la Nouvelle-Orléans, pourraient expliquer ces effectifs. Dans ce *college*, l'enseignement du français alterne entre langue

¹⁵⁵ St Martin, LaRC, Box 1 Folder 9. Date illisible, 1839.

¹⁵⁶ *Ibid.* 21 juillet 1839.

¹⁵⁷ Félix se plaint régulièrement de la faim et de la nourriture qu'il décrit comme mauvaise et pleine de vers. Il mentionne la fièvre jaune qui sévit à Mobile et dont meurt un de ses camarades. Lui-même décède de maladie peu de temps après sa lettre du 26 septembre 1839.

¹⁵⁸ Suite à la défaite de la France à la fin de la Guerre de Sept Ans, le Traité de Paris (1763) octroie les terres de la Louisiane situées à l'est du Mississippi aux Britanniques ; Mobile est se retrouve donc sous contrôle britannique, puis passe sous contrôle américain après la Révolution. En 1817, le Territoire du Mississippi est divisé en deux : l'ouest devient l'État du Mississippi, et l'est l'Alabama, qui intègre l'Union en 1819.

obligatoire aux côtés de l'anglais, et langue optionnelle aux côtés de l'espagnol et de l'allemand.



Figure 19: Localisation de Mobile, Alabama.

En 1855, le *college* compte 25 professeurs dont 5 professeurs assistants, en 1859, 21 professeurs dont 6 professeurs assistants. Les trois professeurs de langues française, espagnole et allemande sont les mêmes que quatre ans auparavant. Le professeur de français, le Révérend Olivier n'a cependant plus comme intitulé de poste « Professeur de langue française et préfet de discipline », il fait dorénavant partie des professeurs assistants sans précision de discipline ; cette année, le français est optionnel. En 1863, pendant la guerre, les effectifs des enseignants sont réduits à 10 professeurs et 6 professeurs assistants ; le nombre d'élèves ne semble pas justifier une baisse du nombre d'enseignants, cependant, des enseignants ont peut-être rejoint l'armée. À cette date, aucun professeur de langue n'apparaît sous ce titre, ils font tous partie des professeurs assistants.

La cérémonie de remise des prix et des diplômes, le *Annual Commencement*, montre des changements à l'approche de la guerre de Sécession : en 1850, les étudiants présentent une pièce espagnole, une comédie française, et une pièce anglaise. En 1855, ce sont des débats, tous en anglais, cinq présentations (lues probablement), dont quatre sont en anglais et une en français : « L'influence du Christianisme sur les sciences et les beaux-arts ¹⁵⁹ ». Lors de cette cérémonie, les étudiants présentent aussi deux pièces de

¹⁵⁹ *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College, 1850-51*, p. 9.

théâtre¹⁶⁰, une French Play qui est en fait un opéra, *Edgar ou le Triomphe du Christianisme*, et une en anglais *William Tell an English Play*. En 1858, il y a toujours une pièce en français et une en anglais. En 1863 la cérémonie a changé, il y a quelques discours et des remises de prix, mais il n'y a plus de pièces ou d'opéra. Peut-être que le temps de guerre impliquait une retenue et que l'établissement avait décidé de ne pas donner de spectacle. Si c'était le cas, cela n'est pas précisé dans le catalogue.

Au Spring Hill College, de nets changements ont lieu entre les années universitaires antebellum et celle de 1863 : une baisse du nombre d'élèves louisianais, une baisse du nombre d'enseignants, un changement dans la cérémonie *Annual Commencement*, et le passage du français au statut de langue moderne optionnelle (il n'est pas possible de dire avec certitude que cela n'a pas changé à nouveau, mais il est probable que cet état de fait ait perduré). Un catalogue de l'après-guerre aurait permis des observations complémentaires, mais nous n'en avons malheureusement pas trouvé.

4.2.7 Jefferson College, paroisse St Jacques, Louisiane 1831-1848

L'histoire du Jefferson College de Louisiane est particulière ; dans les mêmes bâtiments se succèdent quatre *colleges*, deux séculiers : le Jefferson College, puis le Louisiana College ; puis deux catholiques : le Jefferson College à nouveau mais sous gouvernance religieuse, et enfin le St Mary's Jefferson College. Les quatre établissements sont étudiés ici dans l'ordre chronologique de leurs ouvertures et fermetures successives. Le parcours de ces institutions louisianaises reflète l'instabilité générée par les difficultés qu'avaient de nombreux établissements à survivre financièrement.

Le premier Jefferson College est fondé en 1831 à l'initiative des planteurs de canne à sucre de la paroisse Saint Jacques, avec le soutien du gouverneur de Louisiane. Le *college* est nommé en hommage au président Thomas Jefferson, fondateur de la University of Virginia¹⁶¹. Cette institution est l'objet de l'ouvrage d'Eric Platt *Educating the sons of sugar, Jefferson College and the Creole planter class of South Louisiana*. Établissement séculier¹⁶², Platt le décrit comme étant « établi pour transmettre une éducation locale à la descendance de l'ancienne population, pour s'opposer au régime d'éducation anglo-américain qui gagne du terrain, et pour aider à la préservation de l'héritage créole à travers les études. »¹⁶³ Onze ans après son ouverture en 1842, le *college*, déjà affaibli par la crise économique de 1837 et les six années de dépressions que

¹⁶⁰ *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College*, p. 10.

¹⁶¹ Voir p. 158, « 4.2.4 University of Virginia, Virginie. »

¹⁶² Dans leur ouvrage de 1898, *The History of Education in Louisiana*, Fay et Johnston écrivent : « The college was named in honor of Thomas Jefferson, and this is perhaps a further indication that the institution was designed to be altogether free from religious bias. » p. 43.

¹⁶³ PLATT Eric, *Educating the sons of sugar, Jefferson College and the Creole planter class of South Louisiana*, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 2019, p. 21.

traversent ensuite les États-Unis, est détruit par un incendie¹⁶⁴. Le *college* est reconstruit en deux ans environ mais petit à petit, ses soutiens financiers déclinent et il ferme ses portes en 1848¹⁶⁵.

Platt écrit sur l'enseignement reçu au Jefferson College dont les fondateurs souhaitaient s'inspirer des idéaux éducatifs du Président Jefferson. Malgré ce souhait, les jeunes hommes n'étudient que les lettres (*liberal arts*) alors que le système éducatif de Thomas Jefferson incluait les sciences agraires et mécaniques, à une période de grands changements dans les techniques de travail agricoles.¹⁶⁶ L'administration et les instructeurs du *college*, conscients des changements en cours autour d'eux (industrialisation, voyages fluviaux, sciences), créent deux branches d'enseignement : la branche classique sous la forme d'un cursus de huit années d'études, et la branche spéciale, sous la forme d'un cursus de six années. Le cursus classique était supposé « façonner et parfaire les adolescents de la noblesse de Louisiane, [et] la branche spéciale se concentrait sur des sujets jugés indispensables pour les affaires et le commerce. ¹⁶⁷ » En suivant le cursus classique les jeunes hommes se dirigeaient vers des professions libérales et les sciences et en suivant le cursus spécial, vers des professions où l'apprentissage des langues était considéré comme dispensable¹⁶⁸. L'enseignement au Jefferson College (1831-1848) se faisait de façon bilingue, en anglais et en français.

Rosémont et Félix Perret, les frères de Louisa Perret St Martin, ainsi que Louis St Martin étudient au Jefferson College. Le 31 mai 1834, Alexandre Massé¹⁶⁹ écrit dans son journal : « Départ de Rosémont Perret pour le Collège St Jacques, c'est son oncle Placide qui l'y a conduit.¹⁷⁰ ». Rosémont fait son entrée au *college* à 12 ans, après avoir passé deux années dans l'école de la paroisse St-Charles. Il n'y a pas de documents dans les archives qui nous renseigneraient plus précisément sur leur scolarité à tous les trois. La fermeture de cet établissement en 1848 pourrait expliquer, partiellement du moins, les effectifs des étudiants louisianais au Spring Hill College de l'Alabama.

¹⁶⁴ Dans sa biographie de René de Sennegy, père Mariste français arrivé en Louisiane en 1873, Edward Larocque Tinker écrit que le travail de ce dernier « était gâté par le fanatisme religieux : de Sennegy allant jusqu'à déclarer que l'incendie de Jefferson College en 1842 était la manifestation de la colère de Dieu contre le scepticisme régnant et l'absence d'instruction religieuse au Collège », LAROQUE TINKER Édouard, *Les Écrits De Langue Française : En Louisiane Au XIXe Siècle* (1923; reprint, Nendeln, Liechtenstein : Kraus Reprint, 1970), p. 13; dans Platt 2017.

¹⁶⁵ PLATT 2017, p. 21.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 96.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 97.

¹⁶⁸ *Statutes, Plan of Education, and Rules, Adopted in Jefferson College, Louisiana*, p. 3 dans Platt 2017, p. 96

¹⁶⁹ Voir p. 134, « 4.1.1 Une école paroissiale dans les années 1830 : le journal d'Alexandre Massé ».

¹⁷⁰ St Martin, LaRC, Massé, Box 13 Folder 1. Entrée du 31 mai 1834.

4.2.8 St Charles College, Louisiane

Les Jésuites prennent la tête d'un *college* en Louisiane dans la paroisse de St Landry en 1838 ; à l'automne de cette année-là, plusieurs prêtres de la Société de Jésus accompagnés d'enseignants sont envoyés depuis la mission du Missouri en Louisiane, afin de diriger le St Charles College, à Grand Coteau¹⁷¹. Le *college* reste attaché au Missouri jusqu'en 1848. En 1852, l'institution est autorisée à délivrer des diplômes ; durant la guerre de Sécession, entre 1861 et 1865, le *college* est occupé par des troupes de l'Union. De 1873 à 1880, et à nouveau de 1900 à 1909, St Charles College n'accueille plus d'étudiants séculiers. En 1922, suite à un incendie les étudiants sont envoyés au Spring Hill College dans l'Alabama ; l'établissement existe toujours aujourd'hui sous la forme d'un séminaire. Il est possible de consulter deux catalogues de St Charles College pour les années 1868 et 1872. En 1868 le *college* accueille 111 étudiants, et mis à part quelques étudiants de l'Alabama, un Texan et un Irlandais, tous sont originaires de Louisiane¹⁷². En 1872, il compte 82 étudiants et à part un étudiant de Caroline du Sud, tous sont Louisianais¹⁷³. L'établissement a un rayonnement presque exclusivement étatique. Entre la fin des années 1860 et le début des années 1870, St Charles College accueille en moyenne une petite centaine d'étudiants par an, dont la quasi-totalité est originaire de Louisiane.

Les renseignements rassemblés permettent de savoir que le *college* dispensait un cursus d'anglais et un de commerce¹⁷⁴ jusqu'au début des années 1870 au moins. Ces cursus sont semblables à ceux du St Joseph's College de Bardstown. En 1868, St Charles possède un département de langues modernes où le français est enseigné ; alors que nous sommes en Louisiane, il ne fait pas partie du cursus principal. Le département est composé de quatre classes de français et d'une en espagnol¹⁷⁵. Quatre ans plus tard, en 1872, le français est enseigné aux côtés de l'anglais dans tous les cursus proposés et sans autre langue étrangère ; l'espagnol a disparu, et l'allemand est enseigné en option pour 25 \$ par an.

En 1850 les frères de Clouet, Alexandre Jr 11 ans, et Paul 9 ans, apparaissent dans le recensement de la paroisse St Landry comme étant élèves du St Charles College¹⁷⁶ ; tous les étudiants (sauf un) sont originaires de Louisiane. Jules Janin (né en 1854) le fils de Clothilde Bossier Janin y est scolarisé en 1872 et 1873, il a 16-17 ans. Cette année-là Jules reçoit un prix dans la classe de Belles Lettres pour la Christian Doctrine et

171 *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*, p. 59 ; <https://archive.org/details/historicalskechohillrich/page/58>

172 *Catalogue of the Officers and Students of St Charles College, Grand Coteau, 1868-69*, p. 6-9.

173 *Ibid.*, 1872-73, p. 6-8.

174 *Ibid.*, 1868-69, p. 11.

175 *Ibid.*, p. 21-22.

176 Year : 1850 ; Census Place : St Landry, Louisiana ; Roll : M432_240 ; Page : 25B ; Image : 55, Ancestry.com. 1850 United States Federal Census [database on-line]. Provo, UT, USA : Ancestry.com Operations, Inc, 2009. Images reproduced by FamilySearch.

l'anglais ; il est membre du club de Philomantic et trésorier du club de Philharmonie. Sa mère paie des factures imprimées et remplies entièrement en anglais.¹⁷⁷ En 1873, l'établissement ferme pendant huit ans à l'enseignement séculaire, et les archives ne nous donnent pas d'informations sur l'endroit où Jules Janin a terminé ses études. Une lettre de mars 1875 adressée par sa tante Marie *Janin* Lunier à Clothilde permet de compléter quelques peu le parcours scolaire de Jules ; celui-ci, qui a alors 19 ans, va bientôt arriver en France¹⁷⁸. En juin 1877, Marie écrit à Clothilde, « Nous faisons des vœux sincères pour que Jules soit admis comme interne. »¹⁷⁹ En mars 1878, Clothilde écrit à son fils qui a alors 22 ans une lettre qui laisse entendre que Jules est en train de terminer ses études de médecine à la Nouvelle-Orléans : “Dr Stéphens says, if you are ready, there is a plenty of work for young physicians. [...] I suppose you are certain of getting your diploma, as you say you are doing well.”¹⁸⁰. Dans le recensement de 1880 il est enregistré comme médecin¹⁸¹.

Au St Charles College, dont le rayonnement est restreint presque entièrement à l'État de la Louisiane, les deux catalogues qu'il a été possible de consulter datent tous d'après la guerre de Sécession. En 1868, soit trois ans après la fin de la guerre, le *Annual Commencement* propose toujours une pièce en français, elle est annoncée comme « French Play, *Le Malade Imaginaire* » ; par contre, les discours présentés par la Philomatic Society (club qui prépare les étudiants à s'exprimer en public)¹⁸² sont tous en anglais. En 1872, le *Annual Commencement* propose une pièce en anglais, ainsi que de nombreux morceaux de musique : anglais, allemand, italien, ainsi que trois morceaux en français « March du Grand Coteau », « Chant du départ », et « Valse de Guillaume Tell »¹⁸³. Rien de particulier dans cette cérémonie ne montre ou ne rappelle la francophonie de la Louisiane.

4.2.9 Louisiana College 1851-53 – 1856

Le français Louis Dufau (né en 1816), s'installe en Louisiane après avoir enseigné au lycée Louis le Grand, et géré un lycée préparatoire à Paris ; il était membre

¹⁷⁷ Voir annexe XVI p. 240.

¹⁷⁸ « Vous nous dites que nous aurons bientôt le plaisir de faire la connaissance de votre fils, nous en sommes bien heureux je vous assure.[...] Ma mère sera bien heureuse de connaître son petit fils. » Janin, NUS, Folder 56. Lettre de Marie *Janin* Lunier à sa belle-sœur Clothilde, mars 1875.

¹⁷⁹ *Ibid.*, juin 1877.

¹⁸⁰ Janin, NUS, Folder 56. Lettre de Clothilde *Bossier* Janin à son fils Jules Janin, 27 février 1878.

¹⁸¹ “Physician” ; Year: 1880 ; Census Place: Natchitoches, Louisiana ; Roll: 457 ; Page: 493D ; Enumeration District: 028. Ancestry.com and The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints. 1880 United States Federal Census [database on-line]. Lehi, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc, 2010. 1880 U.S. Census Index provided by The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints © Copyright.

¹⁸² *Catalogue of the Officers and Students of St Charles College, Grand Coteau, 1868-69*, p. II.

¹⁸³ *Ibid.*, 1873, p. 9.

de la Société française pour l'abolition de l'esclavage¹⁸⁴, et bien que Catholique, un fervent opposant au clergé¹⁸⁵. En 1851, Dufau fonde le Louisiana College à la Nouvelle-Orléans ; suite à l'épidémie de fièvre jaune de l'été 1853, le *college* déménage à 40 kilomètres de la ville dans la paroisse de St Jacques, où il intègre les locaux de l'ancien Jefferson College¹⁸⁶.

Un seul catalogue est disponible (celui de l'année 1854) et fait remarquable, il est imprimé en anglais. Le français Louis Dufau fait de l'anglais la langue du Louisiana College, il considèrerait en effet qu'elle était le « patois national¹⁸⁷ ». Dans ce catalogue il est précisé que dans l'établissement, la religion est placée sur la même base que dans la constitution des États-Unis, chaque étudiant « est libre d'exercer et de profiter de sa religion selon ce que lui dicte sa conscience¹⁸⁸ ». Il est précisé que les étudiants de familles catholiques doivent aller à la messe le dimanche et que les étudiants de familles protestantes doivent assister à des exercices bibliques le dimanche aussi. Le catalogue répertorie les étudiants de l'année scolaire précédente, soit 1853-54 ; le Louisiana College accueille 162 étudiants dont la provenance n'est pas précisée¹⁸⁹. Cette année-là, Alexandre de Clouet Jr et Paul sont scolarisés au Louisiana College ; Paul y étudie jusqu'à la fermeture de l'établissement en 1856.

En 1853, le catalogue (le second depuis que le *college* peut délivrer des diplômes) explique que la fondation de cette institution vient combler un manque dans l'État de Louisiane¹⁹⁰. Le *college* propose quatre cursus, appelés départements : les départements Primaire, Préparatoire, Pratique, et Collégial¹⁹¹. Le département primaire s'adresse aux plus jeunes élèves, qui sont encore dans les apprentissages de lecture et d'écriture. Le département Préparatoire, comme son nom l'indique, prépare les étudiants à entrer dans le département Collégial. Celui-ci est très similaire au cursus classique des établissements jésuites dans les matières dispensées (langues modernes et anciennes

184 LAROQUE TINKER Édouard, *Les Écrits De Langue Française : En Louisiane Au XIX^e Siècle* (1923; reprint, Nendeln, Liechtenstein : Kraus Reprint, 1970), 148, 246 ; dans PLATT 2017, p. 127.

185 BELL Caryn Cosse, *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana*, LSU Press, 2013, p. 179, dans PLATT 2017, p. 128.

186 Voir p. 156 4.2.7 Jefferson College, paroisse St Jacques, Louisiane 1831-1848.

187 DUFAU Louis, "Address of Louis Dufau, President of Louisiana College, Delivered at the Commencement Exercises, Academic year, 1855-1856," 1856, Tulane Manuscripts Department, Special Collections, Howard-Tilton Memorial Library, Jones Hall, Tulane University, New Orleans, dans PLATT, p. 141.

188 *Catalogue of the officers and students, regulation and discipline of Louisiana College for the Academic Year 1854-1855*, p. 13.

189 En s'en tenant à une observation des noms et prénoms des garçons, alors la grande majorité des étudiants seraient issus de familles ayant des aïeux français. 25 environ ont des combinaisons noms + prénoms qui paraissent anglo-saxons (par exemple : Wilkinson Robert, Riddell Sanford).

190 "The object of this College is, to supply a deficiency long felt in this State, --viz: the want of an Institution whose object should be to prepare our young men for the active duties of life, as well as to give those who desire a liberal education." *Catalogue of the officers and students, regulation and discipline of Louisiana College for the Academic Year 1854-55*, p. 10.

191 Les majuscules aux noms des départements sont utilisées pour faciliter la lecture.

entre autres). Le département Pratique met l'accent sur les langues modernes et n'enseigne ni le grec ni le latin : « à la place des langues latine et grecque, les langues modernes, comme l'espagnol et l'allemand, sont enseignées afin de pouvoir être lues et parlées avec aisance, afin d'être utilisées dans les lieux de commerces.¹⁹² » Le Département Collégial est sanctionné par un Bachelor-ès-Arts, et un Master-ès-Arts, et le département Pratique, par un Bachelor-ès-Philosophie, et un Master-ès-Philosophie.

En 1853 Alexandre Jr (15 ans) est étudiant dans le département Préparatoire en deuxième classe ; il a comme camarades Agricole Grevemberg et les frères Tremoulet, qu'il retrouve à Paris quelques années plus tard. Paul (11-12 ans) est au département Primaire de 1853¹⁹³. Durant ses années au *college*, Paul reçoit des lettres de son père qui lui conseille de faire attention à son orthographe, à sa calligraphie, à ses manières :

Tu fais des fautes d'orthographe que tu pourrais éviter en cherchant un peu la manière d'écrire les mots et en réfléchissant d'avance à tes règles de Grammaire. [...] Chaque lettre écrite ainsi avec soin te servira d'une bonne étude qui te sera d'une grande utilité dans tes classes [...]¹⁹⁴

Dans cette même lettre, de Clouet Sr continue sur l'importance d'obtenir des mentions, qui permettent de recevoir des prix :

Pas de mention pas de prix n'est-ce pas ? Eh bien ! Si je comprends bien la chose, pas de conduite pas d'application _ pas de mentions. Conséquemment si pour avoir des prix il faut des mentions et si pour avoir des mentions il faut de la sagesse, du courage et du zèle dans ses études, je suis parfaitement d'accord avec trois sorties vous en aurez assez à mon avis.¹⁹⁵

En avril 1854, de Clouet père écrit à Paul qu'il a encore besoin de bien s'appliquer et de beaucoup travailler ; il ajoute :

C'est un temps [celui du Collège] précieux mon cher enfant et une fois perdu la perte est irréparable. Je me plais à croire que tu nous aimes trop pour nous faire de la peine et nous donner du chagrin et tu sais que rien au monde ne nous ferait plus de peine et ne nous mortifierait plus que de vous savoir paresseux, ignorants et en arrière de vos condisciples¹⁹⁶

En 1856, le Louisiana College ferme ses portes et Paul, 15 ans, poursuit ses études à la Brookland Academy en Virginie.

¹⁹² *Catalogue of the officers and students, regulation and discipline of Louisiana College for the Academic Year 1854-55*, p. 7 : "Instead of the Greek and Latin languages, the Modern languages, as Spanish and German, are taught to be read and spoken with ease, so as to be used in Commercial Houses."

¹⁹³ *Ibid.*, p. 5-6.

¹⁹⁴ DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à Paul son fils, 13 janvier 1854.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ *Ibid.* 29 avril 1854.

4.2.10 Brookland Academy, Greenwood Dépôt, Virginie

Il n'y avait aucun catalogue disponible dans la base de donnée utilisée pour la Brookland Academy. Avant la guerre de Sécession, Paul de Clouet y est étudiant après avoir passé quelques années au Louisiana College, et avant d'entrer à la University of Virginia. Deux de ses cousins Geo Landry et Ferry (prénom inconnu) sont inscrits en 1859 au moins. Parmi les papiers de la famille de Clouet, un imprimé de 1860 présente les instructions d'entrée à la Brookland Academy : il y est inscrit que l'institution a ouvert en 1855, qu'une année d'enseignement coûte 280 \$ et que le nombre d'élèves est limité à 70¹⁹⁷. À ceci s'ajoutent plusieurs lettres adressées à Paul de Clouet par son père et son frère, ainsi qu'un bulletin scolaire de 1859 qui donnent des renseignements sur le cursus suivi à Brookland par un jeune homme entre ses 15 et ses 19 ans à la fin des années 1850.

Concernant la religion de l'établissement, Louise *Benoît de St Clair* de Clouet écrit à son fils Paul en 1858 :

Je pense que vous avez reçue la lettre de papa à Clouet et maintenant vous devez savoir à quoi vous en tenir pour votre religion vous n'êtes pas tenus à assister à leurs prières si cela vous fait quelques chose du reste pour moi j'aime beaucoup mieux que vous n'y assistiez pas du tout si cela vous répugne. Je vois avec plaisir mon cher Paul que tu tiens ferme à la religion Catholique dans laquelle tu as été élevé et pendant les vacances je veux que tu fasses ta première Communion [...].¹⁹⁸

L'*academy* semble protestante, ou du moins la majorité des étudiants le sont. Les jeunes hommes d'autres confessions y sont admis et semblent avoir le choix d'assister ou non aux prières, tout comme dans les établissements catholiques. Concernant les matières suivies par Paul et donc dispensées par l'*academy*, de Clouet père écrit en 1857 à Paul qui a alors 15 ans :

Je m'en rapporte tout à fait à Mr Dun*** pour la direction de tes études et je crois comme lui qu'il vaut mieux remettre le Français à plus tard. L'essentiel pour le moment est de te mettre au niveau des autres classes telles que l'Anglais le latin et l'arithmétique.¹⁹⁹

L'année suivante 1858-59, Paul reçoit un certificat prouvant qu'il a atteint la première division²⁰⁰ dans son examen final écrit et oral sur *Athalie*, *Cinna*, et quatre actes de *L'Avare*²⁰¹ (il n'est pas précisé s'il s'agit de français ou de littérature). *Athalie* est une tragédie de Racine, *Cinna* une tragédie de Corneille, et *L'Avare* une comédie de Molière : Paul étudie donc des classiques français à la Brookland Academy. En mars

197 DeClouet, ULL, serie B, 3. 5 juillet 1860.

198 *Ibid.*, serie A, 1. Lettre de Louise Benoît de St Clair de Clouet à son fils Paul, 16 mars 1858.

199 *Ibid.* Lettre d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, 5 mars 1857.

200 La première division semble être le degré de réussite le plus élevé à l'examen.

201 DeClouet, ULL, serie B, 2. 1858-59.

1859, un bulletin scolaire²⁰² est adressé à Alexandre de Clouet père pour le mois de février : Paul, 17 ans, est noté en anglais (déficient), en latin (rien), en français (très bien), en mathématiques (arithmétique mentale : assez bien ; arithmétique écrite : bien), et en comportement (exemplaire). Sur le bulletin se trouvent les autres matières proposées par l'établissement : les étudiants peuvent apprendre le grec, l'allemand et l'italien. Au dos de ce bulletin, Alexandre de Clouet père rédige une lettre en anglais à son fils ; furieux, il lui reproche de ne suivre que trois classes et d'être défaillant dans une des trois (il semble que Paul suive quatre classes). Il mentionne les sacrifices qu'il fait pour son éducation. En avril et mai de la même année, Alexandre père et fils écrivent à Paul, et la liste des doléances d'Alexandre père s'allonge ; il lui écrit en français : « J'en perds le sommeil – Je vois dans ton bulletin “English Composition complitely omittted.” [...] Tu seras bientôt homme et si cela continue tu ne sauras rien – non seulement le grec et le latin – mais pas même le Français et l'Anglais ! »²⁰³ Alexandre de Clouet père souhaite que son fils entre à l'université de Virginie, dans une lettre de mai 1859 il lui écrit :

[...] j'en suis encore à me demander ce que tu fais de ton anglais. Tu ne m'en parles pas tu me dis seulement que tu étudies le Latin, l'Algèbre et le Français – et tu conviens en même temps que tu n'étudies pas « very hard. » [...] Je dois te dire que tout en attachant de l'importance à une éducation classique, je tiens encore plus à une bonne et solide éducation anglaise et française [...]. Je vois par tes lettres que tu as encore besoin de travailler ferme à ton anglais et quant au français, bien que je ne puisse pas en juger par ta correspondance, je crains fort que tu n'aies encore plus à faire que pour l'anglais.²⁰⁴

En octobre 1859, Alexandre de Clouet fils écrit à son frère :

Papa te fait dire que ça le chagrine beaucoup que tu ne suis que deux classes, il te dit que si ça te coûte trop d'apprendre le Latin et le Grec de faire en sorte de te préparer pour la classe Anglo-Saxon de l'Université il tient beaucoup à ce que tu suives un cours d'Anglais bien complet quand tu iras à l'Université, il demande à Mr D. de bien te préparer pour cette classe [...].²⁰⁵

À plusieurs reprises, de Clouet père encourage Paul à se tourner vers l'anglais plutôt que vers les études classiques. En janvier 1860 il lui écrit : « J'avais espoir que tu pourrais entrer à l'Université l'année prochaine pour suivre le cours Anglo-Saxon, la Chimie, l'histoire naturelle [...].²⁰⁶ » Paul intègre bien la University of Virginia à la rentrée 1860. De Clouet père ne fait pas suivre d'études supérieures à ses fils dans le réseau jésuite comme il l'a lui-même fait ; il n'envoie pas ses fils au St Joseph's College où

²⁰² Le bulletin est entièrement en anglais.

²⁰³ DeClouet, ULL, série A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à son fils Paul, 16 avril 1859.

²⁰⁴ *Ibid.* 10 mai 1859.

²⁰⁵ *Ibid.* 27 octobre 1859.

²⁰⁶ *Ibid.* 10 janvier 1860.

de nombreux jeunes louisianais de l'âge de Paul sont étudiants et où lui-même a été scolarisé. De Clouet Sr envoie ses fils en Virginie après la fermeture du Louisiana College en 1856. Dans une lettre rédigée en 1832 depuis la France et envoyée à sa tante « Tonton »²⁰⁷, il exprime son avis sur l'éducation qu'il a reçue au St Joseph's College dans le Kentucky :

[J]e n'ai que 20 ans, je suis un jeune homme sans expérience et d'une ignorance complète des affaires. Mes premières études je les ai bien faites, je les ai même faites avec honneurs. Mais ces études elles étaient trop faibles et mon éducation a été manquée, cela ce n'était pas de ma faute. Oh maudit système d'éducation, Oh temps précieux perdu en déchiffrant à grands coups de dictionnaire le grec et le latin (que j'ai déjà presque oubliés), en observant avec minutie d'insignifiant devoirs de religion. Oui c'est à présent que je m'en ressens et il me semble que mes sept ans de collège ont été, pour ainsi dire, un temps perdu.²⁰⁸

Cette réflexion de de Clouet père est illustrée par Eric Pratt dans son ouvrage *Sacrifice and Survival. Identity, Mission, and Jesuit Higher Education in the American South* ; il écrit que bien que les *colleges* jésuites offraient une variété de cours en sciences humaines, les modèles de cursus qu'ils proposaient étaient obsolètes et ne correspondaient pas aux besoins industriels et agricoles du Sud²⁰⁹. Chez les de Clouet, il semblerait qu'Alexandre fils ait lui-même un avis assez négatif sur les Jésuites :

« Je t'apprendrai si tu ne le sais pas que Douce Landry est revenu de Georgetown d'un but en blanc et sans trompette ni tambour, il paraît que son estimable père l'a très mal reçu, il lui a dit pour tout bonjour qu'il méritait de recevoir un châtiment comme celui qu'il a fait administrer à son nègre Déranbert qui vient de faire un marronnage²¹⁰ [...]. On dit à St Martin que Douce a quitté le collège parce qu'on l'avait dans la même classe où il était l'année passée ; c'est un petit gaillard qui est si smart il aurait voulu monter de quatre classes par an, ça lui apprendra que l'on ne fait pas à sa guise quand on est dans la griffer des Jésuites ; on l'enverra en

207 Joséphine « Tonton » de Clouet est une tante paternelle d'Alexandre, elle l'a en partie élevé suite aux décès successifs de ses parents et grands-parents. De Clouet lui est très attachée et elle est très présente dans sa correspondance.

208 DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet père à sa tante « Tonton », 7 septembre 1832.

209 PLATT Eric, *Sacrifice and Survival, Identity, Mission, and Jesuit Higher Education in the American South*, The University of Alabama Press, 2014, p. 81. "Even though Jesuit colleges offered a variety of liberal arts courses, the academic focus did not meet the actual industrial and agricultural needs of the southern populous. The design flaw in southern Jesuit institutions lay in their antiquated curricular models."

210 Alexandre fils emploie l'expression *faire un marronnage*, dont l'origine est liée à l'histoire de l'esclavage et se retrouve en français des Antilles et de Guyane : « action pour un esclave de s'évader ». Le nom *marronnage* est issu par aphérèse de l'espagnol *cimarron*, signifiant « élevé, montagnard » d'où par extension « animal domestique échappé et redevenu sauvage » et « indien fugitif » (1535, OVIEDO ds COR.-PASC.; cf. aussi Cimaroni en 1579 dans une traduction française d'un texte italien, v. KÖNIG, p. 145). Le sens d'« esclave nègre fugitif » semble être une création des colons, née aux Antilles, due à une comparaison des Noirs échappés avec les animaux domestiques devenus sauvages après s'être enfuis dans les montagnes ». Trésor de la Langue Française informatisé, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?37;s=4.027552365;b=13;r=1;nat=assiste;>

ville à l'école de Mr Lord, nous verrons s'il y fera beaucoup de merveilles. »²¹¹

4.2.11 Jefferson College 1859-1862

Trois ans après la fermeture du Louisiana College, Aimé Valcour, richissime planteur de la paroisse St Jacques²¹², achète les bâtiments et y rouvre le Jefferson College en 1859²¹³. Valcour impose cette fois que l'établissement soit sous domination catholique²¹⁴. Alexandre de Clouet Jr écrit à Paul le 28 septembre 1859 :

Je t'apprendrai que le Collège Jefferson à St Jacques s'ouvrira le premier jour de Novembre prochain, Mr C Oscar Dugué en sera le président ; ça a été affiché dans le Picayune d'y hier, je leur souhaite beaucoup de succès, mais je n'aimerais pas beaucoup aller à ce collège ; Geo Ferry et Michel Fortier iront sans doute là, ils ne passeront pas leur temps aussi agréablement là qu'ils le passaient à Brookland.²¹⁵

Le portrait d'Édouard St Martin rédigé par Alcée Fortier²¹⁶ nous apprend que le jeune homme est étudiant au Jefferson College lorsque ses études sont interrompues par la guerre de Sécession peu de temps avant son diplôme, lorsqu'il s'engage dans l'armée confédérée en 1862. Édouard a donc quitté son *college* du Kentucky pour terminer ses études en Louisiane. Cette information a pu être recoupée à l'aide du catalogue du St Joseph's College où en effet, ni Édouard ni ses deux frères Alfred et Félix n'apparaissent pour l'année 1860-61. Un camarade et ami d'Édouard St Martin, Michel Fortier, quitte lui aussi le St Joseph's College pour le Jefferson College. En novembre 1860, leur mère, Louise Perret St Martin écrit à Louisa :

Les enfants sont partis pour le Collège dimanche dernier (le 4) [...]. Ils y sont retournés avec une bonne résolution de bien s'appliquer ce qui nous fait beaucoup de plaisir, car cela nous fait voir qu'ils apprécient l'éducation que nous faisons notre possible de leur procurer.²¹⁷

211 DeClouet ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre de Clouet Jr à son frère Paul, 17 octobre 1859.

212 Son habitation est surnommée « Le Petit Versailles ».

213 Une lettre d'Alexandre Sr à Paul nous apprend qu'Alexis Ferry, un des beaux-fils d'Aimé Valcour, est un cousin des de Clouet. En avril 1854, Ferry vint chercher les deux frères au *college* (le Louisiana College à cette date), et les emmène chez Aimé Valcour. De Clouet Sr en est ravi : « C'est un grand bonheur pour moi de vous savoir dans le voisinage de si bons parents et amis, et je ne doute pas que vous saurez vous tenir de manière à vous rendre dignes de leur bienveillance et de leur amitié. » *Ibid.* 29 avril 1854.

214 PLATT 2014, p. 182.

215 DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre d'Alexandre Jr à Paul son frère, 29 septembre 1859. À cette date, Paul est étudiant à la Brookland Academy dans le Kentucky avec les deux camarades cités par son frère.

216 FORTIER Alcée (dir.), *Comprising Sketches of Parishes, Towns, Events, Institutions, and Persons, Arranged in Cyclopedic Form* (volume 3), Lit.D, Century Historical Association, 1914, p. 661-663, <http://files.usgwarchives.net/la/orleans/bios/s-000037.txt>

217 St Martin LaRC, box 1, Folder 29. Lettre de Louise Perret St Martin à sa fille Louisa, 7 novembre 1860.

Le *college* ferme à nouveau en 1862 et est occupé par des troupes nordistes. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur les cursus dispensés durant ces trois années .

4.2.12 St. Mary's Jefferson College, 1864-1927

En 1864, Aimé Valcour fait don du *college* à la Société de Marie qui rouvre l'institution sous l'appellation « St. Mary's Jefferson College ». L'établissement propose trois cursus : classique, commercial et préparatoire, les deux derniers appartenant au département Collégial.

En novembre 1865, Théophile Prudhomme un cousin (ou proche parent) de Serdot Prudhomme y est étudiant depuis un mois. Il écrit à Serdot qui est alors étudiant à l'Université de St Louis, en anglais, il lui explique que ce dernier a tort de « penser cela de ce collège. Il me plaît beaucoup sauf qu'ils vont à la messe trop souvent pour moi. ²¹⁸ » Théophile est désolé d'être séparé de Serdot, « Nous sommes 11 de Natchitoches. J'aimerais que tu sois là pour compléter la douzaine. ²¹⁹ » Il lui explique sa présence à ce *college* et non à celui de Bardstown dans le Kentucky :

Tu me demandes pourquoi je ne suis pas venu où tu es c'est parce que Mr wasley est arrivé d'abord quand on devait commencer et a dit à nos parents que le collège de bardstown n'étais pas ouvert et qu'il y avait une révolution parmi les gens et parmi les garçons [...] sans ça nous serions là où tu es en ce moment. ²²⁰

Lorsqu'il rédige cette lettre, Théophile ne sait pas encore que Serdot a intégré la Saint Louis University dans le courant du mois de novembre et non le St Joseph's College de Bardstown.

En décembre 1865, dans une lettre Odalie Prudhomme apprend à son frère Serdot, que deux membres de leur famille étendue ont quitté le *college* : « Ambrose et Emile Deblieux ont quitté le Collège Jefferson mais ne savent pas pourquoi. On dit que les classes n'étaient pas assez fortes pour eux. ²²¹ » Théophile Prudhomme quitte lui aussi le *college* après une année pour se rendre à la Saint Louis University.

²¹⁸ Prudhomme, NSU, serie 1, folder 35. 30 novembre 1865. "Dear friend, you are quite mistaken if you think such of this college. I like it very well just that they go to mass too often for me." Théophile est désolé d'être séparé de Serdot. "We are 11 from natchitoches. I wish you where here to complete the dozen." "All the boys from natchitoches tells me to tell you goodby for them."

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.* "You ask me why I did no come there where you was it was beacause Mr wasley first arrive when we were to starte and told our parents that bardstown college was not open and that their had a revolution among the people and among the boys [...] if it hadn been for that we would be where you are now [...]."

²²¹ *Ibid.* 14 décembre 1865. « Ambrose and Emile Deblieux have left Jefferson College but know not why. It is said that the classes were not strong enough for them. »

4.2.13 Christian Brothers' College, Pass, Mississippi

Le Christian Brothers' College est fondé par le mouvement lassalien, des frères laïques suivant les préceptes de Saint Jean-Baptiste de la Salle, en 1865. Nous n'avons pas pu consulter de catalogues pour cet établissement, quelques informations proviennent du site internet du district lassalien de San Francisco et de la Nouvelle-Orléans²²². Le réseau de *colleges*, d'écoles et d'*academies* gérés par les frères de St Jean-Baptiste de la Salle s'étendait au XIX^e siècle dans le Sud des États-Unis en Louisiane, dans le Mississippi, au Texas, en Floride, et au Nouveau Mexique.

Serdot Prudhomme y est étudiant en 1867, âgé de 18 19 ans. Son jeune frère, Augustin Lambre apparaît dans le recensement de la ville de Pass Christian en 1870 ; âgé de 16 ans, il est répertorié comme étudiant de ce même *college* ainsi que Jules Janin 14 ans, le fils de Clothilde Bossier Janin et petit cousin des frères Prudhomme²²³. Le recensement nous permet de savoir que 159 étudiants fréquentent cet établissement du Mississippi en 1870, et que les Louisianais y sont largement surreprésentés avec 124 garçons inscrits, soit environ 78 % de l'effectif. Le fait que cet établissement ouvre en 1865 a pu inciter les parents de Serdot à le scolariser plus près de chez eux, et à le retirer de la Saint Louis University où il était étudiant dans le Missouri. L'orientation religieuse de l'établissement reste catholique, mais lassalinienne et non plus jésuite. Les enseignants lassaliens sont des frères laïques, c'est-à-dire n'ayant pas prononcé de vœux de prêtre.

Les archives concernant l'année scolaire de Serdot contiennent des dissertations, toutes en anglais²²⁴ : une sur les Croisades, une au titre de *Supposed speech of Gen. Jackson before the Battle of N. Orleans*, ou encore, *City life preferable to country life*. En avril 1867, dans cet établissement catholique où la grande majorité des étudiants est louisianaise, Serdot rédige une dissertation : *The rise of the English language*, travail sur le rayonnement de la langue anglaise à travers le monde. Il n'y a pas d'autres informations dans les archives consultées sur cet établissement où ont étudié Serdot, Augustin Lambre et Jules.

Le *college* ferme ses portes en 1875. En 1871, un établissement frère avait ouvert ses portes à Memphis dans le Tennessee ; Serdot Prudhomme y scolarise son fils au début des années 1890.

²²² <https://delasalle.org/>

²²³ Year: 1870 ; Census Place: Pass Christian, Harrison, Mississippi ; Page: 364B ; Family History Library Film : 552 228, Ancestry.com. 1870 United States Federal Census [database on-line].

Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations, Inc, 2009. Images reproduced by FamilySearch.
²²⁴ Prudhomme, NSU, Folder 605.

4.2.14 Christian Brothers' College, Memphis, Tennessee.

Le *college* (aujourd'hui la Christian Brothers University) est fondé dans le but d'apporter au Mississippi une institution d'éducation catholique élémentaire, secondaire et collégiale²²⁵. Jean Janin Prudhomme (né en 1874), le fils de Serdot et d'Antoinette *Janin* Prudhomme y est élève au début des années 1890. Comme pour l'autre Christian Brothers' College, les données manquent pour cet établissement.

Les prix et diplômes reçus par Jean Janin et conservés aux archives nous permettent tout de même d'apprendre qu'il y étudie le français pendant au moins deux années. Ces années correspondent à de l'enseignement secondaire, Jean a entre 16 et 18 ans en 1890 et 1892. Il n'y a cependant pas d'autres renseignements sur les cursus proposés, qui étaient très probablement similaires à ceux du Christian Brothers' de Pass, ni sur le nombre d'étudiants.

4.2.15 Jesuits' College, Nouvelle-Orléans, Louisiane

Albert St Martin (né en 1851) est entré chez les Jésuites pendant la guerre de Sécession le 4 février 1864, soit à l'âge de 12 ou 13 ans. Sa mère, Louisa, écrit à sa propre mère : « Albert est chez les Jésuites depuis plusieurs mois. Ces messieurs sont aussi bien bons ils ont pris mon enfant payable quand je le pourrais.²²⁶ ». La correspondance de Louisa et les archives de la famille en général n'apporte pas de renseignements supplémentaires sur l'établissement en question. Cependant un *college* jésuite, le Jesuits' College, existe à la Nouvelle-Orléans à l'époque où Albert est scolarisé et il est probable qu'il s'agisse du même (l'établissement existe toujours, il s'agit aujourd'hui de la Jesuit High School of New Orleans).

Un catalogue est disponible à la consultation pour l'année 1860-1861, le *college* propose deux cursus : un cursus classique et un cursus commercial, auxquels s'ajoutent deux classes préparatoires pour les plus jeunes élèves. L'anglais et le français sont obligatoires dans les deux cursus de ce *college* de la Nouvelle-Orléans, et les élèves peuvent étudier l'espagnol ou l'allemand sans frais supplémentaires. Un an avant la guerre de Sécession, le *Annual Commencement* présente un drame en trois actes en français, *Martyre d'Agapyt*.

225 Site internet de l'université Christian Brothers, rubrique histoire : <https://www.cbu.edu/CBUhistory>

226 St Martin LaRC, Box 1, Folder 32. Lettre de Louisa Perret St Martin à sa mère Louise, 22 mai 1864.

4.2.16 Parenthèse Janin en France

Les archives consultées ici nous donnent peu d'information concernant l'éducation que reçoivent les enfants Janin en France. La correspondance entre les belles-sœurs Janin, Marie et Clothilde nous apprend qu'à la rentrée 1876²²⁷, Marie emmène ses neveux Placide (date de naissance inconnue) et Adolphe (11 ans)²²⁸ au collège à Paris. Thomas (13 ans) et Léon (18 ans), dont la santé est fragile, restent avec leur grand-mère, Antoinette *Prudhomme* Janin à Saint Sulpice. À cette date, le fils aîné, Victor (20 ans) essaie de former un cabinet de médecine à Paris. La famille cherche un professeur pour les deux garçons restés à Saint Sulpice, et Marie précise à Clothilde que leur sœur aînée, Élisabeth (24 ans) « est occupée en ce moment à donner les leçons à ses frères Thomas et Léon en attendant que l'on se soit décidé dans le choix d'un professeur, mais c'est toujours Élisabeth qui leur apprendra l'anglais. »²²⁹ Élisabeth est née comme ses frères en Louisiane, elle est l'aînée de la fratrie, et était âgée de 11 ans au moins lorsque la famille vient s'installer en France. Ce commentaire laisse entendre qu'elle maîtrise toujours suffisamment l'anglais pour l'enseigner à ses frères. Claude avait autour de 5 ou 6 ans lors du déménagement, et Thomas était certainement encore bébé. Quelques mois plus tard en juin 1877, Marie donne d'autres nouvelles de l'éducation des garçons à Clothilde :

Il travaille bien Tommy, le voilà au latin qu'il apprend ici auprès de M. le Curé qui en est fort content – cet hiver nous espérons, si sa santé le lui permet, lui faire suivre les classe au collège et si son idée ne change pas nous en ferons un notaire. Placide travaille aussi fort bien nous en sommes contents sous tous les rapports – Dolphy lui en fait le moins qu'il peut et cependant il lui faudra travailler ferme voulant être architecte – Quant à Placide il ne sait pas trop ce qu'il veut, il parle dans ce moment du Doctorat en médecine – [...].²³⁰

Les quatre garçons suivent une scolarité qui a pour particularité un intérêt de leur famille pour la langue anglaise. L'aîné des fils, Victor, est en conflit avec sa famille, et ce déjà du vivant de son père :

Avec le caractère et les tendances de Victor il fallait qu'il fut retenu au collège jusqu'à l'âge de 19 ans ... mon père²³¹ le voulait ainsi mais la pauvre Cécilia ne l'a pas voulu disant qu'en Amérique²³² les garçons n'étaient pas tenus ainsi – à l'âge de 15 ou 16 ans Victor eut la bride sur son cou, il en

227 Janin, NSU, Folder 56. Lettre de Marie Janin Lunier à Clothilde Bossier Janin, 4 octobre 1876.

228 À cette date, les enfants Janin sont orphelins, en effet, leur père Jean Côme Janin est décédé en août 1876 et leur mère Cécilia *Sompayrac* Janin quatre ans auparavant.

229 *Ibid.* Lettre de Marie Janin Lunier à Clothilde Bossier Janin, 4 octobre 1876.

230 *Ibid.* 6 juin 1877.

231 Le père de Marie, le Dr Joseph Toussaint Janin est Français, il s'installe en Louisiane où il rencontre sa future épouse à Natchitoches, Antoinette *Prudhomme*, dont le frère est Lestan Prudhomme père.

232 On note l'emploi du terme *Amérique* et non de celui d' *États-Unis*.

profita et nous en subissons aujourd'hui les conséquences. Lui aussi du reste ...²³³

Cécilia était louisianaise, et par ce commentaire on constate qu'elle souhaitait que son fils soit traité comme un jeune homme américain, et que la famille a fait selon son souhait. En octobre 1884, Victor Janin entreprend la traversée atlantique inverse de celle qu'entreprenaient les jeunes Louisianais jusqu'à la guerre de Sécession ; il retourne aux États-Unis où il est né, avec l'idée d'étudier la médecine à Baltimore et de devenir dentiste. La rubrique nécrologie de son frère Thomas, montre que Victor était médecin.

[Victor] a l'intention d'aller à Baltimore pour y acquérir le titre de chirurgien dentiste américain – car nous disait-il il y a quelques temps, il faut que je puisse mettre Docteur sur mes cartes – Quand je pense que mon mari a fait et a dit tout ce qui lui était possible de faire et de dire pour que Victor soit Docteur, personne (je veux dire Joseph, Cécilia et surtout Léontine) ne trouvait la chose nécessaire ... et aujourd'hui Victor veut aller en Amérique pour avoir ce titre !!!²³⁴

En janvier 1882 Placide est soldat en Algérie « Le pauvre enfant trouve sa vie un peu rude mais comme il le dit à ses frères, il l'a voulu ; aussi engage-t-il bien ses jeunes frères à passer leurs examens et à travailler [...].²³⁵ » Marie pense qu'il avait besoin de quitter Paris pour rester un honnête homme sans s'étendre plus sur le sujet. En mars 1884, Marie écrit à Clothilde que Placide est venu passer deux semaines en février dans sa famille : « Nous comptons bien le voir l'année prochaine à l'École de St Maixent d'où il sortira sous-lieutenant – il nous est venu avec les galons de Sergent Fouvrier.²³⁶ » Thomas Janin a étudié le droit avant de travailler avec son frère comme industriel. Les enfants Janin ont des carrières de médecin, d'industriels et de militaire.

4.3. Conclusion d'étape

Le relevé et l'analyse des différents établissements fréquentés par les garçons des familles étudiées, montrent qu'une grande partie d'entre eux appartiennent au réseau d'éducation jésuite. Les *colleges* jésuites proposent tous les mêmes cursus d'études : un cursus classique et un cursus commercial ; les universités jésuites quant à elles, diversifient leurs cursus en proposant de la médecine et du droit par exemple. Le *college* jésuite St Charles en Louisiane attire peu d'étudiants venant d'autres États ; les Spring Hill College dans l'Alabama et St Joseph's College dans le Kentucky, accueillent eux une très large proportion d'étudiants louisianais jusqu'à la guerre de Sécession.

²³³ Janin, NSU, Folder 56. Lettre de Marie Janin Lunier à sa belle-sœur Clothilde, 6 juin 1877.

²³⁴ *Ibid.*, Folder 69. 15 mars 1884.

²³⁵ *Ibid.* 30 janvier 1882.

²³⁶ *Ibid.*

Les établissements sont répartis entre huit États (auquel s'ajoute Washington DC) : cinq États ayant faits sécession lors de la guerre (la Louisiane, l'Alabama, la Virginie, le Mississippi et le Tennessee) et tous, faisant partie de la région du Sud (les cinq États précédents plus le Maryland et le Missouri). Même s'ils n'étudient pas forcément en Louisiane, aucun membre de ces quatre familles n'étudie dans le Nord, que cela soit avant ou après la guerre de Sécession.

Le nombre de membres des familles par établissement n'a pas été pris en compte dans cette analyse ; comme vu précédemment, la génération des enfants est la plus nombreuse, beaucoup de garçons de cette génération sont nés à la fin des années 1830 et pendant les années 1840, et ceci déséquilibre les données. Cependant, ce déséquilibre a porté mon attention sur le St Joseph's College du Kentucky qui regroupe à lui seul le plus grand nombre de membres des différentes familles scolarisés à la fin des années 1850. Cette période correspond non seulement à celle où sont scolarisés les nombreux jeunes hommes cités plus haut, mais aussi aux années comprises entre la fermeture du Louisiana College en 1856, et la réouverture du Jefferson College en novembre 1859. Il est remarquable que Louise et Pierre Auguste St Martin retirent leurs trois fils du St Joseph's College dans le Kentucky où ils sont pourtant étudiants depuis plusieurs années, pour les envoyer au Jefferson College lorsque celui-ci rouvre ses portes. Ceci signifie que la proximité de l'établissement de scolarisation des enfants avait de l'importance pour eux, mais aussi qu'aucun autre établissement en Louisiane ne leur convenait avant la réouverture du Jefferson College. Les Lambre et les Prudhomme (famille Prudhomme élargie) dont les fils sont étudiants au St Joseph College en même temps que les frères St Martin, laissent leurs fils dans le Kentucky, où ils apparaissent dans le catalogue de 1860-61.

Quatre établissements séculiers sont répertoriés dans ces archives : l'un est fréquenté par des filles, les sœurs St Martin lorsqu'elles sont scolarisées à l'école publique, et deux des trois autres, le Louisiana College et la University of Virginia sont les lieux d'études des fils de Clouet, dont le père évite volontairement les institutions jésuites.

Dans les différents *colleges* et universités, la plupart des classes de langues sont ouvertes à la demande. Au fil des années, et surtout après la guerre de Sécession, ceci crée un appauvrissement du nombre de langues étrangères proposées. Il apparaît en effet que plus l'établissement accueille un nombre élevé d'étudiants d'une langue maternelle autre que l'anglais, plus le nombre de classes proposées par langues est élevé. Ceci est le cas pour le français dans les établissements accueillant des étudiants louisianais, et ce qui est flagrant avec l'allemand à la Saint Louis University et à Georgetown College, où le nombre de classes allemandes augmente en même temps

que la population allemande immigrée. Ceci n'exclut pas la pérennité de classes de langues modernes dans les établissements, cependant, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'espagnol tend à disparaître des cursus : à la Saint Louis University c'est juste avant la guerre que la dernière classe d'espagnol est enseignée, au St Charles College en Louisiane il n'y a plus de classe en 1872, et au St Joseph's College dans le Kentucky en 1874. L'éloignement dans le temps de la domination hispanophone de territoires comme les Florides ou la Louisiane, ainsi que la baisse du nombre d'étudiants venant d'Amérique du Sud et de Cuba dans les établissements, participent à cet état de fait. L'utilité commerciale des langues étrangères est un critère clairement mis en avant dans certains établissements : à Georgetown College et à la Saint Louis University à propos de l'espagnol, et au Louisiana College pour l'espagnol et l'allemand. L'italien est proposé dans trois établissements : Georgetown College, la University of Virginia et la Saint Louis University ; dans cette dernière, aucune classe n'a jamais été organisée. Cette vision utilitaire des langues étrangères conduit à un appauvrissement du choix des langues proposées dans certains établissements d'enseignements supérieur à la fin du XIX^e siècle. A mesure que les États-Unis s'agrandissent et que leur domination commerciale s'étend, la langue anglaise suffit amplement à un anglophone unilingue pour travailler et entretenir des relations commerciales.

La multiplication du nombre de lieux d'études existants après la guerre de Sécession modifie l'éducation des jeunes Louisianais aisés : ils étudient plus près de chez eux ou restent en Louisiane. Un autre changement majeur intervient après la guerre : avant, ces jeunes hommes partaient plusieurs mois, quelques fois une ou deux années en Europe comme ce fut le cas pour Alexandre Jr et son père avant lui. Cependant après la guerre, seul Jules Janin se rend en France, Paul de Clouet ne reprend pas ses études en 1865 et dans les archives étudiées, il n'y a pas de trace de voyage pour Serdot Prudhomme. Jules Janin a de la famille proche en France (une grand-mère, une tante, un oncle et des cousins) quand les de Clouet eux, ont des cousins éloignés qui vivent à Bordeaux. Il est probable que pour Jules, ces liens familiaux ont facilité ce voyage dispendieux que d'autres jeunes Créoles n'entreprennent plus. Pour ces jeunes Louisianais, le monde a en quelque sorte rétréci après la guerre de Sécession. Alors que les hommes éduqués avant la guerre quittaient la Louisiane pour leurs études et souvent même les États-Unis, ceux dont les études sont interrompues par la guerre où qui commencent leurs études après semblent plus rarement quitter la Louisiane ou le Sud que leurs aînés. Ce repli a probablement participé à accélérer la rupture des liens qui restaient entre ces familles en Louisiane et leurs parents éloignés en France²³⁷ ainsi qu'à la construction d'une forte identité sudiste.

²³⁷ Pour les de Clouet notamment.

5 Conclusion générale

Le contexte socio-économique de la Louisiane du XIX^e siècle amène à l'anglicisation complète de ce groupe de francophones blancs; cependant, ce phénomène est accompagné de certains facteurs qui sont intrinsèques à ces familles. En analysant leur généalogie, il apparaît que parmi les membres de la dernière génération étudiée, celle de Paul, Alexandre Jr et Blanche de Clouet, des sœurs St Martin et de leur frère Albert, de Lestan fils, Odalie et Serdot Prudhomme, et des enfants de Clothilde *Bossier* Janin, Antoinette, Désirée et Jules, beaucoup sont restés célibataires et donc sans descendance. Dans les arbres généalogiques des familles présentés ci après, les personnes restées sans enfants sont colorées en gris afin de visualiser et mettre en relief cet état de fait.

Le couple Prudhomme, formé par Laiza *Lambre* et Serdot père à Natchitoches a sept enfants qui vivent jusqu'à l'âge adulte, ils sont ceux qui ont le plus grand nombre de petits-enfants : leur fils aîné, Lestan, meurt à 41 ans sans s'être marié et il est le seul de sa fratrie dans ce cas. Julie épouse un fils DeBlieux, ils ont six enfants, Antoine épouse Frances *Bossier* avec qui il a cinq enfants, Julia épouse Fulbert Cloutier (ils ont un nombre indéterminé d'enfants), Odalie épouse Jules Lambre avec qui elle a six enfants, Serdot épouse Antoinette *Janin*, ils ont sept enfants et Augustin Lambre épouse Lucie Lévêque, avec qui il a au moins un enfant. Laiza et Serdot Prudhomme ont environ 26 petits-enfants. Parmi les époux et épouses des enfants Prudhomme se trouvent des membres des familles francophones de Natchitoches dont les noms, DeBlieux, Bossier, Cloutier, Lambre et Janin, ont été cités à plusieurs reprises dans ce travail. Le fait de vivre dans cette paroisse, dans la région de la rivière Cane, a provoqué une situation d'endogamie où les enfants des familles locales aisées ont continué à se marier au sein de leur communauté jusqu'à la fin du XIX^e siècle¹. Ces couples étant eux-mêmes francophones de naissance, il serait intéressant d'étudier, dans un futur travail, la génération de leurs enfants pour voir quand le passage à l'anglais s'est concrétisé chez eux.

1 Augustin Lambre se marie en 1880.

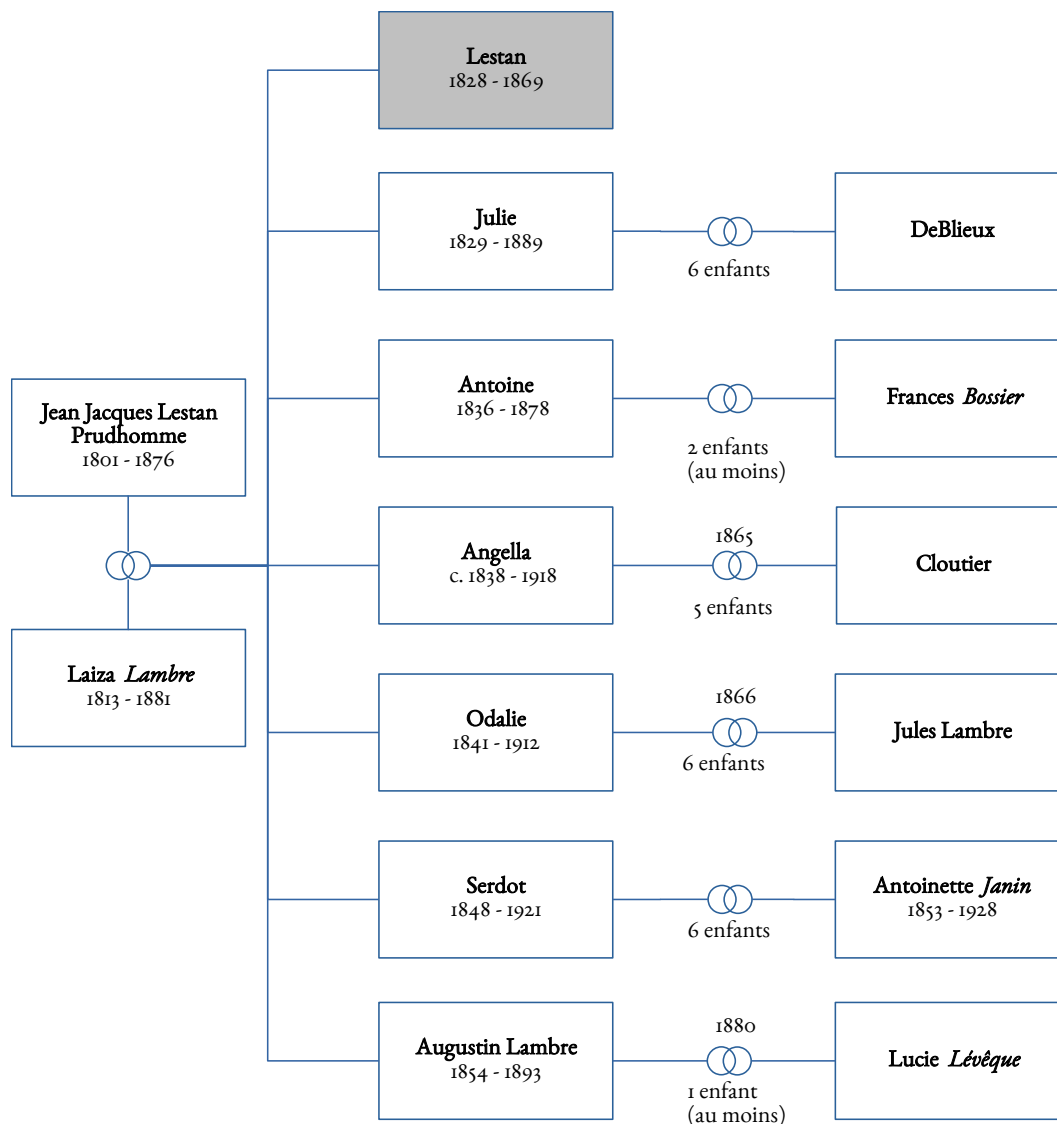


Figure 20: Famille Prudhomme, enfant de Lestan père et Laiza resté sans descendance.

Chez les de Clouet, le recensement de 1900 permet de voir que seul Paul s'est marié² ; à cette date il est veuf, et vit toujours sur la plantation avec ses trois enfants vivants à cette date : Edwige, 30 ans, Lizima, 27 ans, et George H., 25 ans. Son frère Alexandre, 62 ans, ses sœurs, Blanche, 57 ans, Christine, 50 ans, Gabrielle, 46 ans, et Corinne, 40 ans, sont tous célibataires³. Dans cette famille de francophones dont le

² Year: 1900 ; Census Place: Police Jury Ward 3, Lafayette, Louisiana ; Page: 15 ; Enumeration District: 0041 ; FHL microfilm: 1240567.

³ Le « s » de *single* apparaît dans la colonne *Whether single, married, widowed or divorced*. Il y a un doute concernant Corinne : dans la colonne où est enregistrée sa situation maritale on semble lire *wd* pour *widowed*, comme pour Paul. Si Corinne est effectivement veuve, il semblerait qu'elle n'ait pas eu d'enfant ; elle vit dans le foyer de son frère où aucun membre de la famille n'est enregistré comme neveu ou nièce du chef de famille. Si ses enfants avaient quitté le domicile il est probable qu'elle vivrait avec l'un d'eux.

couple Alexandre de Clouet Sr et Louise *Benoît St Clair* de Clouet a eu treize enfants et dont six à notre connaissance sont arrivés à l'âge adulte, seul l'un d'entre eux a lui-même eu des enfants. Alexandre père et Louise ont donc trois petits-enfants en 1900, dont un seul se marie : Georges H. épouse Leila Cornay, et entre 1903 et 1908 ils ont trois fils, George Henry Junior, Paul Henry, et Thomas.

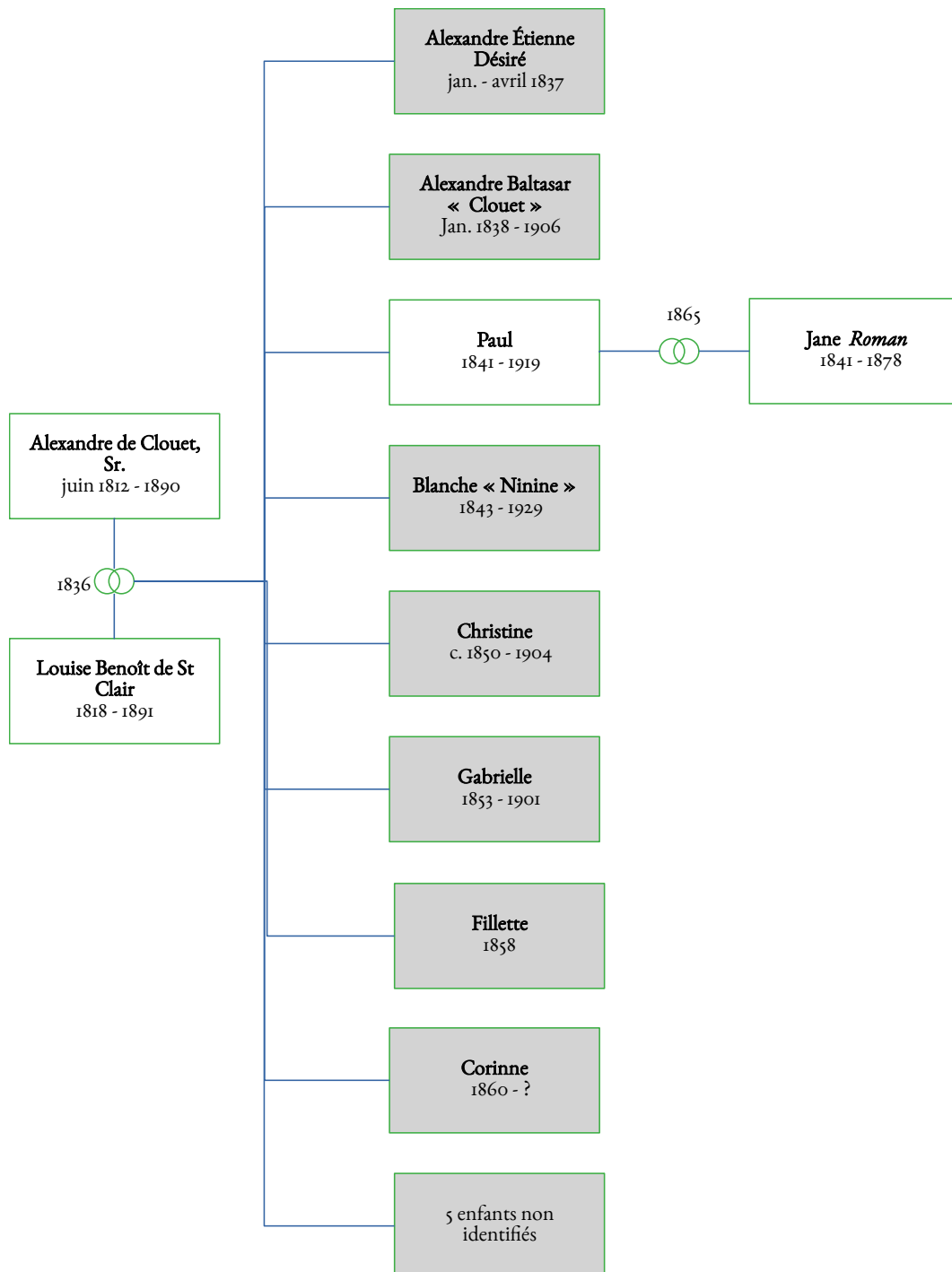


Figure 21: Famille de Clouet, enfants d'Alexandre père et Louise restés sans descendance.

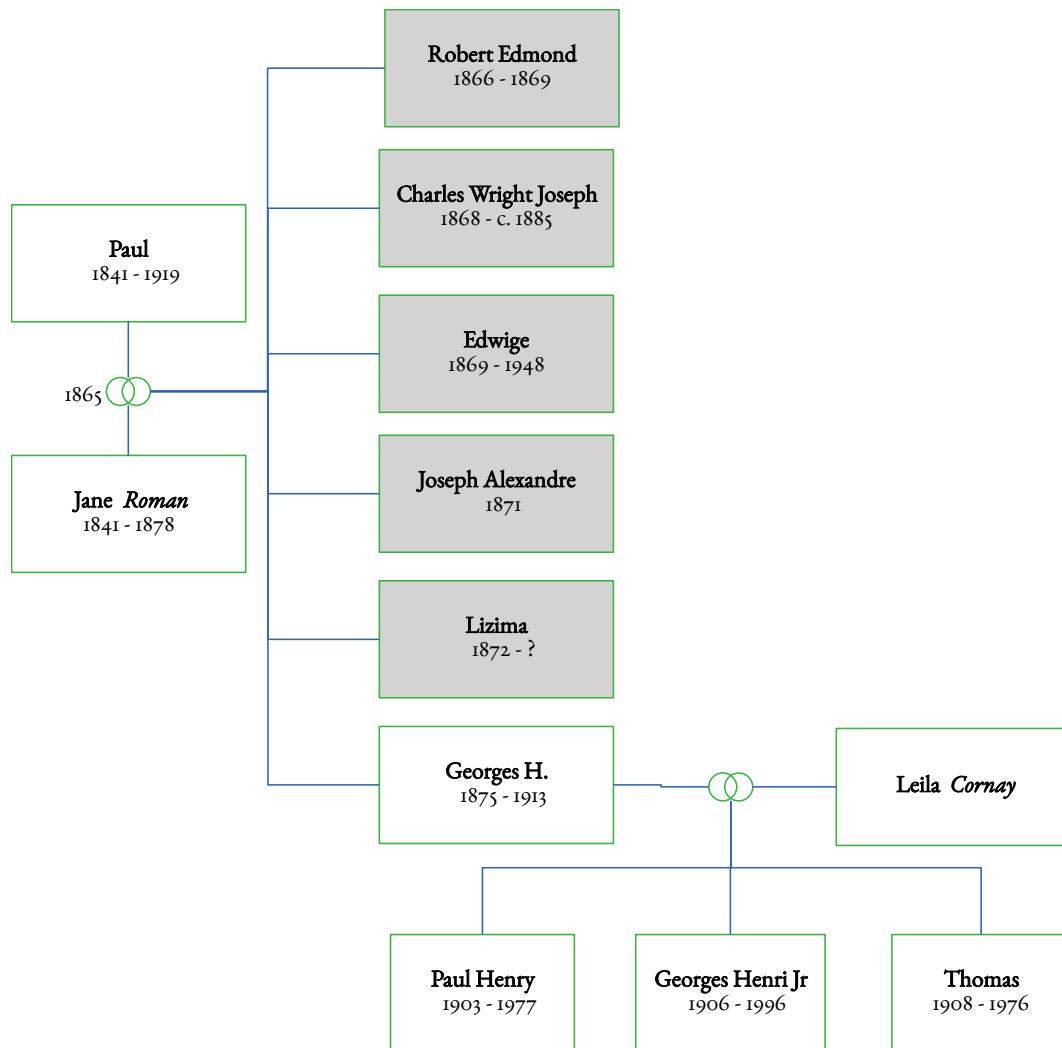


Figure 22: Famille de Clouet, enfants de Paul et Jane restés sans descendance.

Chez les St Martin, Louise *Perret* St Martin a dix enfants de ses deux mariages. De son premier mariage : Rosémont épouse Zoé Brou avec qui il a six enfants environ, Félix meurt jeune, Louisa a sept enfants, Théophile épouse Mathilde *St Martin* et ensemble ils ont trois enfants ; de son second mariage : Armelle meurt en bas-âge, Édouard épouse Isabelle *Davenport* avec qui il a deux enfants, Félix meurt jeune et il y a des incertitudes concernant Alfred, qui meurt à 22 après s'être marié, et Amélie et Adèle qui semble-t-il, restent célibataires (pour cette raison, ces trois personnes apparaissent en grisé dans l'arbre généalogique et non en gris). Louise *Perret* St Martin a environ 18 petits enfants, dont huit au moins sont restés sans descendance.

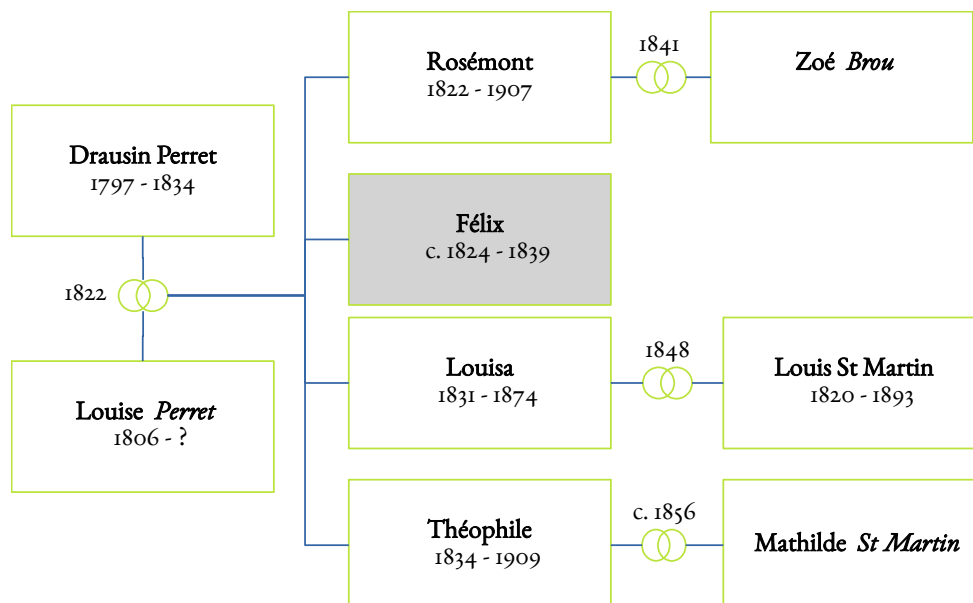


Figure 23: Famille St Martin, enfant du premier mariage de Louise Perret resté sans descendance.

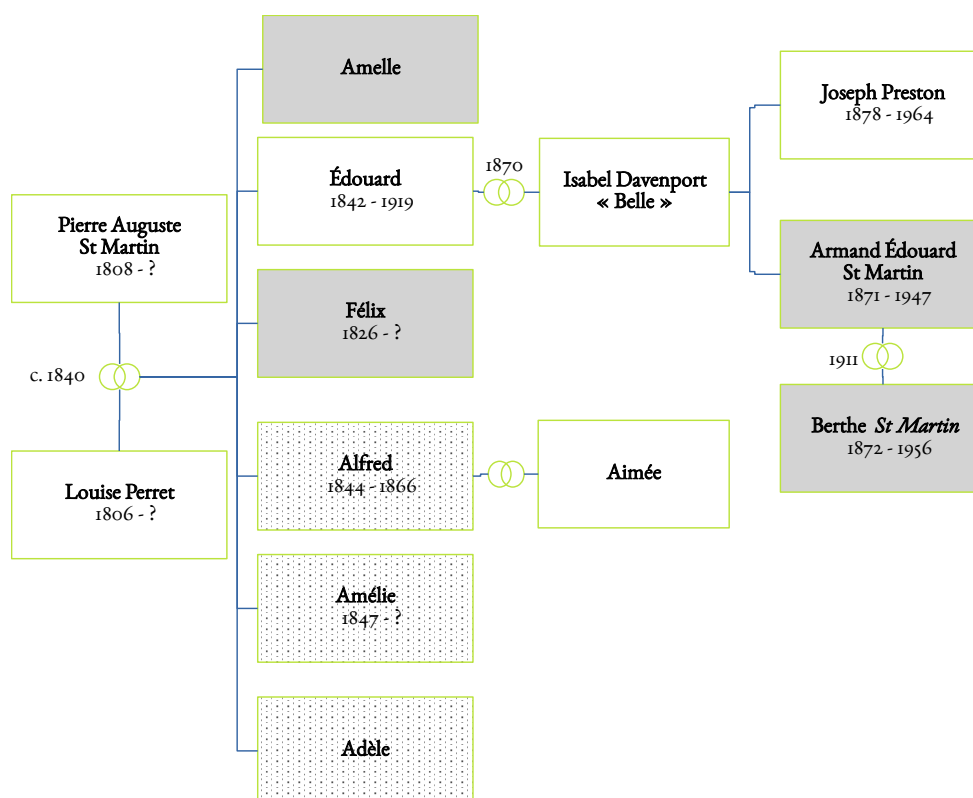


Figure 24: Famille St Martin, enfants du second mariage de Louise Perret restés sans descendance.

Chez les St Martin, c'est pour la famille de Louis et Louisa que l'amenuisement de l'arbre généalogique est le plus flagrant. Le couple a sept enfants dont cinq vivent jusqu'à l'âge adulte. Parmi eux, Corinne, Albert, Stéphanie et Aimée sont célibataires. Berthe est la seule à se marier, en 1911, quand elle épouse Armand St Martin⁴. Cependant, le couple reste sans enfant et la branche St Martin Perret d'une famille francophone nombreuse s'éteint.

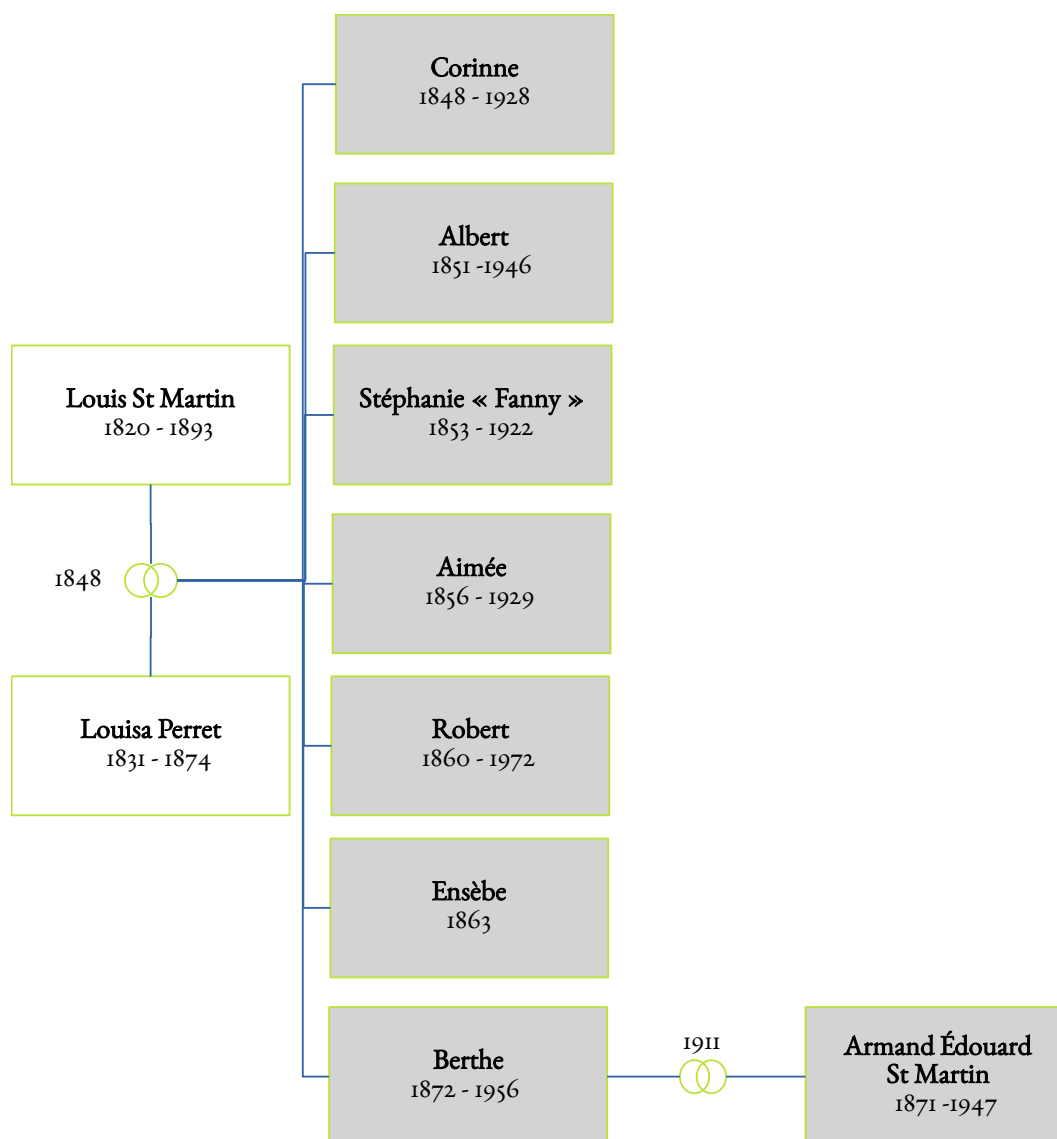


Figure 25: Famille St Martin, enfants de Louis et Louisa restés sans descendance.

4 Les liens familiaux entre Berthe et Armand sont multiples : Berthe est à la fois la petite-fille de Louise Perret St Martin du côté de sa mère, et la nièce de Pierre Auguste St Martin du côté de son père. Louise Perret St Martin et Pierre Auguste sont les grands-parents d'Armand (il est le fils d'Édouard St Martin). Armand est aussi le neveu de Louis St Martin, donc le cousin de Berthe du côté paternel ; et le « demi-neveu » de Louisa, donc à nouveau cousin du côté maternelle.

Mises à part les filles Prudhomme à Natchitoches, de nombreuses femmes de ces familles restent célibataires. Nombre d'entre elles étaient en âge de se marier au moment de la guerre de Sécession : Blanche de Clouet, née en 1843, Amélie St Martin, née en 1847, et Corinne St Martin, née en 1848. Certaines étaient en âge de se marier dans les années qui suivent directement la guerre : Christine et Gabrielle de Clouet, nées en 1850 et 1853 et Stéphanie et Aimée St Martin, nées en 1853 et 1856. Du fait des très nombreux morts au combat, ces jeunes femmes ont eu peu de choix de jeunes hommes à épouser dans les années suivant la guerre, ceci pourrait expliquer, en partie du moins, ces nombreux célibats. Le fait qu'elles soient restées célibataires et donc sans enfants a en quelque sorte « amputé » cette classe de Créoles blancs d'une partie de leurs futurs francophones à venir. Ces femmes, qui utilisaient encore le français comme langue première à la toute fin du XIX^e siècle, ne sont pas devenues mères et de ce fait n'ont pas transmis le français langue maternelle à leurs enfants, à une période où la place du français dans la société louisianaise vacille de façon critique.

Le travail d'Hamilton Lombard sur le site de l'Université de Virginie⁵, *The Demographic Impact of the Civil War in Virginia*, cite les recherches de David A. Swanson, et Richard R. Verdugo, « The Civil War's Demographic Impact on Non-Hispanic White Males in the 11 Confederate States : An Analysis by State and Selected Age Groups ». Dans cet article, Swanson et Verdugo montrent les conséquences de la guerre de Sécession sur une tranche bien précise de la population masculine : les Blancs non hispaniques des onze États ayant fait sécession. Pour cela, ils prennent en compte l'ensemble des composantes du changement démographique : fertilité, mortalité et migration. Leurs analyses montrent que les trois États les plus touchés par la guerre au niveau démographique sont le Texas, qui se serait retrouvé avec environ 47 % d'hommes blancs non hispaniques en plus en 1870 si le conflit n'avait pas eu lieu, l'Arkansas 43 %, et enfin la Louisiane 38 %⁶. Ces naissances d'enfants francophones chez les Créoles blancs n'auraient cependant pas empêché la disparition du français, elles l'auraient peut-être tout au mieux ralentie. La guerre de Sécession a, de cette façon, participé à l'anglicisation et l'américanisation de ce groupe de francophones en Louisiane.

En plus d'être très présente dans la vie quotidienne de ces familles, la langue anglaise tient une place importante dans l'éducation des enfants et ce dès le deuxième tiers du XIX^e siècle. L'analyse des divers lieux d'études fréquentés en Louisiane montre

5 <https://uvalibrary.maps.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?appid=od606d52eao842308b399ffbab8300c>

6 SWANSON David A., VERDUGO Richard R., "The Civil War's Demographic Impact on Non-Hispanic White Males in the 11 Confederate States: An Analysis by State and Selected Age Groups.", Conference: Southern Demographic Association, At University of Georgia, Athens, GA, USA, 2006, p. 11.

que la langue anglaise est enseignée aux garçons et aux filles dans tous les établissements pour lesquels nous avons trouvé des données, à la campagne comme en ville. Lorsqu'ils quittent la Louisiane pour leurs études, les enfants de ces familles reçoivent une éducation en anglais et côtoient, en plus de leurs camarades louisianais, des camarades anglophones.

Dès leur plus jeune âge, les enfants nés à partir des années 1850 sont confrontés à l'anglais dans le paysage linguistique de leur famille ; certains répètent des phrases en anglais dès leur enfance, et dès qu'ils en sont capables, ils commencent à rédiger des correspondances dans cette langue. Commencer à apprendre l'anglais apparaît comme symbolisant une étape désirée et attendue par ces enfants : ils sont fiers de montrer ce qu'ils apprennent, et de se servir de cette langue pour écrire à leurs aînés. Au cours de leur éducation secondaire et universitaire, les garçons sont confrontés à une vision utilitariste des langues modernes, avec des classes de langues ouvertes à la demande par rapport au nombre d'étudiants désireux de les étudier.

Il semble qu'il n'y avait pas d'établissements privés en Louisiane où la maîtrise du français parlé et écrit aurait été un critère d'entrée. Les fortunes considérables de nombreux planteurs louisianais francophones comme Aimé Valcour qui rachète le Louisiana College pour y rouvrir le Jefferson College, d'Alexandre de Clouet Sr, ou encore de Lestan Prudhomme père par exemple, leur auraient tout à fait permis d'ouvrir ensemble ce type d'établissements et d'y exiger la pratique du français. L'absence de ce type de lieu d'études montre que l'entre-soi linguistique n'est pas quelque chose que recherchaient ces francophones et ce, malgré les tensions avec les « Américains ». Les garçons suivent des parcours d'études classiques ou de commerce, en anglais avec des classes françaises. L'éducation reçue par Alexandre de Clouet Jr et son frère Paul montre la réactivité et l'adaptation de leur père face aux changements technologiques⁷ que le XIX^e siècle amène (entre autres lieux) dans le Sud. De Clouet père suit la tradition créole et envoie Alexandre Jr en Europe avant la guerre, mais il l'envoie aussi à Cuba visiter des plantations de cannes à sucre afin d'observer comment elles sont gérées et il est rigoureusement décidé à ce que ses deux fils reçoivent une éducation que l'on pourrait qualifier d'américaine ou de moderne, en opposition avec celle dispensée chez les Jésuites.

Pendant la guerre de Sécession, ces familles continuent d'échanger des courriers en anglais : à aucun moment cette langue n'est associée de façon directe à ceux que Blanche appelle « ces monstres de Yankees⁸ ». Alexandre de Clouet père repasse parfois au français mais pas de façon systématique, et la plupart de ses lettres à son fils Paul sont en anglais pendant cette période. La langue anglaise n'est pas considérée comme la

⁷ Mécanisation de l'agriculture et machines à vapeurs par exemple.

⁸ DeClouet, ULL, serie A, 1. Lettre de Blanche de Clouet à son frère Paul, 7 décembre 1861.

menace d'un envahissement culturel du Nord, les familles ne boycottent pas la langue dans leur cercle privé, d'autant que c'est aussi la langue des États confédérés. Durant la guerre de Sécession, il n'y a pas de repli linguistique de ces francophones, l'enjeu de la langue est dissocié des valeurs défendues par ces familles sécessionnistes, et même probablement absent.

Après la guerre, ces familles de Créoles blancs connaissent un repli sur la Louisiane et le Sud en général. Les voyages et les déplacements se font plus rares. Ce qui prime chez des hommes comme de Clouet père ou Lestan Prudhomme père, c'est l'industrie des plantations. L'abolition de l'esclavage a des répercussions sur leur mode de travail et sur leur fortune, mais ils restent après la guerre de très riches planteurs. Alexandre de Clouet père et les fils St Martin Perret (Théophile et Édouard) s'adaptent au monde d'après guerre. Le mode de vie de Louis St Martin qui vit en ville, n'est pas directement touché par la libération des esclaves. Cependant, après l'abolition de l'esclavage les rapports avec les Noirs, maintenant tous libres changent. En 1860, juste avant la guerre, il y a 708 002 habitants en Louisiane : environ 46 % d'esclaves, moins de 3 % des Noirs libres, et les Blancs sont près de 51 %⁹. Après la libération des esclaves, le rapport de population entre Blancs et Noirs en Louisiane est à peu près équivalent : si un combat identitaire doit être entrepris par ces Créoles blancs, il est explicitement racial et non linguistique, comme c'est clairement le cas pour de Clouet père¹⁰. Ce combat concerne les Blancs, qu'ils soient francophones ou anglophones, et la langue n'y a pas de place.

L'analyse micro-sociolinguistique de ce corpus met en lumière les façons dont ces Créoles blancs ont assimilé la langue anglaise plutôt qu'elle ne les a assimilés : il n'y a pas de conflit linguistique, au mieux, il y a quelques réticences. L'étude des correspondances a montré que même chez des scripteurs éloignés de l'anglais, c'est-à-dire notamment des femmes francophones nées au début du XIX^e siècle, le contact entre le français et l'anglais amène à des emprunts linguistiques dans leur correspondance privée, et ce dès le milieu du siècle. Même si certains emprunts relevés sont encore instables, la langue anglaise est présente partout pour ces Créoles : aussi bien autour d'eux dans leur vie quotidienne que dans leur cercle familial, et le transfert linguistique est très largement entamé dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Sans une intervention de l'État (fédéral ou de Louisiane), la disparition du français dans ce contexte était tout à fait inévitable.

9 Ces pourcentages ont été calculés avec les chiffres : « Population noire et blanche des États-Unis en 1860 (*Établie à partir des bordereaux du recensement de 1860*) », dans MC PHERSON James, *La Guerre de Sécession (1861-1865)*, Robert Laffont, Paris, 1991, p. 949.

10 Rappelons qu'Alexandre de Clouet père est un membre fondateur de la Ligue Blanche de St Martinville.

6 Bibliographie

SOURCES ORIGINALES

University of Louisiana at Lafayette, Edith Garland Dupré Library, Special Collections,
Collection 22 – DeClouet Family Papers, 1811-1917.

A. Correspondence

- 1-02 1830-1831 : Alexander DeClouet, Sr. to family members from Europe
- 1-03 1832 : Alexander DeClouet, Sr. to family members
- 1-04 1836
- 1-05 1854-59 : Benoit St. Clair and his wife, Henriette Lebreten St. Clair to their nephew, Paul DeClouet
- 1-06 1854-59 : Alexander DeClouet to his son, Paul
- 1-07 1857-59 : Louise DeClouet to her son, Paul
- 1-08 1857-59 : Blanche DeClouet to her brother, Paul
- 1-09 1859 : Alexander DeClouet Jr. to his brother, Paul
- 1-10 1859 : Gabrielle and Christine DeClouet to their brother, Paul [with additions from other family members]
- 1-11 1860 : Alexander or Louise DeClouet to their son, Paul
- 1-12 1860 : Alexander DeClouet Jr. to Paul
- 1-13 1860 : Blanche, Gabrielle and Christine DeClouet to their brother, Paul
- 1-1 1860 : Alfred Lastrapes, a cousin, to Paul
- 1-15 1861 : Alexander and or Louise DeClouet to their children, mainly Paul
- 1-16 1861 : Blanche, Gabrielle and Christine DeClouet to their brother, Paul [some of letters include notes from one of his parents]
- 1-17 1861-62 : Alexander DeClouet, Jr. to his brother, Paul
- 1-18 1861-62 : Alexander DeClouet, Sr. from his wife or children
- 1-19 1864 : Alexander DeClouet, Sr. to his sons and his aunt, Josephine DeClouet de l'Homme
- 1-20 1876 : Jane Roman DeClouet to her husband, Paul
- 1-21 1876 : Edwidge Lauve [friend] and Charles Wright DeClouet [son] to Paul
- 1-22 1881 : Edmond Jabet to his cousin, Alexander DeClouet Jr.
- 1-23 1893-94 : George Henry DeClouet to his aunt, Blanche DeClouet

B. Records

1. Financial
 - 1-30 1817 : receipt from estate auction sale of Etienne DeClouet
 - 1-31 1859-60 : bills incurred by Paul DeClouet
 - 1-32 1860-61 : receipts from University of Virginia concerning expenses of Paul DeClouet
 - 1-33 1861 : bills incurred by Paul DeClouet, includes letter [with bill] from W. M. Dinwiddie
2. Legal Document
 - 2-01 1866 : agreement between freedmen on DeClouet plantation in St. Martin Parish and Alexander DeClouet, Sr.
3. Miscellaneous Records
 - 2-02 1858-59 : items from school Paul attended in Virginia; one has a letter from Alexander, Sr. on the back
 - 2-05 1860 : printed instructions on enrolling in Brookland School in Virginia

Special Collections, LSU Libraries, Baton Rouge, LA, 70803-3300 DeClouet (Alexandre E.) and family papers (Mss. 74, 258, 461, 756).

- Box 1 serie III. Political papers, 1867-1878 Texts of public addresses and resolutions drawn up for the White League by Alexandre E. DeClouet. 1874

St. Martin family papers, Manuscripts Collection 68, Louisiana Research Collection, Howard-Tilton Memorial Library, Tulane University, New Orleans, LA 70118.

- Box 1 Correspondence, 1732-1869
- Box 2 Correspondence, 1870-1891
- Box 3 Folder 2
- Box 11 Folder 12
- Box 13 Journal of Alexandre Massé Part I : 1818-1827
- Box 14 School notebooks

Northwestern State University of Louisiana, Watson Memorial Library, Cammie G. Henry Research Center, Robert DeBlieux Collection, serie 1. Prudhomme, Breazeale, DeBlieux, family papers

- 14 Lestan Prudhomme business papers 1834
- 35 Business and personal papers, 1863-1865
- 37 Letters to Serdot Prudhomme, 1866
- 38 Letters to Serdot Prudhomme, March-May 1866
- 39 Letters to Serdot Prudhomme, June-July 1866
- 49 Jean C. Janin succession, Janin personal letters, 1871
- 56 Janin succession, family letters, 1876-77
- 69 Janin personal letters, business papers, 1882-1895
- 605 School papers, dissertations and drawings of Serdot Prudhomme
- 609 Personal letters of Serdot Prudhomme
- 904 14 Journals of P. Lestan Prudhomme, College of St. Mary's Baltimore, Manuscript in French, 1845-1848
- 905 14 Journals of P. Lestan Prudhomme, College of St. Mary's Baltimore, Manuscript in French, 1845-1848
- 906 14 Journals of P. Lestan Prudhomme, College of St. Mary's Baltimore, Manuscript in French, 1845-1848

ANCESTRY, U.S., *SCHOOL CATALOGS, 1765-1935*,
<https://www.ancestry.com/search/collections/schoolcatalogs/>

ANCESTRY, *Ancestry® | Genealogy, Family Trees & Family History Records*,
<http://Ancestry.com>

- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year 1852-53*, Goggin & Coombs, Washington, 1853.
- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year 1858-9*, John Murphy & Co., Baltimore, 1859.
- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year, 1860-61*, Kelly, Hedian & Piet, Baltimore, 1861.
- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year, 1861-62*, Kelly, Hedian & Piet, Baltimore, 1862.

- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year, 1866-1867*, Courier Print, Georgetown D. C., 1867.
- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year, 1869-1870*, Courier Print, Georgetown D. C., 1870.
- *A Catalogue of the Officers and Students of Georgetown College, District of Columbia for the Academic Year 1876-77*, John Murphy & Co., Baltimore, 1877.
- *The Calendar of Saint Mary's College, for the Academical Year, 1844-45*, Metropolitan Press, Baltimore, 1844.
- *The Calendar of Saint Mary's College, for the Academical Year, 1848-1849*, John D. Toy, Baltimore, 1848.
- *The Calendar of Saint Mary's College, Baltimore. For the year 1851*, J. Murphy & Co., Baltimore, 1851.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, 1857-58*, C. Settle, Louisville, 1858.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, 1858-59*, Settle and Co., Louisville, 1859.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, 1859-60*, Hanna and Co., Louisville, 1860.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, 1859-60*, Gorsuch & Co., Louisville, 1861.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, for the Scolastic year 1873-74*, Bradley & Gilbert, Louisville, 1874.
- *Catalogue of the officers and students, of St Joseph's College, Bradstown Ky, for the Scolastic year 1875-76*, Murray & Middleton, Bardstown, 1874.
- *Catalogue of the officers and students of the University of Virginia, session of 1846-47*, J. Alexander, Charlottesville, 1847.
- *Catalogue of the University of Virginia, session of 1853-54*, H.K. Ellyson, Richmond, 1854.
- *Catalogue of the University of Virginia, session of 1856-57*, Chas.H. Wynne, Richmond, 1854.
- *Catalogue of the University of Virginia, session of 1860-61*, Chas.H. Wynne, Richmond, VA., 1854.
- *Catalogue of the University of Virginia, session of 1865-66 (With catalogues of Sessions 1861 to 1865, Prefixed.)*, Chas.H. Wynne, Richmond, VA., 1866.
- *Catalogue of the University of Virginia, Forty-Seventh session 1870-71*, Chronicle, Charlottesville, 1871.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, August 1843*, Chambers & Knapp, St Louis.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1849-50*, Chambers & Knapp, St Louis, 1850.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1851-52*, The Republican Office, St Louis, 1852.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1853-1854*, The Republican Office, St Louis, 1854.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1855-56*, Republican Book and job printing office, St Louis, 1856.
- *Catalogue of the officers and students of the Saint Louis University, Missouri, 1865-1866*, George Knapp & Co., St Louis, 1866.

ARCHIVE.ORG, *Historical sketch of the St. Louis University: the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879*: Hill, Walter Henry, 1822-1907: Free

Download, Borrow, and Streaming: Internet Archive,
<https://archive.org/details/historisketchooohillrich/page/n9>

- *Historical sketch of the St. Louis University : the celebration of its fiftieth anniversary or golden jubilee on June 24, 1879 by Walter H. Hill, S.J., Patrick Fox, St Louis, 1879.*
- *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College (St Joseph's) Mobile, Alabama, for the Academic year 1850-51, Dade Thompson & CO., 1851.*
- *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College, St Joseph's, near Mobile, Alabama, for the Academic year 1855-56, Daily Register Printing Office, 1856.*
- *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College, (St Joseph's), near Mobile, Alabama, for the Academic year 1858-59, Office of the Mobile Daily Register, 1859.*
- *Catalogue of the Officers and Students of Spring Hill College, (St Joseph's), near Mobile, Alabama, for the Academic year 1863-4, Office of the Mobile Daily Register and Advertiser, 1864.*
- *Catalogue of the Officers and Students of St Charles College, Grand Coteau, LA., 1868-69, Book and Job Office, New Orleans, 1869.*
- *Catalogue of the Officers and Students of St Charles College, Grand Coteau, LA., 1872-73, Pelican Book and Job Office, New Orleans, 1873.*
- *Catalogue of the officers and students, regulation and discipline of Louisiana College for the Academic Year 1854-1855, Messenger Office, Parish of Saint-James.*

ARCHIVES NATIONALES

- Décrets de naturalisation de l'année 1888, Répertoire numérique détaillé (BB/34/394 à BB/34/395) ; ire édition électronique, Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine, 2 mars 2018 (numéro du dossier à consulter en sous-série BB/11) JANIN, Ailliaud Thomas Naissance : 21 décembre 1862 (Natchitoches, États-Unis, Louisiane) Lieu de résidence : Paris (Seine, France) ; https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_056723

GENEANET.ORG

- Rubrique nécrologique de Thomas Janin, *Le bulletin de l'Union Céramique et Chaufournière de France*, 1911 <https://gw.geneanet.org/baugeois?n=janin&oc=&p=ailliaud+thomas>

GEORGETOWN UNIVERSITY LIBRARY, Georgetown University Library, <https://www.library.georgetown.edu/>

- *College of George-Town, (Potomack) in the State of Maryland, United States of America. 1798*

- *Georgetown College, District of Columbia, under the direction of the incorporated catholic clergy of Maryland.* 1814
- *Georgetown College, District of Columbia,* 1820.

LIBRARY OF CONGRESS

- Baton Rouge gazette, Baton Rouge, June 22, 1844,
<https://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn82003383/1844-06-22/ed-2/seq-1/>
- SMITH, J. Calvin, Cartographer, Millard Fillmore, and Publisher Sherman & Smith. *A new map for travellers through the United States of America showing the railways, canals & stage roads, with the distances.* New-York, Sherman & Smith, 1850. Map. Retrieved from the Library of Congress,
<www.loc.gov/item/2018588062/>.

NATCHITOCHES PARISH HISTORY

Biographical and Historical Memoirs of Northwest Louisiana, The Southern Publishing Company, 1890.
<http://files.usgwarchives.net/la/natchitoches/history/hist1890.txt>

NEWSPAPERS.COM

- The Times-Picayunes, New Orleans, Louisiana, October 3rd 1882.
- The Times-Picayune, New Orleans, Louisiana, Sunday the 7th of December 7, 1884.
- The Times-Picayune, New Orleans, Louisiana, Tuesday the 14th of March, 1893.

GILLEPSIE Angela Mère, *Metropolitan 4th Reader : compiled for the use of colleges, academies and the higher classes of select and parish schools,* D. & J. Saldier, New York ; Boston ; Montréal, 1861.

CAMPBELL Thomas J, Rév (introduction), *Mary Aloysia Hardey : Religious Of The Sacred Heart, 1809-1886,* New York, the America Press, 1910.

SOURCES SECONDAIRES

- ALLAIN Mathé, *Not Worth a Straw: French Colonial Policy and the Early Years of Louisiana*, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette, 1988.
- ANCELET Barry-Jean, « L'émergence de l'écrit dans le contexte de la Louisiane » dans *Port Acadie*, n° 16–17, 2009, p. 81–86.
- _____, *Cajun and Creole Folktales: the French Oral Tradition of South Louisiana*, New York, Garland Pub, 1994.
- AQUINO-WEBER Dorothée, COTELLI Sara, KRISTOL Andres (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : Enjeux et méthodologies*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 199–219.
- ATRAN-FRESCO Laura, *Les Cadiens au présent: revendications d'une francophonie en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.
- ARTHUR Stanley C. et CAMPBELL George, *Old Families of Louisiana*, Baltimore, Harmansonp, 1931.
- BARONIAN Luc, *Les sources linguistiques du français louisianais*, Tulane University, New Orleans, 2012.
- BELL Caryn Cossé, *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana, 1718-1868*, 2^d éd., Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2004.
- BERLIN Ira, *Generations of Captivity : A History of African-American Slaves*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français*, 2^d éd., Paris, Ophrys, 2010.
- BRASSEAU Carl A., *French, Cajun, Creole, Houma: A Primer on Francophone Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2005.
- _____, *The Founding of New Acadia: The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765–1803*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1997.

- BRASSEUR Patrice et FALKERT Anika (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques : actes du colloque international Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- BRUBACHER Johs S., RUDY Willis, *Higher education in transition, A History of American Colleges and Universities, 1636-1968*, Revised and enlarged, New York, Evaston and London, Harper and Row, 1968.
- BUTLER Jon, *Becoming America: The Revolution before 1776*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- CESBRON Georges, *L'Ouest français et la francophonie nord-américaine : actes*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1996.
- CHIMEGSAIKHAN Banzar, *Étude sociolinguistique et sociohistorique de l'enseignement du français en Louisiane*, Thèse de Doctorat, 2003, (dactyl.).
- CLARK Emily, *The Strange History of the American Quadroon: Free Women of Color in the Revolutionary Atlantic World*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2015.
- _____, *Masterless Mistresses : The New Orleans Ursulines and the Development of a New World Society, 1727-1834*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2007.
- COULMONT Baptiste, *Changer de prénom. De l'identité à l'authenticité*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2016.
- CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, 5^e éd., Paris, La Découverte, 2016.
- DESBARATS Catherine et WIEN Thomas, « Introduction : la Nouvelle-France et l'Atlantique » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n° 3-4, vol. 64, 2011, p. 5-29.
- DEPREZ Christine, « Évolution du bilinguisme familial en France », dans *Le français aujourd'hui*, n° 143, 2003/4, p. 35-43.
- DESSENS Nathalie et LE GLAUNEC Jean-Pierre (dir.), *Haïti, regards croisés*, Paris, Le Manuscrit, 2007.

- ____ (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.
- DOMINGUEZ Virginia R., *White by Definition: Social Classification in Creole Louisiana*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1997.
- DORAIS Louis-Jacques, *Être huron, inuit, francophone, vietnamien... Propos sur la langue et sur l'identité*, Montréal, Liber, 2010.
- ____, « Les francophones de la Louisiane : problèmes sociolinguistiques » dans *Anthropologie et Sociétés*, n° 2, vol. 2, 1978, p. 159-160.
- DUBOIS Sylvie, *La disparition du français en Louisiane*, Radio Canada, s.n., 2018.
<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/l-actuel/episodes/403387/audio-fil-du-vendredi-23-mars-2018>,
- ____, « Autant en emporte la langue : la saga louisianaise du français » dans MUFWENE Salikoko S. et VIGOUROUX Cécile B. (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, 2014.
- ____, *Une histoire épistolaire de la Louisiane*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011.
- DUBOIS Sylvie, SALMON Carole et NOETZEL Sibylle, « La correspondance écrite en Louisiane. Interprétation des variantes de l'orthographe conventionnelle 1685-1840 » dans *Études canadiennes*, n° 58, vol. 31, 2005, p. 138-158.
- DUNN Joseph, « Conférence à la Algiers Historical Society », Algiers Regional Library, Nouvelle-Orléans, février 2015.
- EMBERTON Carole, *Beyond Redemption : Race, Violence, and the American South after the Civil War*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.
- FAY E. Whitfield, JOHNSTON W. Preston, *The History of Education in Louisiana*, Washington, Gov't print. Off., 1898.
- FERGUSON Charles, « Diglossia », dans *Word*, n°2, vol. 15, 1959, p. 325-340.
- FESTY Patrick, « Effets et répercussions de la première guerre mondiale sur la fécondité française », dans *Population*, n° 6, vol. 39, 1984, p. 977-1010.

- FONTENEAU Jean-Marie, *Les Acadiens: du Canada à Belle-Île-en-Mer*, Le Palais, Association Belle-Île Acadie, 2004.
- FONTENEAU Jean-Marie, *Les Acadiens: Citoyens de l'Atlantique*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1996.
- FORTIER Alcée (dir.), *Louisiana Folktales : Lupin, Bouki, and Other Creole Stories in French Dialect and English Translation*, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette Press, 2011.
- _____, *Louisiana Studies: Literature, Customs and Dialects, History and Education*, New Orleans, F.F. Hansell & Bro, 1894.
- FRENETTE Yves, WILLIS John et MARTEL Marcel (dir.), *Envoyer et recevoir: lettres et correspondances dans les diasporas francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.
- FURSTENBERG François, *In the Name of the Father : Washington's Legacy, Slavery, and the Making of a Nation*, New York, Penguin Press, 2006.
- GADET Françoise, *Le français ordinaire*, 2^d éd., Paris, Armand Colin, 1997.
- _____, *La variation sociale en français*, 2^d éd., Paris, Éditions Ophrys, 2007.
- GADET Françoise et LUDWIG Ralph, *Le français au contact d'autres langues*, Paris, Éditions Ophrys, 2015.
- GRIFFIN Harry Lewis, *The Attakapas country : a history of Lafayette Parish, Louisiana*, New Orleans, Pelican Club, 1959.
- GRIOLET Patrick, *Cadjins et créoles en Louisiane: Histoire et survivance d'une francophonie*, Paris, Payot, 1986.
- GUZZO Rose-Marie, *Les Créoles de couleur de la Nouvelle-Orléans et leurs relations avec les affranchis (1860-1896)*, Thèse de Doctorat, 2013, (dactyl.).
- HALL Gwendolyn Midlo, *Africans in Colonial Louisiana : The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992.
- HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995.

- HENRY Jacques, « Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture » dans *Bulletin d'histoire politique*, n° 2, vol. 24, 2016, p. 104–119.
- HERZHAFT Gérard, *Americana: histoire des musiques de l'Amérique du Nord: de la préhistoire à l'industrie du disque*, Paris, Fayard, 2005.
- HIRSCH Arnold R. et LOGSDON Joseph (dir.), *Creole New Orleans: Race and Americanization*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1992.
- KASTOR Peter J., *The Nation's Crucible: The Louisiana Purchase and the Creation of America*, New Haven, Yale University Press, 2004.
- KASTOR Peter J. et WEIL François (dir.), *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, Charlottesville, University of Virginia Press, 2009.
- KEIN Sybil (dir.), *Creole: the history and legacy of Louisiana's free people of color*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2013.
- KREMnitz Georg, « Du “bilinguisme” au “conflit linguistique”. Cheminement de termes et de concepts » dans *Langages*, n° 61, vol. 15, 1981, p. 63–74.
- LABOV William, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions De Minuit, 1976.
- LE GLAUNEC Jean-Pierre, *L'Armée indigène, la défaite de Napoléon en Haïti*, Montréal, Lux Editeur, 2014.
- LE MENESTREL Sara, *La voie des Cadiens: tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin, 1999.
- LE ROUX Maelenn, « Entre loyauté au drapeau américain et identité francophone en Louisiane (1840-1880) : un contraste entre deux familles », dans MARTINEAU France, BOUDREAU Annette, FRENETTE Yves, GADET Françoise (dir.), *Francophonies Nord-Américaines: langues, frontières et idéologies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 93-97.
- LEE DAWDY Shannon, *Building the Devil's Empire : French Colonial New Orleans*, Chicago, University Of Chicago Press, 2009.
- LEVEY Stephen et POPLACK Shana, « Variabilité et changement dans les grammaires en contact » dans MARTINEAU France et NADASDI Terry (dir.), *Le français en*

- contact, *Hommages à Raymond Mougeon*, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 247–280.
- LOMBARD Hamilton, *The Demographic Impact of the Civil War in Virginia*, <https://uvalibrary.maps.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?appid=od606d52eao842308b399ffbab8300c>, 2019.
- LUGAN Bernard, *Histoire de la Louisiane française, 1682-1804*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1994.
- MACK Angela D. et HOFFIUS Stephen G. (dir.), *Landscape of Slavery : The Plantation in American Art*, Columbia, University of South Carolina Press, 2008.
- MAIER Pauline, *From Resistance to Revolution : Colonial Radicals and the Development of American Opposition to Britain, 1765–1776*, New York, Knopf, 1972.
- MARIENSTRAS Élise, *Nous, le peuple : les origines, du nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 1988.
- MARTINEAU France, *Le français à la mesure d'un continent*, <http://continent.uottawa.ca/fr/projet/>, 2014.
- MARTINEAU France et BARONIAN Luc, *Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- MARTINEAU France et BÉNÉTEAU Marcel (dir.), *Incursion dans le Détroit : Jour Naille Commansé le 29, octobre 1765 pour Le voiage que je fais au Mis à Mis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.
- MARTINEAU France et FRENETTE Yves, *Les Voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018.
- MCPHERSON James M., *La guerre de Sécession (1861-1865)*, Paris, Robert Laffont, 1991.
- MILLS Gary B. et SHOWN MILLS Elizabeth, *The Forgotten People : Cane River's Creoles of Color*, 2^d éd., Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2013.
- MITCHELL Mary Niall, *Raising Freedom's Child: Black Children and Visions of the Future after Slavery*, New York, New York University Press, 2010.
- MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique : Concepts de base*, Paris, Mardaga, 1997.

- MOUGEON Raymond, NADASDI Terry et REHNER Katherine, « Contact-induced Linguistic Innovations in the Continuum of Language Use : the Case of French in Ontario » dans *Bilingualism: Language and Cognition*, n° 2, vol. 8, 14 July 2005, p. 99–115.
- NEUMANN-HOLZSCHUH Ingrid, « Contact-Induced Structural Change in Acadian and Louisiana French : Mechanisms and Motivations » dans *Langage & Société*, n° 3, vol. 129, 2009, p. 47–68.
- OLSON David R., *L'univers de l'écrit : Comment la culture écrite donne forme à la pensée*, Paris, Retz, 2010.
- PERRIN William Henry, *Southwest Louisiana, biographical and historical*, New Orleans, Gulf Publishing Co., 1891.
- PLANTE Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- PLATT R. Eric, *Sacrifice and Survival : Identity, Mission, and Jesuit Higher Education in the American South*, Tuscaloosa, University of Alabama Press, 2014.
- _____, *Educating the Sons of Sugar : Jefferson College and the Creole Planter Class of South Louisiana*, Tuscaloosa, The University of Alabama Press, 2017.
- POPLACK Shana, « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. », dans, *Langage et société*, n° 43, 1988. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. p. 23-48.
- POWELL Lawrence N., *The Accidental City: Improvising New Orleans*, Cambridge, Harvard University Press, 2013.
- REY Alain, DUVAL Frédéric et SIOUFFI Gilles, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 2008.
- _____, *Mille ans de langue française, histoire d'une passion II. Nouveaux destins*, Perrin, 2013.
- RICHTER Daniel K., *Facing East from Indian Country : A Native History of Early America*, 2^d éd., Cambridge, Harvard University Press, 2003.

- ROSSIGNOL Marie-Jeanne, *Le ferment nationaliste : aux origines de la politique extérieure des États-Unis, 1789-1812*, Paris, Belin, 1994.
- ROSSIGNOL Marie-Jeanne and WULF Naomi (dir.), « Autour de la Jeune République, 1776-1860 » dans *Transatlantica. Revue d'études américaines. American Studies Journal*, n° 1, vol. 2002, 30 June 2006.
- ROTHMAN Adam, *Slave Country : American Expansion and the Origins of the Deep South*, Cambridge, Harvard University Press, 2007.
- SMITH-THIBODEAUX John, *Les francophones de Louisiane*, Paris, Entente, 1977.
- LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale, 1930.
- SPEAR Jennifer M., *Race, Sex, and Social Order in Early New Orleans*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004.
- SWANSON David A., VERDUGO Richard R., "The Civil War's Demographic Impact on Non-Hispanic White Males in the 11 Confederate States: An Analysis by State and Selected Age Groups.", Conference: Southern Demographic Association, At University of Georgia, Athens, GA, USA, 2016.
- TAYLOR Alan, *American Colonies : the Settling of North America*, New York, Penguin Books, 2010.
- TEASDALE Guillaume et VILLERBU Tangi (dir.), *Une Amérique française 1760-1860 : dynamiques du corridor créole*, Paris, Les Indes Savantes, 2015.
- THIBAUT André « La syntaxe du factitif en francophonie et ses corrélats en créole », dans THIBAUT André (dir.), avec la collaboration de Marc Duval et Nicholas Lo Vecchio, *Le causatif : perspectives croisées*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 2018, 185-223.
- THIERRY Éric, *La France de Henri IV en Amérique du nord : de la création de l'Acadie à la fondation de Québec*, Paris, Honoré Champion, 2008.
- THOMPSON Shirley E., *The Passing of a People : Creoles of Color in Mid-Nineteenth Century New Orleans*, Thèse de Doctorat, 2001, (dactyl.).

- THOMPSON Shirley Elizabeth, *Exiles at Home : The Struggle to Become American in Creole New Orleans*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- TINCHANT-BENRAHMO Sabine, « Transculturalité, transgestualité et représentation(s) sociale(s) : regard sur la voix et le contexte cadien », dans BONNET-FALANDRY Françoise, DURRANS Stéphanie, JONES Moya, (dir.), *(Se) construire dans l'interlangue, Perspectives transatlantiques sur le multilinguisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2015.
- TINKER Edward Larocque, *Gombo, the Creole Dialect of Louisiana, Together with a Bibliography*, Worcester, American Antiquarian Society, 1936.
- VALDMAN Albert, AUGER Julie et PISTON-HATLEN Deborah (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.
- VALDMAN Albert et ROTTET Kevin J. (dir.), *Dictionary of Louisiana French: as spoken in Cajun, Creole, and American Indian communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010.
- VALDMAN Albert, « Vers la reconstitution du français colonial, cible de la créolisation », dans MARTINEAU France et NADASDI Terry (dir.), *Le français en contact, Hommages à Raymond Mougeon*, Presses de l'Université Laval, 2011.
- VIDAL Cécile (dir.), *Louisiana : Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014.
- WEIL François et HEFFER Jean (dir.), *Chantiers d'histoire américaine*, Paris, Belin, 1994.
- WEINREICH Uriel, *Languages in Contact, Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle of New York, 1953.
- WHITE Sophie, *Wild Frenchmen and Frenchified Indians: Material Culture and Race in Colonial Louisiana*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012.
- ZINN Howard, *Une histoire populaire des États-Unis : de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2002.

En ligne :

DICTIONNAIRES ET BASES DE DONNÉES

- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAIS INFORMATISÉ <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC
<http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/citations.asp?session=858828330&mode=>
- BASE DE DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES PANFRANCOPHONE
<http://www.bdlp.org>
- CAMBRIDGE DICTIONNARY <https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais>

SITES UNIVERSITAIRES

- CHRISTIAN BROTHERS UNIVERSITY <https://www.cbu.edu/CBUhistory>
- CONGREGATION OF THE HOLY CROSS
<https://holycrosscongregation.org/where-we-serve/united-states/>
- LOUISIANA DIGITAL LIBRARY
Early Louisiana French Correspondence, LDL / Louisiana State University /
LSU Libraries Special Collections
<https://louisianadigitallibrary.org/islandora/object/lsu-sc-cff:collection>
- LOUISIANA STATE UNIVERSITY LIBRARY,
Sugar at LSU: a Chronology
<https://www.lib.lsu.edu/sites/all/files/sc/exhibits/e-exhibits/sugar/contents.html>
- MOUNT ST MARY'S UNIVERSITY <https://msmary.edu/about/our-history.html>
- UNIVERSITY OF VIRGINIA LIBRARY
<https://uvalibrary.maps.arcgis.com/apps/Cascade/index.html?appid=od606d52eao842308b399ffbab8300c>
- ST MARY'S COLLEGE OF MARYLAND <http://www.smcm.edu/about/history4/history-of-the-college/>

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS ET DE LA LOUISIANE

- BIOGRAPHICAL DIRECTORY OF THE UNITED STATES CONGRESS 1774 –
PRESENT, <https://bioguideretro.congress.gov/>
- WHITNEY PLANTATION
<https://www.whitneyplantation.org/education/louisiana-history/ownership-of-the-whitney/>
- NATIONAL PARK SERVICE HISTORY ELECTRONIC LIBRARY

Cari 0003 : Oakland Plantation Records and Prud'homme Family Papers 1809-1993, undated (bulk dates : 1890-1982) Prepared by History Associates Incorporated, 2013, National Park Service Catalog Number : Cari 35 005, National Park Service U.S.Department of the Interior.
<https://www.nps.gov/cari/learn/historyculture/upload/CARI-0003-Oakland-Plantation-Prudhomme-Family-Records-Collection-Finding-Aid-formatted-508-Compliant.pdf>

Historic Structure Report, Cottage, Cane River Creole National Historical Park, Natchitoches, LALCS#: 100 629, 2002.
<http://npshistory.com/publications/cari/hsr-op-cottage.pdf>

JOURNAUX

- THE TIMES-PICAYUNE NOLA.COM
http://richcampanella.com/assets/pdf/Picayune_Cityscapes_2016_3-II_Municipalities.pdf

DIVERS

- CÉRAMIQUE ARCHITECTURALE DÉCORATIVE <http://ceramique-architecturale.fr/autour-dun-ceramiste/janin-et-guerineaux-en-gare-de-tours>
- GÉNÉALOGIE DES DE CLOUET
<http://www.declouet.net/descendant/d1.html#c51>

7 Index des figures

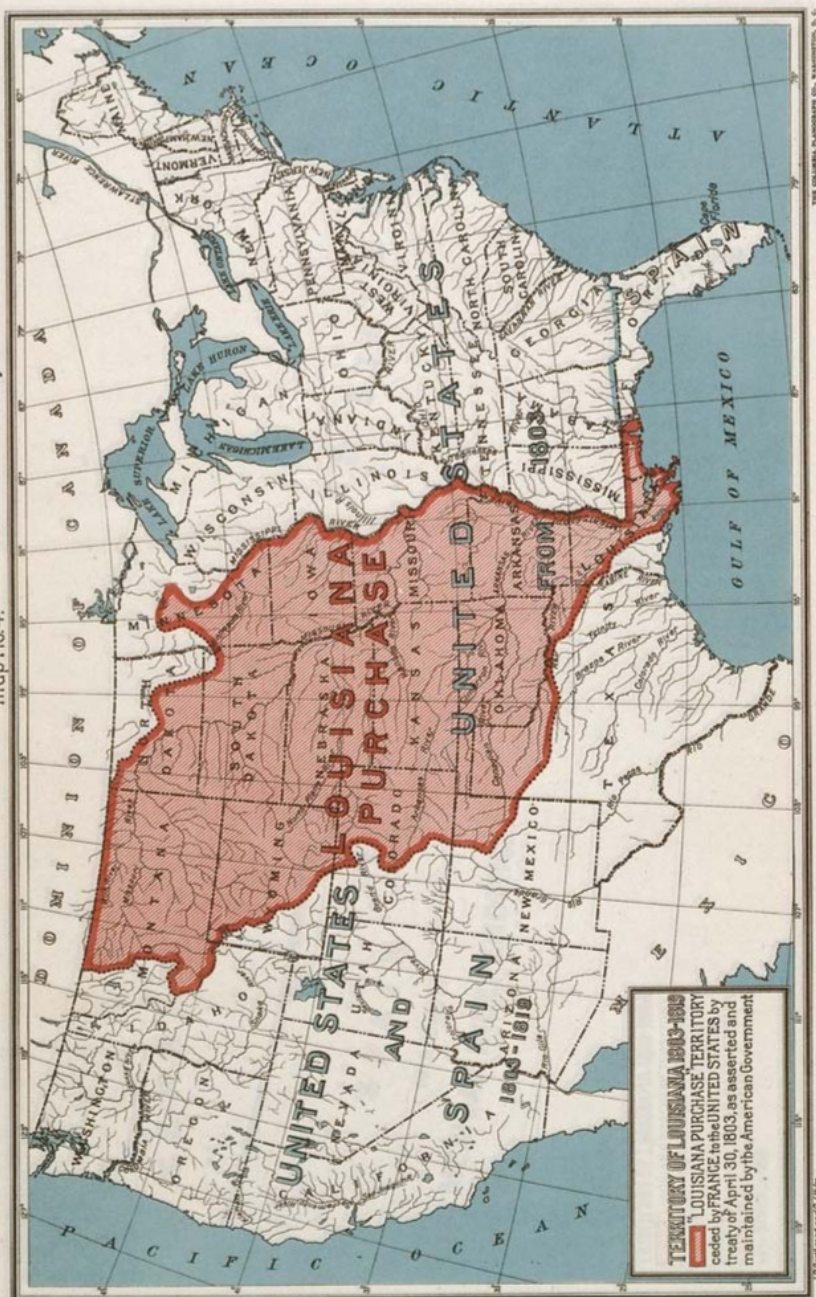
Figure 1: Localisation de la paroisse Saint Jean Baptiste.....	55
Figure 2: Famille St Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Arbre ascendant.....	57
Figure 3: Famille St Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Premier mariage de Louise Perret.....	58
Figure 4: Famille Saint Martin, Paroisse Saint Jean-Baptiste, Deuxième mariage de Louise Perret.....	59
Figure 5: Famille St Martin, La Nouvelle-Orléans, Mariage de Louis et Louisa.....	61
Figure 6: Localisation de la paroisse Saint Martin.....	66
Figure 7: Famille de Clouet, Paroisse Saint-Martin, arbre ascendant.....	68
Figure 8: Famille de Clouet, Paroisse Saint-Martin, Mariage d'Alexandre et Louise.....	69
Figure 9: Famille de Clouet, Paroisse St-Martin, Mariage de Paul et Jane.....	70
Figure 10: Localisation de la paroisse de Natchitoches.....	75
Figure 11: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Arbre ascendant.....	78
Figure 12: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Jean Jacques Lestan et Laiza.....	79
Figure 13: Famille Prudhomme, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Serdot et Antoinette.....	80
Figure 14: Famille <i>Janin</i> , Paroisse de Natchitoches et France, Mariage de Joseph Toussaint et Antoinette.....	83
Figure 15: Famille Janin, Paroisse de Natchitoches, Mariage de Jean Côme et Clothilde.....	84
Figure 16: Famille Janin, Paroisse de Natchitoches et France, Mariage de Joseph Clément et Cécilia.....	88
Figure 17: Norman's plan of New Orleans & environs, 1845. Henry Möllhausen & Benjamin Norman, 1845.....	131
Figure 18: Carte de 1850 localisant Bardstown, Kentucky.....	144
Figure 19: <i>Localisation</i> de Mobile, Alabama.....	166
Figure 20: Famille Prudhomme, <i>enfant de Lestan père et Laiza</i> resté sans descendance.....	186
Figure 21: Famille <i>de Clouet</i> , <i>enfants d'Alexandre père et Louise</i> restés sans descendance.....	187
Figure 22: Famille <i>de Clouet</i> , <i>enfants de Paul et Jane</i> restés sans descendance.....	188
Figure 23: Famille St Martin, enfant du premier mariage de Louise Perret resté sans descendance.....	189

Figure 24: Famille St Martin, enfants du second mariage de Louise Perret restés sans descendance.....	189
Figure 25: Famille St Martin, enfants de Louis et Louisa restés sans descendance.....	190

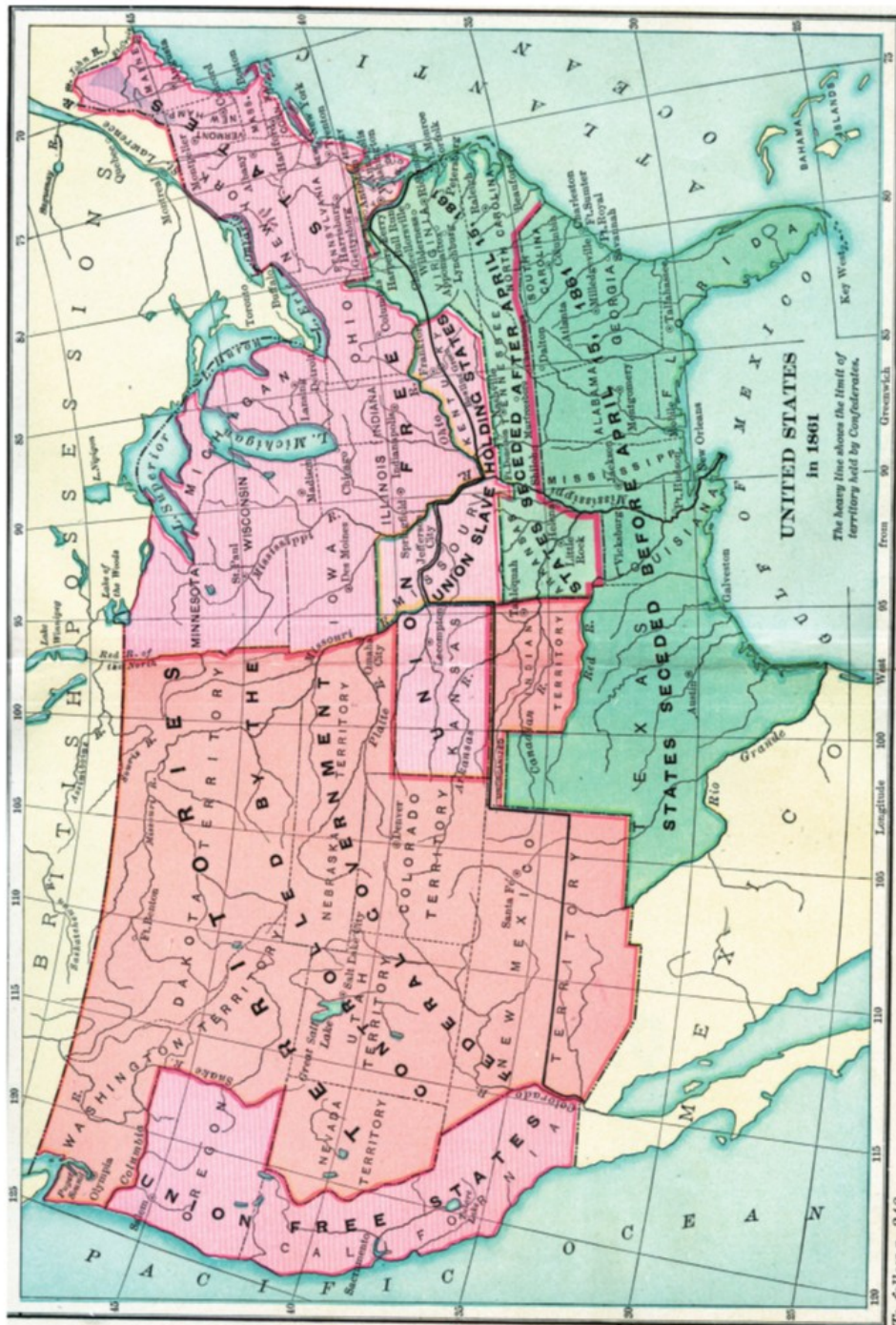
8 Annexes

I. Louisiana Purchase

Map No. 4.



II. Les États-Unis en 1861



III. Plantation Lizima 1860



IV. Profession de foi Alexandre de Clouet Sr, 1844

REVUE DE LA LOUISIANE

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR JEAN R. DUFROCQ ET A. P. CONVERSE.

BATON ROUGE, LOUISIANE, JUIN 22, 1844.

Dans la correspondance de l'Abolitionnisme d'un bill qui a pour objet de leur la décision négative du Sénat au sujet du traité de Texas. Ce bill, présenté par M. Benton, l'un des sénateurs les plus acharnés du traité, a été repoussé en sa faveur. Il est noté : « Le Sénat n'a pas voté sur le bill de M. Benton ; il se contente de l'ajourner. »

Un autre sénateur, M. Sumner, a présenté une motion tendant à ce que le Sénat se prononce sur la question de savoir si le traité de Texas est ou n'est pas une affaire de territoire. Cette motion a été repoussée.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Sur ce point, il n'y a pas de doute. Le Sénat a refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Un grand nombre de nos abonnés nous ont adressé des lettres de félicitation à l'occasion de la publication de notre œuvre.

Un grand nombre de nos abonnés nous ont adressé des lettres de félicitation à l'occasion de la publication de notre œuvre.

Un grand nombre de nos abonnés nous ont adressé des lettres de félicitation à l'occasion de la publication de notre œuvre.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

Le Sénat a donc refusé de se prononcer sur le traité de Texas. Ce refus a été interprété par les uns comme une approbation du traité, et par les autres comme une désapprobation.

JACKSON STORE CORNER OF

Importers and Dealers in

**FANCY DRY GOODS,
LINENS, EMBROIDERIES,
Silks and Hosiery.**

ST. ANN & CHARTRES-STs.

IMPORTEURS DE

**Marchandises-Nouveauté,
TOILES, SORTES,
BRODERIES ET BONNETERIES.**

NEW-ORLEANS,

1853

Bought of A. PEPIN & CO.

5	Pairs Box Blank	2.05
5	do do do	1.05
3	do do do	1.75
4	do do do	1.90
1 1/2	do do do	1.50
5 1/2	do do do	2.20

7.25

Per Raymond

Hecla Gayle

VI. *Journal Lestan Prudhomme fils, 1847*

A trois heures et demie on alla aux Pontons du Lavardes. Un
 le maître de l'office de l'après-midi, il y eut un serment dans la
 grande chapelle, et en anglais, et un en français dans celle
 du bas. Presque tous les élèves qui entendirent la messe
 obtinrent permission d'aller à celui en français. Il en
 furent bien satisfaits. Après les sermons on permit
 aux élèves de quitter l'église grecque l'office en fait
 qu'à moitié finie.
 Les élèves s'amusèrent presque toute la journée à
 avoir joué de mumblé the peg et hand-ball, mais après
 l'office de l'après-midi ils s'amusèrent à faire des tours
 de force dans une des petites salles de la cour des grands. Les
 uns ont les en fait sortis et allèrent dans la cour des plus
 jeunes au pied de l'ancienne's base jusqu'à saupier, l'après
 midi à la dernière part et je pense que l'on peut à mumblé the peg
 n'ayant pas assez d'argent j'en demandai encore au Président
 qui me l'accorda sur le champ.
 Après la messe j'allai demander au Président permission

VII. Diplôme de Jean Janin Prudhomme, 1892



VIII. *Faire part de décès de Jean Côme Janin, 1867*



You are invited to attend to the obsequies of

JOHN C. JANIN,

who died this morning at 8 O'clock.

The funeral service will take place to-morrow morning at 10 O'clock at the Cathedral; the procession will start from the residence of A. Lecomte, Esq., in this town, at half past nine O'clock.

ON THE PART OF THE FAMILY

Natchitoches, June 2. 1867.

Vous êtes pr é d'assister aux funérailles de

JEAN C. JANIN,

décédé ce matin à huit heures.

Le service aura lieu demain matin à 10 heures, à la Cathédrale; et la procession mortuaire partira de la résidence de M. A. Lecomte. à 9½ heures A. M.

DE LA PART DE LA FAMILLE.

Natchitoches, 2 Juin 1867.

9 Feb. [1893]

St. Martin.

DIED:

Thursday, February 9th, at 2 o'clock a. m.

Louis St. Martin,

aged 72 years, 9 months--native of St. Charles Parish, La.

The friends and acquaintances of the St. Martin and Perret Families are respectfully invited to attend the funeral, which will take place Friday, February 10th, at 4 o'clock P. M., from the late residence of the deceased, corner Dauphine and Independence Streets.

FRANTZ & SCHOEN, Funeral Directors.

X. Pierre tombale de la famille St Martin, la Nouvelle Orléans



XI. Lettre d'Augustin Lambre Prudhomme, 1865

December th 14 1865

Der Brother.

How do you like the colleg? What are you doing that you do not write to me? This is my first english letter. I am still making school with Dadal the colleg being broken up.

I have commenced learning geography and find it difficult. I went to see Kenene yesterday she is well. Sidney has broken his collar bone.

I have not heard from Skout. I miss both of you so much. It is very cold since three days. Your head has 10 little chickens

Gody der brother write soon

Give My love to Johnny
All at home send you a kiss

Your Brother who
loves you
Lambre Prudhomme

Dear Brother. I have written to you often and as yet, I have not received a word - I slept at Aunt Benjamin's last night and returned this morning. You have no idea, how much I miss Angella. Jules is helping Antoine to join and though, he is staying here, I see but little of him. Antoine is quite proud of the above letter, I dictated it, but left it uncorrected. He does not improve much, and as usual, is quite negligent about his lessons. Adieu Dear Brother. I kiss you & salute your sister Belle

cher Swett



c'est toujours avec nouveau plaisir que je viens m'entretenir avec toi et te donner de nos nouvelles qui sont bonnes toute la famille est bien. Leston va de mieux en mieux il est dans ce moment-ci chez M^{lle}. Batiste avec John et Trulbert, ce dernier est toujours si gai il vient de temps en temps passer une semaine avec nous Hippolyte Restoy est venu nous voir un moment hier il s'en allait au poste au King de police et voir ses enfants qui sont tous bien il me dit aussi avoir une lettre de Charlotte Macleod qui lui dit que la mère avait l'intention d'aller le chercher ainsi que John pour passer les fêtes de Noël chez eux. Je suis enchanté de cette idée. Conduis toi en gentleman surtout risqué et bête. Sois particulièrement à te faire des amis au Collège, ne te lie pas avec ceux qui boivent et qui sont dissipés, puis ceux qui donnent mauvais exemple la conduite du Collège vous reste, c'est une bonne réputation avec cela on passe l'après-midi. Si tu veux que tes maîtres prennent intérêt à tes études sois obéissant et complaisant pour eux.

Parlons maintenant d'autres choses. Deton et Angella ont passé la semaine avec nous hier, qui était dimanche nous avons passé une bonne semaine. Ils viennent tous les dimanches. Elle nous fait une si grande manque ici. Walter est toute peiné de ne plus l'avoir avec elle. Comme ton père est encore à la législature elle reste avec moi dans ma chambre, ton père est souvent il est bien et ne sait pas quand il sera de retour. Je pense qu'il sera ici pour la Noël, voire bientôt la nouvelle année. Je te la souhaite bonne. Sauve-toi de bien dans tes études ainsi qu'à John qui ne s'en souvient pas. Ne me en parle plus dans tes lettres. En moi dans quelle classe il est ainsi que tes des mois si tu fais classe française cela me tracasse. Je crains qu'on néglige cette branche qui te sera très nécessaire et aussi le parler protège ceux ceux qui le parlent. Surtout ne néglige pas à tes classes. Le Collège ne va pas M^{lle}. Langens a écrit à cause de ça. Walter lui fait l'école, tes parents sont très satisfaits mais un peu de celle qui t'aime. L. S.

**XII. Facture des Sisters of the Holy Cross, famille St Martin
octobre 1867**

31 October 1867

Mme S^{te} Martin
Re the Sisters of Holy Cross,
for her Conventuals, at 85 and 86 per month.

Day School for Sep ^r & Oct ^r	18. 00
" Matrons " "	1. 00
" School children	1. 25-
" Lessons in Composition	1. 00
" Pasterniques de Penitence	1. 35-
" Large Buttons 1.00	1. 00
	<u>\$23. 60</u>
	1 25-
	<u>\$22. 35-</u>

S^{rs} of the Holy Cross,
31st Oct. 1867.
M. S. C.

**XIII. Facture des Sœurs de la Saint-Croix, famille St Martin
octobre 1868**

19 October 1868

Monsieur F. Martin
Aux Sœurs de St^e Croix
pour les Demoiselles Stephanie et Annee.

Septembre	7	Larousse, Analyse & Synthesis logiques	0,
"	"	Chemin, Histoire-Geographie	1,
"	"	Metropolitan & St ^e Andrews	1,
"	"	G. B. Savage Grammar	1,
"	"	Shea's History	0,
"	"	Mitchell's Geography and Atlas	2,
"	"	École du jour pour Septembre et Octobre	10
"	"	Fournitures classiques	

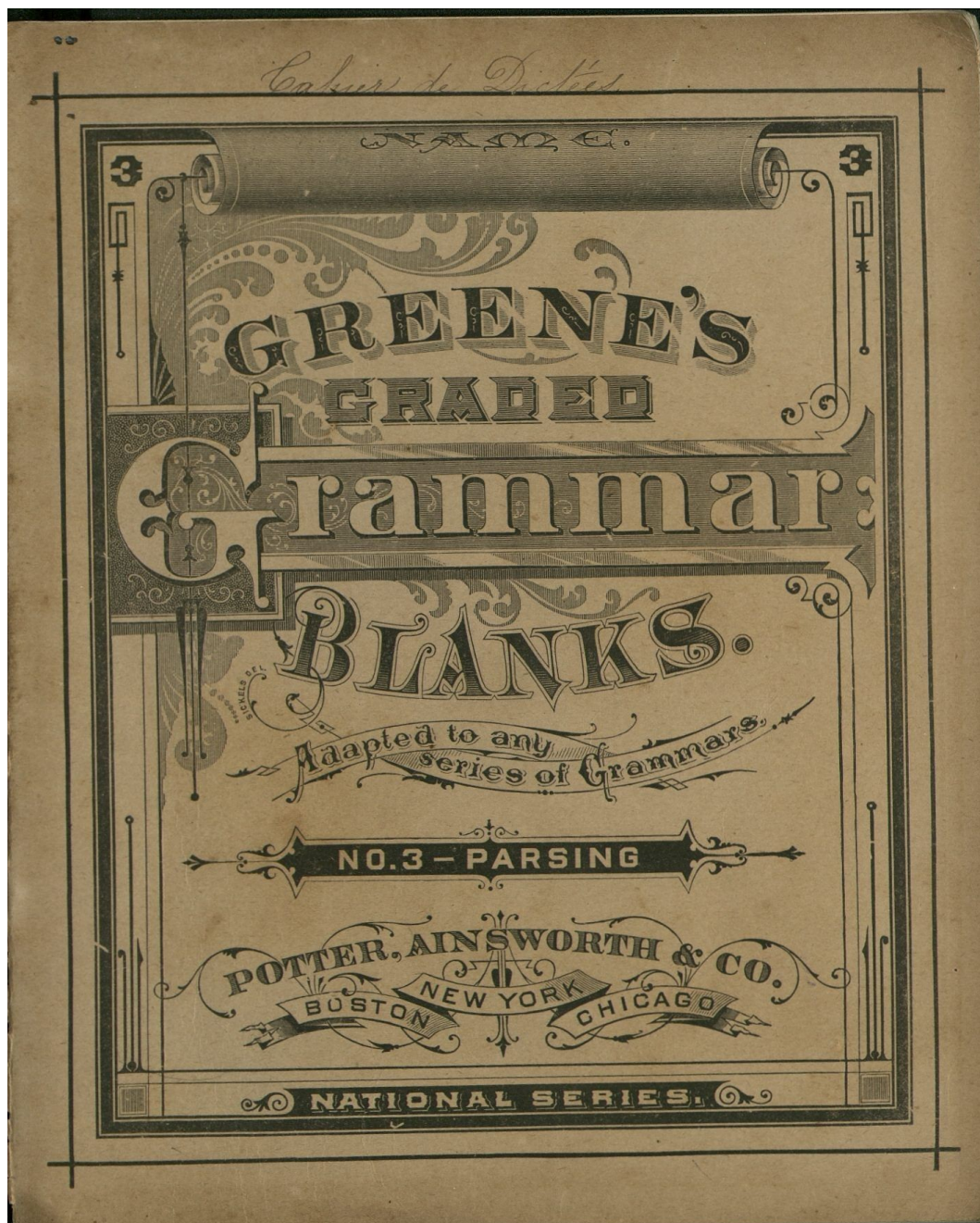
Balance due pour livres & fournitures
Pour M^{lle} Annee

"	"	École du jour pour Septembre & Octobre	
"	"	Fournitures classiques	
"	"	Luncheon & C. History	

F. M. de F. Sebastian
16. 10. 68

N. O. 19 Octobre 1868.

XIV. *Cahier de Dictées, Berthe St Martin*



FOR THE TEACHER.

It is believed that the arrangement of this book will meet a want which many teachers have felt, and commend itself, as at once convenient and practical.

The models for the parsing of each of the parts of speech have been arranged with special reference to the construction of the word, or its relation to other words in the sentence. The arrangement of the incidental properties of each part of speech is systematic and presented in a more concise form than is found in most Grammars.

With the model before the eye, with continual practice in written and oral recitation, and with constant review, the pupil must necessarily form correct habits of parsing.

The models are intended to cover all usual constructions. Peculiar and idiomatic constructions cannot be considered in a book of this kind, and are of comparatively rare occurrence.

F. B. GREENE, A. M.

RULES AND DEFINITIONS.

A **noun** is the name of an object. Ex.—Dog, hat.

A **proper** noun is the name of an individual object. Ex.—New York, John, Mary.

A **common** noun is the name of an individual of a class of objects. Ex.—Top, cat, doll.

A **collective** noun is one which, in the singular, denotes more than one object. Ex.—School, army, flock.

An **abstract** noun is the name of a quality or action, considered apart from the object to which it belongs. Ex.—Goodness, valor, wisdom.

A **verbal** noun is a participle used as a noun. Ex.—Hearing. The properties of nouns are *person, number, gender and case*.

Person is that property of a noun or pronoun which shows its relation to the speaker.

There are three persons.

The **first** person denotes the speaker. Ex.—*I, James* came.

The **second** person denotes the person spoken to. Ex.—Come *James*.

The **third** person denotes the person or thing spoken of. Ex.—*James* came.

Number is that property of a noun which distinguishes one object from more than one.

Nouns have two numbers: the *singular* and *plural*.

The **singular** number denotes but one object. Ex.—Boy.

The **plural** number denotes more than one object. Ex.—Boys.

Gender is the distinction of nouns in regard to sex.

There are three genders, the *masculine*, the *feminine* and the *neuter*.

Nouns which denote **males** are of the masculine gender. Ex.—Man.

Nouns which denote **females** are of the feminine gender. Ex.—Girl.

Nouns which denote objects **neither** male nor female are of the neuter gender. Ex.—House.

Nouns which denote **either** male or female are sometimes said to be of the **common** gender. Ex.—Parent.

[CONTINUED ON PAGE THREE.]

An *adjective* is put in construction with a noun or pronoun either as its *attribute* or as its *modifier*. Ex.—The river is *deep*. A *deep* river runs slowly.

Model for parsing an adjective.

"—" is a (*qualifying or limiting*) (*numeral, pronominal, or an article, if either*) — adjective; compared (*if it admits of comparison*), — degree, and belongs to —, Rule V.

A *participle* while partaking of the nature of both the verb and the adjective, has the construction of the latter, and may be parsed as follows.

Mode for parsing a participle.

"—" is a (*present or perfect—active or passive*) — participle, from the verb —. It belongs to —,

Rule V.

A participle is sometimes used in the predicate, in an apparently adverbial sense, answering the question *how*. It refers however to the subject, and does not show the manner of the action, but shows *how* the action is accompanied. Ex.—The boy came *running*. An adjective and sometimes a noun may be used in the same way.

Sentences for Parsing.—1. James is a good scholar. 2. Learning that you were here I came. 3. A noble boy is truthful. 4. The rolling billows tossed the ship. 5. An industrious man thrives. 6. Our flag now respected and honored floats over a united country. 7. A lazy pupil is not respected. 8. Having purchased his ticket he entered the car. 9. An honest man is the noblest work of God. 10. Having been robbed of his money, he was left by the roadside to die. 11. I have many books. 12. Being instructed to proceed, he ordered the army to cross the bridge. 13. My paper is thin. 14. Having slain the sentinels, the insurgents took possession of the fort. 15. The sky is clear. 16. The robber, struck to the ground, was easily captured. 17. Evil communications corrupt good manners. 18. Bozzaris, slain in battle, left a deathless name. 19. The best books are the cheapest. 20. Having walked all day he was very much fatigued.

Write the parsing of (1) good, (2) learning, (3) truthful, (4) rolling, (5) industrious, (6) respected, (7) lazy, (8) having purchased, (9) noblest, (10) having been robbed, (11) many, (12) being instructed, (13) thin, (14) slain, (15) clear, (16) struck, (17) good, (18) deathless, (19) best, (20) walked.

Parse orally (1) scholar, (2) noble, (6) honored, (7) pupil, (9) honest, (10) he, (13) my, (14) insurgents, (16) robber, (17) evil, (18) slain, (19) cheapest.

Participe présent (continuation)

Ceux que l'on voit toujours tendant
la main, méritent¹ moins notre pitié que
ces pauvres timides et honteux, restant
dans leurs demeures et ne demandant ja-
mais. Un pied du trône de Phéon était
la mort pâle et dévorante, avec sa fauche
tranchante, qu'elle aiguillonnait³ sans cesse. Les
dangers⁴ à pas courus la caravane lorsque les
sables mouvants s'élevaient tout à coup
au souffle embrasé du simoun ont
obscurci⁵ l'air et ensuite retombant comme
une pluie⁶ ardente, ont enseveli pour ainsi
dire, les voyageurs perdus et errant au
hasard, loin de la route qu'ils avaient
d'abord suivie⁷. Ils allaient chancelant
à chaque pas et comme frappés¹⁰ de
vertiges¹¹ se précipitaient¹² aux corps expirants
de leurs camarades¹⁴ parmi¹⁵ les débris fumants

The *infinitive* has both the properties of a verb and of a noun, and should be parsed in both capacities. As a verb, the infinitive is followed by an object, and in abridged sentences takes a subject in the objective case. As a noun, it may be used as subject, attribute, appositive or object. The infinitive is sometimes omitted when it can be readily supplied from the context.

Model for parsing a verb in the infinitive mode.

(1). As a verb: same as on Page 4 (as far as tense); depends on —, Rule XVI.

(2). As a noun: same as on Page 1 (*except construction*). **Construction**, — case, — Rule —.

Model for parsing a noun or pronoun as direct object of a transitive verb.

Same as on Page 1 (*except construction*). **Construction**, objective case, object of —, Rule VIII.

Sentences for Parsing.—1. To retreat was death. 2. The way thou canst not miss. 3. The captive chose to die. 4. The dog pursues the fox. 5. Wishing to succeed he went forward. 6. He knew the importance of the measure. 7. I desire to gain honor and to win applause. 8. The conqueror sold the captives and the booty. 9. To err is human. 10. Me, ye have bereaved of my children. 11. To analyze language correctly requires patient study. 12. The bugle's notes aroused us from our slumbers. 13. To decide these questions is not necessary. 14. I shall see you no more. 15. It is not difficult to discover many arguments. 16. Industry overcomes obstacles. 17. He loves to drink and to gamble. 18. We desire happiness. 19. He promised to go. 20. I had a dream.

Write the parsing of (1) to retreat, (2) way, (3) to die, (4) fox, (5) wishing, (6) importance, (7) to gain, (7) applause, (8) booty, (9) to err, (10) me, (11) study, (12) us, (13) to decide, (14) you, (15) arguments, (16) obstacles, (17) to drink, (18) happiness, (19) to go, (20) dream.

Parse orally (1) death, (2) canst, (3) chose, (5) to succeed, (6) knew, (7) to win, (7) honor, (8) captives, (10) bereaved, (11) to analyze, (12) bugle's, (13) question, (15) to discover, (16) overcomes, (17) to gamble, (19) promised.

un de mes amis qui s'est établi depuis
longtemps, ^{elles} choses ne sont pas arrivées
exactement comme elles nous ont été racon-
tées. La bataille ^{n'était} pas encore engagée,
que déjà elle ^{était} perdue par nos adversaires
si grande ^{était} la terreur dont ils étaient
frappés depuis leur dernière défaite.
Ces enfants sont aimés de leurs parents,
chérissés de leurs maîtres, estimés de leurs
condisciples à cause de leur application
et de leur bonté; bientôt ils le seront de tout
le monde à cause de leur instruction. Les démon-
strations les plus abstraites quelque obscures
qu'elles soient, ne tardent pas à être
comprises si elles sont écoutées et suivies.
Si vous êtes restés ^{dans} l'ignorance, mes amis,
c'est parce que votre attention n'a pas
été soutenue: Les difficultés ne sont vain-
cues que par le travail, et la couronne

Interrogative pronouns have the nature of connectives because they logically connect the answer to the question. When the question is incorporated directly or indirectly in the sentence, the interrogative becomes a grammatical connective. The interrogative pronoun has sometimes the properties of an adjective.

Model a (*who, whom, which, and what not followed by a noun and whose preceding a noun*) "—" is an interrogative pronoun; declined (if it admits of declension); person, number and gender dependent on the antecedent (subsequent) known or unknown, Rule III, — case; Rule —.

Model b (*which and what, interrogative adjectives*) "—" is an interrogative pronoun used also as an adjective.

(1) As an adjective, it belongs to — Rule V.

(2) As a pronoun same as model a above.

In either of the above cases (models a and b) if the interrogative sentence is incorporated, the pronoun becomes also a conjunctive and is parsed in addition by model on Page 12.

It is sometimes impossible to determine whether a pronoun is a *conjunctive pronoun* or an *interrogative pronoun*, unless the sense in which it is used is made clear. Ex.—I know what book you want. If this is an answer to a question, then *what* is a *simple conjunctive*, i. e. an *interrogative pronoun* incorporated into a sentence as a connective. If it is merely a statement without reference to any question, then *what* is a *conjunctive or relative pronoun*.

Sentences for Parsing.—1. Who is he? 2. Which does he choose? 3. What will follow? 4. Who comes here? 5. "Who calls?" shouted he. 6. Which of the candidates was defeated? 7. Who was the thief? 8. What has been said on the subject? 9. Which master shall we obey? 10. What reward is offered? 11. Whom did you call? 12. What fields are those? 13. He inquired what is wanted. 14. I do not know who found the treasure. 15. Whose house was burned? 16. Who will pay it? 17. What river is that? 18. Whose son are you? 19. He asked who I was. 20. What kind of a house do you live in?

Write the parsing of (1) who, (2) which, (3) what, (5) who, (9) which, (10) what, (11) whom, (12) what, (13) what, (15) whose, (19) who.

Parse orally (1) he, (2) does, (3) follow, (4) who, (4) here, (5) he, (6) which, (6) candidates, (7) who, (7) thief, (8) what, (8) subject, (9) master, (9) obey, (10) reward, (11) call, (12) those, (14) not, (14) who, (16) who, (17) what, (17) that, (18) whose, (18) are, (19) I, (20) what, (20) kind.

Beautiful Moonlight.

1 Beautiful Moonlight (2nd P. Peaceful and calm.

1 Over the tired spirit (2nd P. Pouring sweet balm.

Earth gleams with beauty,

Lovely and pale

Wreapt like a bride in Thy sil'ry veil!

See the blue waters sparkle with light!

Oh! thou art lovely, beautiful moonlight

Oh! thou art lovely, beautiful moonlight.

(2nd Verse.)

(2nd part. Woodland and Stearnlet)

1st Homestead and tow'r

(2nd P. Valley and mountain.)

1st O'er the soft pow'r.

Murmuring zephyrs greet thee with song,

List to their music stealing along

List to their music stealing along

Pure is the spirit, bathed in thy light

Yes thou art holy, beautiful moonlight

Beautiful, beautiful, beautiful night. } bis.

When a sentence is abridged as it often is for brevity, the subject is in the *nominative absolute* with a participle when its case depends on no other word. Ex.—The boat having come to shore, we went aboard; but in the *objective* case with an infinitive when its case depends upon a verb or preposition. Ex.—He commanded him to go.

Parse a noun in the *nominative absolute* as on Page I, Rule I, (a), in the *objective*, Rule XVI, (a).
The attribute after the participle or infinitive of the copula must agree in case with the subject or an *equivalent* of the subject to which the abridged proposition may be joined except when the subject is changed to the possessive or is wholly dropped from the sentence; it then remains in the *predicate nominative absolute*. Ex.—He being the driver, we could not remain. I knew him to be a thief. He came upon the stage with a man called "the Ranger." I heard of his being Governor. Being a man, he was not afraid.

Parse as on Page I, Rule II, (a).
Sentences for Parsing.—1. I desire you to read Tennyson. 2. I hear of his having been chairman. 3. The steamboat having arrived, we will walk down to the wharf. 4. She knew him to be her brother. 5. He came with a man called Roberts. 6. The enemy having been defeated, the insurgents entered the town. 7. The admiral ordered them to leave the port. 8. He having been secretary, I can procure the report. 9. I know of his being a defaulter. 10. I advised him to be a lawyer. 11. I have just read a book called Ivanhoe. 12. To be a nobleman is not in all cases to be a gentleman. 13. Being but a child she did not dare to complain. 14. Light having overtaken us we rested till the morrow. 15. For you to be imprisoned is certainly unjust. 16. This victory gained, the conquest is ours. 17. I intended about his being made editor. 18. I told her to call in the morning. 19. They being foreigners, we cannot make them understand what we have to say. 20. Being a man, he made no objection to the fare.
Write the parsing of (1) you, (2) chairman, (3) steamboat, (4) him, (5) Roberts, (6) insurgents, (7) leave, (8) secretary, (9) his, (10) lawyer, (11) Ivanhoe, (12) nobleman, (13) child, (14) light, (15) you, (16) ours, (17) editor, (18) call, (19) them, (20) sailor.
Parse orally (1) read, (2) his, (3) landing, (4) brother, (5) called, (6) enemy, (7) them, (8) having been, (9) defaulter, (10) him, (11) just, (12) gentleman, (13) intended, (14) us, (15) morrow, (16) certainly, (17) unjust, (18) victory, (19) her, (20) morning, (21) they, (22) foreigners, (23) what, (24) objection.
Reconstruct each sentence, orally, in its unabridged form.

Le Improvisatrices.

À l'heure des promenades fleurs au front et harpe en main,
Nous chantons des sérénades au peuple napolitain. (cœur)
Et toujours dans nos mémoires pour parler bien mieux qu'
Nous choisissons des histoires où l'amour est vainqueur.
À l'heure des promenades fleurs au front et harpe en main,
Nous chantons des sérénades au peuple napolitain tra la lalé.

1^{er} Couplet

Après d'Armide qui aime notre refrain chantant Renand,
Comme il chante le poème de la Bianca Cappello.

Les Casses et d'Éléonore nous chantons le doux refrain.

Des bien nous chantons encore les exploits du grand Roland.
Les exploits, oui les exploits, oui les exploits du grand Roland.

Chœur.) À l'heure etc. 2^e Couplet

Nous chantons airs de guerre pour les guerriers, des paysans
Tra la la, 2. fois. Et la vie à ne rien faire, pour plaire aux Lazzaronis.
Et la vie à ne rien faire, pour plaire aux Lazzaronis.

Nous chantons la mer profonde aux oreilles du pêcheur, tra la la etc.

Nous chantons pour tout, le mode, gloire, amour, espoir, bonheur.
Amour, espoir, amour, bonheur. Le chœur reprend.

A noun or pronoun, by address, by exclamation, by pleonasm (*superfluous use*), or as subject or attribute of an abridged proposition is grammatically independent from the other parts of the sentence. The *interjection* is also independent. *Ex.*—*James*, where have you been. *Ah* foolish *man*, that I am. *The flag!* seize it my brave men. *Alas*, I know not where to go!

Model for parsing a noun or pronoun grammatically independent. Same as on Page 1 (*except construction*).
Construction, nominative case, Rule X.

Model for parsing an interjection.

"—" is an interjection. (*It may be well to state what emotion is expressed by the interjection.*) It has no grammatical dependence on any part of the sentence, Rule X.

Sentences for Parsing.—1. Earth, thou art a hell to me. 2. The boy, O, where was he! 3. Oh! how I loved that gracious boy. 4. A horse! a horse! my kingdom for a horse. 5. Hush! did you hear a footstep? 6. Life, life, only let me live. 7. Our fathers, where are they? 8. Alas, my noble boy, that thou shouldst die. 9. Oh, that I were innocent again. 10. Ho, cowards, have ye left me? 11. James, attend to your studies. 12. Remorseless time, fierce spirit of the glass and scythe, what power can stay him in his silent course? 13. Samuel, stand still. 14. Oh, tell me, sister, is there no hope? 15. Great day! for which all other days were made. 16. Shout, angels! shout aloud, ye sons of men! 17. Woe worth the chase, woe worth the day! that cost thy life, my gallant gray. 18. Welcome, kindred glooms, congenial horrors hail! 19. Nature! great parent! whose unceasing hand rolls round the seasons of the changeable year, how mighty, how majestic are thy works! 20. Behold, fond man, see here thy pictured life!

Writes the parsing of (1) earth, (2) boy, (3) oh, (4) horse, (5) hush, (6) live, (7) fathers, (8) alas, (9) oh, (10) cowards, (11) James, (12) time, (13) stand, (14) sister, (15) day, (16) angels, (17) woe, (18) glooms, (19) nature, (20) behold.

Parse orally (2) O, (2) where, (6) life, (7) our, (8) boy, (9) again, (10) ho, (12) spirit, (13) Samuel, (14) oh, (16) ye, (16) sons, (17) gray, (18) welcome, (19) horrors, (18) hail, (19) parent, (20) man.

Come where the violets blow.
Come where the fawn and doe
Their haunts have made,
Come where the violets ^{grow} in glen and glade,
2nd Voice. Come where the fountains gush,
Brightly for thee,
Come where the streamlets rush,
Restless and free,
Come where the fawn and doe,
Their haunts have made
Come where the violets blow
In glen and glade. Come Come 16 times
Where the violets blow! Come 6 times.
Come where the the violets grow come 3 times.
Come to the stilly grove
Bidding to prayer.
Ah! their breaths of love.
Bow low thee there
Come to the stilly grove. { lis.

REVIEW EXERCISES IN PARSING.

These exercises are for the purpose of reviewing the grammar and parsing of the English language. The exercises are divided into two parts, the first part being for the purpose of reviewing the grammar and the second part being for the purpose of reviewing the parsing. The exercises are as follows: 1. Those call it pleasure and contentment these. 2. The witness insisted that he told the truth. 3. The general told the army that the horse fell under him. 4. The old adage, "honesty is the best policy," contains a great deal of wisdom. 5. The pupils were taught book-keeping. 6. The general's horse fell under him. 7. The old adage, "honesty is the best policy," contains a great deal of wisdom. 8. The pupils were taught book-keeping. 9. I hereby protest against your proceedings. 10. The Royalists believed that the country would be overrun by these retrobrates. 11. We soon saw which had escaped. 12. Sancho, whose ire was roused, replied. 13. Having become roused he would not be soothed. 14. The night and the storm are upon us. 15. This he will do when he is ready. 16. He practiced fencing. 17. The old adage, "honesty is the best policy," contains a great deal of wisdom. 18. Winds moan over the hill. 19. The old adage, "honesty is the best policy," contains a great deal of wisdom. 20. A comet which was heretofore unknown appeared in the sky. 21. They will obtain the prize if they persevere. 22. Virtue, not rolling suns, the Highlanders committed great depredations. 23. I cannot say whose work it is. 24. A messenger came saying that the army was defeated. 25. If the enemy had struck their colors, I would have been a man in deep trouble. 26. We persevere. 27. I saw the room where he wrote and where he received his friends. 28. The bystanders remained with their arms crossed. 29. The splendid place was destroyed. 30. Take pity on me, Sir, for I am a man in deep trouble. 31. Do you decline serving? 32. Though he was a poor fellow, he was a good fellow. 33. One took the other briskly by the hand. 34. We all suspected him of having done mischief. 35. The peasants assured us that the road was good.

O'er the Hill O'er the Dale.
 O'er the hill, O'er the wood
 Where the dancing sunbeams play
 Deep along, While a laugh
 Sweet echoes dies away, dies away,
 Sweet echoes die away, die away, die away,
 Sweet echoes die away.
 Verse. Weather my brow with sweetest flow'rs
 Pull'd from nature's fairy bowers
 Brighter far than priceless gems
 Shall form my diadems
 I will be a Queen to day
 And all will obey
 I lead the sportive throng
 And sing with your festive song
 And me, Greet me with your festive song! bid.
 Chorus.

REVIEW EXERCISES IN PARSING.

1. His exertions in wrestling had exhausted him. 2. There are none whom I can trust. 3. The plaintiff received remuneration for having been wronged. 4. The secretary informed the council that his report was ready. 5. They named him Jacob. 6. Freedom's stronghold is among the rocks and mountains. 7. The question, "Is there a Bourbon among us," has excited great interest. 8. I did not discover who had stolen it. 9. I will go if he returns. 10. He fell fighting like a tiger. 11. Islands yielding every variety of fruit dotted the sea. 12. The good old man came to the door. 13. The knife is worth a dollar. 14. His desire to excel spurred him on. 15. That Bacon's defence had much effect upon his contemporaries is not probable. 16. The traveller remained with us all day. 17. His head-dress was a turban of many colors. 18. The Parliament did not know who their enemies were. 19. I have heard where she dwells. 20. The candidate whom we elected had a large majority of votes. 21. He commanded me to desist. 22. He arrests Captain George, honest George, whom we all delight in knowing. 23. Thine be the glory; ours the endless bliss. 24. It is perhaps well enough for a man of long experience to make the attempt, but for a boy to undertake such a work is simply ridiculous. 25. This was earth's liberty, its nature this. 26. His intention to strangle the prisoners was put in execution. 27. I have seen the smoke rise from a hundred burning cities. 28. "I cannot get out," said the starling. 29. The stars were bright all night. 30. We have heard him speak. 31. By the judge himself was the theft committed. 32. Walking through the fields I found a flower. 33. The fact of his having been convicted of the theft was notorious. 34. Our Washington was a glorious hero. 35. A determination to succeed in all that he undertook characterized him. 36. Weariness from marching bore heavily upon us. 37. My sister came, yours will be here soon. 38. The Emperor's guard was there. 39. Pope's sentiment, "A little learning is a dangerous thing," is false. 40. To their fidelity alone, the leader owed his power. 41. The danger comes when the tide rises. 42. The bandit approached the place where we stood. 43. The power which brings a pin to the ground holds the earth in its orbit. 44. Motives to act uprightly are always before us. 45. The poor man desired me to ask that you would send relief.

Write the parsing of (1) wrestling, (2) none, (5) Jacob, (8) who, (10) tiger, (13) dollar, (20) whom, (23) thine, (24) enough, (25) the second "this," (27) rise, (29) night, (30) speak, (31) theft, (34) hero, (35) that, (45) that.

Parse orally (1) exhausted, (2) there, (2) whom, (2) trust, (3) remuneration, (3) having been wronged, (4) council, (4) that, (4) ready, (6) freedom's, (6) among, (8) discover, (8) stolen, (9) if, (10) fighting, (11) variety, (11) dotted, (12) good, (13) worth, (14) excel, (14) on, (15) payable, (16) day, (17) turban, (17) colors, (18) who, (19) where, (21) desist, (22) the second "George," (22) whom, (22) knowing, (23) ours, (24) but, (24) simply, (25) earth's, (26) strangle, (26) put, (27) cities, (28) starling, (29) bright, (31) himself, (32) walking, (32) flower, (34) Washington, (35) succeed, (36) weariness, (36) marching, (36) heavily, (37) yours, (37) soon, (38) there, (40) fidelity, (40) alone, (41) when, (42) where, (43) which, (43) holds, (44) motives, (44) uprightly, (44) always, (45) ask, (45) send.

Give the construction of (7) "Is there a Bourbon among us," (15) "that Bacon's defence had much effect upon his contemporaries," (23) "I cannot get out," (39) "A little learning is a dangerous thing." *Give the subject of "is" in* (24).

1. At that time the king had no such design. 2. He believes that the soul is immortal. 3. Come when the bell sounds. 4. I saw him once before, as he passed by the door. 5. I do not know what will result. 6. A lake whose surface glistened like silver, lay at the base of the hill. 7. A mountain, the top of which was hidden by the clouds, rose on our left. 8. The house stood near the hill. 9. The delay in bringing provisions was disastrous. 10. Except ye repent ye shall all likewise perish. 11. By tracing in time the hunter saved his life. 12. This lot joins mine. 13. The ant told the butterfly to go about his business. 14. Our days are as grass. 15. The company were soon in sight of the Indians' huts. 16. His highest ambition was to please his palate. 17. Then all my brother's labors, to draw the water, to cut the wood, and every other thing, fell to me. 18. The acknowledgment that he was wrong, satisfied me. 19. Power to overcome difficulties lies in an invincible will. 20. Our friends urged us to pursue the fugitive. 21. They know who will come. 22. The hermit dwells in the wood. 23. Night descending covered the earth with gloom. 24. They pushed him, still begging for mercy, from the end of the plank. 25. A more impudent scoundrel was never known. 26. Simoa, son of Jonas, lovest thou me? 27. By the French Embassy, the scheme was warmly opposed. 28. Let us strive to live as God directs. 29. The governor left when the train came in. 30. This accession, which was heralded as a God-send to the army, was the true cause of its defeat. 31. The desire to live is innate. 32. The possibility of escaping seemed dubious. 33. As I am conscious of an honorable motive. 34. I saw him climb the mountain. 35. Pitt, the orator, addressed the people. 36. A buffalo's strength lies in his neck. 37. A report that the Imperial army had surrendered, reached Paris. 38. Perdition seize thee but I do love thee. 39. My friend was sitting near a rock. 40. Being lay he desired no employment. 41. This done he tuned his lyre. 42. Our joy at being released was great. 43. The ability to speak French correctly is not easily acquired. 44. The astonished savage saw the balloon rise through the skies. 45. To serve you is my desire.
- Write the parsing of (1) as, (5) what, (6) whose, (6) silver, (7) left, (9) bringing, (10) except, (13) go, (16) to please, (21) who, (25) impudent, (26) son, (33) doing, (34) climb, (35) scene, (41) done, (44) rise.
- Parse orally (1) that, (1) no, (1) such, (2) that, (2) immortal, (3) come, (3) when, (4) once, (4) before, (5) know, (6) glistened, (6) like, (6) lay, (7) which, (8) near, (9) provisions, (9) disastrous, (10) repent, (10) likewise, (11) turning, (12) mine, (13) about, (14) as, (15) company, (15) Indians', (16) his, (19) in, (20) to pursue, (22) wood, (23) descending, (24) earth, (24) still, (24) begging, (25) never, (26) simon, (26) lovest, (27) embassy, (27) scheme, (27) warmly, (28) let, (28) strive, (29) when, (31) which, (31) God-send, (32) cause, (33) live, (33) innate, (32) escaping, (32) dubious, (34) mountain, (35) orator, (36) buffalo's, (37) that, (37) surrendered, (38) perdition, (38) love, (39) was, (40) lay, (42) being released, (43) to speak, (43) correctly, (44) astonished, (44) through, (45) serve, (45) desire.
- Give the construction of (17) "to draw the water, to cut the wood, and many other things," (18) "that he was wrong."

Le séjour des champs est toujours pour moi
des charmes. j'aime à voir les troupeaux er-
rant en paix dans les vastes prairies, les bre-
bis bêlant et caressant leurs tendres agneaux
bondissant au près d'elles, la chèvre capricieuse
grimpant sur les rochers escarpés broutant
les plantes croissant fleurissant parmi les buis-
sons où les bourgeons naissants de la ronce
rampante, les lapins timides tantôt réunis en
troupes tantôt se dispersant au moindre bruit
et fuyant ça et là les oiseaux au retour de l'aurore
caressant mes oreilles de leurs doux concerts et m'in-
spirant une tendre mélancolie. Innocents animaux
rien est point parmi vous qui, prévoyant le
sort cruel que les sort hommes leur préparent
soient agités des soins inquiétants de l'avenir.
La sage nature vous a refusé la qualité d'être
pensants ne l'envie pas, vous jouissez du pré-
sent, vous êtes heureux. Oui j'aime à voir et ces ber-
gers chantant sonant leurs airs champêtres retentir

Case denotes the relation of a noun or a pronoun to other words.

There are three cases: the *nominative*, the *possessive*, and the *objective*.

The **nominative** case is the simplest form of the noun, and is commonly the subject of a proposition. Ex.—*Birds fly*.

A noun is also in the *nominative case*.—

When it is used as the *attribute* of a proposition. Ex.—Thomas was a *thief*.

When it is used independently with a participle, or by address. Ex.—*The boat having sunk* we swam to the shore. *Lochiel, Lochiel*, beware of the day.

The **possessive** case denotes the relation of property or possession. Ex.—This is *John's* book.

When a noun or a pronoun follows a transitive verb or a preposition, it is in the **objective** case. Ex.—Send *him* to town.

A noun or pronoun used to explain or identify another noun or pronoun is put by apposition in the same case. Ex.—James the *farmer* is here.

An **adjective** is a word used to limit or qualify the meaning of a noun or pronoun. Ex.—Good, great.

A **qualifying** adjective is one which limits the meaning of a noun, by denoting some property or quality. Ex.—Sweet.

Limiting adjectives are used to define or restrict the meaning of a noun, without expressing any of its qualities. They are divided into three classes.

The articles *a* or *an* and *the*.

Pronominal adjectives are those which, without the use of the article, may represent a noun when understood. Ex.—This.

Numeral adjectives are those which express number. They are divided into three classes.

Cardinal, which denote how many. Ex.—One, two.

Ordinal, which show which one of a series. Ex.—Third.

Multiplicative, which show repetition. Ex.—Twice, tenfold.

There are three degrees of comparison: the *positive*, the *comparative*, and the *superlative*.

The **positive** denotes a quality without comparison. Ex.—Young, courageous.

The **comparative** expresses a higher or lower degree than the positive. Ex.—Younger, less courageous.

The **superlative** expresses the highest or lowest degree of the quality. Ex.—Youngest, most courageous.

A **pronoun** is a word which takes the place of a noun.

Pronouns are divided into three classes: *personal*, *conjunctive* and *interrogative*.

A **personal** pronoun is used both to represent a noun and to show whether it is of the *first*, *second* or *third* person. Ex.—*I* am the man, that *you* recommended to *him*.

A **conjunctive** or **relative** pronoun is used both to represent a preceding noun, called the antecedent, and to connect with it a dependent proposition. Ex.—It is John, *whom* you seek.

The **interrogative** pronouns are used in asking questions. Ex.—*Who* are you? *What* is it?

A **verb** is a word which expresses being, action or state. Ex.—*I am*. *He loves*. *He dreams*.

Verbs are divided, according to their **use**, into *transitive* and *intransitive*.

A **transitive** verb requires the addition of an object to complete its meaning. Ex.—*He read* a book.

An **intransitive** verb does not require the addition of an object to complete its meaning. Ex.—*She sleeps*.

Some verbs take after them one object and predicate of it a *second* or *attributive* object, in the active voice and are followed by an attributive in the passive voice. The attributive or sec-

ond object may be a noun, pronoun, adjective or verb. Ex.—They appointed *him* commander. The man made the *boy* run. The fresh air made the sick *man* well.

Some intransitive verbs in the same way predicate another attribute of the subject. Ex.—The flowers *smell* sweet. Such verbs are called **copulative** verbs.

Verbs are divided according to their **form** into *regular* and *irregular*.

A **regular** verb is one which forms its past tense and past participle by adding *ed* to the present tense. Ex.—Devour-*ed*.

An **irregular** verb is one which does not form its past tense and past participle by the addition of *ed* to the present tense. Ex.—Lead, led; sing, sung.

To verbs belong *voice*, *mode*, *tense*, *number* and *person*.

Voice is that form of the transitive verb which shows whether the subject is acting or acted upon.

There are two voices: *active* and *passive*.

The **active** voice represents the subject as acting. Ex.—*I run*.

The **passive** voice represents the subject as acted upon. Ex.—*He is wounded*.

Mode is the manner in which the being, action or state is asserted.

There are five modes: the *indicative*, the *potential*, the *subjunctive*, the *imperative*, and the *infinitive*.

The **indicative** mode asserts a thing as *actually existing*. Ex.—*He goes*.

The **potential** mode asserts the *power*, *liberty*, *permission*, *necessity* or *duty* of acting or being in a certain state. Ex.—*He may go*.

The **subjunctive** mode asserts a thing as *conditional* or *doubtful*. Ex.—*If he go*.

The **imperative** mode asserts a *command*, an *entreaty*, or a *permission*. Ex.—*Go!* *Do go*.

The **infinitive** represents the action or state as an abstract noun. Ex.—*To go*. *To die* is gain. He said *come*.

A **participle** is a word having the signification of the verb, but the construction of the adjective. Ex.—*Going*.

There are three participial forms, the *present*, the *past* and the *perfect*.

The **present** participle denotes the progress of an action or state, in the *active* voice, or the reception of an act, in the *passive* voice, at the time represented by the principal verb. Ex.—*Driving*; being driven.

The **perfect** participle denotes the completion of an action or state, in the *active* voice; or the reception of an act completed, in the *passive* voice at the time represented by the principal verb. Ex.—*Having finished*; having been threatened.

Tense denotes the *time* of an action or event with reference to the *time of speaking*.

There are six tenses: the *present*, the *present perfect*, the *past*, the *past perfect*, the *future* and the *future perfect*.

The **present** tense represents what takes place in present time. Ex.—*He loves*.

The **present perfect** tense represents a past event completed in present time. Ex.—*He was loving*.

The **past** tense represents what took place in time wholly past. Ex.—*He loved*.

The **past perfect** tense represents a past event as completed in time wholly past. Ex.—*He had loved*.

The **future** tense represents what will take place in future time. Ex.—*He will love*.

The **future perfect** tense represents an event as completed in future time. Ex.—*He will have loved*.

[CONTINUED ON PAGE FOUR.]

XV. Bulletin de Rosémont Perret, 1838

SPRING HILL COLLEGE,

ALABAMA.

Notes on Mr. *from* *Rosémont Perret, 1^{er} Octob^r 1838*

RELIGION, (Study of) *Assez bien.*

HEALTH. *Bonne*

CONDUCT. *Assez Bonne.*

GEOGRAPHY. *Bien*

HISTORY.

ENGLISH. *Bien.*

Languages, { FRENCH. *Excellent; Il travaille; Il cause parfois; Il pourroit mieux faire.*

SPANISH. *Bien.*

LATIN. *Il n'a quitté cette année l'étude du Latin.*

GREEK.

Mathematics, { ARITHMETIC.

ALGEBRA. *Bien.*

GEOMETRY.

TRIGONOMETRY, &c.

Philosophy, { NATURAL.

MENTAL.

Monthly Examinations in all the Branches.

Satisfaisant.

SEMI-MONTHLY COMPOSITIONS.

	No. of Classmates.	Standing in one class.
2 ^d ENGLISH <i>Class</i>	22	11. 13. 6. 14. 8. 16. 5.
2 ^d FRENCH	17.	12. 10. 5. 1. 1. 1. 1.
3 ^d SPANISH	13	3. 6. 4. 3. 6. 5.
LATIN		
GREEK		

p. Mausermay
Pres. B.

XVI. Factures pour Jules Janin, 1872 et 1873

St. Charles College, Grand Coteau, La. August 16th 1872
 Mrs. J. Sawin Agent A. Miltinberger
To ST. CHARLES COLLEGE, Dr.
 A/c of Sawin's family
 Boarding and Diet, ~~half session~~
 Aug 16 Entrance fee, 1 yr shoes 9
 Bedding, Repairing shoes 1 75
 Medical fee, Pocket money 5 00
 Music, "
 Books, 4 50 20 25
 by balance for Mrs. J. Sawin 10
 10 25
 Cash to Travel to N. O. 13 50
 23 75
 New Orleans, Aug. 31, 1872 Received payment of the within Bill \$23 75
 from Mrs. J. Miltinberger & P. Duck
 \$23 75
 10 0
 J. P. Davis & Co.
 J. P. Davis & Co.

Paid to Mary Gray 23.1873 Paid from Mrs. G. 9.40
 Matthews 4.10 Paid to Mrs. G. 10.00
 Policy Economy for payment of well. 13.00
 Original
 \$156.10

St. Charles College, Grand Coteau, La. March 15th 1873

To ST. CHARLES COLLEGE, Dr.

Boarding and Tuition, One half session,	125
Entrance fee,	5
Bedding,	5
Medical fee,	6 50
Horse, passport money	8 80
Books,	3
1 hat	2 90
Repairing clothes	50
1 Tooth brush	156 10
Deposited	15
future Expenses	161 10
Amount	15
	156 10